

Jeunes femmes sahéliennes : dynamiques d'exclusion, moyens d'insertion



Auteurs

Clara ARNAUD

Coordination

Olivier RAY (AFD), Valérie TEHIO (AFD), François GRUNEWALD (URD)

Pays :

Afrique Sahélienne

Mots-clés

Jeunesse, insertion, exclusion

RÉSUMÉ

Région marquée par une croissance démographique avoisinant les 3% par an, le Sahel se distingue par la jeunesse de sa population. La caractérisent aussi la montée de l'insécurité, notamment sous l'effet de groupes terroristes installés dans la zone, et le désœuvrement des jeunes, dont une proportion très importante selon les territoires serait hors de l'emploi et de la formation. Dans ce contexte, **l'insertion des jeunes, leur contribution à un développement économique et sociale durable, est une priorité de premier ordre pour les gouvernements des pays concernés. Elle est aussi devenue un enjeu de sécurité majeur pour ces Etats et leurs partenaires techniques et financiers, confrontés à l'internationalisation des activités des groupes terroristes transnationaux, qui ont fait du Sahel une de leur région d'implantation, et de la jeunesse un vivier de recrutement.**

Cette publication dresse un état des lieux de la recherche sur la situation de la jeunesse au Sahel, ou plutôt « des jeunesses », et explore les réponses opérationnelles développés par les Etats, ainsi que leurs partenaires techniques et financiers, dans une perspective opérationnelle. Elle articule une analyse des dynamiques qui conduisent au sentiment d'exclusion (sociale, économique, professionnelle, politique, religieuse) auquel est confronté une grande partie de la jeunesse contemporaine ; à la recension d'interventions de développement apportant des réponses à ces problématiques. Ce faisant, c'est la définition de la notion « d'insertion de la jeunesse » qui est interrogée, au travers de travaux de recherches, ou d'actions de terrain, reconnaissant son caractère multidimensionnel et la nécessité de réponses intégrées.

Les orientations proposées dans une dernière partie pourront contribuer à cette réflexion, et à l'élaboration d'une gamme de projets répondant à l'urgence de la situation du Sahel. **Elles appellent à mieux prendre en compte les besoins d'une génération de jeunes, plus éduqués que jamais, qui aspirent à s'émanciper des ordres sociaux et familiaux traditionnels, remettant en question les modes de transmission des savoirs, les choix d'orientation professionnelle ou de résidence, les pratiques religieuses et politiques.**

ISSN : 2492-2838

DÉPÔT LÉGAL

1^{er} trimestre 2016

REMERCIEMENTS

Pour le temps qu'ils m'ont consacré, et la richesse de leurs travaux de recherche et leurs expériences de terrain, je tiens à remercier: Elodie Apard (IFRA Ibadan), Marc Pilon (CEPED), Tiefing Sissoko (Université Paris 12), Jean-Pierre Olivier de Sardan (LASDEL), Abdoulaye Sounaye (Zentrum Moderner Orient), Hamidou Dia (CEPED), Pierre Prud'homme (IMAF), Lamine Savane (Université de Montpellier CEPED), Corentin Cohen (doctorant CERI), Clothilde Huguon (doctorante LAM, Institut d'Etudes Politiques de Bordeaux Rahmane Idrissa (Université de Niamey), Christel Pernet (Puits du Désert), les équipes du DFID en charge du projets ESSPIN au Nigeria, Selma Belaala (Sciences-Po), Adriana Piga (Université de Rome), Philippe Humeau et Gilles Marion (QUALE), Damien Thibaut (GRET).

Pour les échanges menés au Mali, Mamadou Sissoko (Save the Children), Benoit Couturier (Handicap International), Prosper Nkwe (Save The Children), Amadou O. Traore (USAID), Modibo Diakite (Coalition Education Pour Tous), le Secrétaire Général du Ministère de l'Education Nationale (MEN) et les représentants des services centraux (Cabinet, DRH, DNEN, DNEF, DNP, CADDE, DFM, DNESE, DNETP, CPS, DNENF-LN, IGEN), ainsi que la direction de l'Académie de Gao, notamment Amadou Samake (Directeur de l'Académie) et les directeurs des Cercles d'Animation Pédagogiques.

Au Niger, Ibrahim Diori (Alternatives Espaces Citoyens), Ibrahim Niandou (Care International), Nicole Gastenbein (Bureau de la Coopération Suisse), Francesca Modena (DUE), Eusobio Mora (Ludev), Thierno Diallo (Mercy Corps), Abdou Adamou Gaba (IRC), Amadou Alhadji (Save The Children) Guisepe Loprete (OIM), Ibrahim Weifane (Oxfam), Moustapha Ibrahim (Plan International), la représentation de Qatar Charity, Catherine Ukelo (Swisscontact), Ireene Zenouvou (UNICEF), Loukas Petridis (CICR), Tidjani Alou (LASDEL), Ousmane Dantata (Afrique Fondation Jeunesse), Zeinabou Hamani (Agriprofocus), Sadatou Sangare (consultante intépendante), le secrétaire général du Ministère de l'Education nationale, l'équipe du cabinet du Ministère de l'Emploi, du Travail et de la Sécurité Sociale, les directions de l'ONEP et de l'ANPE.

A l'AFD, je tiens à remercier Valérie Tehio (EDU) et Olivier Ray (CCC) pour leur travail d'encadrement de cette étude, Virginie Bleitrach (EDU) et l'équipe de la division EDU, notamment Emilie Garet pour son accompagnement au Mali. Je remercie aussi Sébastien Valeur, Olivier Cador, Régis Mabilais et Laureline Triby (AFR), Rohen D'aigle pierre, François Jay et François Gaulme (RED) pour leurs relectures attentives et leurs conseils, Jean-Luc François (ARB), Hélène Willart (DPO), les équipes des agences de Niamey et Bamako, particulièrement Bruno Deprince, Philippe Renault, Thierry Boutroux, Hamadoun Dicko Idrissa et Cynthia Mela.

A l'URD, François Grünewald pour son appui méthodologique, ainsi que Juliette Haim et Marine Hertoghe.

Je remercie enfin tous les partenaires techniques et financiers, les jeunes leaders politiques, militants associatifs, entrepreneurs, travailleurs saisonniers, chercheurs, rencontrés lors des missions menées au Mali et Niger, qui ont bien voulu témoigner de leurs expériences, leurs interrogations, et partager les informations dont ils disposaient.

AVERTISSEMENT

Les analyses et conclusions de ce document ne reflètent en aucun cas le point de vue de l'Agence Française de Développement ou de ses tutelles institutionnelles.

Les *Notes techniques* sont téléchargeables sur le site des publications de l'AFD : <http://librairie.afd.fr>

SOMMAIRE

<i>Résumé exécutif</i>	6
<i>Introduction</i>	14
<i>Partie I - Dynamique d'exclusion des jeunes au sahel</i>	19
<i>1- Facteurs éducatifs</i>	20
1.1 L'accès à l'éducation de base s'est amélioré sans résorber les inégalités....	23
1.2 Une école publique qui souffre d'un déficit d'image auprès des populations	29
1.3 Une offre alternative confessionnelle répond à la demande sociale des parents.....	33
<i>2- Facteurs liés à l'insertion professionnelle des jeunes</i>	38
2.1 L'insertion socio-professionnelle des jeunes en panne au Sahel.....	39
2.2 Des problématiques d'insertion diversifiées selon les populations	43
2.3 Des politiques publiques d'insertion professionnelle insuffisantes ou inadaptées.....	49
<i>3- Facteurs religieux</i>	54
3.1 Diversité et recomposition des courants religieux au Sahel	55
3.2 La religion, vecteur d'intégration socio-économique.....	59
3.3 Une politisation du champ du religieux.....	62
<i>4- Facteurs politiques</i>	67
4.1 Une crise de la participation politique et de représentation démocratique des jeunes	68
4.2 La mauvaise gouvernance, source de défiance vis-à-vis des États.....	72
<i>5- Facteurs contextuels</i>	76
5.1 Les crises déséquilibrent les circulations dans le Sahel.....	77
5.2 La prolifération des réseaux criminels entretient l'insécurité	80
5.3 L'extrémisme religieux prospère sur l'insatisfaction des jeunes.....	81
<i>Partie II : Revue des pistes opérationnelles existantes</i>	85
<i>6- Développer un système éducatif inclusif</i>	87
1.1 Concilier les objectifs de l'éducation séculière et islamique.....	88
1.2 Favoriser l'accès à l'éducation aux populations vulnérables et exclues.....	97
<i>7- Accompagner l'insertion professionnelle et économique des jeunes</i>	111
2.1 Articuler l'acquisition de compétences et l'insertion professionnelle.....	115
2.2 Développer des dispositifs de formation/insertion adaptés au milieu rural.	125
<i>8- Encourager l'insertion sociale et politique des jeunes</i>	133

3.1 Promouvoir l'engagement civique et politique comme moyen d'insertion...	135
3.2 Prévenir les risques de rupture sociale, (ré)intégrer les jeunes en décrochage	144
<i>Partir III – Recommandations</i>	156
1- <i>Principe d'action</i>	157
2- <i>Recommandations</i>	158
2.1- <i>Prise en compte du contexte d'intervention</i>	158
2.2 – <i>Champs opérationnels</i>	162
2.3 – <i>Mode opératoire</i>	166
<i>Bibliographie</i>	168
<i>Précédentes publications de la collection</i>	177
<i>Qu'est-ce que l'AFD ?</i>	179

Résumé exécutif

Depuis deux décennies, la région sahélienne est marquée par la **montée de l'insécurité, les crises politiques, et les flux mal contrôlés d'hommes, d'armes, de biens illicites, avec un risque majeur de déstabilisation des États**. Plus encore dans le sillage de la guerre en Libye et de la crise malienne, revendications, armes et combattants s'affranchissent des frontières, conduisant à l'extension de zones d'insécurité. Ces formes multiples de la violence, dont le terrorisme, se déploient dans des contextes très divers, mais avec pour points communs néanmoins **une perte de légitimité de l'État auprès de populations en moyenne très jeunes et peu qualifiées**, principales cibles du recrutement des réseaux criminels et des groupes radicaux.

La jeunesse sahélienne focalise les attentions, en raison tout d'abord de son poids important **dans une région qui connaît l'un des plus forts taux de croissance démographique au monde**, mais aussi de la place qu'elle tient dans les phénomènes de violence. Si elle interpelle et questionne, c'est aussi car elle a changé. Produit d'un double mouvement de démocratisation et de libéralisation, plus éduquée que jamais, **elle aspire à s'émanciper des ordres sociaux et familiaux traditionnels**, remettant en question les modes de transmission des savoirs, les choix d'orientation professionnelle ou de résidence, les pratiques religieuses et politiques. La perte des repères induite par la multiplicité des informations contradictoires disponibles de plus en plus facilement avec le développement des NTIC, a fortement affaibli les mécanismes de socialisation traditionnels, auxquelles d'autres formes se sont substituées. **Condamnés à entrer dans l'âge adulte de plus en plus tardivement en raison des contraintes qui pèsent sur leur autonomisation, les jeunes sahéliens sont par ailleurs prisonniers d'un état transitoire qui ne leur convient pas**. Une situation qui génère un sentiment d'exclusion : de la vie économique et sociale, mais aussi politique, civique, dans des sociétés marquées par de fortes hiérarchies intergénérationnelles. Ferments de la frustration sur laquelle les groupes criminels et radicaux recrutent, de la précarité sociale et des mouvements populaires susceptibles de mettre en péril les équilibres fragiles au Sahel, cette situation empêche la jeunesse de participer activement au développement des pays sahéliens.

Face à l'enjeu de l'insertion des jeunes dans les sociétés sahéliennes, les partenaires techniques et financiers sont questionnés dans leur capacité à apporter des réponses de développement adaptées, en ligne avec les politiques publiques et la demande sociale des citoyens. **Qu'il s'agisse d'éducation, d'emploi ou de participation citoyenne, il implique de repenser les modes d'intervention en faveur des jeunes, dans un souci d'adaptation aux évolutions socio-économiques et sécuritaire au Sahel**.

DYNAMIQUES DE L'EXCLUSION DES JEUNES AU SAHEL

La notion d'exclusion est pluridimensionnelle et doit être analysée en regard des contextes particuliers. Elle se manifeste dans différentes sphères : accès aux services

publics, au système légal, à une éducation ou à des institutions sociales, comme l'accès à la propriété et à un emploi. Mais elle peut aussi se traduire par une sous-représentation politique, un manque de reconnaissance ou de respect. Le sentiment d'exclusion alimente aussi bien des dynamiques de marginalisation (une jeunesse qui ne contribue pas activement à la cohésion sociale et au développement économique), de migrations, que le choix de la violence comme moyen d'expression.

Le système éducatif formel n'offre pas un socle de compétences de base à tous

La région sahélienne a connu **une phase d'accroissement sans précédent de l'accès à l'éducation depuis les indépendances**, accompagnée par d'ambitieuses réformes du secteur éducatif formel, mais devra encore **faire face à l'augmentation rapide des élèves à scolariser dans les décennies à venir. Malgré ces progrès, l'offre éducative demeure insuffisante et peu adaptée à certaines populations**, notamment pastorales. Ainsi, elle ne parvient à juguler les inégalités sociales qui lui préexistent. Le système éducatif formel fait aussi face à une sérieuse remise en cause de la qualité des enseignements et des apprentissages, ainsi que de sa gouvernance. **A cela s'ajoute un écart croissant entre les attentes des parents et les objectifs assignés à l'école.** Alors qu'après les indépendances l'école publique était perçue comme une voie d'accès à des emplois administratifs, ces débouchés se sont taris. La perception des familles est donc que **l'école ne joue plus son rôle de garantie vers l'emploi, et de surcroît, qu'elle n'est parfois même pas en mesure de donner à l'enfant la formation morale dont il a besoin. C'est notamment ce rôle que s'assignent les écoles arabo-islamiques (coraniques)**, s'inscrivant dans une logique de formation d'un individu. Marquées par une très grande diversité dans le contenu des apprentissages et le niveau de formalisme, ces écoles ont pour point commun de proposer un autre modèle éducatif, tourné vers l'insertion au sein d'une communauté religieuse. **Si la plupart des parents plébiscitent une double éducation, certains enfants ne sont scolarisés que dans des écoles coraniques non formelles, ne leur garantissant pas l'acquisition de compétences de base.** La situation éducative au Sahel pose donc aujourd'hui deux défis aux Etats et aux sociétés : d'une part la massification de l'accès à l'école primaire a généré des attentes non satisfaites, qui engendrent de la frustration chez les jeunes. D'autre part **l'existence d'un double système est porteuse de fractures sociales, ne garantissant pas un socle de compétences et de valeurs communes à tous les enfants.**

Les politiques de l'emploi échouent face à l'enjeu d'insertion de masse des jeunes

Les pays du Sahel font face à **une arrivée massive de jeunes sur un marché de l'emploi, encore largement informel et incapable de fournir une activité de subsistance à chacun d'entre eux**, dans des économies marquées par un très faible dynamisme. Premier pourvoyeur d'emploi, ou plutôt d'activité de subsistance, le secteur agricole peine à se moderniser et fait face à la pression démographique et aux aléas climatiques. **Les jeunes rejettent par ailleurs assez massivement les**

professions agricoles, associées à la dépendance familiale, ainsi qu'à un travail agricole rude et symboliquement dévalorisée. Le secteur formel secondaire et tertiaire, public ou privé, n'offre par ailleurs que très peu d'opportunités, essentiellement réservées aux jeunes diplômés. **Dans ce contexte, la large majorité des jeunes souffrent de précarité et de sous-emploi, voire d'inactivité. Conséquence de cette situation, l'accès à l'autonomie économique, qui conditionne la capacité à se marier et être reconnu socialement comme un adulte, est repoussée.** Cet état de dépendance à la famille engendre des tensions intergénérationnelles très fortes. Si l'absence d'opportunité professionnelle est un problème global, il ne touche pas tous les jeunes avec la même acuité, qu'ils soient urbains ou ruraux, qualifiés ou non, mais aussi selon le genre. L'écart entre les aspirations et les opportunités offertes par le marché de l'emploi demeure néanmoins très fort, même chez les jeunes qualifiés et insérés professionnellement. Enfin, face au défi de l'insertion professionnelle, **les politiques publiques s'avèrent inadaptées à la réalité des économies du Sahel. Elles promeuvent des politiques de l'emploi tournées vers le secteur formel, au mépris de la réalité d'économies largement informelles.** Facteur aggravant dans cette crise de l'emploi des jeunes, leur niveau de compétences est très bas. L'offre de formation technique et professionnelle s'avère insuffisante pour répondre à l'enjeu d'employabilité des jeunes, et lorsqu'elle est accessible, mal articulée avec les besoins du secteur privé.

La jeunesse s'identifie fortement à des courants religieux de plus en plus politisés

La religion tient une place prépondérante dans les trajectoires d'insertion des jeunes dans des sociétés profondément marquées par une islamisation plus ou moins ancienne, même si coexistent diverses communautés (chrétiennes notamment). L'affiliation à un courant religieux est pour les jeunes un facteur de construction de leur identité, d'appartenance à des réseaux de sociabilité et professionnelle. **Portée par les courants salafistes perçus comme réformateurs, le renouveau religieux initié dans les années 1990 séduit aujourd'hui les jeunes**, qui y voient un moyen de s'émanciper des ordres sociaux et économiques traditionnels. Cette dynamique s'accompagne d'une **montée en puissance de la religion dans l'espace public, ainsi que d'une politisation des organisations religieuses.** Elles renforcent leur rôle social et politique au travers d'actions d'éducation, de formation et de développement local, notamment dans les zones marquées par une faible présence de l'Etat. Elles tendent aussi à se substituer à d'autres organisations de la société civile comme relais des contestations politiques et sociales, s'arrogeant le monopole de la critique des ordres (politiques et sociaux) établis. Face à l'investissement de nombreux champs de l'action publique par ces organisations et à leur poids accru dans les décisions politiques, les Etats sahéliens paraissent aujourd'hui dépassés. **Le risque réside au Sahel dans la montée en puissance de mouvements prônant publiquement l'intolérance religieuse, voire le recours à la violence et hostiles à la diversité confessionnelle.** Leur influence est susceptible d'accroître les fractures sociales et intergénérationnelles, ces courants séduisant en majorité des jeunes ; et de remettre en cause la légitimité de l'Etat.

Le déficit de gouvernance et de représentation politique des jeunes accentue l'exclusion

La rupture de confiance dans l'Etat et ses représentants, à tous les niveaux, constitue aujourd'hui un frein majeur à la contribution des jeunes à un développement durable au Sahel, ainsi qu'à leur insertion socio-économique. Les pays du Sahel sont gouvernés par une élite âgée, laissant peu de place à l'expression des besoins des jeunes. En retour, ces derniers participent faiblement au débat politique par des moyens conventionnels. Au-delà du manque de représentation politique, le sentiment de ne pas être correctement administrés, voire d'être « floués », par des institutions corrompues, alimente la défiance des jeunes envers l'Etat et ses administrations. **A travers la région, la rupture de confiance entre les instances publiques et les jeunes au Sahel est réciproque** : les gouvernements perçoivent la jeunesse comme une menace pour leur stabilité, alors que cette dernière se désolidarise d'un Etat jugé « prédateur ». Leurs griefs portent sur la mauvaise gouvernance des élites, les pratiques de corruption, mais aussi sur l'incapacité des Etats à juguler les inégalités et à offrir des opportunités économiques et professionnelles aux jeunes générations. **Cette désaffection vis-à-vis des instances publiques, tant au niveau local que national, se traduit par un large répertoire d'expression de la colère, des manifestations de rue, à l'engagement de jeunes dans des groupes armés radicaux contestant la légitimité de l'Etat.** La perception de n'être ni représenté, ni soutenu par l'Etat, alimente en effet un puissant sentiment d'injustice et constitue un vecteur de mobilisation des jeunes par les groupes armés ou radicaux¹. Ces derniers ont en effet développé un discours de critique de l'Etat très rodé, porté par des ambitions politiques.

Des facteurs exogènes, entraînant crise et insécurité, altèrent les trajectoires d'insertion

La montée de l'insécurité, l'extension des zones hors de contrôle des Etats, est alimentée par des facteurs exogènes : migrations internationales, trafics transnationaux, terrorisme. Dans ce contexte, les jeunes voient peser des contraintes supplémentaires à leur insertion. L'équilibre déjà fragile de la région est en effet mis à mal par la prolifération des activités de trafics, qui constituent un facteur majeur de déstabilisation. Alimentés par des réseaux criminels, qui se confondent parfois avec des groupes extrémistes, ils se substituent dans certaines zones aux économies et aux pouvoirs licites. **La montée de l'insécurité déstructure les mobilités, qu'elles soient saisonnières ou ponctuelles, elle bouleverse des équilibres socio-économiques fragiles, et enfin, accentuent la marginalisation de vastes territoires.** Elles génèrent aussi de nombreux flux de déplacés, avec des

¹ Les chercheurs s'accordent pour la plupart à définir la radicalisation par « le recours à la violence pour défendre des idées religieuses », d'après l'intervention d'Elodie Apard (CNRS), ECAS 2015, Paris
"Resisting and Adapting to Islamic Reform in Niamey"

répercussions négatives sur la cohésion sociale dans les régions d'accueil. C'est notamment le cas dans les zones de retour des combattants de Libye démobilisés. Dans ce contexte, **les mouvements extrémistes transnationaux prospèrent sur l'absence de perspectives de la jeunesse, l'incapacité des États à maintenir la sécurité et offrir un développement local, et le terreau d'un discours religieux réformiste déjà bien implanté.** La montée en puissance de certains de ces groupes, comme Boko Haram dont l'emprise territoriale n'a cessé de croître en une décennie, met en péril les opportunités de développement économique et sociale à l'échelle de vastes territoires, touchant en premier lieu les jeunes.

PISTES D'ACTION EN FAVEUR DE L'INSERTION DES JEUNES

Sans remettre en cause les politiques d'appui au secteur éducatif, productif et de renforcement de la gouvernance, certaines initiatives, privées ou publiques, témoignent d'une volonté d'adaptation aux changements socio-économiques et à la cible spécifique que constitue la jeunesse. Ces réponses se distinguent aussi par leur tentative pour atteindre les jeunes les plus vulnérables, aux marges des grandes politiques publiques (éducative, d'emploi, de formation) qui peinent souvent à les inclure.

Agir pour un système éducatif plus inclusif

Un système éducatif insuffisamment inclusif crée des lignes de fractures économiques entre ceux ayant accès à la formation et l'emploi et les autres ; et sociales, entre des populations n'ayant pas eu accès au même socle de savoirs fondamentaux. S'il est nécessaire de continuer d'améliorer l'accès au système éducatif formel, afin d'accompagner les États face à l'enjeu démographique sahélien, tout en renforçant la qualité et la gouvernance du secteur, ces réponses structurelles ne suffisent plus pour atteindre tous les élèves. Certaines approches adaptées à des enjeux et des publics spécifiques apparaissent complémentaires aux grandes réformes qui ont permis depuis plusieurs décennies une hausse sans précédent des taux de scolarisation.

- **Des projets pédagogiques qui cherchent à mieux articuler les besoins de formation promus par les États et les besoins des communautés religieuses au cours de la scolarité d'un élève, afin de répondre à la demande sociale.** Certains projets accompagnent l'État dans l'encadrement et la réforme des écoles arabo-islamiques informelles, afin d'y intégrer des enseignements séculiers et de les rendre compatibles avec les objectifs de l'Éducation Pour Tous. D'autres initiatives préfèrent concilier les apprentissages séculier et religieux dans les parcours pédagogiques des élèves mais au sein de structures distinctes, en développant des systèmes d'alternance, en accord avec les acteurs confessionnels. Tous ces projets ont pour objectifs de permettre à la minorité d'enfant n'ayant accès qu'à un enseignement coranique, de disposer d'un socle de savoirs fondamentaux nécessaire à leur insertion, voire de bénéficier de passerelles vers le secteur formel et d'accéder à des diplômes.

- **Des projets cherchant à favoriser l'accès à l'éducation des populations déscolarisées et des publics vulnérables, qu'ils le soient suite à un conflit, pour des raisons socio-anthropologiques (nomadisme), de genre, économiques, ou géographiques (zones à faible densité de population).** Les dispositifs de remédiation ou les classes passerelles visent à favoriser le retour vers l'école d'enfants n'ayant pas été scolarisé, ou ayant interrompu leur scolarité. Certains programmes, plus ambitieux, cherchent à répondre à l'enjeu de l'adaptation du système scolaire aux populations qui en sont le plus exclus ou dont l'espérance de vie scolaire est faible. Il s'agit notamment des offres d'écoles mobiles, à calendrier adapté au mode de vie des populations nomades, mais aussi des programmes ciblant les filles (adaptation des infrastructures sanitaires).

Former, accompagner, insérer avec des approches intégrées

Face à l'enjeu de l'insertion professionnelle et économique des jeunes au Sahel, de leur autonomie, le défi majeur est celui de l'accompagnement d'individus aux parcours, aux niveaux de qualification et aux aspirations disparates. On voit ainsi se développer de plus en plus de dispositifs visant à aider les processus de transition vers la vie active des jeunes. Conçus en réponse aux lacunes des grandes politiques sectorielles de développement de l'emploi, de l'entrepreneuriat ou de la formation, ils visent à traiter le sujet de l'insertion professionnelle, dans un esprit de développement local inclusif. Ces interventions cherchent notamment à mieux coordonner les actions des acteurs (formels et informels) de la formation et de l'emploi, mais aussi à s'adapter à la réalité des économies des territoires où elles se déploient. Il est impossible en effet de concevoir l'insertion des jeunes sur le marché du travail indépendamment des enjeux de la redynamisation des économies. En milieu rural, certaines approches intégrées posent la question du développement des territoires et s'affranchissent des logiques sectorielles.

- **Favoriser l'insertion en articulant mieux les parcours de formation à un projet professionnel adapté au contexte économique local.** Ces approches se distinguent par leur prise en compte de l'ensemble des difficultés auxquelles se heurtent les jeunes dans leur parcours d'insertion. Certains projets consistent à privilégier la mise en réseau des acteurs de l'insertion des jeunes. Il s'agit de dispositifs multiservices d'orientation et d'accompagnement des jeunes, plateforme pour l'emploi par exemple, qui leur offre un suivi individualisé et l'accès à de nombreux services. D'autres programmes se concentrent sur l'employabilité des jeunes, au moyen d'offres de formation adaptés à leur profil, leurs compétences et en interaction avec le tissu économique local. C'est le cas notamment des programmes de rénovation des apprentissages traditionnels.
- **Développer des réponses adaptées à l'enjeu de l'insertion des jeunes en milieu rural.** Certains programmes tentent de répondre au double enjeu de l'insertion des jeunes ruraux et de la valorisation économique du potentiel des zones rurales, en modernisant les filières agricoles et pastorales, en diversifiant les activités. **Ces initiatives impliquent de réhabiliter symboliquement le secteur agricole** qui souffre d'un déficit de perception chez une partie des jeunes,

considérant l'exode ou les migrations saisonnières comme la réponse aux difficultés qu'ils cumulent. Afin de lever des barrières multiples (familiales, financières, foncières, de compétence) pour insérer ce public de jeunes, ces projets se distinguent par une approche intégrée.

Encourager l'insertion sociale et politique des jeunes, les responsabiliser

L'insertion sociale est un processus global, qui ne saurait se réduire à l'accès à l'emploi. **Les trajectoires de ruptures sociales sont aussi caractérisées par le rejet de la classe politique, des ordres sociaux et des hiérarchies générationnelles** ; en somme par la difficulté pour un jeune à se sentir citoyen actif, à avoir une voix. Certaines politiques publiques de la jeunesse ont pris en compte cet enjeu, faisant de l'engagement des jeunes dans la société un objectif. Ces orientations politiques sont en général faiblement suivies de mesures tangibles et de résultats. A une échelle plus locale, les organisations de la société civile (OSC) entreprennent des actions pour encourager l'engagement des jeunes, rétablir le vivre ensemble, remettre la citoyenneté au cœur des parcours d'insertion. Dans un contexte sahélien marqué par la multiplication des zones d'insécurité, ces initiatives prennent souvent la forme d'actions préventives pour les jeunes risquant de faire le choix de trajectoires de rupture sociale, ou de programmes destinés aux démobilisés, réfugiés et autres victimes de violence.

- **Promouvoir l'engagement civique et politique comme moyen d'insertion. Ces actions disparates ont pour point commun de faire de la « responsabilisation » des jeunes le levier de leur insertion socio-économique.** Certains programmes combinent engagement civique et insertion, postulant que pour accéder à l'emploi il est nécessaire de développer des « savoir-être » et non seulement des savoir-faire. D'autres visent à faire émerger des jeunes leaders ou à valoriser la participation politique des jeunes à tous les niveaux, dans des pays marqués par le désengagement des plus jeunes dans la prise de décision collective.
- **Prévenir les risques de rupture sociale, (ré)intégrer les jeunes en décrochage. Cette catégorie de projets s'adresse aux jeunes dans les zones marquées par les crises ou de fortes vulnérabilités.** Ces projets visent à prévenir le risque de crise en renforçant la cohésion sociale, sensibilisant les jeunes, afin de limiter les trajectoires de rupture sociale. D'autres initiatives sont développées en réponse à l'enjeu de la réinsertion des démobilisés ou des jeunes ayant déjà basculé dans la violence. Souvent menés à petite échelle, selon une approche très individuelle, ils tentent de s'adapter à l'enjeu soulevé par la montée en puissance des groupes radicaux.

RECOMMANDATIONS POUR LA MISE EN ŒUVRE D'INTERVENTIONS CIBLANT LA JEUNESSE AU SAHEL

1) Développer des réponses multisectorielles : L'enjeu de l'insertion des jeunes est à la croisée de nombreux facteurs et appelle des réponses multisectorielles, afin de

décloisonner les champs éducatif, économique, politique, religieux, d'intervenir sur les dimensions de la gouvernance et du développement local.

2) Avoir une approche territoriale : Les réponses apportées doivent reposer sur une analyse et une bonne compréhension des contextes locaux ou régionaux de l'inclusion des jeunes et à l'adaptation aux opportunités, aux contraintes et aux freins spécifiques à leur insertion socio-économique et politique, selon les territoires ciblés.

3) Diversifier les acteurs impliqués : La diversification des acteurs impliqués dans les projets est nécessaire pour une réponse efficace, engageant notamment les acteurs confessionnels, les organisations de base communautaires, la société civile, les médias, le secteur privé, les collectivités territoriales et les acteurs de la recherche.

4) Faire de l'acquisition des compétences fondamentales une priorité en renforçant l'éducation : Priorité doit être donnée à l'accès à une éducation de base de qualité pour tous, notamment en concentrant les efforts sur les territoires (urbains/ruraux) où le niveau d'accès à l'éducation est le plus faible, et en accompagnant les politiques de modernisation et d'encadrement du système éducatif informel, notamment arabo-islamique.

5) Travailler au réengagement des jeunes dans la société : La question du réengagement des jeunes dans la société et de leur aptitude à la prise de décision doivent être traitées de façon transversale afin d'améliorer l'efficacité des programmes sectoriels et d'articuler insertion des jeunes et des jeunes et prévention de crises.

Introduction

Cette étude a été réalisée entre juin 2015 et janvier 2016, à partir d'une revue de littérature, d'entretiens, ainsi qu'au cours de deux missions de terrain au Mali et au Niger (août, novembre-décembre 2015). Elle a été coordonnée conjointement par la division Education, Formation, Emploi de l'AFD, et la Cellule Crises et Conflits, avec l'appui du groupe URD (Urgence Réhabilitation Développement). L'analyse des éléments de contextes (partie I) et de réponses (partie II) ont mobilisé une grande diversité d'interlocuteurs : pouvoirs publics, et organisations internationales, ONG internationales et locales, médias, acteurs du secteur privé, chercheurs, consultants ayant mené des études sur la région. Concernant les sources écrites, les principaux documents consultés relevaient soit d'articles et d'ouvrages de recherche, soit de rapports d'exécution d'acteurs du développement, ou encore de documents de politiques publiques. La partie II du présent rapport renvoie aux documents de projets consultés.

Nombreux sont les sujets qui auraient mérité un traitement plus approfondi et pourraient constituer des études spécifiques. Un grand nombre de travaux de spécialistes répertoriés dans la bibliographie permettent néanmoins d'aller plus loin. Sur certains sujets (emploi, éducation) une approche quantitative aurait pu étayer l'analyse, ce qui aurait nécessité un important travail de collecte et de traitement de données, à l'échelle des six pays concernés. Le cadre géographique de cette étude reprend les six pays suivants : Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal et Tchad. Grâce à une enquête sur le terrain au Mali et au Niger, l'étude est plus précise et exhaustive en ce qui concerne ces deux pays que les quatre autres, qui n'ont pas pu faire l'objet d'un travail de terrain. Par ailleurs, ce travail a été réalisé dans un temps contraint, en réponse à une commande opérationnelle. Il ne constitue donc pas un travail de recherche académique, et ne prétend pas en avoir la rigueur sémantique et conceptuelle. Ainsi, les grands concepts « jeunesse », « exclusion », « insertion », ont-ils été analysés en regard d'enjeux pratiques. Les choix de définition et de sémantique ont été opérés avec le souci de rendre ce document accessible et utile à divers publics engagés dans la conception de projets ou la réflexion stratégique.

La région saharo-sahélienne est connue comme une zone de tension et d'instabilité cycliques. **Depuis quelques années cependant, elle est marquée par la montée maximale de l'insécurité, les crises politiques, et les flux mal contrôlés d'hommes, d'armes, de biens licites ou illicites, avec en toile de fond un risque majeur de déstabilisation des États, déjà faibles.** Dans le sillage de la guerre en Libye et de la crise malienne, les revendications, armes et combattants s'affranchissent des frontières, conduisant à l'extension de zones d'insécurité, largement hors du contrôle des puissances publiques. La violence dans l'espace saharo-sahélien est protéiforme : elle inclut des revendications nationalistes touareg, une régionalisation autour du lac Tchad des violences perpétrées par Boko Haram, la présence d'AQMI, branche régionale d'Al Qaeda dans la région, et une criminalité transnationale liée aux trafics (d'hommes, de drogue, de produits licites ou non). Ces formes de la violence se déploient dans des contextes très divers d'un pays à l'autre, avec pour points

communs néanmoins **une perte plus ou moins variable de légitimité de l'État auprès de populations en moyenne très jeunes et peu qualifiées, qui constituent la cible principale du recrutement des réseaux criminels et des groupes radicaux.**

Face à cette situation, les politiques publiques échouent à résorber les inégalités régionales, et à lutter contre la montée de l'insécurité qui creuse davantage les écarts de développement social et économique. Le défi est d'autant plus grand que coexistent dans les pays sahéliens des zones d'une grande diversité géographique ; des centres urbains les mieux connectés aux zones les plus isolées des régions pastorales. Ce constat inquiétant est confirmé par le dernier rapport d'International Crisis Group : « Il y a peu de chance de stabiliser la région sans reconnaître que les politiques actuelles ne s'attaquent pas aux sources profondes de l'instabilité : une pauvreté enracinée, le sous-développement, particulièrement des périphéries ; et une population en pleine explosion démographique, jeune et faiblement éduquée ou intégrée économiquement, qui manifeste une défiance vis à vis de l'État. »². **Dans ce contexte mouvant et face à la multiplication des crises dans la région, les partenaires techniques et financiers sont quant à eux questionnés dans leur capacité à apporter des réponses de développement adaptées, en ligne avec les politiques publiques des États et avec la demande sociale des citoyens.** Ils sont aussi sollicités par leurs partenaires pour apporter des réponses articulant développement et sécurité au Sahel, notamment en faveur des jeunes.

Perçue tour à tour comme une menace ou une opportunité, la jeunesse sahélienne focalise en effet les attentions, en raison tout d'abord du poids démographique important des jeunes, mais aussi de la place qu'ils tiennent dans les phénomènes de violence et le développement des « marginalités porteuses de dysfonctionnement social et politique »³. Elle constitue une part de plus en plus importante de la population, dans une région qui connaît l'un des plus forts taux de croissance démographique au monde, à plus de 3% dans les pays concernés par l'étude.

La définition de la « jeunesse » diverge selon les institutions et les pays⁴ : elle recouvre des âges variables selon les géographies et les époques. Les principales institutions internationales travaillant sur ce sujet se concentrent sur un critère d'âge biologique et définissent les « jeunes » comme la population âgée de 15-24 ans. L'Union africaine considère comme « jeunes » les 15-35 ans. Enfin, les politiques de la jeunesse des pays concernés par l'étude concernent des tranches d'âge assez larges généralement : les moins de 40 ans au Mali, les 15-35 ans au Niger (Plan National pour la Jeunesse 2015). Selon les définitions et au regard des moyennes d'espérance

² International Crisis Group (ICG), (2013). « Niger : un autre maillon faible dans le Sahel? », *Rapport Afrique*, 19 septembre .

³ Diouf, M., R. Collignon, (2001). « Les jeunes du Sud et le temps du monde: identités, conflits et adaptations », *Autrepart*, n° 18, p. 5-15.

⁴ AFD, (2016). Les dispositifs d'emploi des jeunes en Afrique : enjeux, typologies et mise en œuvre, Ouvrage conjoint Gret - AFD, à paraître dans Etudes de l'AFD

de vie, la période de jeunesse en Afrique peut donc durer en moyenne entre 10 et 26 années, de la vie d'un individu. Pour les besoins de l'étude, on a choisi d'adopter une définition de la jeunesse qui ne se borne pas à une classe d'âge, mais renvoie à un processus socio-économique. **Communément admis comme une phase transitoire entre l'enfance et l'âge adulte, la jeunesse pourra être considérée pour les besoins de l'étude comme un processus prenant fin avec l'entrée dans la vie adulte**, soit « le franchissement d'un seuil au-delà duquel on sort de la catégorie des personnes à charge pour prendre en main son existence et devenir un véritable acteur de la société, notamment en assurant sa reproduction »⁵. Ce seuil est théoriquement considéré comme franchi avec la validation d'une ou plusieurs des trois étapes suivantes : insertion professionnelle ; autonomisation financière ; départ du foyer parental, constitution d'un foyer et naissance d'un enfant. Il peut cependant varier considérablement dans ses modalités effectives selon les diverses sociétés sahéliennes concernées, notamment en zone rurale.

C'est dans cette définition paradoxale et quelque peu élastique que se joue la problématique de l'étude : **plus qu'une classe d'âge, la jeunesse est un processus socio-économique, voué à prendre fin**. Condamnés à entrer dans l'âge adulte de plus en plus tardivement en raison des contraintes qui pèsent sur leur autonomisation, les jeunes sahéliens sont prisonniers de cet état transitoire. **Une situation qui génère un sentiment d'exclusion : de la vie économique et sociale, mais aussi politique, civique, dans des sociétés marquées par de fortes hiérarchies intergénérationnelles**. Ferments de la frustration sur laquelle les groupes criminels et radicaux recrutent, de la précarité sociale et des mouvements populaires susceptibles de mettre en péril les équilibres fragiles au Sahel, cette « exclusion » protéiforme empêche la jeunesse de participer aujourd'hui activement au développement des pays sahéliens. **Bien qu'elle soit aussi une chance par son dynamisme et ses capacités de résilience (voir *infra*), elle apparaît de la sorte comme une « menace » à court terme pour une région en proie à crises multiples et un frein à sa stabilisation et à son développement à long terme**. Il est donc plus que jamais nécessaire de comprendre les dynamiques sociales, éducatives, politiques et religieuses qui façonnent un adulte dans les pays sahéliens ; et la façon dont elles se déclinent, qu'il s'agisse de jeunes ruraux, urbains, diplômés ou pas, politisés ou non, constituant les multiples strates d'une « jeunesse » loin d'être homogène.

Car si la jeunesse sahélienne suscite des questionnements nouveaux, c'est qu'elle a changé. **Produit d'un double mouvement de démocratisation et de libéralisation, ses aspirations diffèrent de celles des aînés**. Plus alphabétisée que jamais dans une région qui a connu un accroissement spectaculaire de l'accès à l'éducation primaire, elle aspire à s'émanciper des ordres sociaux et familiaux traditionnels, remettant en question les pratiques de transmission d'un métier, les choix d'orientation professionnelle ou de résidence. L'accès aux médias et aux technologies de

⁵ Antoine P., M., Razafindrakoto et F. Roubaud (2001). « Contraintes de rester jeune ? Évolution de l'insertion dans trois capitales africaines: Dakar, Yaoundé, Antananarivo », *Autrepart* n°18.

l'information et la communication ont aussi changé ses modes de communication et sa sociabilité, mais aussi sa relation à la pratique religieuse et à l'autorité, qu'elle soit politique ou traditionnelle. **Dans des pays en « voie de » (développement, démocratisation, modernisation...), les mutations socio-politiques à l'œuvre concernent au premier chef la jeunesse.** Ainsi, alors que les indicateurs de développement témoignent des progrès économiques et sociaux manifestes des pays sahéliens, la question des perceptions de la jeunesse est en jeu. Loin d'avoir tenu toutes ses promesses, la libéralisation économique et politique depuis 1990 a suscité de très (trop) fortes attentes, aujourd'hui non satisfaites. **Et c'est dans cet écart entre les aspirations et le réel, les attentes et les possibles, que se joue le sentiment d'exclusion de la jeunesse.** Outre les éléments d'objectivation de la situation (sociale, économique, politique), qui témoignent d'une amélioration sur de nombreux fronts des conditions de vie au Sahel, ce sont aussi ces perceptions qu'il convient d'interroger pour trouver des leviers d'action et des réponses efficaces et pérennes aux défis que pose la situation démographique aux États sahéliens.

Dans ce contexte, **le risque est grand de céder à une vision exclusivement pessimiste de la jeunesse dans l'espace saharo-sahélien.** Un rapport commandité par le DFID⁶ sur l'exclusion des jeunes et la violence alerte sur ce biais et la récente tendance des partenaires techniques et financiers et autres acteurs du développement à systématiquement évoquer la jeunesse comme une « menace », et il incite à travailler sur les facteurs de résilience qui la caractérise. Afin de ne pas noircir le tableau dépeint par de nombreux travaux, et dans une perspective opérationnelle, ce travail cherchera donc à mettre en valeur les solutions existantes, à identifier les acteurs porteurs de solutions, à proposer des éléments de réponses aux défis soulevés.

Dans la première partie, **l'étude interrogera les principaux déterminants de l'exclusion ou de la perception d'exclusion à l'œuvre à toutes les étapes de la trajectoire d'un jeune au Sahel,** de l'âge de sa scolarisation à son autonomisation sociale et économique. Elle s'attèlera à définir ce qui alimente le sentiment d'exclusion, sans plaquer dans le contexte sahélien une définition préconçue de cette notion. Cette première étape conduira à l'élaboration d'un panorama des défis qui s'opposent aujourd'hui à l'insertion des jeunes au Sahel, des limites des politiques publiques qui tentent d'y répondre et des fractures sociales qui en résultent (qu'elles soient politiques, géographiques, ethniques, religieuses, économiques...).

Dans un second temps, l'étude capitalisera sur les acquis **d'une sélection de projets mis en œuvre en faveur de la jeunesse au Sahel** (éducation, formation, intégration économique des jeunes, représentation politique, etc.) en ce qu'ils permettent de lutter contre un ou plusieurs facteurs d'exclusion identifiés précédemment. Ce travail permettra d'établir une cartographie des acteurs intervenant dans le parcours d'insertion des jeunes et d'ouvrir des pistes opérationnelles.

⁶ McLean L., E. Fraser, (2009). *Youth exclusion, violence, conflict and fragile states*, Report prepared for DFID's Equity and Rights Team, Final report, Londres.

La troisième partie conclura le rapport par des recommandations opérationnelles, afin de contribuer au renouvellement de l'approche en faveur de l'insertion des jeunes dans l'espace sahélo-sahélien.

Partie I - Dynamique d'exclusion des jeunes au sahel

Pour les besoins de l'étude, il a été choisi d'adopter une définition de la jeunesse qui ne se borne pas à une classe d'âge, mais renvoie à un processus socio-économique. **On considérera donc la jeunesse comme une trajectoire vers l'autonomisation, l'intégration à la société comme « adulte »** – c'est-à-dire l'accès à un emploi, une autonomie résidentielle et l'installation en couple, même si celles-ci diffèrent profondément dans les systèmes de famille étendue au Sahel de ce qu'elles seraient dans les pays occidentaux. Cette définition, généralement admise par les chercheurs, permet de s'interroger sur les déterminants qui permettent à un jeune d'accéder à cet « âge adulte » et d'être considéré comme « inséré », ainsi que sur les limites qui s'opposent à cette trajectoire d'autonomisation dans le contexte sahélien. Dans le cadre de ce travail, on retiendra trois principales formes d'insertion qui se complètent et se répondent : **l'insertion économique/professionnelle, l'insertion sociale et l'insertion politique/citoyenne**. Pour s'insérer, un jeune devra donc acquérir des savoir-faire, mais aussi des « savoir-être ». Il lui faudra maîtriser des codes sociaux, professionnels, religieux, de multiples référents qui lui permettront de s'intégrer auprès des divers acteurs avec lesquels il est en interaction.



Trajectoire d'autonomisation

Négatif de l'insertion, la notion d'exclusion est elle aussi pluridimensionnelle et doit être analysée en regard des contextes particuliers. **Elle se manifeste dans différentes sphères : accès aux services publics, au système légal, à une éducation ou à des institutions sociales, comme l'accès à la propriété et à un emploi. Mais elle peut aussi se traduire par une sous-représentation politique, un manque de reconnaissance ou de respect.** Il s'agit donc d'une notion difficile à objectiver, tant elle diffère d'un contexte à un autre, d'un individu à un autre. Le sentiment d'exclusion d'un jeune diplômé occupant un emploi non satisfaisant par rapport à ses attentes, doit être pris en compte avec la même attention que celui d'un jeune urbain dans une situation de grande précarité sociale, ou encore agriculteur convaincu d'être abandonné par les pouvoirs publics dans une zone marquée par l'insécurité. **Ces sentiments d'exclusion alimentent en effet aussi bien des dynamiques de**

marginalisation (une jeunesse qui ne contribue pas activement à la cohésion sociale et au développement économique du pays), **de migrations** (le départ comme une perspective de « vie meilleure ») **que le choix de la violence comme moyen d'expression.**

Ainsi, cette première partie consistera en une analyse des dynamiques qui, au cours du parcours d'un jeune, de sa socialisation au sein de la famille à sa prise d'autonomie, contribuent à son insertion, ou au contraire, favorisent son exclusion. On analysera pour cela différents facteurs, qui selon qu'ils se réalisent de façon plus ou moins complète, contribuent à l'un ou l'autre des résultats : **accès à une éducation inclusive, à l'indépendance économique, possibilité d'être intégré politiquement, nature du rapport à la religion et facteurs liés aux contextes.**

Une des spécificités du Sahel est de contenir des zones marquées par une grande diversité géographique, d'où découlent les contraintes très variables qui pèsent sur l'insertion des jeunes. Deux dimensions essentiellement conditionnent ces contraintes : la densité de population du territoire, et son niveau d'intégration (économique, mais aussi en matière d'accès aux services publics et aux communications). Ainsi certains territoires urbains, marginalisés, sont-ils aussi faiblement intégrés que des zones à faible densité, et au contraire, certaines régions agricoles périphériques aux capitales sont-elles mieux intégrées que des villes de régions en proie à l'isolement (par exemple Kidal au Mali). Les contraintes de temps et les moyens dévolus à cette étude ne permettent pas d'analyser systématiquement les déterminants de l'insertion au regard de cette « grille d'analyse géographique ». Il n'en demeure pas moins nécessaire de tenir compte de cette diversité territoriale dans la conception et la mise en œuvre des interventions au Sahel.

1- Facteurs éducatifs

A retenir

- La région sahélienne a connu une phase de massification de l'accès à l'éducation depuis les indépendances, mais devra faire face à l'accroissement rapide des élèves à scolariser.
- Face aux inégalités d'accès à un enseignement de qualité et aux transformations sociales, on observe un écart croissant entre les attentes des parents et les objectifs de l'école publique.
- Les écoles coraniques ou arabo-islamiques se sont fortement développées, avec une offre hétérogène s'inscrivant dans une logique de « formation d'un individu », au sens moral et religieux et n'offrant pas toujours des enseignements de base.
- Qu'il s'agisse des écoles laïques répercutant les inégalités socio-économiques et géographiques, ou des écoles coraniques, l'accès à une éducation de qualité – et aux savoirs de base- n'est pas garanti pour tous et constitue le premier facteur d'exclusion d'une partie des jeunes du Sahel.

L'accès à une éducation de qualité est déterminant dans les trajectoires des jeunes au Sahel. Au niveau individuel, il conditionne en effet largement la capacité à s'intégrer socio économiquement, et surtout les « canaux » d'intégration auxquels pourra recourir le jeune devenu adulte. En effet au Sahel, les réseaux d'insertion liés à l'école formelle diffèrent par exemple de ceux qu'ouvre l'école coranique non formelle. Au niveau collectif, la capacité ou non d'un État à développer un système éducatif inclusif, qui n'exacerbe pas les inégalités entre groupes ethniques, régions, genres, classes sociales, est un facteur de cohésion sociale et de stabilité.

Dans les six pays concernés par l'étude, l'accès à l'éducation s'est quantitativement considérablement amélioré depuis les années 1960, en dépit des réformes structurels qui ont contribué à réduire les budgets consacrés à ce secteur. Les efforts consentis par les pays devront néanmoins être maintenus, puisque le nombre d'enfants à scolariser continuera d'augmenter très fortement : à titre d'exemple, le Niger prévoit de passer de 2 millions d'élèves à scolariser en 2014 à 3,7 millions en 2024. Mais, outre la question de l'accès, c'est désormais sur la question du contenu et de la qualité des enseignements/apprentissages, mais aussi du **rôle assigné à l'école dans des sociétés en profondes mutations, économiques, sociales et religieuses**, que se cristallisent les tensions. Les systèmes éducatifs, formels et informels, par leur capacité à fournir un socle commun de savoirs et de valeurs, mais aussi de répondre aux demandes sociales, conditionnent ou exacerbent assez largement les lignes de fractures sociales. La spécificité de la région Sahel est que se superposent **un modèle éducatif séculier, privilégié par l'État depuis, les indépendances, et un modèle coranique ou arabo-islamique en plein renouveau, porté par des acteurs confessionnels privés mais dont les liens avec l'État sont aussi plus ou moins forts**. Au-delà de la disparité entre les différentes sous-catégories de structures éducatives, c'est la question du rôle assigné par la société à l'éducation qui se joue dans ce double modèle, dont les frontières sont parfois poreuses.

Certains travaux macroéconomiques donnent des pistes de réflexion sur l'articulation entre accès à l'éducation et exclusion au Sahel. Le lien entre un faible niveau d'éducation et la conflictualité a été mis en avant par les travaux de Collier (2004)⁷, portant sur plus de 131 pays dans le monde entre 1965 et 1999. De nombreuses études de terrain confirment ces données : Oyufesi⁸ (2008) a par exemple montré que, dans le Delta du Niger, les jeunes adultes avec un niveau d'éducation bas rejoignaient plus facilement les groupes rebelles que des jeunes éduqués. Thyne, confirme quant à

⁷ Collier P., Hoeffler A. (2004). "Aid, Policy and Growth in Post-Conflict Societies". *European Economic Review* n°48, 1125-45.

⁸ Oyefusi A. (2008). "Education, Studentship, and the Disposition to Civil Unrest among Youths in Resource-Abundant Regions: Evidence from Nigeria's Delta", communication à la conférence 'Youth Exclusion and Political Violence: Breaking the Link and Engaging Young People Positively in Development', Centre for the Study of Civil War (CSCW) du Peace Research Institute, Oslo (PRIO), 4-6 décembre.

lui que l'éducation a des « effets pacificateurs »⁹. D'une part l'investissement éducatif envoie un signal fort aux populations sur le niveau d'engagement de l'État pour améliorer leurs conditions de vie. D'autre part, elle génère une stabilité sociale, politique et économique en donnant aux populations des outils qui leur permettent de gérer les difficultés et tensions sociales et les rendent moins prompts à s'engager auprès de mouvements armés. Ce dernier constat peut cependant être nuancé par les travaux de Gurr¹⁰, qui démontrait dès 1970 que le décalage entre les attentes et les réalités vécues était un facteur d'entrée dans la violence. S'appuyant sur des données provenant de pays très divers touchés par un conflit, on peut établir trois types de liens essentiels :

- Une éducation insuffisante et de mauvaise qualité favorise la précarité ;
- l'inégalité de l'accès à l'éducation peut être à l'origine de griefs et susciter un sentiment d'injustice et de frustration ;
- une éducation inadaptée peut contribuer à renforcer les divisions sociales, à nourrir l'hostilité entre groupes et à normaliser le recours à la violence.

D'autres études suggèrent cependant que la hausse globale du niveau d'accès à l'éducation peut accroître l'engagement dans les groupes extrémistes lorsqu'elle génère des attentes économiques et de mobilité sociale qui ne sont pas satisfaites par les opportunités existantes. L'amélioration de l'accès à l'éducation ne conduit donc pas mécaniquement à une meilleure intégration des jeunes, mais peut au contraire exacerber leur sentiment d'exclusion.

Alors que le Sahel a connu une massification de l'accès à l'éducation primaire, **s'ouvre aujourd'hui une phase de remise en cause où le rôle assigné à l'école est questionné par les populations elles-mêmes**. Le système éducatif public souffre dans les pays étudiés d'un déficit d'image, notamment car il reproduit assez largement les inégalités sociales qui lui préexistent, mais aussi parce qu'il n'est pas considéré comme suffisamment pourvoyeur d'opportunités professionnelles. La mauvaise gouvernance est aussi en cause dans cette remise en question. **Le champ de l'école arabo-islamique ou coranique, dans sa diversité, offre aux parents des alternatives scolaires** destinées à répondre à des besoins que l'école publique ne satisfait pas. Si elles offrent une scolarisation, ces écoles ne permettent néanmoins pas toujours aux élèves d'acquérir le socle de connaissances de base en matière de lecture, écriture et mathématiques. En toile de fond de l'enjeu de l'accès à l'éducation pour tous se pose aussi la question de la cohésion sociale, dans des sociétés où **les jeunes ne maîtrisent pas tous certains savoirs de base (notamment linguistiques), ainsi que des références communes qui permettent de vivre ensemble** et d'accéder à un certain nombre de leurs droits (à la santé, l'éducation, droit de vote).

⁹ Thyne, C., (2006). "ABC's, 123's, and the Golden Rule: The Pacifying Effect of Education on Civil War, 1980–1999", *International Studies Quarterly*, 50(4): 733–754

¹⁰ Gurr, T R. (1970). *Why Men Rebel*. Princeton, NJ: Princeton University Press.

1.1 L'accès à l'éducation de base s'est amélioré sans résorber les inégalités

Les six pays concernés par l'étude ont connu une amélioration spectaculaire de l'accès à l'éducation primaire, mais aussi secondaire, depuis un demi-siècle.

Ainsi, si en 1960 le taux brut de scolarisation était de moins de 10% dans les pays du Sahel (6%¹¹ au Burkina Faso, 7%¹² au Mali), il a partout dépassé les 60%¹³. Les grands plans décennaux mis en place dans plusieurs pays, assortis de politiques de construction de salles de classe, de formation d'enseignants, ont porté leurs fruits. Les États sahéliens devront cependant encore faire face dans les décennies à venir à une augmentation constante des enfants à scolariser, dans un contexte de croissance démographique très soutenue, au risque sinon de voire les taux d'accès chuter. Et ce notamment dans des régions marquées par une insécurité, qui met en péril un certain nombre d'acquis des dernières décennies en matière d'accès à l'éducation de base.

Encadré 1. Des progrès remarquables en matière d'accès à l'éducation (Niger)¹⁴

De 2002 à 2012, le Plan Décennal de Développement de l'éducation a permis au Niger d'enregistrer des progrès marquants : le Taux Brut d'Accès est passé de 50 à 97,9%, le Taux Brut de Scolarisation de 42 à 79,2% et le Taux d'Achèvement Primaire de 26 à 55,8%. L'ampleur, la rapidité et la continuité de cette croissance font du Niger l'un des pays les plus performants d'Afrique pour l'expansion des scolarités primaires. Ceci est d'autant plus remarquable que : la couverture scolaire est entièrement le fait d'enseignants rémunérés par l'État (même si beaucoup sont des contractuels), à l'exception d'un secteur privé très limité (4 % des effectifs) ; la rétention ne s'est pas dégradée à mesure que l'accès s'améliorait ; la pression démographique (croissance annuelle de 3,3 %) est restée l'une des plus élevées du continent ; la population reste dispersée, ce qui rend difficile la fourniture des services ; enfin le pays a traversé pendant la décennie des crises économiques, alimentaires et politiques. Le gouvernement a maintenu une priorité budgétaire convenable à l'éducation (de 25 à 30 % selon les années, exceptionnellement un peu moins en situation de crise).

¹¹ Source : FMI (2015)

<https://www.imf.org/external/pubs/ft/fandd/fre/2002/03/pdf/mingat.pdf>

¹² Source : FMI (2015)

<https://www.imf.org/external/pubs/ft/fandd/fre/2002/03/pdf/mingat.pdf>

¹³ Source : Institut de statistiques de l'UNESCO, Recueil mondial de données sur l'éducation 2011

<http://www.uis.unesco.org/Education/Documents/ged-2011-fr.pdf.pdf>

¹⁴ Données du programme Sectoriel de l'Education et de la Formation 2014-2024 (PSEF) du Niger, juin 2013.

En outre, en dépit de cette « massification de l'accès » (un taux net de scolarisation moyen de 56% à l'échelle de la région sur 2000-2009), l'offre éducative est encore inégalement répartie dans les pays sahéliens et reproduit assez largement les inégalités géographiques, sociales et économiques. La hausse des taux de scolarisation ne s'est en effet pas faite uniformément au profit de toutes les populations et ces inégalités d'accès cristallisent aujourd'hui le sentiment d'exclusion de l'école publique des moins scolarisées d'entre elles.

Figure 1 : Disparités d'accès à l'éducation au Sahel

Taux net de scolarisation (primaire)		Lieu de résidence		Niveau de revenu		Genre	
		Rural	Urbain	20% les plus pauvres	20% les plus riches	H	F
Mali	1995	18	58	9	67	34	25
	2006	37	63	33	73	48	40
Mauritanie	1993	x	x	x	x	x	x
	2007	x	x	x	x	x	x
Niger	1982	13	51	x	x	25	14
	2012	43	78	x	x	52	43
Sénégal	1992	21	66	x	x	40	32
	2012	51	76	46	79	60	60
Tchad	1996	26	53	16	60	38	25
	2004	33	60	9	65	43	33
Burkina Faso	1993	23	72	16	70	36	26
	2010	46	77	31	78	54	50

Source : Clara Arnaud d'après les données Edstats (World Bank)
<http://datatopics.worldbank.org/Education/EdstatsHome.aspx>

A l'échelle de la région, l'accès à l'éducation est notamment marqué par :

1.1.1 Des disparités régionales et territoriales

Les disparités d'accès à l'éducation formelle reflètent les inégalités dans l'accès aux services publics de base entre les régions, les communes et les territoires. Les données macro-économiques indiquent que si les différences de taux d'accès entre milieu urbain et rural ont tendance à se résorber depuis vingt ans (voir figure 1), elles restent très importantes. L'autre déterminant majeur des inégalités territoriales au

Sahel est l'espérance de vie scolaire des élèves. Jean-François Kobiané démontre par exemple qu'au Burkina, un enfant qui entre à l'école en milieu urbain peut espérer y passer 11,5 ans¹⁵, soit près de 8 années de plus qu'un enfant qui entre à l'école en milieu rural et y passe 3,6 ans. Les disparités territoriales d'accès à l'éducation au Sahel doivent donc être analysées à un double niveau : l'accès et l'espérance de vie scolaire. En outre, lorsqu'elles touchent spécifiquement des groupes ethniques, sociaux ou religieux (inégalités horizontales), elles alimentent le ressentiment, et la conflictualité. C'est dans ce dernier cas que les inégalités d'accès créent le plus de sentiment d'exclusion et de revendication, comme l'atteste un travail mené par l'UNESCO sur les liens entre conflictualité et accès à l'éducation.¹⁶

Cette polarisation rural/urbain que dévoilent les approches quantitatives dissimule cependant la diversité des contextes et les inégalités au sein même de ces catégories de territoires. Elles se manifestent au sein même du monde rural, entre les vallées agricoles et les zones à faibles densités, les espaces plus ou moins reliés aux voies de communication et intégrés aux politiques publiques ; ou urbain - entre centres et périphéries, villes principales et secondaires. Sans qu'il soit possible de décomposer les données régionales à l'échelle de ces territoires, certaines monographies illustrent ces inégalités d'accès. Le travail de cartographie de Marc Pilon sur la ville de Ouagadougou¹⁷ démontre par exemple que les écoles se concentrent au centre de la capitale, alors que ce sont les quartiers périphériques qui reçoivent les nombreux arrivants venus du monde rural et ont des besoins très importants. Ces zones périphériques hébergent des populations largement déscolarisées, alors même que les indicateurs agrégés sont favorables à la capitale. Ainsi, les données régionales ne suffisent-elles pas à prendre la mesure de ces inégalités d'accès à l'éducation. En juin 2015 dans la région de Gao au Mali, le taux d'écoles fermées par commune variaient de 5% dans les bourgs sécurisés, à 75%¹⁸ dans les zones à faible densité les moins soumises au contrôle de l'armée. Dans ces régions marquées par l'insécurité et l'éloignement des grands axes, ces inégalités cristallisent le sentiment d'abandon des habitants alors que la réouverture des écoles est perçue comme le signe d'un retour des services public.

¹⁵ Kobiané JF. (2009). *La non-scolarisation des enfants issus de populations marginalisées au Burkina Faso : Ampleur, causes et initiatives des pouvoirs publics*. Document de référence préparé pour le

« Rapport mondial de suivi sur l'Éducation pour tous 2010 - Atteindre les marginalisés », Paris, UNESCO

¹⁶ Gudrun O., Henrik U. (2011). *Education and Civil Conflict: a review of the quantitative, empirical literature*, Paris, UNESCO, Background Paper prepared for the Education for All Global Monitoring Report.

¹⁷, Compaoré F., Compaoré M., Lange MF., Pilon, M. (2007). « La question éducative au Burkina », *Regards Pluriels*.

¹⁸ Source : données du ministère de l'Académie de Gao, Mali, août 2015 .

Encadré 2. Les populations pastorales et l'éducation

D'après le rapport IIED et SOS Sahel¹⁹ de 2009, il existerait 50 millions d'élèves nomades dans le Sahel et 200 millions d'agro-pasteurs sur tout le continent africain. Les populations nomades doivent faire face depuis de nombreuses années à une paupérisation croissante. En effet, l'étude de l'IIPE²⁰ citée ci-dessus démontre déjà que la majorité des groupes de nomades des pays étudiés dépendent de ressources envoyées par des membres de la famille vivant en ville pour pouvoir subvenir à leurs besoins les plus basiques. Cette paupérisation est à l'origine de la sédentarisation d'un certain nombre de nomades, ainsi que de leur volonté plus ou moins importante de scolariser leurs enfants, où d'accéder à des formations (alphabétisation, activités génératrices de revenus, etc.). Les obstacles principaux auxquels se heurtent ces communautés dans l'accès de leurs enfants à l'éducation sont les suivants : i) un réseau d'écoles insuffisant ou inégalement réparti sur le territoire, ii) des infrastructures, contenus et rythmes d'enseignement qui ne sont pas adaptés au mode de vie et à la culture des populations nomades, iii) un manque de débouchés pour ces enfants lorsqu'ils sont scolarisés dans des structures formelles et un faible niveau des enseignements, mais aussi iv) la marginalisation dont souffrent les populations nomades et les relations parfois conflictuelles avec d'autres groupes ethniques, et enfin v) les ressources limitées des familles, confrontées aux sécheresses et à l'altération de leurs revenus dans des régions marquées par l'instabilité.

1.1.2 Des inégalités de genre

Comme l'analyse Marie-France Lange, si **l'école n'est pas à l'origine de ces inégalités, elle les reproduit contribue à accroître l'écart d'opportunités de formation et d'insertion entre les jeunes garçons et les jeunes filles**. Différents facteurs sont communément retenus pour prendre en compte les inégalités sexuelles devant l'école²¹ : les taux bruts de scolarisation, l'espérance de vie scolaire, mais aussi les indicateurs de réussite. **Dans les pays sahéliens, l'accès des filles à l'école s'est considérablement amélioré ces dernières décennies**, les taux nets des filles de scolarisation (TNS) allant jusqu'à tripler en trente ans au Niger, pays qui a connu la plus forte amélioration de la situation (voir tableau ci-dessus). Mais c'est en matière de maintien des filles à l'école que les progrès ont été les plus importants. Chez les filles, l'espérance de vie scolaire est passée en une décennie de 2,8 à 6,5 ans au Burkina Faso, 3 à 4 ans au Niger, 4 à 7,6 ans au Mali et 7 à 8 ans en Mauritanie²².

¹⁹ Hesse C. and Cavanna S. (2010). *Modern and Mobile. The future of livestock production in Africa's drylands*, International Institute for Environment and Development and SOS Sahel International UK.

²¹ Lange, M-F. (2000). Inégalités scolaires et relations de genre en Afrique: le droit à l'éducation des filles en question, Séminaire de École nationale supérieure des statistiques et d'économie appliquée (ENSEA), communication à Abidjan, 24-30 septembre.

²² Données PNUD, (2014).
<http://hdr.undp.org/en/data>,

Il reste néanmoins d'importantes barrières sociales à l'entrée, et surtout au maintien des filles à l'école. Celles-ci se traduisent par des écarts d'espérance de vie scolaire entre filles et garçons, à l'exception de la Mauritanie. En conséquence, les disparités d'éducation liées au genre s'accroissent avec le niveau de l'élève : elles sont plus criantes dans l'éducation secondaire et supérieure que dans le primaire. Au-delà de ces données globales, il ressort cependant de rapports récents de partenaires techniques et financiers que **les zones sahéniennes, nord Burkina et Mali notamment, connaissent récemment une régression en matière de scolarisation des filles.** C'est notamment le cas de travaux de l'UNICEF, qui constatait par exemple que dans la région Sahel du Burkina Faso, 30 filles sur 100 pouvaient achever le cycle primaire en 2012, alors qu'en 2013, ce chiffre avait drastiquement baissé à 20 filles sur 100 (la moyenne nationale étant à 57)²³ Les raisons sociales de ces inégalités sont nombreuses : le droit à l'éducation des filles n'est pas considéré comme autonome de la situation économique de la famille. Dans la plupart des familles, la prise de décision scolaire relative aux filles s'opère en fonction des besoins éducatifs et professionnels des garçons, les grossesses et mariages précoces et obligations domestiques retiennent aussi les filles hors de l'école. Certains facteurs liés directement à l'offre scolaire conditionnent également l'envoi des filles à l'école : distance de l'école avec la maison, etc.

1.1.3 Les disparités liées au revenu des ménages

Des travaux statistiques confirment qu'un des facteurs les plus discriminants en matière d'accès à l'école est le niveau de revenu des ménages. Le travail mené par Jean-François Kobiané²⁴ sur les facteurs de non-scolarisation des enfants au Burkina Faso prend en compte de nombreux critères (sexe, lieu de résidence, niveau de vie) et confirme **l'association positive entre le niveau de vie et la scolarisation des enfants.** Pour les 7-12 ans au niveau de l'ensemble du pays, le taux de fréquentation scolaire de la classe la plus pauvre est de 23,9 %, contre 81,6 % pour les enfants de la classe la plus riche, soit un rapport de 3,4. L'inégalité est encore plus forte au niveau des 13-16 ans, puisque les taux de fréquentation scolaire des plus pauvres et des plus nantis sont respectivement de 10,9 % et de 62,3 % (écart relatif de 5,7). Les données de la Banque Mondiale confirment également, **à l'échelle de la région, cette mise à l'écart de l'école des classes les plus précaires.** Ces données ne permettent pas d'estimer la part des enfants « d'exclus » captés par le secteur coranique informel et bénéficient d'enseignements religieux, à défaut d'accéder à une éducation formelle.

²³ Données UNICEF Burkina Faso, (2015).

<https://unicefburkinafaso.wordpress.com/2015/04/27/lunicef-la-fao-et-le-pam-sengagent-pour-laproche-ecole-de-qualite-amie-des-enfants-egame-afin-de-booster-leducation-dans-la-region-du-sahel-au-bur/>

²⁴ Kobiané JF. (2009). *La non-scolarisation des enfants issus de populations marginalisées au Burkina Faso : Ampleur, causes et initiatives des pouvoirs publics.* Document de référence préparé pour le « Rapport mondial de suivi sur l'Éducation pour tous 2010 - Atteindre les marginalisés », Paris, UNESCO.

1.1.4 Des catégories de population marginalisées

Les systèmes éducatifs des pays étudiés sont inégalement accessibles à certaines catégories de populations : déplacés, nomades, certains groupes ethniques, enfants handicapés. Les élèves appartenant à ces divers groupes sont peu assidus et connaissent des parcours qui se soldent souvent par un décrochage en cours de scolarisation, qui les handicape souvent par la suite dans la conduite de leurs activités professionnelles. Une réalité qui se traduit par le succès en milieu urbain des cours du soir privé²⁵, auxquels assistent en majorité des élèves, souvent trop âgés pour accéder à l'école primaire, souhaitant accéder à des compétences de base alphabétisation principalement). Ces inégalités horizontales d'accès à l'école, perçues et vécues comme une forme d'ostracisme, génèrent ressentiment et frustration. Il est difficile d'évaluer leur ampleur à l'échelle régionale, notamment en raison de l'absence de certaines données, par exemple relatives à l'assiduité des différents groupes ethniques, mais est attesté par des travaux de terrain ou des rapports d'ONG.

Encadré 3. Un demi-siècle d'avancées en matière d'accès à l'éducation mises en péril par la crise (Mali)

Du début des années 1990 jusqu'en 2008, le Mali a connu une croissance remarquable de la scolarisation : l'éducation de base, en particulier, s'est ouverte à la majorité de la population. Cet accroissement de l'accès a principalement reposé sur la création d'écoles communautaires, dans des zones au préalable dépourvues de toute structure éducative formelle. Depuis quelques années cependant, l'école malienne est fragilisée par plusieurs défis : l'augmentation de l'accès ne s'est pas accompagnée d'une amélioration notable de la qualité de l'éducation ; la crise sécuritaire a aggravé un recul des indicateurs de scolarisation ; la forte pression démographique met l'État à l'épreuve pour pourvoir le système en ressources éducatives. Aujourd'hui, la performance du Mali – sur les critères d'accès, scolarisation, achèvement – comparée à celle de ses voisins de la région Afrique de l'Ouest est très moyenne, ne dépassant en général que le Burkina Faso et le Niger. Si le taux de scolarisation au fondamental a fortement régressé dans les régions du Nord, c'est également le cas dans le reste du pays. En conséquence, le Mali doit faire face à une population d'enfants déscolarisés et non scolarisés de très grande ampleur (estimée à plus d'un million pour la tranche d'âge 8-12 ans).²⁶

²⁵ Compaoré M., Pilon M. (2009). *Les cours du soir au Burkina Faso*, Document préparé pour le Rapport mondial de suivi sur l'éducation pour tous 2010 "Atteindre les marginalisés" Unesco, 19p. <http://unesdoc.unesco.org/images/0018/001866/186618f.pdf>.

²⁶ Données issues des statistiques du ministère de l'Éducation nationale du Mali (Bamako, juillet 2015) et du rapport d'évaluation du projet PAQAMA de l'AFD (document interne), Emilie Garet, juillet 2015.

1.2 Une école publique qui souffre d'un déficit d'image auprès des populations

L'éducation publique souffre dans les pays sahéliens d'un grave déficit d'image, lié d'une part au manque de qualité des enseignements dispensés et à la mauvaise gouvernance du secteur au niveau national et local, mais aussi à une **distorsion entre les attentes des familles et la réalité des possibilités d'insertion professionnelle qu'offre l'éducation primaire et de base aux élèves**. Ce dernier point demeure insuffisamment pris en compte tant par les gouvernements, que par les partenaires techniques et financiers qui les accompagnent. Il est pourtant fondamental pour comprendre le rejet dont témoigne une partie de la population pour l'école publique.

1.2.1 Une amélioration de l'accès souvent au détriment de la qualité

L'accès à l'école s'est considérablement amélioré dans toute la région, en dépit du nombre important d'élèves qui demeurent hors de l'école. Cette évolution n'a néanmoins pas été suivie par un maintien de la qualité. Au niveau régional, les résultats des élèves sont en effet très faibles, et connaissent ont connu une détérioration depuis une décennie. A titre d'exemple, la dernière étude diagnostic réalisée au Mali²⁷, montre qu'en 5^e année seulement 13% des élèves ont la capacité d'analyser un texte en français, et, seulement 10% ont acquis toutes les compétences en mathématiques. Au niveau régional, les données du rapport PASEC 2014²⁸ soulignent le faible niveau des acquisitions cognitives de base²⁹ (lire, écrire, compter), bien que les disparités soient grandes entre les pays. Si au Burkina Faso la part des élèves qui maîtrisent les compétences de base en fin de cycle primaire (5^e année) atteint 56,9% en langue et 68,2% en mathématiques, ils ne sont que 12,8 % au Tchad à les maîtriser en langue et 16,1% en mathématiques. Le Niger enregistre les résultats les plus catastrophiques avec moins de 7% des élèves ayant acquis les compétences de base en langue et en mathématiques au sortir de l'école primaire.

Plusieurs facteurs se conjuguent pour expliquer ce **faible niveau des apprentissages : des classes surchargées, un déficit de temps d'apprentissage par rapport aux normes en vigueur, et un grand nombre d'enseignants recrutés à un niveau bien plus faible qu'auparavant**. Les revues du secteur imputent le faible niveau de compétences des enseignants à plusieurs facteurs :

²⁷ PASEC (2014), Rapport d'évaluation diagnostic au Mali, 2011/2012, CONFEMEN

²⁸ PASEC (2015), PASEC 2014, Performance des systèmes éducatifs en Afrique Subsaharienne francophone: Compétences et facteurs de réussite au primaire. CONFEMEN

²⁹ Le modèle méthodologique du PASEC se base sur la mesure de compétences fondamentales en langue d'enseignement et en mathématiques en début et en fin de scolarité primaire. Pour faciliter la lecture et l'interprétation des compétences des élèves, le PASEC a développé des échelles de compétences pour chaque discipline, avec un « seuil » de maîtrise de chacune des compétences. En deçà de ce seuil, l'élève n'est pas considéré comme ayant acquis les compétences de base.

- (i) la baisse du niveau de recrutement des enseignants qui a accompagné l'accroissement de l'offre éducative, avec une prédominance de contractuels faiblement payés et formés. Au Mali, le taux d'enseignants qualifiés au fondamental est passé de 25%³⁰ en 2004, à environ 20% en 2014, au Niger, 90% des enseignants n'ont reçu aucune formation spécifique et ont été recrutés comme contractuels. Quant aux enseignants sortant des Instituts de formation des maîtres, leur niveau est aussi jugé insuffisant.
- (ii) le problème des langues d'enseignement, avec des réformes inabouties en faveur du bilinguisme et une maîtrise insuffisante voire nulle du français par les enseignants, langue d'enseignement majoritaire dans la région, qui se répercute sur tous les apprentissages, à commencer par le calcul. (iii) le suivi pédagogique au niveau des écoles. A cela s'ajoute le manque de motivation et d'assiduité des enseignants, dont les rémunérations sont souvent faibles. La grande majorité des élèves aborde donc les enseignements spécialisés du second cycle sans avoir les bases nécessaires.

1.2.2 Des efforts de gouvernance inaboutis

Le rapport de la CONFEMEN sur la qualité de l'éducation³¹ insiste sur l'importance d'améliorer la gouvernance des systèmes éducatifs, non seulement car elle est une condition de la qualité des enseignements, mais aussi parce que la perception que les communautés ont de l'école est en grande partie liée la qualité de la gouvernance locale. Par gouvernance du secteur éducatif, on entend la capacité des services centraux et déconcentrés à planifier et suivre le secteur – notamment en assurant la bonne allocation des ressources humaines et financières et un suivi pédagogique de qualité. **Au Sahel, la plupart des pays étudiés se sont engagés dans des processus de déconcentration/décentralisation encore inaboutis, dont résultent de graves lacunes en matière de coordination des services centraux et régionaux.** Quand la décentralisation est insuffisante comme au Niger, elle se traduit par une forte concentration des décisions et une faible implication des acteurs de terrain, qui ne favorisent pas non plus une bonne gestion des écoles. A cette difficulté, s'ajoute le manque de planification et d'encadrement de proximité : les services techniques rencontrent des difficultés pour suivre le nombre croissant d'enseignants et d'écoles, faute de moyens, et le directeur d'école, qui constitue le premier maillon de l'administration scolaire, joue rarement le rôle d'animateur de l'équipe pédagogique.

³⁰ UNESCO (2015). Examen national 2015 de l'éducation pour tous
<http://www.confemen.org/wp-content/uploads/2012/01/DRO-SUR-LA-QUALITE-DE-L-EDUCATION.pdf>

Encadré 4. Une décentralisation inaboutie (Mali)

La décentralisation est inscrite dans la Constitution du Mali depuis 1992. Elle s'est accompagnée d'un processus parallèle de déconcentration de l'administration centrale vers les services en région. En matière de gouvernance du système éducatif dans les régions, les parties prenantes sont donc les organes institutionnels aux niveaux : déconcentré (académies d'enseignement (AE) au niveau régional, centres d'animation pédagogique, ainsi que les instituts de formation des maîtres) et décentralisé (collectivités territoriales qui dépendent du Ministère de l'Administration territoriale)³². Malgré une décentralisation financière effective, les collectivités territoriales ne parviennent pas à jouer leur rôle vis-à-vis des écoles et des Comités de Gestion scolaire (CGS), qu'il s'agisse de leurs compétences directes ou des transferts budgétaires aux CGS pour le fonctionnement des écoles. En outre, si les CGS existent en principe depuis un arrêté d'août 2011, ils ne sont pas tous opérationnels. Leurs attributions comprennent la gestion des écoles, notamment l'utilisation des ressources et l'entretien des infrastructures, le suivi de la performance des élèves, la fréquentation régulière des écoles par les maîtres, l'éducation des filles et le fonctionnement des cantines scolaires. Mais ils sont souvent insuffisamment formés à leurs rôles et responsabilités pour les assumer et ne connaissent pas les orientations de la politique éducative. Les élus chargés de l'éducation dans leurs communes de tutelle sont quant à eux généralement très peu impliqués dans le suivi des activités des CGS. Le manque d'information sur les ressources transférées aux collectivités territoriales, les dysfonctionnements de la gestion de l'école au niveau décentralisé ainsi qu'une méconnaissance des responsabilités et une mauvaise coordination des acteurs, constituent les principaux défis qui se posent aujourd'hui à la gouvernance du secteur.³³

1.2.3 Une distorsion entre la mission de l'école et les attentes des parents

Alors que les **États assignent à l'école un rôle de « formation du citoyen »**, en **cherchant à doter les élèves d'un socle de connaissances de base, dont l'usage d'une langue commune**, il est nécessaire de s'interroger sur les attentes des familles pour mieux comprendre le désaveu de l'école publique. Si globalement le niveau d'accès à l'éducation primaire et secondaire s'est amélioré, les parents considèrent néanmoins que **l'école ne répond plus complètement au rôle qu'ils lui assignent**. D'une part, dans la plupart des pays de l'étude, perdure la croyance dans une école publique qui constituerait un passeport vers un poste de fonctionnaire. Bien que les ajustements structurels des années 1980 aient mis un frein au recrutement dans la

³² Dougnou D. (2008). Ecole et décentralisation: le cas du Mali, Paris: UNESCO, Institut International de Planification de l'Education.

³³ Entretien avec le directeur de l'Académie de Gao et les directeurs de CAP (Cercle d'Animation Pédagogique) dans le cadre de l'évaluation des besoins du projets PAQAMA (financement AFD), juillet 2015, Bamako.

fonction publique, et que la croissance démographique et l'entrée sur le marché du travail d'une grande masse de jeunes diplômés ait rendu depuis longtemps marginales les opportunités d'emploi public, cette perception revient dans les monographies de nombreux chercheurs. **Nombre de parents considèrent que l'éducation primaire, puis secondaire des enfants est un investissement, qui doit en retour offrir des opportunités d'emploi rapides.** L'incapacité de l'école publique à permettre aux élèves d'accéder aux postes de fonctionnaires, bien qu'elle n'ait pas pour mission de le faire, cristallise d'autant plus la frustration que les élèves ayant achevé leur cursus primaire ou secondaire sont considérés comme incapables de travailler de leurs mains et se montrent moins enclins à s'engager dans des activités agricoles ou artisanales familiales. Ainsi, les parents, notamment ruraux, vivent comme une double peine, le fait que les efforts de scolarisation de leurs enfants ne se traduisent pas en opportunités d'insertion espérées, accès au salariat ou à la fonction publique, et les éloignent d'une insertion dans l'exploitation familiale.

Les frustrations des parents se répercutent aussi chez les élèves, que l'école ne prépare pas au monde professionnel, et à un marché de l'emploi dominé par le secteur informel et l'auto-emploi. Certains travaux ont prouvé que la massification de l'accès à une éducation de qualité médiocre ou insuffisamment connectée aux opportunités professionnelles, pouvait susciter des attentes et des espoirs chez les jeunes en décalage avec les réalités. Cette distorsion, à la source d'importantes frustrations, a été bien décrite dans les travaux de Salehi Isfahani³⁴ sur le Moyen-Orient. Dans tous les pays du Sahel, on observe ce même mouvement. L'incapacité d'une bonne partie de la jeunesse à faire valoir professionnellement les compétences acquises à l'école, ou l'inadéquation de celles-ci par rapport à la demande du secteur privé, formel pour les élèves ayant atteint le secondaire, et surtout informel (principal pourvoyeur de main d'œuvre), alimentent un ressentiment vis-à-vis de l'école publique. Ainsi, la demande sociale (des parents, élèves, communautés) est bien celle **d'une école qui s'arrime à des opportunités professionnelles, tout en donnant aux jeunes un socle de connaissances de base.** Cette demande insatisfaite est aujourd'hui à la source du désaveu, notamment des ménages les plus précaires, d'une école formelle (publique, mais aussi privée) qu'ils jugent être un investissement inutile. *« L'école, autrefois considérée comme un passage obligé pour accéder à un certain statut social, [elle] est perçue non seulement comme coûteuse, mais se solde aujourd'hui et de plus en plus par le chômage de diplômés (du cycle primaire). »* constatait Anne-Marie Sawadogo, cadre locale au bureau de l'Agence Française de Développement (AFD) au Burkina Faso dans un rapport³⁵ alertant sur la défection des écoles du Nord par les populations locales.

³⁴ Djavad S.I., Navtej, D. (2008). *Stalled Youth Transitions in the Middle East: A Framework for Policy Reform*. Washington, DC & Dubai: Wolfensohn Center for Development and Dubai School of Government.

³⁵ Sawadogou, AM. (2015), Enjeux de la scolarisation dans la région Sahel au Burkina Faso, note interne, AFD, Ouagadougou.

1.3 Une offre alternative confessionnelle répond à la demande sociale des parents

1.3.1 Une diversité de structures

Dans les pays à majorité musulmane du Sahel, une des réponses de la société à la mauvaise articulation entre l'offre éducative publique et la demande sociale, a été le développement d'un vaste système parallèle d'éducation informelle alimenté par la religion. Ce système, initié bien avant les indépendances, a évolué assez largement en dehors des cadres éducatifs officiels et a constitué une réponse explicite aux limites de l'offre éducative formelle de l'État. Ces écoles se sont développées sous des formes et à des niveaux très variés, allant des écoles coraniques informelles aux « écoles franco-arabes » beaucoup plus sophistiquées et reconnues pour certaines par l'État. Ces écoles, que l'on peut regrouper sous l'appellation « arabo-islamiques », se distinguent par leur plus ou moins grand niveau d'intégration d'enseignements séculiers au curriculum des élèves, ainsi que par le choix des langues d'enseignement.

Encadré 5. Diversité des écoles coraniques³⁶

Antérieure de plusieurs siècles à l'éducation publique apportée par le colonisateur, l'éducation arabo-islamique constitue bien souvent un système d'enseignement parallèle, qui recouvre cependant des réalités très hétérogènes, tant dans les contenus enseignés que le niveau de formalisme de la structure. La première ligne de démarcation se fait entre les écoles reconnues ou non par le ministère de l'Éducation en tant qu'établissement formel d'éducation, comme c'est le cas par exemple des médersas au Mali, ou des écoles franco-arabes au Niger. Ces établissements intègrent des enseignements séculiers au parcours des enfants et leurs études sont sanctionnées par un diplôme. L'équilibre entre les enseignements religieux et séculiers peut néanmoins varier fortement au sein même de cette catégorie. La majorité des établissements d'enseignement arabo-islamiques sont néanmoins considérés comme « informels », avec une grande diversité d'écoles coraniques se concentrant sur la mémorisation du Coran, la pratique religieuse et l'acquisition de connaissances islamiques. Leurs élèves suivent souvent en parallèle des enseignements à l'école publique.

³⁶ D'Aiglepierre R., Bauer A. (2015). *La demande éducative en Afrique, le choix de l'éducation arabo-islamique*, Paris : AFD Research Paper Series (publication à venir).
et Humeau P., Lozneau S. (2014). *Écoles coraniques et éducation pour tous, quels partenariats possibles ?*, Qualé : étude interne AFD.

Il est très difficile d'évaluer la proportion d'enfants scolarisés dans ces écoles à l'échelle de la région, faute de recensement d'une bonne partie des structures informelles. Les quelques données³⁷ sur le nombre d'enfants scolarisés dans ces structures donnent un ordre de grandeur de leur poids relatif : au Tchad elles scolariseraient 8% des élèves, 23,1% en Mauritanie dont seulement 0,4% dans des écoles arabo-islamiques formelles. Ces données prélevées dans diverses enquêtes ménages ne permettent pas de connaître la proportion de ces élèves qui suivent une double scolarité. **Si rien n'atteste que la part des enfants scolarisés dans les établissements arabo-islamiques augmente au Sahel, les travaux des chercheurs³⁸ confirment en revanche que la nature de l'Islam enseigné dans ces écoles se transforme.** En lien avec la poussée des mouvements réformistes qualifiés généralement de « wahhabites » ou de « salafistes », le nombre d'écoles coraniques affiliées à ces courants augmente nettement depuis vingt ou trente ans, bien qu'aucun chiffre précis ne puisse être indiqué, faute de recensement ou de clarté dans les critères utilisés lors des recensements effectués. **Ces écoles diffusent un savoir influencé par leurs bailleurs de fonds de la péninsule arabique et appliquent de façon assez autonome des programmes nationaux** dont la mise en œuvre est peu ou pas contrôlée par les structures étatiques. Hormis le Qatar, le Koweït, et les Emirats Arabes Unis, certains de ces bailleurs arabes sont des fondations privées dont il est difficile de connaître les affiliations idéologiques³⁹, et qui entretiennent pour certaines (bien que minoritaires) des liens avec des organisations terroristes. Dans le même temps, le nombre des écoles coraniques « traditionnelles » serait en diminution. Cette évolution reflète assez largement les mutations à l'œuvre dans les pratiques religieuses dans la sous-région, qui seront décrites plus loin.⁴⁰

Encadré 6. Rôle de l'école coranique dans les sociétés musulmanes

La fonction de l'école coranique est double, d'une part apprendre à l'enfant les rudiments de sa religion, notamment ses règles et pratiques rituelles, mais aussi faire de cet enfant un « croyant accompli », éduqué spirituellement, connaissant sa tradition et les normes sociales qui en découlent, et donc capable de contribuer singulièrement à la cohésion de la société. Si toutes les institutions d'enseignement islamique placent évidemment l'étude du Coran au cœur de leur programme, certaines insistent cependant davantage sur la mémorisation du texte coranique et d'autres sur son étude et son interprétation.

³⁷ D'Aiglepierre R, Bauer A. (2015)/ *op. cit.*

³⁸ Notamment ceux de l'équipe du programme Trans-Islam, Aparid. E, (2015), Trans-Islam: Rapport Intermédiaire, Analyse des dynamiques religieuses transfrontalières entre le Niger et le Nigeria, Ibadan: IFRA.

³⁹ Suite à la sécheresse de 2014, la Mauritanie avait fait appel aux bailleurs arabes. Outre les membres de la Ligue des Etats Arabes, certaines grandes ONG islamiques avaient répondu à l'appel, telle que l'International Islamic Relief Organization (IIRO, Arabie Saoudite) <http://www.un.org/africarenewal/fr/derni%C3%A8re-heure/la-mauritanie-fait-appel-aux-bailleurs-de-fonds-arabes-1>

⁴⁰ D'Aiglepierre R., A. Bauer, (2015). *op. cit.*

1.3.2 La demande sociale d'une double éducation

Comme le démontre les résultats de l'étude menée pour l'AFD par le cabinet Qualé⁴¹, ainsi que les travaux menés dans le cadre du projet de promotion d'une éducation intégrée au Nord Nigeria - ESSPIN (financement DFID), coexiste chez la plupart des familles **une double demande : éducation coranique, qui contribue à la formation sociale et morale de l'enfant et son insertion dans la communauté ; et éducation séculière, porteuse elle d'opportunités d'insertion professionnelle et donnant accès à une participation civique et politique.** Le point de départ du dispositif d'éducation intégrée mis en place au Nord-Nigeria par le DFID (ESSPIN) a reposé sur un large travail de consultation des communautés, qui a confirmé que ni les autorités religieuses et traditionnelles (chefs de villages), ni les parents d'élèves, n'étaient strictement opposés à l'envoi de leurs enfants dans les écoles publiques. S'ils font primer le choix de l'enseignement coranique, c'est en raison d'une part de l'offre plus abondante d'écoles, de la réputation de meilleure qualité de l'enseignement dispensé, et aussi du coût moindre de l'accès. Le diagnostic que pose Clothilde Hugon⁴² sur le Sénégal semble identique. **Face à la faible qualité des enseignements dans l'école publique, les parents lui préfèrent parfois les écoles arabo-islamiques,** qu'il s'agisse d'offres éducatives intégrées (qui proposent des enseignements séculiers) ou d'écoles coraniques informelles vers lesquelles se tournent les ménages les plus précaires. Globalement, les données quantitatives permettraient de confirmer que la perception d'une école publique de mauvaise qualité est le mobile principal des parents pour scolariser leurs enfants uniquement dans des écoles coraniques⁴³. En témoigne l'expérience de la Mauritanie, où l'amélioration de la qualité des enseignements s'est traduite en quatre ans (2007-2011) par une baisse de la part des enfants scolarisés dans les écoles coraniques et une augmentation de ceux scolarisés dans les établissements formels non arabo-islamiques.

⁴¹ Humeau P., Lozneau S. (2014). *op. cit.*

⁴² Entretien en juillet 2015 avec Clothilde Hugon, doctorante en science politique avec une thèse en cours, sur « *la modernisation des daaras au Sénégal : analyse d'une politique publique dans le secteur de l'éducation* », Les Afriques dans le Monde (LAM), Institut d'Etudes Politiques, Bordeaux.

⁴³ D'Aiglepierre, R., A.Bauer, (2015). *op. cit.*

Encadré 7. L'école coranique au Nord Nigeria – perceptions et attentes des familles

Dans les régions du Nord Nigeria, les écoles coraniques attirent jusqu'à 80% des élèves⁴⁴. Un travail mené pour le DFID britannique confirme **le désaveu de l'école publique par les populations, en raison principalement de la qualité des enseignements**. Celles-ci sont perçues comme offrant une éducation de mauvaise qualité et leurs capacités d'accueil sont insuffisantes. En revanche, l'étude a aussi prouvé que les parents étaient favorables à ce que leurs enfants bénéficient d'enseignements séculiers de base (langue, mathématiques). Les imams consultés ont aussi largement plébiscité cette double éducation. « Nos enfants ont besoin des deux. Ils leur faut une éducation religieuse pour être des bons individus et des citoyens responsables et une éducation séculière pour avoir de meilleures opportunités d'emploi ». ⁴⁵

1.3.3 Les écoles coraniques offrent un autre modèle d'insertion

Entre autres, **si les écoles coraniques sont plébiscitées c'est qu'elles proposent un autre modèle d'insertion que celui de l'école publique**, qui ne parvient, on l'a décrit plus haut, à répondre aux attentes que les parents projettent sur elle. La perception des familles est que l'élève qui va à l'école publique n'y apprend pas le savoir-être. A une école qui préparerait à la formation supérieure ou une carrière dans la fonction publique, perçue comme largement déconnectée du marché du travail, l'école coranique offre une alternative où l'élève acquiert des codes sociaux qui contribuent à son intégration. Les travaux d'Emilie Roy⁴⁶ sur les médersas de Bamako confirment la fonction sociale de ces structures. La médersa forme avant tout des « croyants » et apparaissent comme des lieux de « construction de soi », mais aussi le lieu où l'on tisse **des réseaux informels, permettant de s'insérer dans les communautés de marchands, d'artisans, et de petits entrepreneurs**. Ainsi les « arabisants » issus de l'éducation du réseau de médersas de Bamako, forment-ils un groupe solide, doté d'un vrai pouvoir dans la sphère publique et politique. Le champ de l'école coranique inclut en effet, de façon exclusive ou pas, des enseignements en langue arabe, dont la maîtrise est source de prestige social⁴⁷. Les choix d'une

⁴⁴ DFID (2015). *Islamiyya, Qur'anic and Tsangaya Education*, ESSPIN Briefing note n°4.03, <http://www.esspin.org/>

⁴⁵ Citation d'un imam de l'association des écoles coraniques de Kombatso, source : Nord Nigeria, *Integrating the old with the new, islamic education reponds to the demands of modern society*, DFID, <http://www.esspin.org/>

⁴⁶ Roy, E., (2015). *Islamizing the Public Sphere through the Education of Pious Citizens in Bamako's Medersas*, Communication à l' ECAS (European Conference on African Studies), juillet, Paris, http://endaeurope.org/tl_files/enda/pdf/rapport_etude_giagnostique_abandon_scolaire_des_filles_kedougu_u_22juill2013.pdf

⁴⁷ Gérard, E. (1993). *Le développement des medersas au Mali : le signe d'une réorientation de la demande scolaire*, Education, changement démographique et développement, Colloque et séminaires ORSTOM, Bamako.

éducation véhiculant des références morales et culturelles, sont donc mis en avant par les parents. En dernier lieu, **l'éducation islamique réformée est parfois perçue par les populations comme une offre plus démocratique, ouverte aux femmes** (Sénégal, Nigéria) ou aux catégories de populations dominées socialement. Celles-ci rejettent un enseignement coranique traditionnel, qui perpétue les inégalités sociales, mais aussi les apprentissages de l'école publique, jugée élitiste.

Encadré 8. Réalités des conditions de vie des talibés

Si les parents trouvent des bénéfices à l'envoi des enfants dans les écoles coraniques, les plus informelles d'entre elles ne répondent pas aux objectifs de formation et d'insertion des enfants. Dans un sur la situation des talibés (enfants confiés à un marabouts comme disciples) au Niger, O. Moukaila⁴⁸ souligne les « déviations » pratiquées par certains maitres coraniques, qui recourent à la mendicité des enfants à des fins mercantiles. Il poursuit en rapportant que ce phénomène traduit « l'inadaptation [de l'école coranique] aux réalités modernes et sa tendance à orienter l'éducation des enfants vers un avenir social incertain ou peu compatible avec les normes sociales recommandées qu'elle tend à proposer aux talibés. Ceci constitue des incertitudes dans le cadre de leur insertion sociale et de leur survie économique ». Les conditions d'apprentissage et de survie des talibés constituent donc un réel problème social, dans la plupart des pays du Sahel.⁴⁹

Encadré 9. Les filles et l'école coranique

La scolarisation des filles dans les établissements arabo-islamique est un sujet mal connu. Si statistiquement les filles constitueraient la minorité des effectifs dans les écoles arabo-islamiques formelles (33,6% au Burkina Faso, 26,4% en Mauritanie, 27,2% au Tchad⁵⁰), les écoles coraniques informelles leur sont au contraire plutôt favorables. Dans certains contextes, l'école coranique est perçue comme un moyen d'accroître leur scolarisation. C'est le cas de l'école de Mme Diara, qui a fait l'objet d'une monographie d'un chercheur⁵¹. Affiliée au courant réformé salafiste, cette école constitue dans le village du Sénégal où elle s'est implantée en 2009 la seule offre d'enseignement ouverte aux filles et donc jugée progressiste. Les données de l'étude sur les déterminants du choix de l'école coranique par les ménages⁵², confirment que les filles sont majoritaires (58%) au Sénégal dans les écoles coraniques formelles. La situation est donc très variable d'un pays à l'autre et selon les types d'écoles coraniques étudiés.

⁴⁸ Mounkaila O, (2007). *Etude sur les talibés et la situation des écoles coraniques en milieu rural*, rapport préparé pour la Caritas Développement Niger (non publié).

⁴⁹ Boube M. et R.Rabou (2009). *Modernisation des écoles coraniques au Niger – bilan et perspectives*, rapport final ROCARE, Ministère des Affaires Etrangères des Pays Bas

⁵⁰ D'Aiglepierre R, Bauer, A. (2015). *op. cit.*

⁵¹ Newman A. (2015). *Embracing the Qur'an, contesting reformist ideology: Reactions to girls' Islamic education in a Senegalese village*, communication à l'ECAS, Paris, juillet,

⁵² D'Aiglepierre R, A. Bauer, (2015). *op. cit.*

2- Facteurs liés à l'insertion professionnelle des jeunes

A retenir

- Les pays du Sahel font face à une arrivée massive de jeunes sur un marché de l'emploi, encore largement informel et incapable de fournir une activité à chacun d'entre eux.
- Une large majorité des jeunes est donc en situation de sous-emploi, de chômage ou de précarité, une situation repoussant l'entrée dans l'âge adulte et l'accès à l'autonomie, source de frustrations.
- Si l'insertion professionnelle est un problème global, il ne touche pas tous les jeunes de la même façon, qu'ils soient urbains ou ruraux, qualifiés ou non, et est globalement plus difficile pour les filles.
- Face au défi de l'insertion professionnelle, les politiques publiques s'avèrent mal adaptées à la réalité des économies du Sahel, très informelles, dominées par les professions agricoles, et aux différentes catégories de jeunes.

Les partenaires techniques et financiers soulignent la nécessité de développer l'emploi et l'insertion des jeunes, dans une double perspective de stabilisation du Sahel et de développement économique. La plupart des études qualitatives, si elles s'accordent sur le fait que l'inactivité est un des facteurs de l'entrée des jeunes dans la violence, ne l'identifient pas comme une cause directe⁵³. Les chercheurs alertent en effet sur la **perception tronquée d'une jeunesse désœuvrée et improductive⁵⁴, dont la croissance démographique rapide constituerait « un cocktail Molotov »**, soutenu par la croyance dans un lien direct entre chômage et violence. Le raccourci, qui consisterait à croire que les jeunes inactifs sont des délinquants en puissance, est dangereux, comme le souligne le Mercy Corps britannique⁵⁵ dans un rapport sur son expérience en Somalie, en Afghanistan et en Colombie, car il conduit à mettre en place des solutions inadaptées, considérant l'emploi comme « antidote à la violence ». La question de l'emploi doit donc être prise en compte dans une réflexion globale sur les facteurs conduisant au sentiment d'exclusion sociale des jeunes. Ainsi les lignes directrices du BIT⁵⁶ présentent-elles l'emploi comme pourvoyeur d'opportunités économiques tout en soulignant l'importance de le considérer comme un facteur de réduction des inégalités et d'amélioration des relations intergroupes. **Dans cette**

⁵³ Cramer, C., (2011). *Unemployment and participation in violence, background paper* pour le World Development Report 2011 de la Banque mondiale, SOAS Londres, (non publié).

⁵⁴ Sommers, M. (2009). *Africa Young's Unabites : Challenging Realities in a Changing region*, UNICEF/ADAP

⁵⁵ Mercy Corps (2015). *Youth and consequences: Unemployment, Injustice and Violence*, Portland: Mercy Corps.

⁵⁶ Données BIT

http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/ed_emp/documents/instructionalmaterial/wcms_141270.pdf

perspective, on parlera d'insertion socio-professionnelle, processus dans lequel l'accès à une activité génératrice de revenu ou un emploi décent et pérenne est déterminant.

Si le chômage ou le sous-emploi n'est pas directement corrélé à la violence, il a en effet pour conséquence une précarisation des jeunes, renforçant leur incapacité à s'autonomiser et à participer activement à la vie sociale. Dans les pays sahéliens, les jeunes représentent une part croissante de la population que les économies ont d'autant plus de mal à absorber dans le marché du travail que la plupart de ces jeunes n'ont que de faibles niveaux de qualification à proposer. **Les systèmes d'enseignement et de formation technique et professionnelle (EFTP)**, qui constituent une partie importante de la réponse potentielle à cette demande, **rencontrent des limites aussi bien en termes d'adéquation de la formation à la demande des milieux professionnels qu'en termes de capacité d'accueil.** La formation post primaire des jeunes passe donc aujourd'hui essentiellement par l'apprentissage traditionnel au sein de micro et petites entreprises (MPE) du secteur informel, sans qu'au terme de ces apprentissages les jeunes soient encadrés pour développer des opportunités d'auto-emploi. **Le décalage flagrant entre des politiques publiques appuyant principalement la formation et l'emploi dans le secteur formel négligeant la réalité d'une économie largement informelle** contribue à la difficulté des jeunes à s'insérer.

Le problème de l'emploi se pose aussi en termes d'attentes de la jeunesse. Créer des opportunités, notamment au travers de politiques publiques de stimulation de la demande, n'est pas suffisant pour répondre aux besoins d'individus qui cherchent dans l'emploi plus qu'une activité génératrice de revenus, un statut social et un mode de vie. Ainsi les « métiers de la terre » sont-ils rejetés par une partie des jeunes, dans des économies sahéliennes encore dominées par l'agriculture.

2.1 L'insertion socio-professionnelle des jeunes en panne au Sahel

Définir ce que recouvre l'insertion sociale et professionnelle des jeunes en Afrique subsaharienne est difficile. Toutefois, qu'elles soient qualifiées d'actions d'intégration dans l'emploi ou d'insertion socioprofessionnelle, de nombreuses interventions cherchent à répondre, dans des contextes très différents, à une même préoccupation : **« agir afin que les jeunes puissent gagner leur vie, participer à la vie économique et sociale et accéder à leurs responsabilités d'adultes »**⁵⁷.

2.1.1 Les défis de l'emploi des pays sahéliens

Dans tous les pays du Sahel, la croissance de la population et le phénomène d'urbanisation rapide se conjuguent pour exercer des **pressions considérables sur**

⁵⁷ Barlet S., Huyghe S., Gauron A. (2013). *L'insertion des jeunes en Afrique Subsaharienne : de quoi parle-t-on ?* L'Actualité des services aux entreprises n°25. Paris : GRET.

les systèmes de formation et le marché de l'emploi. Les travaux de Jean-Pierre Guengant attestent les défis associés à la forte croissance démographique des pays du Sahel.⁵⁸ Ils devront d'abord faire face dans les décennies à venir au doublement, voire au triplement de leur population en âge de travailler, résultat de niveaux élevés et soutenus de fécondité depuis les années 1960 ainsi qu'aux progrès sanitaires. Au Niger, le nombre d'arrivées annuelles sur le marché du travail pourrait croître de 135% entre 2010 et 2030. Une réalité qui nécessitera la formation du capital humain, mais aussi **la création d'emplois dans le secteur formel** et la prise en compte de **l'importance du secteur informel** dans l'emploi total et dans l'économie. Aggravée par le facteur démographique, la difficulté à laquelle sont confrontés les pays sahéliens pour insérer les jeunes actifs provient essentiellement de la faible capacité de leur marché du travail à les intégrer et d'un niveau de préparation insuffisant des jeunes pour s'y insérer. **L'offre de formation des jeunes est en effet encore largement insuffisante, dispensée au travers des « apprentissages traditionnels »**, bien plus que par le système d'enseignement technique et de formation professionnelle formelle (ETFP). Au Tchad par exemple, la capacité d'accueil de l'offre formelle d'ETFP est estimée à 11 000 élèves tandis que les micro-entreprises informelles accueillent 5 fois plus d'élèves et d'apprentis, avec un flux annuel d'entrées de 55 000 jeunes.⁵⁹

Figure 2 : un marché de l'emploi qui fait face à l'explosion démographique

Nombre annuel d'arrivées sur le marché de l'emploi 2010-2030 (estimation)			
Pays	Effectifs (milliers)		%
	2010	2030	
Sénégal	269	411	52
Tchad	228	391	72
Niger	285	670	135
Mali	278	434	56
Burkina Faso	319	614	92
Mauritanie	67,6	94	40

Source : Calculs IRD sur la base des données de l'ONU (2009), *World Population Prospect : The 2008 Revision*

Aujourd'hui, conséquence de cette situation, l'écrasante majorité des jeunes sahéliens trouvent des moyens de subsistance dans l'économie informelle, jusqu'à 95% d'entre eux dans les économies rurales. **Dans cette économie de l'emploi, l'entreprise familiale** est prépondérante et l'activité salariée est largement marginale. Le **sous-**

⁵⁸ Guengant JP., May John F. (2014). *Les défis démographiques dans les pays sahéliens*, Études n°6. Paris : SER.

⁵⁹ Les analyses de l'Enquête Ecosit III sur le secteur informel montrent que l'économie tchadienne dispose de 152 unités de production informelles. L'ensemble de ces UPI accueillent 55 000 apprentis.

emploi⁶⁰ et la pluriactivité sont généralisés, chez les jeunes ruraux obéissant à des calendriers saisonniers ou les jeunes urbains, exerçant diverses activités commerciales ou artisanales. Le sous-emploi est particulièrement élevé au Burkina Faso (27 % des actifs) et au Sénégal (34 %). Le Mali se caractérise par une forte prévalence du chômage de très longue durée, avec 95 % des chômeurs enregistrés à l'ANPE qui le sont depuis plus d'un an⁶¹. La comparaison des données entre les différents pays est cependant à considérer avec précaution, dans la mesure où les modalités de comptabilisation du chômage varient fortement. En matière d'emploi, **les femmes rencontrent de plus grandes difficultés à s'insérer sur le marché du travail que les hommes**. Celles-ci se manifestent par des disparités en termes d'opportunités d'emploi. Dans un contexte de faiblesse de la demande de travail, les hommes auront généralement un accès prioritaire aux emplois du segment formel de l'économie, poussant les femmes vers des activités informelles précaires. La difficile insertion des femmes se manifestera également par des disparités en termes de qualité d'emploi, avec une surreprésentation des femmes dans l'économie informelle. Cette disparité⁶² peut aller jusqu'à 35 % dans un pays comme le Tchad, où les taux d'emploi dans le secteur informel atteignent respectivement 59,9 % pour les hommes contre 95,2 % pour les femmes.

Encadré 10. Les jeunes et l'emploi au Burkina Faso⁶³

Les jeunes de 16 à 35 ans représentent 61% de la population active du Burkina Faso, dont 32% de 16-24 ans. Environ 10% d'entre eux ne sont ni scolarisés, ni en activité. Le principal obstacle auquel les jeunes sont confrontés sur le marché du travail est leur manque de compétences ou l'inadaptation de leurs compétences aux besoins du marché du travail. En effet, 58% des jeunes de 16 à 24 ans et 71% des 25-35 ans ne sont ni instruits ni alphabétisés. La différence d'accès à la formation entre les jeunes femmes et hommes est importante et s'accroît avec les niveaux d'instruction. Si 11,4% des femmes atteignent le niveau secondaire, contre 19,8% chez les hommes, moins de 1% d'entre elles accèdent à l'université contre 2% pour les hommes.

⁶⁰ Selon l'Organisation internationale du travail (OIT), il y a sous-emploi lorsque « la durée ou la productivité de l'emploi d'une personne sont inadéquates par rapport à un autre emploi possible que cette personne est disposée à occuper et capable de faire ». Cette définition est cependant à considérer avec précaution dans un contexte d'Afrique subsaharienne, où l'emploi saisonnier est la norme et n'est pas nécessairement vécu comme « sous-emploi » dans les économies agro-sylvo-pastorales traditionnelles.

⁶¹ AFD, (2016). Les dispositifs d'emploi des jeunes en Afrique : enjeux, typologies et mise en œuvre, Ouvrage conjoint Gret - AFD, à paraître dans Etudes de l'AFD

⁶² Charmes J. (2008). Concepts, measurement and trends, chapter 2 of Johannes P. Jütting and Juan R. de Laiglesia : *Is Informal Normal? Towards more and better jobs in developing countries*, Paris : OCDE, Development Centre Perspective, p. 27-62.

⁶³ Darankoum, L.C. (2014). Emploi des jeunes au Burkina Faso : état des lieux et perspectives, Ministère de la Jeunesse, de l'Emploi et de la Formation du Burkina Faso
http://www.norrag.org/fileadmin/Other_publications/Rapport_Pays_Burkina_Faso.pdf

Encadré 11. Les jeunes et l'emploi au Niger⁶⁴

Dans un contexte d'explosion démographique (croissance de 3,5%/an) et face à un marché de l'emploi restreint (la croissance du PIB du Niger n'est que faiblement distributive), les jeunes sont particulièrement vulnérables. Si, sur l'ensemble de la population, le taux de chômage de 16% (25% de femmes, 12% d'hommes), il atteint 24% chez les 15 à 29 ans (SDARP 2008/2012) et touche toutes les catégories de populations. Plus de 50 000 jeunes diplômés sont notamment au chômage (ANPE 2009/2012). La définition du « chômage » est en outre problématique, car ne sont pas comptabilisés comme chômeurs des personnes ayant bénéficié d'emplois à la semaine, voire à la journée. A l'échelle du pays, d'autres études démontrent en effet que 51,9% des 15-24 ans n'est ni dans le système éducatif ni dans l'emploi. Ce sont les ruraux qui sont les moins insérés, avec 55,6% (ENESI 2012) hors du système éducatif et de l'emploi. De surcroît, certains travaux menés à l'échelle régionale témoignent de fortes disparités au sein même du monde rural, avec des régions caractérisées par un taux d'inactivité alarmant, ce qui est notamment le cas des zones pastorales de la région d'Agadez. Par ailleurs, la précarité et le sous-emploi sont la norme plus que l'exception chez les jeunes qui ont une activité. Dans ce contexte, beaucoup de jeunes recourent à la migration saisonnière pour survivre.

2.1.2 Condamné à rester « jeune » : l'autonomie inaccessible

Conséquence des difficultés à trouver un emploi, **les « jeunes » des pays sahéliens se voient condamnés à dépendre de la cellule parentale de plus en plus tardivement**, dans des sociétés paradoxalement traversées par une individualisation rapide. La prise d'autonomie vis-à-vis de leur famille est en effet influencée par le recul de l'âge d'accès à une activité économique apportant une respectabilité sociale et à des moyens de subsistance, avec pour conséquence des mariages plus tardifs et une autonomie résidentielle difficile à obtenir. Ces transformations sociales condamnent une large proportion de la population à une jeunesse forcée, une transition symbolique vers l'âge adulte sans cesse repoussée par l'absence d'opportunités de subsistance et d'activités génératrices de revenu. Ce phénomène social exacerbe les tensions intergénérationnelles, les jeunes étant contraints à rester plus longtemps qu'avant dans la position subalterne qui caractérise leur statut dans la cellule familiale. Dans des sociétés où les « anciens » ont la mainmise sur les décisions collectives et les ressources économiques et foncières, cette situation génère d'importantes frustrations. **Cet effet de transition retardée vers l'âge adulte est un facteur de contestation aussi bien de l'autorité des états, perçus comme incapables d'offrir des opportunités aux jeunes, que des ordres sociaux, religieux et familiaux traditionnels.**

⁶⁴ D'après le document de travail de Sangare Sadatou macroéconomiste pour la GIZ à Niamey et conseillère à l'ANPE Niger (non publié), et entretien à Niamey, novembre 2015.

Encadré 12. « Jeunesse » à rallonge et tensions intergénérationnelles (Niger)

Considérant que l'autonomisation passe communément au Niger par l'accès à un logement propre, le mariage et l'indépendance financière, ce passage à l'âge adulte est repoussé. Selon le recensement de population de 2001, près de 80% des jeunes de moins de 25 ans vivant à Niamey étaient célibataires, leur situation ne leur permettant pas de contracter un mariage. Les dépendances vis-à-vis de l'entourage sont fortes, même au sein de la catégorie de jeunes diplômés. D'après une étude datant de 2010 sur l'insertion⁶⁵ de ces diplômés, parfois âgés de plus de 30 ans, 58% étaient célibataires et 45% dépendaient de leurs proches parents pour prendre en charge leurs dépenses de logement et alimentaires. Au Niger, cette situation de stagnation dans un statut de transition a créé une sorte de « conscience jeune »⁶⁶, en particulier la conscience d'être mis à l'écart par un « système » dominé par les « vieux ». Elle se traduit par des tensions au sein de la famille, les jeunes refusant le statut de subordonné et d'inutile auquel les « adultes » les assignent⁶⁷, mais aussi, pour les jeunes éduqués, par des mobilisations. Ainsi, en mai 2012, un collectif d'organisations de la jeunesse a protesté contre l'adoption en novembre 2011 d'une résolution permettant à l'État de faire recours à des retraités de façon contractuelle. Qualifiant cet amendement de « complot contre la jeunesse », le mouvement a manifesté. Cette mobilisation révèle les lignes de fractures intergénérationnelles que génère cette situation de « blocage » dans un âge et un statut consubstantiellement transitoires.⁶⁸

2.2 Des problématiques d'insertion diversifiées selon les populations

Les difficultés d'insertion socioprofessionnelle représentent un problème de masse, qui touche aussi bien les jeunes sans formation que les jeunes diplômés. Salarié, agriculteur, chef d'entreprise, petit commerçant : l'ambition est bien l'accès à une activité suffisamment rémunérée et de façon durable pour sortir de la pauvreté et accéder aux droits et aux obligations d'un adulte dans la vie familiale et sociale (assurer son logement, payer la dot de mariage, entretenir ses parents, etc.).

⁶⁵ Agence Nationale pour la Promotion de l'Emploi, 2010, Niamey

⁶⁶ Entretien avec Rhamanne Idrissa, chercheur à l'Université de Niamey, novembre 2015

⁶⁷ Entretiens avec Ousmane Dantata, Afrique Fondation Jeunesse, novembre 2015

⁶⁸ Diouf, M., R. Collignon, (2001). Les jeunes du Sud et le temps du monde : identités, conflits et adaptations, *Autrepart*, n° 18, p. 5-15.

2.2.1 En milieu rural, sous-emploi et volonté d'émancipation

Le secteur agricole reste le pivot des économies sahéniennes, faute d'une montée en puissance des autres secteurs, et représente jusqu'à plus de 75% des actifs (au Niger et Burkina Faso notamment). **Le secteur est dominé par une agriculture familiale de subsistance**, embauchant une main d'œuvre très faiblement qualifiée. Peu productive, cette agriculture bénéficie insuffisamment de la croissance urbaine des pays sahéniens, qui génère pourtant de grands besoins. En outre, en dépit d'un important potentiel, les secteurs de la transformation et de la commercialisation des produits agricoles sont très peu développés. L'insertion des jeunes en milieu rural au Sahel est marquée par la question du **sous-emploi et une précarité liée à la faiblesse des revenus tirés de cette agriculture**. L'offre de formation est très limitée, étant donné que l'accès comme la qualité de l'éducation de base, sont encore défectueux dans bien des zones rurales éloignées des villes secondaires et des grandes agglomérations. Dans certaines zones à faible densité, l'offre est inexistante. De ce fait, la très grande majorité des jeunes ruraux n'a d'autres alternatives que de contribuer aux tâches de la petite exploitation familiale, ainsi qu'aux tâches domestiques pour les jeunes filles. **La situation diffère cependant largement, qu'il selon le degré d'intégration du territoire et ses liens avec des marchés, et le dynamisme économique qui en résulte, ou pas.**

Les déplacements saisonniers viennent souvent compléter ces activités : les jeunes ruraux migrent dans les centres urbains une partie de l'année pour assurer leur subsistance. Conséquence de la structure de l'emploi rural et du peu de possibilités d'évolution de leur situation professionnelle, **les jeunes témoignent d'une désaffection du secteur agricole, qu'ils considèrent peu valorisant et associent à la dépendance familiale**. En tant qu'agriculteurs, ils se sentent condamnés à travailler au service du chef de famille, sans avoir de revenus propres. **Cette situation s'explique aussi par la problématique foncière, marquée par un accès très difficile à la terre pour les jeunes, ce que la croissance démographique exponentielle de certaines régions ne fait qu'aggraver**. La propriété de la terre est très souvent celle de personnes plus âgées qui conservent leurs parcelles comme une forme de protection, dans des contextes où il n'existe pas de pensions de vieillesse et que les marchés locatifs sont peu développés. D'après les données du FIDA⁶⁹, l'accès à la terre est encore plus compliqué pour les filles et les jeunes femmes, obligées de passer par leur mère avant le mariage ou par leur mari après pour acquérir une propriété foncière. Le rôle des chefs de villages dans l'attribution des parcelles est un élément de régulation traditionnel qui ne bénéficie pas toujours aux jeunes qui souhaitent entamer une activité. **En conséquence, la faible fluidité du marché foncier agricole nuit à l'attractivité du monde agricole auprès des jeunes.**

Cette volonté de rupture avec le monde agricole se traduit par l'exode rural de ces jeunes, qui viennent grossir le rang des travailleurs précaires en milieu urbain ou

⁶⁹ Document du projet FIER (Sénégal), voir partie II.

tendent de trouver un apprentissage chez un patron artisan dans le meilleur des cas. A cela s'ajoute une culture du « départ à l'aventure » très valorisée chez certains groupes ethniques qui pousse les jeunes garçons en ville, voire à l'étranger. Passage obligé dans certaines cultures d'Afrique sahélienne (Peuls, Soninké), ou du moins socialement valorisé, il pousse les jeunes ruraux à partir à la découverte d'autres univers en quête de perspectives d'émancipation. Le départ est perçu comme un moyen de rehausser son prestige, mais aussi d'aller chercher fortune pour financer la dot du mariage et l'installation. **Les difficultés économiques accentuent ce phénomène de départ, qui ne peut cependant s'expliquer sans prendre en compte sa valeur sociale, symbolique et émancipatrice, pour les jeunes de sociétés rurales encore très patriarcales.**⁷⁰

Encadré 13. Migration des jeunes ruraux de la région de Kayes (Mali)⁷¹

La région de Kayes est connue au Mali pour les importantes migrations de jeunes ruraux, vers les villes mais aussi vers la France. La quasi-totalité des émigrés se déclarent sans travail avant leur départ, alors même que beaucoup d'entre eux étaient investis dans les récoltes. Mais ces travaux sont considérés comme « non-travail », au sens où ils n'autorisent pas de revenus individuels permettant un début d'autonomisation. Ce n'est donc pas la misère qui pousse au départ mais la recherche d'une autonomie financière et statutaire au sein des hiérarchies familiales. En outre, la forte croissance des taux de scolarisation (+18% entre 2006 et 2011) génère des désirs d'émancipation de la part de jeunes jugeant le travail agricole peu « moderne ». En effet, c'est rarement à leur compte qu'ils travaillent en milieu rural, l'accès au foncier, qui leur permettrait d'avoir le statut de « chef d'exploitation », étant encore difficile. Les aînés sont en effet peu désireux de laisser s'autonomiser les cadets, qui auront la charge de leur retraite.

Ainsi, l'insertion des jeunes en milieu rural se heurte-t-elle à une double barrière : celle des opportunités, avec des tissus économiques locaux et une situation foncière offrant peu d'alternatives à l'agriculture familiale, et celle des perceptions, de la part d'une jeunesse de moins en moins désireuse d'investir des professions agricoles socialement dévalorisées par une partie de la population et associées à des conditions de vie rurales difficiles. Engagé dans un projet d'appui aux coopératives agricoles dans la région de Sikasso (Mali), Kassoum Coulibaly⁷² témoigne de la difficulté à recruter des candidats jeunes déterminés à investir l'entrepreneuriat dans le monde rural. Alors qu'au Mali l'activité agricole représente 40% du PIB et emploie 88% des actifs, le rejet

⁷⁰ Bernard, J. Lecomte, (2014). *Jeunes ruraux en Afrique de l'Ouest*, GRAD Réseau des Organisations de Paysans et Producteurs d'Afrique de l'Ouest/ROPPA

⁷¹ Daum C. (2015). L'autonomisation des cadets sociaux dans la région de Kayes, *Le Mali Contemporain*, Paris : IRD, p. 441.

⁷² Consultant malien travaillant pour l'ONG Helvetas, entretien à Bamako, août 2015

des professions agricoles par les jeunes, notamment ceux ayant bénéficié d'une éducation primaire et secondaire, et des diplômés du supérieur pose un réel défi au développement local. Compte tenu des enjeux démographiques et alimentaires, la question de la revalorisation des métiers agricoles est au cœur des problématiques d'emploi d'une jeunesse sahéenne encore très largement rurale. **Car au-delà des difficultés structurelles (manque d'accès aux financements, problématiques foncière), l'insertion des jeunes en milieu rural se heurte donc aussi à une résistance symbolique.**

Encadré 14. Recomposition agricole et emploi des jeunes dans la région de Zindo, (Burkina Faso)⁷³

L'analyse de la problématique de l'emploi dans une région en proie à des mutations agricoles d'ampleur révèle les difficultés à offrir aux jeunes ruraux des perspectives d'insertion socio-professionnelle. Dans la région de Zindo, alors que perdurent des petites exploitations vivrières à faible rendement, des entrepreneurs urbains investissent dans le foncier pour développer des exploitations plus modernes. Loin de permettre aux jeunes locaux d'y trouver un débouché, ces nouvelles exploitations recourent à une main d'œuvre extérieure. La valeur ajoutée en termes d'emploi de cette modernisation agricole, initiée par des acteurs urbains, est limitée. L'arrivée de ces nouveaux agriculteurs, porteurs d'un modèle plus intensif, est facteur de tensions et de frustrations chez les jeunes de la région, qui se sentent exclus de ce « progrès ».

Encadré 15. Le métier d'agriculteur (Niger)

Une enquête menée par Swisscontact dans la région de Dosso⁷⁴ illustre la façon dont les jeunes agriculteurs perçoivent leur activité qu'ils considèrent rarement comme un « métier ». Il ressort en effet de l'étude sur le « *Recensement du potentiel humain et identification du potentiel économique* » dans les régions de Dosso et de Maradi, que parmi les jeunes qui affirment exercer un métier, seul un sur trois déclare travailler dans le domaine de l'agriculture (agriculture, jardinage, élevage, pêche). Un chiffre largement sous-estimé alors qu'une enquête ménage menée dans les régions de Dosso et Maradi (2009) recense respectivement 93,2% et 80,1% d'actifs agricoles dans ces régions. Ceci confirme que la plupart des jeunes ne considèrent pas l'agriculture comme un métier, encore moins comme une aspiration professionnelle. En effet, dans la même enquête, seuls 0,2% d'entre eux souhaitent être agriculteurs contre 56% couturiers et 26% mécaniciens.

⁷³ Téwendé L., Ouedraogo, Tallet B. (2014). L'emploi des jeunes ruraux : entrepreneuriat agricole et création d'emplois dans le sud du Burkina Faso, *Autrepart* n° 71, p.119-133.

⁷⁴ Swisscontact, (2012). Recensement du potentiel humain et identification du potentiel économique de la région de Dosso, Etude interne.

2.2.2 Jeunes urbains non ou peu qualifiés, des solutions précaires

Chez les jeunes urbains, l'emploi informel domine largement, constitué pour 70% à 80% d'auto-entrepreneurs. Une étude AFD⁷⁵ a démontré que seuls 5% à 11% des jeunes actifs du secteur informel, dans quatre capitales sahéliennes (Ouagadougou, Dakar, Niamey et Bamako), avaient un statut de salarié. Cette structure de l'emploi précarise une population faiblement qualifiée, dont les possibilités d'ascension sont très limitées. L'étude confirme en effet que ces jeunes urbains sans diplôme ont peu de possibilités de devenir salariés ou patrons. Le sous-emploi est très répandu, notamment chez les femmes et les migrants venus des milieux ruraux. **La précarité de ces nouveaux venus en ville se double d'un éloignement des réseaux de solidarité familiaux.** Dans les grandes agglomérations du Sahel, les conditions d'extrême pauvreté et d'isolement social qui affectent une large partie de ces jeunes accentuent le sentiment d'échec que génère l'absence d'opportunité professionnelle. Face à cette situation, les jeunes peu ou pas qualifiés se tournent vers des réseaux d'insertion marchands et religieux. Emmanuel Grégoire décrivait déjà en 1993⁷⁶ la façon dont les réseaux informels de marchands musulmans haoussas constituaient un puissant vecteur d'insertion socio-économique pour les jeunes urbains de Maradi confrontés aux limites du secteur formel.

Encadré 16. Jeunes urbains et extrême pauvreté à Niamey⁷⁷

Niamey a connu une croissance démographique exponentielle : sa population atteint plus de 1,2 million d'habitants en 2010⁷⁸. Elle concentre désormais une population jeune, dont une partie connaît l'extrême pauvreté. Depuis le boom de l'uranium, l'image d'une ville riche et regorgeant d'opportunités s'est ancrée dans le milieu rural, alors même qu'elle n'a pu répondre à différentes crises alimentaires, ni offrir un statut économique satisfaisant au flot de migrants. Elle attire de façon saisonnière une population itinérante, constituée de jeunes travailleurs ruraux, accroissant la population totale de 20%. Une partie de ces jeunes urbains connaît une situation de grande précarité, économique et sociale, les condamnant à la mendicité.

Seul un travail spécifique sur les contraintes dans l'accès à l'emploi dans les milieux urbains du Sahel permettrait d'avoir une analyse plus fine de la diversité des situations selon la taille des villes, leur niveau d'intégration aux marchés régionaux. La concentration des opportunités sur quelques secteurs-clés est d'autant plus grande dans les villes secondaires, dont les économies sont moins diversifiées que les capitales, mais qui absorbent elles aussi des flux importants de migrants saisonniers.

⁷⁵ Beaujeu R., Kolie M., Sempere JF. et Uhder C. (2011). *Transition démographique et emploi en Afrique subsaharienne*, A savoir n°5. Paris : AFD.

⁷⁶ Grégoire E. (1992). *The Alhazai of Maradi : Traditional Hausa Merchants in a Changing Sahelian City*, Boulder Colorado, USA : Lynne Rienner Publisher.

⁷⁷ Gilliard P. (2003). *Mendier ou mourir ? Dynamiques spatiales de l'extrême pauvreté au Niger*, *Travaux et recherches* n°26, Suisse : Université de Lausanne.

⁷⁸ Estimations de l'Institut National de la Statistique (INS) du Niger, 2010, Niamey, novembre 2015

2.2.3 Les jeunes diplômés, une catégorie à part

La problématique de l'insertion des jeunes diplômés, bien qu'ils constituent une minorité, est cruciale dans les pays sahéliens, car il s'agit d'une population qui cristallise les frustrations. **Globalement, la situation leur est favorable : ils ont plus de chances d'accéder à un emploi stable et ont de fait des revenus supérieurs aux jeunes non qualifiés.** Les études sur les parcours d'insertion de jeunes, réalisées par l'Office International du Travail (OIT) dans 8 pays africains, montrent en effet que les chances d'accéder à un emploi stable (avec un contrat de travail écrit ou oral et d'une durée de plus de 12 mois) augmentent sensiblement avec le niveau d'instruction des jeunes. En outre, le revenu moyen des diplômés est bien supérieur à celui des non-diplômés (le revenu d'un diplômé de l'université est cinq fois plus élevé que celui d'un élève n'ayant pas achevé le cycle d'éducation primaire à Ouagadougou, 1,5 fois à Bamako et à Dakar).

Malgré la situation privilégiée dont ils jouissent, les diplômés connaissent aussi le sous-emploi et la précarité. Dans la majorité des pays sahéliens, le taux de chômage augmente avec le niveau d'éducation : 16 % des jeunes diplômés du supérieur au Sénégal sont au chômage, 35 % au Burkina Faso. La définition du chômage, lié à l'emploi formel auquel seuls les diplômés accèdent explique pour partie ces chiffres. La situation s'explique aussi par un secteur formel peu créateur d'emploi, ainsi que par le manque d'adéquation entre les compétences des diplômés du secondaire ou de l'université et les besoins des entreprises. Celles-ci font valoir le caractère trop peu opérationnel de leurs acquis scolaires. D'autre part, alors qu'ils se destinent essentiellement à l'administration, qui n'emploie pas plus de 5% de la population active ou à l'emploi salarié dans une entreprise formelle qui n'embauche guère plus que le secteur public, ces jeunes diplômés se heurtent à la pénurie de débouchés. Peu sensibilisés ou formés à la question de l'entrepreneuriat, rares sont ceux qui se lancent dans la création d'une entreprise, dans des marchés du travail pourtant dominés par l'auto-emploi. En outre, les parcours d'insertion des diplômés dans l'entreprise formelle et l'administration sont soumis à des déterminants sociaux très forts, qui remettent en cause la valeur de leurs diplômes. En Mauritanie par exemple, les postes dans la fonction publique sont assez largement réservés à certains réseaux maures. **Ce décalage entre les attentes des diplômés, l'investissement (financier et personnel) dans des études longues et la réalité génère une très grande frustration.**

2.3 Des politiques publiques d'insertion professionnelle insuffisantes ou inadaptées

Alors que l'emploi se trouve souvent au cœur des discours politiques dans les pays sahéliens, les stratégies mises en œuvre pour relever ce défi sont aujourd'hui insuffisamment inclusives et ne répondent pas aux enjeux structurels⁷⁹. Les politiques de formation professionnelle, de création d'emplois et les politiques de promotion de l'emploi autonome sont autant d'interventions qui ont connu un essor en Afrique subsaharienne depuis les années 1970, avec des résultats assez inégaux selon le degré d'investissement des gouvernements. Leur caractère peu inclusif, l'insuffisante prise en compte de la structuration des économies sahéliennes (largement informelles et agricoles), n'a pas permis de résoudre les défis structurels que pose la situation démographique et économique du Sahel. Leurs limites s'illustrent en outre dans leur capacité à proposer des orientations adaptées à la diversité des publics de jeunes. Enfin, tant qu'elles n'articuleront pas mieux formation et insertion vers l'emploi, à l'échelle des territoires, ces politiques échoueront à répondre à l'enjeu de l'emploi de masse.

2.3.1 Des politiques publiques de l'emploi en décalage avec la structure de l'économie

Qu'il s'agisse de politiques de formation ou d'emploi, les **États focalisent assez largement leurs actions sur un secteur formel qui ne constitue aujourd'hui qu'une minorité des offres d'emploi disponibles, négligeant de vastes pans de l'économie informelle⁸⁰, urbaine ou rurale**. En effet, s'il est nécessaire de le développer, le secteur formel est très étroit (dans les pays de l'UMOA, qui compte parmi ses membres le Mali, Niger, Burkina Faso et Sénégal, la part de l'emploi informel représentait en 2002 entre 73 % et 81 % de l'emploi total non agricole⁸¹), et est lui-même segmenté en deux sous-secteurs : le public/parapublic, traditionnellement très important mais en perte de vitesse depuis les années 1990 et le privé qui gagne en importance mais est confronté à de fortes barrières à l'expansion, y compris au regard du crédit, des investissements, de la fiscalité et de la main d'œuvre qualifiée. Le secteur traditionnel, qui peut aussi être divisé en deux sous-secteurs : l'informel urbain et le secteur agricole ou agro-pastoral, sont insuffisamment pris en charges par les politiques de l'emploi. Or ce sont dans ces activités que se trouvent de réelles niches d'emplois pour les publics vulnérables, caractérisés par leur très faible niveau d'instruction et le cumul des barrières à l'entrée du marché de l'emploi formel (pas

⁷⁹ AFD, (2016). Les dispositifs d'emploi des jeunes en Afrique : enjeux, typologies et mise en œuvre, Ouvrage conjoint Gret - AFD, à paraître dans Etudes de l'AFD.

⁸⁰ L'économie informelle est définie par le BIT comme : « Ensemble d'unités produisant des biens et des services en vue de créer des emplois et des revenus. Elle concerne tous les secteurs de l'économie (primaire, secondaire et tertiaire). Dans la pratique, l'économie informelle est définie par défaut comme toute activité qui ne satisfait pas aux obligations d'enregistrement, de tenue de comptabilité et de fiscalité », Source : 15 Conférence internationale des statisticiens du travail (Genève, 19-28 janvier 1993) : Résolutions adoptées, bulletin officiel, (BIT, Genève), vol. LXXVI, 1993, série A, n°3, pp. 184-195.

⁸¹ Secrétariat du Club du Sahel, (2011). <http://www.oecd.org/fr/csao/publications/49526780.pdf>

d'expérience, de diplôme, de réseau familial). D'autre part, les jeunes de 15-24 ans sont nettement plus nombreux que les « adultes » à travailler dans le secteur informel, qui constitue donc pour eux le premier pourvoyeur de moyens de subsistance.⁸²

Par ailleurs, les politiques d'insertion des jeunes ont pour la plupart abordé le problème de l'emploi sans une vision cohérente des outils spécifiques aux obstacles que ceux-ci rencontrent sur le marché du travail. Ces obstacles sont relatifs au manque d'expérience professionnelle, aux difficultés d'accès, à la faible qualité des formations, mais aussi à la non prise en compte des aspirations de la jeunesse en raison de leur faible représentation au sein des instances de décision ou encore à leur faible accès aux ressources productives. **Pour avoir un réel effet de levier sur l'emploi des jeunes, toutes ces difficultés doivent être abordées selon une approche multisectorielle cohérente.** Un rapport conjoint AFD-Banque mondiale⁸³ montre ainsi que les programmes d'insertion qui ont été basés sur une approche multisectorielle intégrée ont, en moyenne, enregistré des résultats plus positifs lors des évaluations d'impact.

⁸²Perspectives Economiques en Afrique
http://www.africaneconomicoutlook.org/fr/thematique/youth_employment/l%E2%80%99emploi-des-jeunes-en-afrique/

⁸³ AFD (2014). *Youth Employment in Sub-Saharan Africa*, Africa Development Forum, publication conjointe Agence Française de Développement et Banque Mondiale

Encadré 17. Naissance et limites d'une politique de l'emploi (Niger)⁸⁴

Les premières politiques de l'Emploi au Niger datent des années 1980, dans un contexte d'ajustements structurels et de réduction de l'emploi dans la fonction publique. Le processus a abouti à la réforme du code du travail et à la création de l'Agence Nationale pour la Promotion de l'Emploi (ANPE). Rapidement, les efforts de l'ANPE se sont concentrés sur une catégorie de jeunes correspondant aux besoins des entreprises du secteur formel (qui ne contribuait en 2013 qu'à 2% de l'emploi au Niger – soit 100 000 emplois). Aujourd'hui, la question de l'emploi des jeunes s'inscrit dans le cadre plus large d'une Politique Nationale de l'Emploi au Niger (PNE), énoncée dans un document cadre en 2009. L'objectif principal de cette politique est la création d'emplois, notamment autour du concept de « travail décent ». Dans cette stratégie, la jeunesse est considérée comme un segment vulnérable de la population par rapport à l'emploi, sur laquelle une attention spécifique doit être portée. Cette politique, bien qu'elle identifie la problématique spécifique de l'insertion des jeunes, demeure insuffisamment inclusive. Elle est en effet encore largement tournée vers le secteur formel, moderne, qui offre essentiellement des emplois aux diplômés et jeunes instruits. Même l'accent mis sur les secteurs pouvant relever du secteur traditionnel (artisanat, agriculture, etc.) revient à mettre en place des stratégies permettant aux jeunes instruits et diplômés d'investir ces secteurs. Les programmes spéciaux tournés vers les jeunes peu ou déscolarisés ou faiblement qualifiés, demeurent insuffisants pour faire face à l'enjeu de l'insertion de masse des jeunes et connaissent des résultats mitigés. Ce fut le cas notamment du PACER (Programme d'Appui à la Création d'Emploi Ruraux), un programme pilote de petite ampleur qui visait l'insertion de 155 jeunes déscolarisés dans des petits métiers et n'en a intégré que 65. Dans ce contexte, les gagnants sont des jeunes gens de sexe masculin, de milieu favorisé, ayant bénéficié d'une instruction poussée, au détriment des groupes vulnérables.

2.3.2 Un manque de prise en compte des publics vulnérables

Selon leur profil et leur parcours, les jeunes ne se heurtent pas aux mêmes barrières à l'entrée dans la vie professionnelle. **Ces barrières sont multiples et les contraintes pour les lever sont d'autant plus grandes que le niveau de pauvreté du milieu d'origine du jeune est grand, et/ou lorsqu'il s'agit d'une femme.** Ce constat est relativement partagé dans tous les pays concernés par l'étude. Les politiques publiques de l'emploi et leurs déclinaisons ciblées sur la jeunesse, quand elles existent, manquent assez largement d'une approche adaptée aux différents profils et aux différents besoins de l'économie. Elles se focalisent assez largement sur la jeunesse instruite, diplômée, qui constitue une cible-clé. Cette dernière est en effet dotée de plus d'armes de pression que la jeunesse non-instruite, à travers les

⁸⁴ Idrissa R, (2015). Jeunesse négligée : ajournement de la modernité et quête d'alternative au Niger, Université de Niamey (non publié)

manifestations et grèves scolaires et leur présence dans les organisations de la société civile et les partis politiques. Par ailleurs, parce qu'elle a vocation à devenir active dans le secteur formel, base fiscale de l'État (en dehors des douanes), cette jeunesse paraît prioritaire aux yeux des décideurs étatiques.

La non-inclusivité des politiques de l'emploi renforce donc la stratification sociale en « instruits et non-instruits » et accentue la vulnérabilité d'une majorité des jeunes. Cette situation a deux conséquences majeures : d'une part, ces politiques publiques renforcent les inégalités sociales, d'autre part, les conséquences sur la précarisation économique de tout un pan de la société se matérialisent par l'émigration durable ou saisonnière des jeunes ne parvenant pas à s'insérer.

2.3.3 Un manque de lien entre les compétences et l'emploi

L'un des principaux problèmes qui se pose pour favoriser l'insertion d'un plus grand nombre de jeunes est celui de leur employabilité. Si les gouvernements des pays du Sahel ont développé, plus ou moins récemment, des politiques destinées à structurer le secteur de l'enseignement technique et de la formation professionnelle (ETFP), il n'en demeure pas moins que les **politiques d'emploi visant à susciter la demande sont encore largement déconnectées de celles de l'offre de formation.** Dans certains cas, cela est dû à leur récente structuration. Le Niger, par exemple, ne s'est doté qu'en 2013 d'un ministère de l'ETFP, dont le déploiement en région est limité. Le manque de lien entre les dispositifs de formation et le monde professionnel, dont résulte un écart entre les besoins des entreprises et les compétences des jeunes, est un obstacle majeur à leur insertion.

Au niveau du secteur éducatif formel, l'école primaire et secondaire n'est pas destinée à répondre directement à l'enjeu de production de compétences professionnelles, l'enseignement supérieur est peu qualifiant, et surtout **l'offre de formation technique et professionnelle ne couvre qu'une faible part du groupe d'âge concerné et le niveau de qualification des sortants de ce système est faible.** L'offre est insuffisante et concentrée dans les filières tertiaires, au détriment de l'agriculture qui souffre pourtant d'une vraie pénurie de compétences. Dans le secteur informel, les apprentissages traditionnels demeurent les principaux pourvoyeurs de compétences pour les différents secteurs de production. La formation dispensée n'est pas qualifiante, et si elle permet au jeune d'exercer une activité, elle lui permet rarement d'atteindre un niveau de compétences suffisant pour développer sa propre activité.

Encadré 18. Le manque d'adéquation entre emploi et formation dans les régions

du Nord (Mali) Une étude réalisée en 2015 par l'Association des Jeunes pour le Développement Endogène au Sahel dans les régions du Nord (Gao, Kidal, Tombouctou), a démontré que pratiquement aucune offre de formation professionnelle ou technique n'était disponible dans la région. A l'exception du CFPAA (Centre de Formation Professionnelle et d'Assistance à l'Artisanat) où les principales formations proposées sont la comptabilité et l'assistance à la direction – alors que l'agriculture est le premier pourvoyeur d'emplois, la région ne comprend pas de centre de formation professionnelle dédié à l'agriculture et aux emplois connexes. Dans le cadre des entretiens réalisés dans cette étude, 93% des jeunes (18-40 ans) en activité ont déclaré n'avoir jamais reçu aucune formation en lien avec leur métier et s'être formés « sur le tas », au sein de la famille ou du voisinage, notamment dans les métiers de la menuiserie et de la mécanique, les plus cités parmi les professions exercées. Parmi les 188 jeunes interrogés, 16% se sont déclarés inactifs.

Encadré 19. Offre de l'ETFP et besoins de compétences au Niger

L'offre de formation technique et professionnelle du Niger est insuffisamment développée pour répondre à l'enjeu d'employabilité des jeunes. L'offre de formation ne couvre que 28% du groupe d'âge concerné et le niveau de qualification des sortants de ce système est insatisfaisant⁸⁵. On constate une meilleure scolarisation des filles dans ce secteur. Sur un effectif de 68 486 apprenants de l'ETFP en 2012-2013, 40 894 sont dans le formel, 27 592 dans l'informel. **Les effectifs sont encore faibles et extrêmement concentrés dans les filières tertiaires (85%)** au détriment de l'industrie (15%) et l'agriculture (10%), qui constituent pourtant les principales filières économiques porteuses.⁸⁶ Au niveau régional, cette distorsion entre les besoins du marché du travail et l'offre de formation de l'ETFP est encore plus visible. La région de Diffa, essentiellement agricole, ne compte par exemple encore aucune offre de formation formelle dans ce secteur.

⁸⁵ Entretien avec Sangare Sadatou, macroéconomiste et consultante pour la GIZ Niger, Niamey, novembre 2015.

⁸⁶ Données du programme Sectoriel de l'Education et de la Formation 2014-2024 (PSEF) du Niger, juin 2013.

3- Facteurs religieux

A retenir :

- La religion constitue pour la jeunesse du Sahel un vecteur fort d'intégration socio-économique et de d'identification, l'appartenance à certains courants permettant d'accéder à des réseaux de sociabilité, d'insertion économique et d'entraide.
- Dans un contexte de diversité et de recomposition de l'Islam, religion majoritaire au Sahel,, les mouvements réformistes, essentiellement salafistes, ont gagné en visibilité dans l'espace public et séduisent les jeunes.
- Depuis la démocratisation des années 1990, le Sahel connaît un mouvement de politisation des acteurs religieux en réaction à l'appareil d'Etat ou aux politiques publiques, qu'ils se constituent en plateforme de contestation ou qu'ils se substituent à l'État dans la délivrance de services publics, dans la gestion des conflits, gagnant ainsi en influence dans la sphère publique.
- Un risque majeur est celui d'une forte adhésion des jeunes à des courants religieux, qui se constitueraient en « fédérateurs de frustrations » et porteurs de solutions, prônant l'intolérance, voire la violence, et mettent en péril des équilibres sociaux et politiques déjà précaires.

Depuis une vingtaine d'années, les travaux sur la redéfinition d'une sphère islamique au sein des espaces publics sahéliens témoignent d'une **accélération des phénomènes de « réveils religieux⁸⁷», tant chrétiens qu'islamiques**, qui s'accompagnent en parallèle de visées identitaires, voire nationalistes. Car si quelques pays sahéliens sont presque intégralement musulmans (Mauritanie à 99%, Niger à 98%, Sénégal, 92%, Mali 90%⁸⁸), les pays plus au sud apparaissent bien plus composites (Burkina-Faso 50% de musulmans et Tchad 54%), le dessin des frontières nationales modernes ayant englobé des sociétés qui avaient connu des influences religieuses divergentes. Dans les espaces publics, notamment urbains, les chercheurs consultés attestent tous de cette montée en puissance du religieux, qui se traduit par une intolérance accrue à un certain nombre de comportements, de pratiques, et une logique de l'appréciation de leur conformité ou non avec les dogmes religieux. **Face à ces évolutions, les États sont traversés par des tensions dans la relation des acteurs publics avec les acteurs religieux, qui les concurrencent en endossant certaines de leurs fonctions sociales et constituent des contre-pouvoirs importants.**

⁸⁷ Jean-Louis Triaud mentionne un « réveil de l'islam » dans les pays musulmans subsahariens, dans Triaud JL. , « Introduction thématique », Triaud JL, Villalón D. (dir.) (2009). Économie morale et mutations de l'islam, Afrique contemporaine, n°231, p. 25 et Triaud JL. « Préface », dans Maïkoréma Z. (2009), L'islam dans l'espace nigérien : Des origines (VIIe siècle) à 1960, Tome 1, Paris : Khartala.

⁸⁸ Gandolfi, S. (2003). *L'enseignement islamique en Afrique noire, Cahiers d'études africaines*, 169-170, à noter « Il s'agit d'estimation peu fiables du fait que les recensements ne sont pas effectués de façon systématique et qu'il n'y a pas de normalisation des méthodes d'enquête d'un pays à l'autre. »

Cette montée de la religiosité touche particulièrement les jeunes, qui y voient un facteur d'intégration et de construction de soi. Les mouvements religieux constituent pour eux des réseaux de sociabilité à la fois selon les modalités traditionnelles de transmission de savoirs mais également dans de nouvelles dimensions : d'ouverture vers des réseaux plus larges par les nouvelles technologies et d'insertion professionnelle. Ils adhèrent assez largement aux idées réformistes des courants salafistes, qui se posent comme de véritables contre-pouvoirs et plateformes de contestation, par rapport aux ordres sociaux traditionnels et aux pouvoirs publics, tout en proposant un idéal spirituel et moral. Dans une large mesure, ces mouvements religieux sont en train de se substituer à d'autres types d'organisations issues de la société civile et qui portaient les voix contestataires (mouvements politiques et civiques). Si, dans une large mesure, la religion joue auprès de ces jeunes son rôle d'intégrateur social et économique, la montée en puissance très rapide d'un salafisme contestataire et positionné comme acteur politique remet néanmoins en cause les équilibres sociaux-confessionnels existants et est susceptible de porter atteinte à la stabilité des États en renforçant le processus de dé-légitimation et de défiance. **A la marge de mouvements religieux assez largement pacifiques, certaines mouvances radicales prônent en effet la violence comme moyen d'action et forme d'engagement religieux.** Le risque réside aujourd'hui dans la place prédominante que la religion occupe dans les trajectoires des jeunes, constituant parfois le principal canal de construction de soi et de contestation sociale.

3.1 Diversité et recomposition des courants religieux au Sahel

3.1.1 Une islamisation par vagues au Sahel

L'histoire de l'islamisation des populations sahéliennes a été marquée par des vagues successives. Ainsi, si les premiers contacts avec l'islam remontent au début du deuxième millénaire de l'ère chrétienne, quelques siècles seulement après l'hégire, il a fallu attendre le 19^e siècle pour voir le développement d'une islamisation de masse. Pendant plusieurs siècles, l'islam s'est diffusé lentement, au rythme du commerce transsaharien ou de conversion de des dirigeants de certains royaumes. Il a connu une phase d'expansion et de transformation sous l'impulsion de djihads diverses aux 18^e et 19^e siècle. La seconde phase d'expansion de l'islam au sein des populations sahéliennes se déroule sous la colonisation française et après l'indépendance. **Après une phase d'extension lente, dominée par un islam essentiellement confrérique (soufi), les vingt dernières années ont vu un renouveau islamique qui excède largement les frontières du Sahel.** Les spécialistes de l'islam subsaharien⁸⁹ observent un phénomène qui touche aussi bien les élites que les couches les plus populaires, les espaces ruraux ou urbains. Les signes du renouveau sont nombreux : multiplication du nombre de mosquées, d'écoles coraniques, de séances publiques de

⁸⁹ Holder G. (2015). Introduction. Vers un espace public religieux : pour une lecture contemporaine des enjeux politiques de l'islam en Afrique, *L'islam, nouvel espace public religieux*, Paris : Karthala, p. 5-20.

prédication ; accroissement de l'importance du Hajj, le grand pèlerinage annuel à la Mecque. Ils s'accompagnent de la multiplication des émissions de radio ou de télévision consacrées aux prêches mais aussi des conseils sur tous les aspects pratiques de la vie des fidèles (relations de couple, relations sociales, hygiène et parfois positionnement politique). Les pratiques vestimentaires (que ce soit l'adoption du hijab, voile islamique ou, à plus petite échelle, du niqab pour les femmes) évoluent aussi fortement. L'espace politique est également touché par le phénomène – mobilisation des associations islamiques, recours de plus en plus fréquent à la symbolique islamique par les dirigeants politiques. Enfin, on note un renouveau des réseaux économiques autour des différents courants islamiques.

Encadré 20. Complexité des trajectoires de l'islam sahélien

Comprendre les trajectoires de l'islam sahélien implique de dépasser les approches binaires salafisme/soufisme, traditionalisme/réformisme, islamisme/islam modéré.

L'opposition soufisme/salafisme doit être maniée avec précaution

Les confréries soufies furent au 19^e siècle le principal véhicule de propagation de l'islam au Sahel, caractérisé par une adaptation aux pratiques païennes des populations⁹⁰. Le soufisme s'appuie essentiellement sur la relation avec un maître et guide religieux et, qui doit faciliter à ses disciples la connaissance de Dieu et l'union avec lui. Les différents courants du salafisme contemporain participent en revanche d'une volonté délibérée de retour aux sources originelles de l'islam des « ancêtres » (*salaf*), l'interprétation du Coran étant facilitée par la *sunna* ou « tradition prophétique », dont on se serait éloigné après les deux premières générations de musulmans en commettant des innovations (*bid'a*), résultant soit des influences étrangères, soit des « superstitions » et pratiques de l'époque préislamique. Pour y remédier, les sociétés musulmanes devaient se conformer à nouveau à la tradition énoncée par le Prophète. Il existe néanmoins une grande diversité de courants dans l'islam sahélien, avec de nouvelles formes de religiosité hybride, comme les courants soufis « réformés » du Burkina Faso (voir *infra*, Encadré 25). Recourir à des catégories binaires (rural/urbain, lettré/illettré, conservateur/subversif, syncrétisme/salafisme) pour renforcer le contraste entre des « soufis » d'une part et des « islamistes » de l'autre, ne résiste pas à une analyse historique rigoureuse.

Un islamisme ancien, aussi revendiqué par certains courants soufis

Ousmane Kane⁹¹ soutient que la rhétorique des mouvements islamistes contemporains présente de nombreuses similitudes avec certains courants du XVIII^e et XIX^e : une opposition à l'hégémonie européenne, une dénonciation de l'exploitation et la détermination à promouvoir un ordre politique islamique. En Afrique de l'Ouest, ils visaient à l'origine à remplacer ce qu'ils percevaient comme un islam syncrétique par un comportement plus conforme à la loi musulmane ou *charia*. De même, les « islamistes » contemporains ont comme objectif principal le démantèlement des codes et législations inspirés de l'Europe, afin de les remplacer par la *charia*. La propension à la subversion ou au conservatisme n'est inhérente ni aux ordres soufis, ni aux salafistes mais est plutôt contingente aux circonstances politiques par rapport auxquelles ils réagissent. Les cheikhs soufis n'ont pas seulement produit une littérature de dévotion : ils ont aussi produit des écrits politiques, critiquant l'oppression et l'exploitation pendant la période précoloniale, et ont mené des djihads en faveur de ces populations.

⁹⁰ Piga A. (2002). Dakar et les ordres soufis, *processus socioculturels et développement urbain au Sénégal contemporain*, Paris, L'Harmattan.

⁹¹ Kane O. (2012). « L'islamisme d'hier et d'aujourd'hui. Quelques enseignements de l'Afrique de l'Ouest », *Cahiers d'études africaines* n°206-207, p. 545-574.

3.1.2 La montée en puissance et la normalisation du salafisme

Contrairement à l'idée répandue d'une émergence très récente, **les divers courants qualifiés de « salafistes » ou « wahhabites » au Sahel font partie de trajectoires anciennes et ancrées localement depuis les années 1930**. Ces mouvements se distinguent par leur lecture littéraliste des textes islamiques, leur tendance à prôner un retour aux sources et une purification des mœurs qui se marque dans les corps par le port de la barbe pour les hommes, la robe noire et le voile intégral pour les femmes, le refus des cérémonies ostentatoires et une critique de l'islam anciennement implanté d'influence soufie⁹². **Depuis les années 1980, à l'échelle de la région, ces courants ont néanmoins gagné en visibilité et sont devenus les principaux acteurs de la réislamisation.**⁹³ Ils se sont largement banalisés, imposant de nouvelles pratiques et normes sociales, auxquelles les jeunes adhèrent de plus en plus largement. Ces courants essaient en effet principalement auprès de jeunes disciples, cherchant la rupture avec un islam jugé « traditionnel ». Au Burkina Faso, Maud Saint Larry constate « *une sorte de consensus autour de certains discours et marqueurs autrefois référés aux communautés wahhabites*⁹⁴ ». Au-delà de ce mouvement de fond réformiste s'opposant à un islam confrérique, le salafisme est donc une « *mouvance plurielle et contradictoire*⁹⁵ » dans laquelle se côtoient en effet des piétistes conservateurs, des réformistes modernistes et des activistes islamistes. A la marge de ces courants, certains groupes radicaux prônent la violence comme mode d'action. S'il faut se garder d'associer systématiquement salafisme et radicalisme, les principaux groupes terroristes islamistes au Sahel se revendiquent néanmoins pour la plupart de ces courants réformistes.

⁹² Saint Larry, M. (2012), « Du wahhabisme aux réformismes génériques : renouveau islamique et brouillage des identités musulmanes à Ouagadougou », *Cahiers d'Etudes Africaines*, n° 206-207.

⁹³, Roy, O. (2014), « Al-Qaida et le nihilisme des jeunes », *Esprit* n°, p. 112-116 Il y insiste en ces termes sur le phénomène de réislamisation : « La conscience que l'identité musulmane, jusqu'ici simplement considérée comme allant de soi parce que faisant partie d'un ensemble culturel hérité, ne peut survivre que si elle est reformulée et explicitée. »

⁹⁴ Saint Larry M. (2012). *Op.cit.*

⁹⁵ Fregosi F. (2005). « Les musulmans laïques en France : une mouvance plurielle et contradictoire », *Maghreb-Machrek*, 185 : 33-43.

Encadré 21. « Wahhabisme », « salafisme », question vocabulaire⁹⁶

Le wahhabisme a été fondé dans la péninsule arabique, au 18^e siècle, par Muhammad ibn Abd al-Wahhab. Il représente un courant traditionnel qui se distingue par une lecture littérale de l'islam et par son aspect rigoriste et puritain. Il condamne en particulier toute innovation par rapport à l'enseignement originel de l'islam et considère que l'État doit fonctionner exclusivement selon la loi religieuse. Le salafisme, né à la fin du 19^e siècle, est un courant très proche du wahhabisme, auquel il peut pratiquement être assimilé dans sa version la plus conservatrice. La principale divergence entre les deux écoles porte sur le thème de l'État islamique : le wahhabisme se satisfait d'un dirigeant local - un roi, par exemple - s'il respecte et fait respecter la charia, tandis que le salafisme souhaite revenir au califat pour l'ensemble des croyants. Dans les années 1980 naît dans les camps de Peshawar, au Pakistan, sur fond de guerre en Afghanistan, le «salafisme djihadiste», une version radicale qui va séduire de nombreux jeunes musulmans.⁹⁷

Typologie simplifiée d'orientations salafistes au Sahel⁹⁸ :

- *Siyasa* : prêt à se sacrifier pour la politique
- *Harbiya*: se sacrifie pour la pureté de la doctrine
- *Jihad*: se bat pour l'islamisme, y compris avec des armes
- *Piété Individuelle*: suit un chemin plus individuel vers le bonheur et la piété.

3.2 La religion, vecteur d'intégration socio-économique

3.2.1 Un vecteur d'identité et d'insertion pour les jeunes

L'islam constitue aujourd'hui pour les jeunes un fort vecteur d'insertion sociale, professionnelle, économique. Diffusées au travers de la famille mais aussi via l'éducation coranique (qu'elle soit inculquée dans ou en dehors de l'école), ou les associations qui organisent des activités fédératrices, **les valeurs religieuses constituent un bagage culturel qui participe de l'insertion des jeunes et de leur reconnaissance dans un groupe.** Ainsi la connaissance du Coran, de la langue arabe ou l'appartenance à une mosquée favorisent-ils l'accès à certains réseaux professionnels ou corps de métiers, notamment au travers des apprentissages traditionnels qui permettent aux jeunes de se former auprès d'artisans ou commerçants et de s'intégrer. C'est notamment le cas en Mauritanie, où les réseaux d'apprentissage informels constituent le vecteur principal de formation des jeunes artisans et marchands. **L'islam est en outre porteur d'un discours moral et d'un corpus de règles et de valeurs, qui attirent les jeunes, face à des gouvernements qu'ils**

⁹⁶ Collectif, (2002). Dictionnaire mondial de l'islamisme, Paris: Plon

⁹⁷ Roy, O., Abou Zahab M. (2002). *Réseaux islamiques. La connexion afghano-pakistanaise*, Paris : [Autrement](#)

⁹⁸ D'après Hoehne M. (2015), « Radicalisation of Political Islamic Movements in Africa », communication de à l'ECAS, juillet, Paris

considèrent comme corrompus et des sociétés en transition. C'est particulièrement le cas chez les jeunes ruraux arrivés en ville, qui sont les plus sensibles aux discours des mouvances salafistes. Alors que leur parcours est souvent marqué par une rupture sociale avec le milieu d'origine et des tensions intergénérationnelles, ils trouvent dans la communauté religieuse un groupe d'appartenance et un réseau de solidarité.

Encadré 22. Le rôle social de l'Union des Jeunes Musulmans du Mali - UJMM (Mali)⁹⁹

L'UJMM se donne des objectifs axés principalement sur l'intégration des jeunes musulmans dans la société et sur ce que peuvent apporter ces derniers au développement socio-économique du pays. L'objectif annoncé dans les statuts de « *briser les murs de la haine et de la méfiance* », qui reflète ce sentiment de marginalisation, entend tout autant dépasser les clivages confessionnels internes à l'islam que de faciliter les relations entre les jeunes musulmans et l'État, entre les sortants de médersas et ceux de l'école publique et, enfin, entre arabophones et francophones. Entre outre, les objectifs d'« améliorer les conditions de vie socio-économique des jeunes » et de « promouvoir l'emploi des jeunes » se traduisent par la mise en place d'initiatives, par exemple, à travers le suivi de formations professionnelles dispensées par le Programme d'Appui à la Jeunesse Malienne (PAJM), l'organisation de cours de français pour les arabisants, ou la systématisation de l'accessibilité des centres de formation aux arabisants par la mise en place du partenariat avec l'Agence pour la Promotion de l'Emploi des Jeunes (APEJ).¹⁰⁰ L'UJMM a signé en 2011 une convention de partenariat l'APEJ, dans le but de favoriser l'insertion professionnelle des jeunes arabisants scolarisés dans les médersas, les écoles coraniques ou dans des pays arabophones. Pour les leaders et les militants musulmans, la jeunesse musulmane devient un collectif à mobiliser et un groupe légitime à faire entendre auprès des gouvernants, réuni non seulement autour d'une foi partagée, mais également autour de conditions sociales communes qui se traduisent par un sentiment de marginalisation en raison de leur éducation, de leur culture, ainsi que de leur scolarisation en langue arabe.

⁹⁹ <http://www.ujmma.org/a-propos-2/>

¹⁰⁰ <http://maliactu.net/emploi-de-des-jeunes-lapej-et-lujmma-assurent-lemploi-aux-arabisants/>

3.2.2 Une montée de l'intolérance religieuse

La montée en puissance des courants religieux salafistes et leur importance dans les identités des jeunes musulmans du Sahel constituent un risque dans la mesure où cette évolution est accompagnée d'une montée des intolérances religieuses. **Les mouvements les plus mobilisateurs auprès des jeunes sont en effet aussi ceux qui alimentent le plus les clivages sociaux, reniant la diversité religieuse.** Ces clivages s'expriment entre musulmans, chrétiens et animistes, qui constituent une minorité plus ou moins nombreuse dans les pays sahéliens, mais aussi au sein des différentes mouvances de l'islam. Ils se traduisent par des querelles théologiques qui opposent, parfois de façon violente, les *leaders* des confréries soufies aux jeunes cadres pétris de salafisme, les traditionalistes aux réformistes, les sunnites aux quelques minorités chiites.¹⁰¹ Les tensions inter-ethniques et inter-régionales sont aussi particulièrement fortes à l'intérieur des sociétés musulmanes. Les courants salafistes sont globalement moins tolérants, notamment envers les chrétiens. Au Burkina Faso¹⁰², où ces derniers représenteraient 20%¹⁰³ de la population, et les musulmans un peu plus de 50%, la cohabitation interreligieuse est remise en question par les tenants d'un islam réformé qui condamnent notamment les mariages mixtes. **La montée en puissance dans l'espace public et la forte adhésion des jeunes aux courants salafistes est donc une menace pour le dialogue inter-religieux. Elle est porteuse de fractures sociales dans des sociétés où cohabitent des pratiques de l'islam très différentes.**

Encadré 23. Pouvoir de l'Izala et tensions religieuses (Niger)¹⁰⁴

L'importance prise par le mouvement Izala au Niger, devenu la voix principale du réformisme de l'islam, se traduit par une ferme condamnation des idées confrériques par des prêcheurs dont l'influence sur la jeunesse est très forte. Izala condamne notamment les confréries comme hérétiques, prônant l'éradication de ces courants de l'islam soufi mais aussi condamnant les « laïcs et mécréants ». Cette condamnation peut aboutir à des conflits particulièrement âpres localement, comme l'observe le chercheur Moustapha Gwabade¹⁰⁵ sur le terrain. L'Izala prône l'émergence d'une « vraie société islamique nigérienne ». Cette idéologie, fortement mobilisatrice et qui porte un discours clivant dans l'espace public, fédère les jeunes autour d'un rejet de la diversité religieuse, au sein même de l'islam. Elle est porteuse de fractures sociales, notamment car elle remet en cause une tradition de laïcité et de liberté religieuse.

¹⁰¹ Lasseur, M. (2013). « Relire la géographie de l'islam subsaharien », *Commentaire* n°143, p. 501-508. Paris : Commentaire SA.

¹⁰² Langewiesche, K. (2011) « Le dialogue interreligieux au service du développement », *Bulletin de l'APAD*, n°33.

¹⁰³ Fancello S. (2007). Les défis du pentecôtisme en pays musulman (Burkina Faso, Mali), *Journal des africanistes*, n°77, p 29-53.

¹⁰⁴ Sounaye A. (2012). "Heirs of the Sheikh Izala and its Appropriation of Usman Dan Fodio in Niger", *Cahiers d'études africaines*, n° 206-207, p. 427-447

¹⁰⁵ Chercheur du programme de recherche en cours « Trans-Islam », LASDEL/IFRA

3.3 Une politisation du champ du religieux

Depuis une vingtaine d'années, le poids et le rôle des associations religieuses se sont accrus, **au point qu'elles pallient les déficiences des États en endossant certaines de ses fonctions et tiennent un rôle de plus en plus grand dans la prise de décision politique.** Elles sont aussi en voie de politisation, constituant pour les jeunes **la principale plateforme de contestation des ordres établis.** Le processus de démocratisation entamé dans les années 1980-90 par la plupart des pays subsahariens, la crise des régimes autoritaires, la politique de libéralisation voulue par les États et la présence croissante des organisations internationales d'aide humanitaire à caractère confessionnel ont créé les conditions pour un **engagement plus direct des acteurs religieux dans les affaires publiques.**

3.3.1 L'investissement du champ du développement par les organisations religieuses

A l'échelle du Sahel, les ONG confessionnelles ont acquis un poids croissant. Les ONG islamiques inscrivent leur action dans les principes de solidarité prônés par l'islam et auxquels les fidèles musulmans doivent se plier. La *zakat*, l'un des cinq piliers de l'islam, est une contribution de solidarité à l'attention des pauvres et des nécessiteux de la communauté islamique. Tout musulman doit verser 2,5 % de ses ressources de l'année. Cette contribution est prélevée par l'État dans les pays islamiques, comme en Arabie saoudite, au Koweït, au Qatar ou aux Émirats Arabes Unis. Cependant, dans les pays proposant une vision laïque de l'État, certaines ONG et organisations caritatives se sont présentées comme en mesure de la collecter et de la redistribuer sous forme d'actions de développement en faveur des communautés. **Outre ces donations, elles bénéficient d'importants financements des pays du Golfe, qui leur confèrent une forte capacité d'action.** Dans certaines régions du Nord Nigeria et du Niger, Elodie Aparé (CNRS) parle d'un « *remplacement des acteurs étatiques par les acteurs de la société civile religieuse* »¹⁰⁶, dont le rôle social est prépondérant, dans un contexte de défaillance de l'État (crises alimentaires ces dernières années, chômage, insécurité). Ce « remplacement » se fait assez largement au profit de mouvements d'obédience salafiste, porteurs d'un discours de remise en cause de la laïcité et de l'État, qui les positionne sur un champ à la fois religieux et politique. Il s'observe aussi néanmoins dans certains courants d'obédience soufie réformés du Burkina Faso, animés de plus en plus par l'ambition de donner une réponse matérielle aux exigences de la population plutôt que de fournir une simple aide spirituelle. Il témoigne à l'échelle de la région, **d'un investissement de plus en plus fort des structures confessionnelles dans des activités humanitaires ou de développement.** Elles se servent en retour de ces actions pour renforcer leur prestige, allant jusqu'à concurrencer les services publics.

¹⁰⁶ IFRA Nigeria/Lasdel Niger, « PERILA N-N, Evaluation des risques au Niger et sur l'axe Niger-Nigeria », rapport de synthèse, juillet 2013

Encadré 24. Les associations islamiques et le développement (Niger)¹⁰⁷

Le nombre de ces organisations s'est considérablement accru depuis vingt ans, avec les dernières en date : *WAMY*, *Qatar Aid*, *Jamaat Ahmmadiya*, *Al Basar International Foundation*, et elles se sont professionnalisées. Leurs principaux secteurs d'activités sont l'éducation, l'accès à l'eau, la santé et la construction de mosquées. Même si elles ont des conventions formelles avec l'État, elles sont souvent engagées dans des relations directes avec les communautés bénéficiaires. Avec la libéralisation, à la fin des régimes autoritaires qui empêchaient l'émergence d'initiatives privées, ces ONG ont de plus en plus revendiqué un rôle dans le développement et le *Zakat* qui était auparavant la seule prérogative de l'État. Dans un contexte de pluralisme religieux post-années 1990, d'éclatement du pouvoir politique, ces ONG vont chercher des financements en dehors de la sphère publique et bénéficient des apports des bailleurs de fonds islamiques et royaumes arabes, ou encore la BID, qui fait de l'éducation, la formation professionnelle et la santé, ses priorités dans les pays à bas revenus. Dans certaines régions du Niger, dépourvues de services publics, elles se substituent à l'État et attestent les capacités limitées de l'Etat dans la conduite des politiques publiques et la définition de ses priorités de même qu'elles questionnent les limites des politiques de développement. Elles jouent aussi un rôle important dans la prévention de crises, notamment en menant des activités de prévention des conflits locaux (religieux, fonciers, familiaux)¹⁰⁸ ; en assistant notamment les populations lors des crises alimentaires récurrentes. A travers ces actions, leur influence est renforcée, notamment auprès des jeunes qui y voient une forme d'autorité alternative aux pouvoirs publics.

¹⁰⁷ Sounaye A. (2011), « Doing Development the Islamic Way in Contemporary Niger », *Bulletin de l'APAD* n°33.

<http://apad.revues.org/4084>

¹⁰⁸ http://liportal.giz.de/fileadmin/user_upload/oeffentlich/Niger/40_gesellschaft/islamrapportprovisoire24avri12006concorde.pdf

Encadré 25. Les entrepreneurs soufis du développement (Burkina Faso)

Les courants néo-soufis ou réformistes du Burkina Faso ont donné récemment vie à une nouvelle forme d'islam¹⁰⁹, qui tout en gardant certains éléments de tradition soufie, prône la réforme. Certains leaders spirituels ont choisi de devenir de véritables « entrepreneurs religieux », comme les désigne la chercheuse Maria Vitale, investis par les autorités de l'État d'un rôle d'agent diplomatique, devenant des collaborateurs des choix politiques du pays. C'est le cas du Cheikh d'Hamdallaye qui a acquis une renommée et un pouvoir politique en menant à bien plusieurs **projets directement destinés au développement social et urbain du Burkina**, notamment la construction d'un institut franco-arabe, d'un lycée privé, d'un Centre universitaire polyvalent du Burkina (CUPB), et tout récemment d'une radio (Radio Ridwane pour le développement), ainsi que d'autres importantes structures commerciales. Ces actions de développement, appuyées par les pays du Golfe, ont considérablement accru sa notoriété et son prestige.

3.3.2 Un poids politique croissant des organisations religieuses

Cette évolution des missions que s'assignent les autorités religieuses s'accompagne d'une politisation croissante, qui se traduit par leur influence dans les prises de décision publique. Elodie Aparad souligne le risque d'affaiblissement de l'État associé aux prises de position des acteurs religieux, dans un contexte marqué par une défiance des populations, les jeunes notamment, envers les institutions publiques. Elle évoque le risque d'une remise en cause d'un certain nombre de principes républicains, sur lesquels repose l'équilibre social et institutionnel du Niger. Les autorités et organisations religieuses apparaissent de plus en plus comme des contre-pouvoirs, avec lesquels les autorités publiques doivent composer, comme en témoignent les échecs des réformes du code de la famille malien (voir ci-dessous) et nigérien sous la pression des groupes religieux, ou encore le poids croissant de l'Izala au Niger, qui a déjà fait reculer l'État lors du vote d'une loi destinée à permettre un recours pour les filles scolarisées mariées de force. Auprès des jeunes, ces organisations se font aussi les porte-parole de revendications que l'État a échoué à prendre en charge.

¹⁰⁹ Vitale M. (2012). « Trajectoires d'évolution de l'islam au Burkina Faso », *Cahiers d'études africaines*, n° 206-207, p. 367-387.

Encadré 26. La réforme avortée du code de la famille malien (Mali)

A Bamako, une mobilisation sociale sans précédent a mis en 2009 un coup d'arrêt à la promulgation d'un nouveau code de la famille¹¹⁰, au terme d'une série d'actions d'ampleur inédite (marches, meetings, prêches, émissions de radio), menées essentiellement par le Haut Conseil Islamique du Mali (HCIM). Ce dernier fustigeait un projet « calqué sur le code français » et rejetait un certain nombre de dispositions (abandon de la notion de « puissance paternelle », divorce par consentement mutuel) considérées comme non compatibles avec les valeurs de l'islam. Fort de ce « succès » dans sa lutte contre la réforme du Code, le HCIM obtiendra pour la première fois dans l'histoire de la République, la présidence de la Commission électorale « au titre de la société civile », en vue des présidentielles de 2012. Le HCIM a néanmoins confirmé son attachement à la République laïque, traduisant la tension autour de la laïcité dans les pays sahéliens. Cet épisode témoigne surtout de l'importance croissante des autorités religieuses dans la prise de décision politique.

3.3.3 La religion comme plateforme de contestation

La montée en puissance des ONG confessionnelles et la politisation des courants religieux, notamment d'obédience salafite, contribuent à faire de **la religion la principale plateforme de contestation politique pour les jeunes dans l'espace sahélien**. Alors qu'une bonne partie de la jeunesse se désolidarise de l'État, les mouvements religieux constituent un lieu de critique sociale et de prise de position politique. Face à des institutions sous contrôle des aînés, le risque est grand de voir l'islam réformé devenir le principal vecteur de critique sociale à l'égard de l'État et de l'*establishment*, comme c'est le cas du mouvement Ançar Dine au Mali¹¹¹. Pour les populations « non éduquées », les courants religieux réformistes sont en effet porteurs d'un discours de rupture avec la tradition, considéré comme libérateur. **Les mouvements salafistes sont perçus comme rationalistes en ce qu'ils permettent aux jeunes de s'émanciper des hiérarchies et normes sociales qui les contraignent**. La tradition de la « dot » au Niger empêche de nombreux jeunes, en situation précaire, de prendre une épouse¹¹². Payée par le fiancé à la famille de sa future femme, la dot est une somme d'argent qui permet de sceller l'union entre deux familles. Et si elle est théoriquement fixée à 50 000 F, elle atteint régulièrement 10, 20 fois ce montant, voire beaucoup plus, et est largement hors de prix pour beaucoup de jeunes qui doivent reporter leur mariage.¹¹³ Les salafistes, reniant les « pratiques ostentatoires », incitent les jeunes à se marier sans recourir à cette

¹¹⁰ Holder G. (dir.) (2015). L'Afrique des laïcités : Etat, religion et pouvoirs au sud du Sahara. Paris : IRD

¹¹¹ Holder G., Ousmane C. (2012). Madani Haïdara et l'association islamique Ançar Dine, *Cahiers d'études africaines*, n°206-207, p. 389-425. Paris : Editions EHESS.

¹¹² <http://jeunesseduniger.blogspot.com.es/2013/03/quand-le-mariage-devient-une-affaire-de.html>

¹¹³ <http://www.afrik.com/article6487.html>

pratique traditionnelle, les libérant de cette contrainte qui s'oppose à leur émancipation¹¹⁴. Au Sénégal, l'islam réformé est porteur d'une contestation du pouvoir des marabouts des confréries soufies et de leurs prérogatives. Chez les jeunes alphabétisés et diplômés, le salafisme se développe aussi à travers de puissantes associations étudiantes. Ainsi, dans les universités nigériennes, **les organisations étudiantes salafistes constituent-elles la principale « offre de contestation » des ordres sociaux et de dénonciation des inégalités, rôle longtemps assigné aux organisations marxistes.**

Les jeunes sont aussi séduits par la modernité des outils auxquels recourent ces courants religieux, qui ont développé une forte présence sur les réseaux sociaux, des médias spécialisés, mais aussi une offre musicale adaptée¹¹⁵ à leur conception de la « bonne morale ». Ainsi les courants salafistes du Niger critiquent-ils les groupes musicaux traditionnels jugés « immoraux » (Tal National)¹¹⁶, auxquels ils préfèrent des groupes de musique se revendiquant de la morale religieuse (rap salafiste). Cette nouvelle génération d'activistes musulmans propose un style de vie moderne, marqués par l'usage des nouvelles technologies, un rationalisme dans l'approche du Coran et une inter connectivité qui permet à chacun de s'exprimer, via Facebook notamment. **Elle offre en outre une approche individualiste de la religion** qui fait écho aux aspirations de jeunes ayant grandi dans des sociétés marquées par un processus de libéralisation et de démocratisation, tout en conférant une appartenance à un groupe au-delà de la cellule familiale. Porteur d'un fort discours de remise en cause de l'État, des pouvoirs traditionnels et des hiérarchies intergénérationnelles, le salafisme sous ses différentes formes s'est constitué au Sahel comme un lieu de contestation pour les jeunes et un relais de leurs revendications (territoriales, politiques, individuelles).

¹¹⁴ Entretien avec Abdoulaye Sounaye (Zentrum Moderner Orient), juillet 2015

¹¹⁵ Sounaye A. (2011). La « discothèque » islamique : CD et DVD au cœur de la réislamisation nigérienne, Ethnographiques.org, n°22.

<http://www.ethnographiques.org/2011/Sounaye> (9 février 2016)

¹¹⁶ Intervention d'Elodie Apard (IFRA Ibadan), ECAS 2015, Paris "Resisting and Adapting to Islamic Reform in Niamey"

Encadré 27. Les NTIC transforment le rapport des jeunes à la religion¹¹⁷ (Mauritanie)

Les NTIC constituent le relais de diffusion de nouvelles idées religieuses – notamment celles des activistes - et proposent un rapport différent à la religion qui séduit les jeunes. Ils sont porteurs de critiques sociales et de remise en cause des hiérarchies religieuses et politiques, prônant un « islam par le bas » et une lecture totalisante de la société et du monde. Ils constituent aussi des lieux de sociabilité, avec l'existence de « cercles de cadets » qui visent à adouber et éduquer les jeunes pour en faire des « citoyens musulmans ». En Mauritanie, l'usage politique des TIC accélère le débat et est porteur de changements sociaux et de diffusion du savoir islamique. Au Sénégal, les réseaux soufis réformistes recourent de plus en plus à ces nouveaux modes de communication pour fédérer les jeunes : création de forum, émissions télévisées diffusées via les smartphones et sites internet.

4- Facteurs politiques

A retenir

- Dans les pays sahéliens, les jeunes souffrent d'un déficit de représentation politique, qui alimente en retour leur faible participation conventionnelle.
- Face à cette crise de la représentation élitare et de la participation politique conventionnelle, leur engagement politique se traduit par un foisonnement de réseaux associatifs et au travers de lieux de sociabilité (physiques et virtuels).
- La mauvaise gouvernance, et ses conséquences en termes d'inégalité et d'accès aux services, est un facteur majeur d'exclusion des jeunes, qui cristallise un sentiment de frustration et de rejet de l'État.
- Dans toute la région, les jeunes se sentent bafoués par des États corrompus, une situation qui alimentent des tensions intergénérationnelles et constitue facteur-clé d'entrée dans la violence.

Si les contraintes économiques qui pèsent sur les jeunes au Sahel, ainsi que la difficulté à s'insérer professionnellement, influent sur les trajectoires d'insertion, **le manque de représentativité politique est un autre facteur d'exclusion**. Les pays du Sahel sont assez largement gouvernés par une élite âgée, laissant peu de place à l'expression des besoins des jeunes. Alors qu'elle est porteuse de changements économiques et sociaux, la reconnaissance de la jeunesse en tant que catégorie sociale participant à la construction et la consolidation de la démocratie est encore

¹¹⁷ Freire Francisco (CRIA / FCSH-NOVA), *Weapons of the Weak and the Strong: High-Tech Preaching and Activism in Mauritania*, Amo Kae (EHESS – IMAF), *Sufi Scholars and ICTs in Senegal* et Marin Léonie (EHESS-IMAF), *Les nouvelles formes d'engagements politiques : l'exemple de Facebook en Afrique de l'Ouest*, Panel du Colloque ECAS, juillet 2015, Paris.

insuffisamment développée dans la région. Le sentiment de ne pas être correctement représentés, voire d'être « floués », « arnaqués » par des institutions corrompues, alimentent la défiance des jeunes et leur rejet des modes d'expression politiques conventionnels. **A travers la région, la rupture de confiance entre les politiques et les jeunes au Sahel est réciproque** : les gouvernements perçoivent la jeunesse comme une « menace » pour leur stabilité, alors que cette dernière se désolidarise d'un État jugé « prédateur » et se détourne assez largement des modes de revendication conventionnels (vote, engagement dans un parti). De manière générale, les jeunes estiment que la « participation au système politique formel ne constitue plus pour eux un moyen d'exprimer leurs besoins, leurs aspirations, leurs revendications » (PNUD, 2006). **Leurs griefs portent aussi sur la mauvaise gouvernance des élites, les pratiques de corruption, l'incapacité des États à juguler les inégalités et à offrir des opportunités économiques et professionnelles aux jeunes générations.**

Cette désaffection vis-à-vis des instances publiques se traduit par un large « répertoire d'expression de la colère »¹¹⁸, des manifestations de rue qui ont provoqué la chute du gouvernement de Compaoré en 2015 ou le départ d'Abdoulaye Wade au Sénégal en 2012, à l'engagement de jeunes dans des groupes armés radicaux contestant la légitimité de l'État, comme ceux ayant entériné la déstabilisation du Mali en 2012 et la chute du gouvernement. Face à la méfiance vis-à-vis des systèmes conventionnels d'expression, d'autres formes d'expression violente sont privilégiées par certains jeunes, faisant peser un risque social majeur à l'échelle de la région. Les études et travaux interrogeant les dynamiques d'entrée dans la violence confirment que **la perception de n'être ni représenté ni soutenu par l'État, alimentant un sentiment d'injustice**,¹¹⁹ **est un puissant vecteur de mobilisation des jeunes par les groupes armés ou radicaux**¹²⁰. L'étude menée pour le DFID sur l'exclusion des jeunes¹²¹ fait figurer la « mauvaise gouvernance » et une faible participation politique parmi les facteurs majeurs d'exclusion des jeunes et d'entrée dans la violence.

4.1 Une crise de la participation politique et de représentation démocratique des jeunes

4.1.1 Des jeunes insuffisamment représentés

Malgré le processus de libéralisation et de démocratisation à l'œuvre dans la région depuis 1990, qui a conduit à l'émergence du multipartisme, les gouvernements ne sont aujourd'hui pas représentatifs d'une population essentiellement constituée de moins de

¹¹⁸ Bonnecase V. (2015). Sur la chute de Blaise Compaoré. Autorité et colère dans les derniers jours d'un régime. *Politique africaine*. n° 137, p. 151-168. Paris : Karthala.

¹¹⁹ Mercy Corps (2015). *op. cit.*.

¹²⁰ Cramer C. (2011). *op. cit.*.

¹²¹ McLean L., Fraser, E. (2009). *op. cit.*.

30 ans, décalage qui devrait croître avec la croissance démographique de ces pays. **Les jeunes occupent peu de postes au sein des lieux et instances de pouvoir, notamment dans les Parlements, les partis politiques d'importance, et se sentent désinvestis de la politique.** Sur ce point, le grand problème qui se pose est le manque de données. La plupart des pays étudiés ne disposent pas de statistiques relatives à l'âge des élus, alors que leur répartition par genre est désormais bien documentée. Se référant à certaines monographies et travaux, on peut néanmoins affirmer que la région sahélienne, en dépit des diversités des contextes, connaît donc un double problème de représentation politique des jeunes. En résulte une profonde remise en cause de la représentation élitare et **un sentiment d'exclusion de la vie politique, qui se traduit par une défiance vis-à-vis des gouvernements et des tensions intergénérationnelles.** Le plus haut niveau de représentation politique est en effet assez largement confisqué par des individus âgés. En cause, le coût important de l'entrée en politique, les réseaux de clientélisme et le manque d'ouverture des élites vers la jeunesse, qui limite fortement l'émergence de candidats jeunes. A cela s'ajoute des facteurs socio-culturels, notamment une tradition de respect des aînés, faisant de l'âge un facteur de légitimité.

Encadré 28. Représentation politique des jeunes, attentes et déception (Mali)

Au Mali, les jeunes sont investis en politique au travers des leaders associatifs, qui animent un foisonnement de mouvements plus ou moins structurés. En dépit de l'existence de ces groupes, les jeunes sont encore insuffisamment représentés de façon formelle. Le Parlement des jeunes du Mali n'a par exemple aucun pouvoir décisionnel. Analysant la participation politique des jeunes maliens et la remise en question de la représentation élitare, Lamine Savane¹²² s'interroge sur les conditions d'accès à la représentation de la jeunesse malienne, pays longtemps vanté pour la réussite de son modèle démocratique. Durant les quatre législatures qui se sont succédées entre 1992 et le putsch de 2012, la part de députés de moins de 40 ans n'a cessé de baisser, passant de 21% à 10% (L. Savane 2015) entre la première et la dernière législature. Plusieurs facteurs peuvent expliquer cette sous-représentation, alors que l'évolution démographique est inverse au Mali. Tout d'abord, l'entrée en politique suppose des moyens économiques dont peu de jeunes disposent. En outre, la domination de l'activité politique par des individus relativement âgés s'explique par des logiques sociales lignagères. Cette situation génère aujourd'hui un fort ressentiment chez les jeunes Maliens, notamment ceux, qualifiés et politisés, qui prétendent à une représentation élitare.¹²³

¹²² Savane, L. (2015). Le pouvoir décisionnel de la jeunesse au Mali, la représentation élitare en question/ Le renouveau des élites politiques au Mali, Centre d'Études Politiques d'Europe Latine (CEPEL), Université de Montpellier, document de travail

¹²³ Parlant de la représentation élitare lors d'un entretien, un jeune leader politique malien a évoqué le règne au Mali d'une « gérontocratie » ne voulant « rien lâcher ». (entretien Bamako, juillet 2015).

Encadré 29. La jeunesse dans une démocratisation « au coup par coup¹²⁴» (Mauritanie)

Les réformes conjointes en matière de démocratisation et de décentralisation, entreprises depuis le début des années 1990, ont eu des effets bien réels sur les recompositions des pouvoirs locaux. L'instauration d'un droit de vote et du multipartisme en 1994 a été une opportunité pour faire entendre les voix des groupes sociaux considérés comme « subalternes », descendants d'esclaves et renégocier leurs rapports avec les groupes « nobles ». Avant ce mouvement de démocratisation, de larges strates de la population étaient souvent complètement écartées des prises de décision politique. C'est le cas notamment de certains groupes statutaires d'origine servile (de la composante maure comme des groupes « négro-mauritaniens » haalpulaaren, soninké, wolof et bambara) qui subissent encore une dépendance de facto envers leurs « anciens maîtres » ; des populations rurales les plus pauvres et les plus enclavées, surtout d'origine nomade ; ou, plus récemment, de groupes dont la reconnaissance des droits n'est pas complète, comme certains rapatriés du Sénégal et du Mali. Les réformes politiques ont accéléré leur émancipation, de même que les jeunes souhaitant accéder au pouvoir. Elles se sont traduites par des prises de parole et des mobilisations citoyennes. Les jeunes et les « groupes subalternes » se retrouvent encore néanmoins très souvent tributaires de ces hiérarchies, qui pèsent fortement sur ce processus de démocratisation.

4.1.2 Une participation politique conventionnelle encore trop faible

La participation politique, définie comme « l'ensemble des activités individuelles, collectives, susceptibles de donner aux gouvernés une influence sur le fonctionnement du système démocratique¹²⁵ », revêt deux formes : **la participation conventionnelle ou non conventionnelle**. La première désigne le vote ainsi que l'ensemble des comportements relatifs au processus électoral (participation à la campagne), à l'engagement partisan (adhésion à un parti politique, militantisme) ou de manière générale tout ce qui a trait à la politique (s'informer, débattre de la politique). La deuxième désigne les activités de type protestataire (signer une pétition, prendre part à une manifestation). **La région Sahel est caractérisée par une très faible participation politique conventionnelle des jeunes, qui constitue un obstacle majeur à leur engagement citoyen**. Les causes de cette faible participation sont diverses : des avancées démocratiques inabouties (Mauritanie), règne politique prolongé (Burkina jusqu'à la chute de Compaoré), ou des régimes politiques largement tenus en main par une élite âgée et jouissant de réseaux économiques et de pouvoir (Mali). Les travaux des chercheurs témoignent de la lucidité des jeunes face aux dysfonctionnements des mécanismes démocratiques et aux logiques de représentation

¹²⁴ Ciavolletta R., Mauritanie, (2009). Entre démocratisation et coup d'État : hégémonie et subalternité, Politique Africaine n°19

¹²⁵ Braud P. (2006). *Sociologie politique*, Paris, L. G. D. J. p. 379.

élitaire. Les élections sont donc sujettes à la méfiance des jeunes, qui sont convaincus que le discours des hommes politique ne sera pas suivi d'effets et qui s'identifient peu aux partis politiques et encore moins à leurs projets¹²⁶. Sur ce dernier point, force est de constater que l'information est extrêmement parcellaire : si l'on trouve beaucoup de données relatives à l'emploi des jeunes par exemple, très peu sont disponibles sur le nombre de jeunes votant aux élections par exemple. Cette absence de données par classe d'âge est un premier obstacle à la prise en compte politique de ce problème. En témoigne le « plan stratégique pour la jeunesse », en cours d'élaboration au Niger, dont la première version ne comprend pratiquement pas de données sur la participation politique des jeunes, pourtant identifiée comme un sujet-clé.

4.1.3 D'autres formes d'expression citoyenne des revendications des jeunes

Face à cette absence de confiance dans les formes conventionnelles de participation politique, les jeunes ont développé d'autres moyens d'expression, notamment les mouvements citoyens de contestation – des partisans du groupe *Y'en sa marre* au Sénégal aux manifestants anti-Compaoré. Si bien souvent, ces mouvements résultent d'une « agglomération de colères¹²⁷ » et ne perdurent pas au-delà de crises politiques sporadiques, ils constituent cependant des « espace de contestation sociale non inféodés aux systèmes partisans » qui ont été à la base d'alternances politiques au Burkina Faso et au Sénégal.¹²⁸ Les motifs de cette contestation touchent principalement à la cherté de la vie, à l'amélioration des conditions de vie et aux enjeux de la gouvernance. **Ils constituent donc des exutoires pour les jeunes, font entendre ponctuellement des revendications, mais n'offrent pas de solutions à un besoin de représentativité dans les structures du pouvoir.** A l'instar des épisodes de manifestations civiques, les élections sont des périodes de visibilité accrue de la jeunesse. L'enrôlement des jeunes pour servir les fins d'un parti ou pour mobiliser pendant les campagnes électorales est une pratique courante. Ils se retrouvent alors au centre des enjeux politiques entre partis politiques sans pour autant être les protagonistes principaux des luttes pour les positions de pouvoir. Hors de ces mobilisations ponctuelles des jeunes dans l'espace public, **leur engagement politique demeure largement non conventionnel.** C'est au travers de médias comme les radios, de pratiques artistiques, de lieux de sociabilité informels (le « grin¹²⁹ » au Mali et au Burkina¹³⁰, les « fadas » au Niger) et les réseaux sociaux ou d'associations, que

¹²⁶ Kieffer J. (2006). Les jeunes des « grins » et la campagne électorale à Ouagadougou, *Politique Africaine*, n°101, p63-82.

¹²⁷ Bonnacase V. (2015). « Sur la chute de Blaise Compaoré. Autorité et colère dans les derniers jours d'un régime », *Politique africaine*, n° 137, p. 151-168..

¹²⁸ Vigneron D. (2016). *Changement politique et espace urbain en Afrique de l'Ouest*, Note d'Analyse du GRIP, 14 janvier 2016, Bruxelles. <http://www.grip.org/fr/node/1922>

¹²⁹ Le *grin* est un lieu de discussion où les protagonistes se retrouvent tous les jours pour parler de l'actualité ainsi que de la vie publique et privée des gens. Pour chaque membre, il constitue un réseau personnel de relations effectives et individualisées où la participation comporte toujours une obligation morale d'assistance mutuelle à la demande des autres membres. Source : [Bouju J., 2000].

¹³⁰ Kieffer J. (2006). Les jeunes des « grins » et la campagne électorale à Ouagadougou, *Politique Africaine*, n°101, p63-82

les jeunes expriment leur engagement politique et véhiculent un discours critique à l'égard de l'État.

Encadré 30. L'émergence d'un mouvement citoyen contestataire (Sénégal)

Le mouvement *Y'en a marre*¹³¹ est né à l'initiative de jeunes Sénégalais, rappeurs et journalistes, durant les manifestations de 2011 qui ont contribué au départ du président Abdoulaye Wade en 2012. Mouvement spontané, il s'est peu à peu « institutionnalisé », avec l'appui de financements étrangers (Oxfam) et s'est fait le relais de revendications citoyennes. Il plaide notamment pour plus de redevabilité de l'État et promeut l'engagement civique. Il affirme cependant n'avoir pas de programme, se démarquant par là des partis politiques, et être le porte-parole des revendications de la jeunesse, par exemple pour militer contre les incessants délestages dans les banlieues de Dakar. Le cas du mouvement *Y'en a marre* est symbolique de la spécificité sénégalaise. La crise de la représentation politique y a fait place à l'émergence de l'expression citoyenne comme une voie de participation et de militantisme¹³². Elle témoigne aussi de l'engagement d'une jeunesse qui n'hésite plus à recourir à la « légitimité de la rue » pour influencer sur les choix politiques.¹³³

4.2 La mauvaise gouvernance, source de défiance vis-à-vis des États

4.1.4 Une mauvaise gouvernance qui cristallise les revendications

Le plus grand risque au Sahel est celui lié à **la perception par les jeunes d'un État incapable d'assurer le fonctionnement équitable des services publics et donc d'assurer l'accès de tous à l'emploi, ainsi que de prévenir les crises, notamment alimentaires**. Ce constat que pose la plupart des chercheurs sur le terrain est confirmé par le récent rapport d'ICG, qui fait de la gouvernance une des causes majeures d'instabilité au Sahel¹³⁴. Par gouvernance, il est généralement entendu l'« *art de gouverner en articulant la gestion des affaires publiques à différentes échelles de territoires, en régulant les relations au sein de la société et en coordonnant l'intervention des multiples acteurs* ». Cette faible présence et efficacité de l'État sont préoccupantes dans les zones périphériques, qu'il s'agisse des marges urbaines ou des espaces ruraux éloignés des centres, dans lesquels un fort sentiment d'abandon est souvent observé. C'est le cas du nord Mali, du Niger, mais aussi de certains quartiers des capitales de la région. **La marginalisation de ces périphéries, le**

¹³² Sene M (2014). La participation politique de la jeunesse en Afrique au Sud du Sahara : Le cas du Sénégal, Université Rennes 1, Canada
http://paperroom.ipsa.org/papers/paper_34904.pdf

¹³³ Touré I. (2014). Jeunesse, mobilisations sociales et citoyenneté en Afrique de l'Ouest. Étude comparée des mouvements de contestation "Y'en a marre" au Sénégal et "Balai citoyen" au Burkina Faso, *Conférence internationale sur Jeunesse, réseaux sociaux et mouvements sociaux en Afrique - Tunis*, Acte de colloque, Codesria, 36 p.

¹³⁴ ICG, (2015) *Le Sahel central : au cœur de la tempête*, Rapport Afrique de Crisis Group N°227

manque de prise en compte des conflits locaux, associés à un déficit de démocratie, nourrit aujourd'hui un sentiment d'exclusion. Dans ces territoires marginalisés, les pouvoirs publics sont en partie remplacés par des formes alternatives d'autorité, notamment les pouvoirs communautaires, qui prennent en charge les fonctions de justice, d'administration de certains services. Cette vacance de gouvernance locale ouvre néanmoins les champs aux réseaux criminels ainsi qu'aux mouvements islamistes, qui proposent des systèmes de gouvernance *ad hoc*. En conséquence, la mauvaise gouvernance alimente aussi les tensions communautaires et religieuses.

Encadré 31. L'accès à l'électricité révélateur des défaillances de l'État¹³⁵ (Niger)

Au Niger, la mauvaise gouvernance des services publics, notamment l'accès à l'électricité est un facteur de remise en question de l'État. Alors que la société publique NIGELEC s'avère incapable d'assurer une fourniture d'électricité régulière, les entreprises enregistrent des pertes importantes. Les Nigériens perçoivent aussi le manque d'accès à l'électricité comme un frein aux investissements étrangers et au développement économique du pays. Enfin, les défaillances de NIGELEC constituent un facteur d'inégalités, économiques, notamment pour les petits commerçants qui accusent des surcoûts qu'ils ne peuvent prendre en charge (perte de produits frais, générateurs à faire tourner), alors que les plus gros possèdent souvent une source approvisionnement autonome ; mais aussi régionales, avec un accès largement défavorable aux espaces ruraux (41% d'accès à l'électricité en ville contre 1% en milieu rural). Dans les milieux urbains, le délestage est sélectif et touche les quartiers défavorisés, alimentant un vif sentiment d'injustice de la part des populations. La fourniture d'électricité cristallise au Niger les tensions liées à une mauvaise gouvernance et à l'incapacité de l'État à pourvoir aux besoins d'une population en forte croissance démographique et à lui offrir les moyens nécessaires à un développement économique et social.

4.1.5 Des pouvoirs publics perçus comme corrompus

La violence chez les jeunes des pays sahéliens en particulier est alimentée par « l'échec d'Etats patrimoniaux et corrompus à agir au nom de la jeunesse, l'absence d'opportunité (...) et le sentiment que les élites manipulent la jeunesse ».¹³⁶ Au-delà de la faiblesse de la gouvernance, **la fracture entre la jeunesse et l'État résulte du rejet d'une classe politique considérée comme corrompue.** En effet, si les jeunes sont frustrés par l'absence de développement qui perpétue leur misère et leur marginalité sociale, cette frustration se fait particulièrement ressentir lorsque le gouvernement est

¹³⁶ Marc A., Neelamn V, Mogaka S. (2015). *The challenge of security and stability in West Africa*, Africa Development Forum.

perçu comme un prédateur. Ainsi peut-on lire dans un réseau citoyen en ligne tchadien que la politique d'austérité d'Idriss Déby serait corrélée à la préparation de sa réélection, qui nécessiterait qu'il s'accapare plus de ressources de l'État¹³⁷. **L'image d'une corruption généralisée, des petits fonctionnaires jusqu'au plus haut niveau de l'État, est assez largement partagée.** A travers les réseaux sociaux et les manifestations politiques, les jeunes expriment leur sensation d'être spoliés. **Ces critiques s'accompagnent d'une remise en cause des processus électoraux,** à l'image des Burkinabés¹³⁸ s'insurgeant contre la « politique du ventre » de Compaoré, référence à la pratique de distribution de denrées alimentaires en période électorale. Ils fustigent notamment les réseaux politiques « clientélistes », entérinant la perception d'une élite qui se reproduit. Globalement, les jeunes sahéliens sont confrontés quotidiennement à des fonctionnaires aux pratiques « non conformes » (voir ci-dessous), qui donnent de l'État l'image d'un appareil dysfonctionnel et indigne de confiance.

¹³⁷ <http://tchadpages.com/idriss-deby-prepare-methodiquement-sa-presidence-a-vie-a-lapproche-des-elections-il-impose-lausterite-pour-aggraver-lasservissement-des-tchadiens/>

¹³⁸ Bonnecase V. (2015). Sur la chute de Blaise Compaoré. Autorité et colère dans les derniers jours d'un régime. *Politique africaine*. n° 137, p. 151-168. Paris : Karthala.

Encadré 32. Emploi des jeunes et mauvaise gouvernance (Niger)

Le désir le plus clairement exprimé par les jeunes nigériens est celui d'une meilleure organisation du marché de l'emploi et d'une gestion plus transparente de ce secteur par l'État, notamment pour éliminer les facteurs dits « subjectifs ». Ces facteurs sont par exemple les relations familiales, le favoritisme (le réseau PAC « *Parents, Amis, Connaissance* ») ainsi que la corruption. Ils sont considérés comme des moyens abusifs et injustes d'accéder à l'emploi et sont mal vus par la jeunesse en quête de travail. L'arrivée au pouvoir de Mahamadou Issoufou en 2011 a été suivie par une certaine relance des recrutements dans la fonction publique, une offre s'adressant à la jeunesse éduquée, sans que des mesures suffisantes soient prises pour insérer les jeunes déscolarisés ou non formés, qui représentent la majorité des jeunes. Ainsi, si les jeunes nigériens ne rejettent pas l'État et s'identifient au discours national, ils fustigent l'incohérence des politiques publiques, l'incompétence des dirigeants et l'attitude des leaders, marquées par la pratique de la corruption.

Encadré 33. « Comportements inappropriés » des agents publics nigériens

Une étude du LASDEL, réalisée en partenariat avec le Haut-Commissariat à la modernisation de l'État, constitue une tentative inédite d'un gouvernement d'analyser les « comportements inappropriés des agents de l'État ». L'étude décrit notamment les quatre comportements les plus fréquemment observés et qui contreviennent aux règles des administrations : il s'agit de i) la « petite corruption » pour la fourniture de tout document officiel, ii) de l'absentéisme chronique des agents pour des raisons non légitimes, iii) des « arrangements » qui constituent des extorsions de fonds plus importantes en échange d'absence de verbalisation, iv) et enfin de l'absence en interne de sanctions envers les agents fautifs. Dans le cas du Niger, ces écarts aux normes officielles sont devenus des normes pratiques. Il ne s'agit pas de comportements marginaux, pathologiques ou criminels. Les comportements non conformes aux règles publiques, c'est-à-dire non-observants¹³⁹, sont fréquents, banals, tolérés, prévisibles. Ces pratiques, connues de tous et auxquelles chaque individu est confronté quotidiennement, sont des sources de remise en cause des compétences de l'État. Au plus haut niveau de l'État, l'étude observe que des pratiques telles que la corruption électorale, l'affairisme, la corruption, les marchés publics frauduleux, sont courantes.¹⁴⁰

¹³⁹ « L'observance », en santé publique, désigne le respect par les patients des prescriptions médicales. Nous élargissons ici le champ de ce concept au respect par les agents publics des prescriptions légales, professionnelles et réglementaires.

¹⁴⁰ Olivier de Sardan, JP. (2015) *Le comportement des agents publics du Niger: un Etat des lieux*, rapport réalisé pour le Haut-Commissariat à la Modernisation de l'Etat, Niamey : LASDEL,

5- Facteurs contextuels

A retenir

- Les multiples crises, locales ou transnationales, déstabilisent les équilibres socio-économiques dans la région, notamment en redéfinissant les mobilités humaines et les échanges transfrontaliers.
- La prolifération des trafics alimente une insécurité chronique qui oblitère les perspectives de développement économique et social dans certaines régions.
- Dans ce contexte instable, les groupes radicaux et/ou criminels prospèrent sur un vivier de jeunes recrues, dont ils instrumentalisent les revendications.
- Le phénomène d'endoctrinement et de radicalisation religieuse se fait principalement au sein de ces groupes, que les jeunes rejoignent par opportunisme économique ou comme un vecteur de contestation.

Dans la région sahélienne, **la montée de l'insécurité et l'extension des zones hors de contrôle des États sont alimentées par des facteurs exogènes : migrations internationales, trafics transnationaux, terrorisme.** Dans ce contexte, les jeunes souffrent de contraintes supplémentaires à leur insertion. L'expression locale des crises qui traversent la région a pour conséquence une déstructuration des migrations, qu'elles soient saisonnières ou plus durables, et des échanges commerciaux, notamment dans les zones transfrontalières. Ces déstabilisations bouleversent des équilibres socio-économiques fragiles et paupérisent davantage des populations déjà très vulnérables. Elles ont des impacts désastreux sur l'économie, notamment informelle, de vastes zones déjà marginalisées. Les crises sont aussi à l'origine de nombreux flux de déplacés ou retournés, avec des conséquences négatives sur la cohésion sociale dans les régions d'accueil. C'est notamment le cas dans les zones de retour des démobilisés de Libye.

La prolifération des activités de trafics illicites en tout genre constitue aujourd'hui au Sahel un facteur majeur de déstabilisation, favorisant de diverses façons l'éclosion de conflits. Les réseaux criminels se confondent parfois avec des groupes extrémistes dont les activités illicites constituent une source importante de revenus, et se substituent dans certaines zones aux économies et aux pouvoirs « licites ». Ces mouvements extrémistes transnationaux profitent largement pour se développer du désœuvrement de la jeunesse et de la faiblesse de l'État, ainsi que du terreau d'un discours religieux réformiste bien implanté. Usant de la terreur comme d'un discours de critique du pouvoir véhiculé par les courants salafistes, ils recrutent en priorité des jeunes vulnérables, sans pour autant que ces derniers soient « radicalisés ». La montée en puissance de certains de ces groupes, comme Boko Haram dont l'emprise territoriale n'a cessé de croître en une décennie, est facteur d'insécurité et met en péril les relations sociales et les opportunités de développement économique à l'échelle de vastes territoires dans lesquels la lutte contre l'exclusion des jeunes rejoint un enjeu majeur de prévention des crises.

5.1 Les crises déséquilibrent les circulations dans le Sahel

La multiplication des poches d'insécurité au Sahel génère des déséquilibres socio-économiques importants, qui alimentent les revendications des jeunes. **Dans une région marquée la forte mobilité historique des populations**, notamment lors de migrations saisonnières, la fermeture temporaire de certains débouchés migratoires (Libye, Côte d'Ivoire, Nigeria) en raison de la situation sécuritaire, a entraîné la réorientation des flux vers les centres urbains du Niger, Mali et Burkina Faso. Une grande proportion des jeunes saisonniers des régions frontalières, qui vivaient du commerce ou des travaux agricoles, ont ainsi perdu les activités qui leur permettaient d'assurer leur subsistance. **En résulte depuis quelques années un accroissement des quartiers informels dans des noyaux urbains**, gagnés par ces jeunes, suite au tarissement de leurs sources de revenus. Ceux restés dans leur région d'origine sont quant à eux souvent condamnés à recourir à la solidarité familiale, faute d'opportunités de subsistance. Autre conséquence des crises, l'afflux de réfugiés, notamment du Nord au Sud au Mali et du Niger, génère des déséquilibres socio-économiques majeurs dans les zones d'accueil : saturation des services publics, des opportunités économiques et multiplication des tensions intercommunautaires localement. **L'extension des zones d'insécurité impacte donc les mobilités**, modifiant les trajets de migrations saisonnières et mettant sous tensions les zones d'accueil des déplacés, notamment les marges périurbaines.

Encadré 34. Rupture des échanges et des équilibres à Birkin-Konni¹⁴¹

La ville frontalière de Birkin-Konni, située entre le Niger et le Nigeria, est de longue date un lieu d'échange transfrontalier, où se concentrent les commerces. Dans cette ville, la migration est habituellement perçue non pas comme un risque, mais comme une richesse et une source de dynamisme et de prospérité. Elle est source d'échanges et créatrice d'emplois (saisonniers, agricoles, commerçants). Craignant une pénétration des membres du groupe Boko Haram au Niger, les autorités ont fortement restreint les échanges transfrontaliers. Les mesures sécuritaires se sont assorties de l'interdiction de circuler en moto, de cultiver le poivron – culture de rente dans la région - dans certaines zones transfrontalières, voire de pêcher dans la zone du Lac Tchad. Pour cette ville secondaire qui attire de nombreux travailleurs migrants, ces restrictions de mouvement et d'activité, destinées à protéger la population, constituent pourtant un risque social tout aussi grand que la menace de Boko Haram. L'économie et les équilibres sociaux de la ville et de la région, qui reposent sur l'intensité des échanges et sur l'existence de vastes marchés transfrontaliers fournissant un emploi à de nombreux jeunes, sont aujourd'hui mis à mal. Dans la région de Diffa au Niger, plus de 10 000 jeunes auraient perdu leur activité de subsistance des suites de ces mesures. Elles se sont en effet traduites par l'interdiction de certaines cultures et de la pêche dans des terres transfrontalières, la confiscation des moyens de transports (moto). Les ONG présentes sur le terrain¹⁴² témoignent de la précarisation des populations, notamment jeunes, qui les rend d'autant plus réceptives aux discours de propagande de Boko Haram.

Hormis les mobilités saisonnières des commerçants et travailleurs, **les crises multiples qui affectent la région ont des conséquences dramatiques sur les mobilités des populations pastorales**, mettant en péril leurs équilibres économiques parfois déjà précaires. La période de soudure – moment de l'année le plus éloigné de la saison des pluies, est normalement l'occasion pour les pasteurs de rejoindre les zones humides. C'est le cas de la région du Lac Tchad. En 2015, de nombreuses populations pastorales du Niger et du Tchad ont renoncé à la transhumance annuelle suite aux incursions répétées de Boko Haram dans cette région. Ce dérèglement de leur mobilité a eu deux conséquences principales : l'appauvrissement du cheptel des éleveurs, et la saturation des marchés de bétails dans certaines zones, faisant chuter les prix. L'impact est aussi social, puisque la transhumance est d'habitude le moment favorable aux échanges sociaux comme les mariages. Faute de déplacements, les liens sociaux sont rompus entre groupe. Cette situation précarise d'autant plus des populations déjà affectées par les sécheresses récurrentes et l'insécurité chronique.¹⁴³

¹⁴¹ OECD, SWAC. (2009), *Regional Challenges of West African Migration: African and European Perspectives*, West African Studies, OECD Publishing, Paris.

<http://dx.doi.org/10.1787/9789264056015-en>

¹⁴² Entretiens avec les ONG Plan Niger, Oxfam et Save the Children à Niamey, novembre 2015

¹⁴³ Entretien avec Ibrahim Niandou, chef de projet CARE Niger, Niamey, novembre 2015

Enfin, **la crise Libyenne** et l'effondrement du régime de Kadhafi, **a généré de profonds déséquilibres dans les régions du Nord Sahel**, libérant la circulation des armes et des mercenaires dans un territoire déjà fragile. En 2011, la guerre en Libye a provoqué le retour dans la précipitation et sans perspective de réinsertion à court terme de 706 000 ressortissants étrangers, dont 270 000 au Niger. Ces retournés de Libye étaient des travailleurs implantés de longue durée dans le pays, saisonniers ou mercenaires recrutés par le régime de Kadhafi. L'afflux d'hommes et d'armes s'est accompagné d'une augmentation des agressions armées, des vols, d'extorsions de biens et enfin d'une détérioration généralisée de la situation sécuritaire, non seulement en Libye, mais aussi dans tout le Sahel. Beaucoup de jeunes travailleurs saisonniers en Libye ou mercenaires retournés ont par ailleurs rejoint le contingent des jeunes désœuvrés, accroissant les tensions dans leurs régions d'arrivée. Leur réintégration est difficile, hormis au sein des réseaux criminels ou radicaux, pour lesquels ils constituent un vivier de recrutement.

Encadré 35. Le Niger au cœur des mobilités sahéniennes¹⁴⁴

D'après les données de l'OIM, Niger est l'un des pays pivots sur les routes migratoires d'Afrique subsaharienne vers l'Union Européenne. On estime que plus de 60% des migrants qui traversent la Libye pour rejoindre l'Europe par la Méditerranée centrale sont passés par le Niger. Environ 2 500 migrants par semaine (nigériens et ouest africains) et 120 000 migrants par an traverseraient le Niger en passant par la région d'Agadez pour aller en Libye (estimation suite à une mission en janvier 2015). Globalement, on peut distinguer deux types de flux régionaux traversant le Niger : i) les flux régionaux de transit de l'Afrique subsaharienne vers le Maghreb et Méditerranée; ii) les flux régionaux d'accueil de populations vulnérables fuyant l'instabilité et les conflits socio-politiques des pays voisins : crise au Mali (accueil de 50 000 réfugiés et 3 000 rapatriés); crise en RCA (retour de 1.500 rapatriés nigériens) ; crise en Libye (retour de 200 000 retournés nigériens) ; crise au Nigeria (accueil de + 70 000 retournés et 30 000 réfugiés à Diffa) ; Algérie (retour de près de 4 000 nigériens). Le profil général des migrants est un homme âgé de 27 ans en moyenne, n'ayant pas été scolarisé, marié, avec en moyenne 4 personnes à charge et vivant d'emplois journaliers temporaires.

¹⁴⁴ Données issues d'un document de travail du bureau de l'OIM à Niamey, novembre 2015.

5.2 La prolifération des réseaux criminels entretient l'insécurité

La prolifération des activités de trafics illicites en tout genre constitue aujourd'hui au Sahel un facteur majeur de déstabilisation, favorisant l'éclosion de conflits de diverses façons.¹⁴⁵ Ils fournissent des revenus aux groupes extrémistes, nourrissent la corruption dans les administrations, affaiblissant la gouvernance à l'échelle locale, et génèrent une insécurité chronique. **Devenue une des zones majeures du trafic mondial de drogue (cocaïne) et d'êtres humains (migrants) à destination de l'Europe occidentale, ainsi que d'armes lourdes et légères à usage local, la région sahélienne est mise à mal par ces activités.** Ces réseaux criminels font des jeunes une cible de leur recrutement, leur offrant des opportunités d' « emploi » avec des rétributions bien plus importantes que les activités licites. Ainsi, un jeune Touareg convoyant un chargement de cocaïne peut-il gagner plus en un voyage qu'en dix années de travail agricole¹⁴⁶. Dans la région du Lac Tchad, la dégradation de la situation sécuritaire, sous l'effet des incursions du groupe Boko Haram, a également favorisé l'émergence et le développement de nombreux trafics, notamment d'armes. Face au tarissement des opportunités économiques, accru par l'insécurité, nombreux sont ceux qui se tournent vers ces activités faute d'alternative. Les groupes criminels constituant aussi des contre-pouvoirs locaux, adhérer à leur réseau est un moyen d'asseoir son autorité dans certains territoires sous contrôle. La forte concurrence entre ces réseaux criminels est aussi une source d'insécurité et de conflictualité.

Encadré 36. Typologie des activités des groupes criminels opérant dans la zone saharo-sahélienne

- Trafic et contrebande (cigarettes, carburant, contrefaçon, drogue) dont les principaux circuits passent par le Mali, le Niger, la Mauritanie. L'apparition des drogues parmi les articles de contrebande est un facteur supplémentaire de déstabilisation¹⁴⁷ dans la sous-région, en raison notamment de la concurrence ou des alliances opportunistes entre acteurs pour le contrôle des richesses créées par les trafics (GRIP 2012)¹⁴⁸.
- Le trafic d'armes. La dissémination des stocks de l'ancienne armée de Kadhafi a fait de la Libye l'une des plaques tournantes du trafic d'armes de toutes catégories dans la sous-région et même au-delà.
- La traite des personnes et le trafic illégal de migrants.

¹⁴⁵ Dechery C., Jean M., Ralston L. (2015). *Trafficking and fragility in West Africa*. Washington, D.C. : World Bank Group.

¹⁴⁶ Entretien avec Christel Pernet, ONG Puits du Désert, Paris, juin 2015.

¹⁴⁷ Simon J. (2011) Le Sahel comme espace de transit des stupéfiants. Acteurs et conséquences politiques, *Hérodote* 3/2011 (n°142), p. 125-142
www.cairn.info/revue-herodote-2011-3-page-125.htm.

¹⁴⁸ Luntumbue M., (2012). Criminalité transfrontalière en Afrique de l'Ouest, Bruxelles: GRIP.

5.3 L'extrémisme religieux prospère sur l'insatisfaction des jeunes

Ces réseaux criminels se confondent parfois avec **des groupes extrémistes dont les activités illicites constituent une source importante de revenus. Il convient de rester très prudent sur toute affirmation à ce sujet, mais il est difficilement niable que** réseaux de la criminalité internationale et djihadistes peuvent avoir des intérêts convergents et recrutent sur un même terreau. **Ces mouvements extrémistes ou djihadistes transnationaux profitent en effet largement du désœuvrement de la jeunesse et de la faiblesse de l'État**, ainsi que du terreau d'un discours religieux réformiste bien implanté, pour se développer. Il prospère sur une zone marquée par une criminalité déjà très présente et où le « métier des armes »¹⁴⁹ existe de longue date. De retour d'un travail de terrain portant sur les mécanismes de recrutement de Boko Haram, Corentin Cohen¹⁵⁰ constatait que beaucoup des jeunes recrutés par le groupe radical avaient déjà été impliqués dans des activités illicites, œuvrant notamment comme coupeurs de route. Le basculement d'une forme de violence à une autre relève donc pour eux autant d'un opportunisme économique (Boko Haram les rétribuant comme des « journaliers » du crime) que d'un basculement vers une forme de délinquance plus politisée et doctrinaire. La « radicalisation » de ces jeunes, qu'ils s'enrôlent auprès de Boko Haram où d'AQMI, est bien souvent secondaire à leur engagement dans les activités illicites et violentes conduites par ces groupes.

¹⁴⁹ Debos M. (2013). *Le métier des armes au Tchad. Le gouvernement de l'entre-guerres*, Paris, Karthala, coll. « Les Afriques », 256 p

¹⁵⁰ Doctorant CERI, entretien à Paris, octobre 2015

Encadré 37. Recrutement, radicalisation : le mode opératoire de Boko Haram (Nigeria, Cameroun)

Grâce à des travaux au plus proche du terrain¹⁵¹, les mécanismes de recrutement du groupe Boko Haram sont relativement mieux documentés que ceux d'autres groupes radicaux agissant au Nord du Sahel. Ainsi apparaît-il que si la radicalisation n'est pas un préalable au recrutement d'un jeune par Boko Haram, elle fait souvent suite à sa mise en relation avec le groupe. En effet, le premier contact entre les jeunes et le groupe armé se fait souvent autour d'un « contrat », la recrue fournissant une « prestation » pour le groupe, contrainte ou non, telle que la participation à l'attaque d'un village contre rétribution. Le groupe armé cible en priorité des jeunes musulmans sans emploi, ayant déjà participé à des commerces ou activités illicites, notamment d'anciens coupeurs de route. Certains travaux suggèrent néanmoins que la base de recrutement de Boko Haram est assez variée, et touche des groupes ethnolinguistiques et de statut social diversifiés. Une fois « intégrée » au réseau Boko Haram, il ressort des travaux des chercheurs que la nouvelle recrue fait l'objet d'un endoctrinement. Cette transformation du mobile des jeunes, d'un opportunisme à une adhésion à la « cause », se traduit par la rupture brutale avec leur milieu social d'origine. Il est fréquent que des recrues participent à des attaques contre leur propre village. Ainsi, l'état des savoirs accumulés suggère que s'il existe un terreau favorable au sens social et religieux¹⁵², la radicalisation des jeunes recrutés par Boko Haram se fait essentiellement au sein même du groupe.

C'est sur le terreau de l'insatisfaction sociale que ces groupes recrutent, s'appuyant sur la remise en question des autorités publiques et la sensation de stagnation sociale qui animent une bonne partie de la jeunesse des zones marginalisées, qu'elles soient urbaines ou rurales. Par-delà le discours religieux et la « mission » qu'ils assignent aux jeunes, ces groupes radicaux constituent en effet un levier de contestation. Ils s'emparent des griefs des populations qui constituent autant d'arguments sur lesquels repose leur discours de recrutement : manque d'accès aux services de base (éducation, santé), absence d'opportunités de subsistance, mauvaise gouvernance exacerbant les disparités régionales et sociales et trop faible reconnaissance politique. **Les jeunes affectés par le sous-emploi et la difficulté à s'autonomiser constituent donc un réservoir de combattants facilement mobilisables** pour ces groupes. Ainsi, au Mali, les mouvements Ancar Dine, Mujao ou AQMI, se sont-ils emparés des revendications socio-économiques des populations du Nord, qui se perçoivent comme « laissées pour compte » de la politique du gouvernement et comme victimes des déséquilibres causés par le retour des

¹⁵¹ Les zones contrôlées par Boko Haram se sont révélées inaccessibles aux chercheurs même nationaux. Mais des travaux comme ceux de Christian Seignobos et Corentin Cohen pour le Nord Cameroun, Elodie Apard et Adam Higazi sur le Nigeria permettent néanmoins d'obtenir des informations venant d'entretiens avec des habitants de ces régions.

¹⁵² Higazi A., Brisset-Foucalt F., (2013). « Les origines et la transformation de l'insurrection de Boko Haram dans le Nord du Nigeria », *Politique africaine* n° 130, p. 137-164

combattants de Libye. En Mauritanie, les mouvements extrémistes comme AQMI recruteraient parmi les populations noires non-maures (Halpulaaren)¹⁵³, historiquement marginalisées – ce qui ralentirait d’ailleurs leur pénétration parmi la communauté maure. Au Niger, ils cherchent à s’établir en ciblant les jeunes des marges urbaines et rurales, déjà conquis à un discours salafiste critique des institutions et des ordres sociaux traditionnels.

Encadré 38. La mauvaise gouvernance, ferment de l’activisme touareg ? (Niger)

Engagée depuis une dizaine d’année auprès des jeunes Touaregs de la région d’Agadez, l’ONG Puits du désert témoigne du sentiment d’exclusion qui alimente aujourd’hui encore l’activisme touareg.¹⁵⁴ Le déficit de services publics de base (eau, électricité, éducation) et le manque de voies de communication sont des moteurs de la violence ou du refus de rendre les armes de la part de jeunes mercenaires Touaregs. D’après Christel Pernet, Présidente de l’ONG, leur engagement dans des activités illicites (convoi de drogue ou d’armes) ou en tant que mercenaires est largement motivé par l’absence d’opportunités et le ressentiment. Les revendications indépendantistes qui se superposent à ces griefs favorisent la mobilisation violente comme forme d’expression, mais n’en sont pas la source principale. Les zones à faibles densités peuplées par les Touaregs sont en effet caractérisées par une grande défaillance des États et ne disposent pas des services minimaux.

¹⁵³ Choplin A. (2008) La Mauritanie à l’épreuve de l’islamisme et des menaces terroristes, *EchoGéo* n°5 <https://echogeo.revues.org/4363#quotation>

¹⁵⁴ Entretien avec Christel Pernet, présidente de l’ONG *Puits du désert*, Paris, juin 2015

Figure 3 : Principaux groupes extrémistes présents dans région

Nom	Revendication	Modes d'action	Implantation
MUJAO/ Al-Mourabitoune	Né d'une scission avec AQMI, le MUJAO revendique la conquête de territoire et la prise de pouvoir, avec mise en place d'un État islamique. Il a fusionné en 2014 avec le mouvement Signataires du Sang dans le groupe Al-Mourabitoune. ¹⁵⁵	Combat, attentats (responsable en outre de ceux de l'Hôtel Radisson ¹⁵⁶ et de la Terrasse à Bamako en 2015), pillages, enlèvements.	Mali, Algérie, Niger, Burkina Faso
AQMI ¹⁵⁷	AQMI ¹⁵⁸ agit dans une perspective de conquête du pouvoir, remise en cause du modèle institutionnel et mise en place d'un État islamique	Combat, attentats, pillages	Mali, Niger, Mauritanie, Algérie, Libye
MNLA ¹⁵⁹	Le Mouvement National pour la Libération de l'Azawad revendique l'indépendance et l'autodétermination du territoire de l'Azawad dans le nord du Mali	Alternance entre des revendications politiques non violentes et l'insurrection armée de 2012	Mali
Ancar Dine ¹⁶⁰	Groupe salafiste djihadiste issu d'une scission avec la rébellion touareg, il revendique la prise de pouvoir et l'instauration de la charia à tous le Mali	combat, pillage, destruction des édifices préislamiques et écoles, attentats	Mali
Boko Haram ¹⁶¹	Conquête du pouvoir, remise en cause du modèle institutionnel et mise en place d'un État islamique	Pillage, razzia, atteintes aux édifices religieux chrétiens, recrutement forcé de jeunes hommes	Nord Nigeria, Nord Cameroun, Région du lac Tchad

¹⁵⁵ Berthemet T. (2016), L'inquiétante détermination d'Al-Mourabitoune, Le Figaro 16/01/16 <http://www.lefigaro.fr/international/2016/01/16/01003-20160116ARTFIG00103-l-inquietante-determination-d-al-mourabitoune.php>

¹⁵⁶ http://www.lemonde.fr/teaser/?connexion&url_zop=http%3a%2f%2fabonnes.lemonde.fr%2fafrique%2flive%2f2015%2f11%2f20%2fmali-attaque-armee-contre-un-hotel-de-bamako_4814031_3212.html

¹⁵⁷ Bernard E., Houry S., Baron S., (2013). AQMI à la conquête du Sahel « islamique » Un califat qui s'étend de la Mauritanie à la Somalie et qui risque d'investir entre autre l'Algérie La France contre l'Amérique, *Outre-Terre* n° 37, p. 243-256.

¹⁵⁸ Roy, O. (2014). Al-Qaida et le nihilisme des jeunes, *Esprit mars-avril 2014*, p. 112-116

¹⁵⁹ Grogga Bada M. (2012), Nord-Mali: qui sont les rebelles du MNLA? *Jeune Afrique* 01/12 <http://www.jeuneafrique.com/143213/politique/nord-mali-qui-sont-les-rebelles-du-mnla/>

¹⁶⁰ Mari, JP. (2012). *Qui sont les Islamistes touaregs d'Ancar Dine?* Nouvel Obs du 05/12. <http://tempsreel.nouvelobs.com/guerre-au-mali/20130115.OBS5392/mali-qui-sont-les-islamistes-touaregs-d-ansar-dine.html>

¹⁶¹ Seignobos C. (2014). Boko Haram : innovations guerrières depuis les monts Mandara, *Afrique Contemporaine* n°252, p149-169

Partie II : Revue des pistes opérationnelles existantes

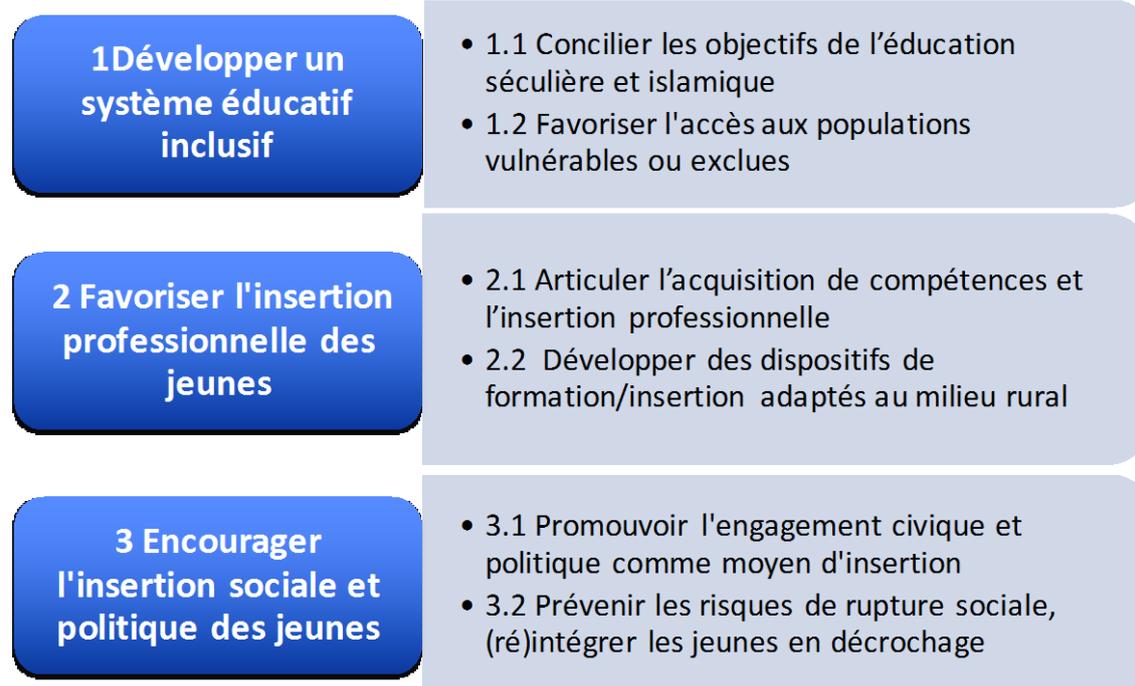
L'enjeu de cette seconde partie est d'identifier des pistes de réponses aux problématiques soulevées dans la partie 1 d'analyse des facteurs d'exclusion des jeunes, c'est-à-dire à l'insertion économique, professionnelle, politique et sociale des jeunes dans le contexte sahélien. Le choix des expériences à capitaliser, qu'elles aient été mises en œuvre par des gouvernements, leurs partenaires techniques et financiers ou par des organisations de la société civile, met en lumière deux types de projets :

- (i) **des projets pilotes, ou caractérisés par une approche innovante** d'une problématique (durée de mise en œuvre, acteurs, montage), ou par leur réponse à un sujet peu traité,
- (ii) **des projets significatifs par leur ampleur, leur durée ou leur potentiel « transformationnel »** et ayant fait la preuve de leur passage à l'échelle.

L'analyse des réponses opérationnelles ne vise ni à être exhaustive, ni représentative de tous les projets existants, mais à identifier les expériences particulièrement intéressantes, qui peuvent nourrir celles des partenaires techniques et financiers engagés au Sahel et contribuer à renouveler l'approche de la question de la jeunesse au Sahel.

Cette partie est articulée autour de trois grandes thématiques d'intervention, pour chacune desquelles on analysera plusieurs projets emblématiques d'un enjeu opérationnel, qui répond aux problématiques soulevées dans la partie I. Les analyses des projets reposent sur la documentation disponible, évaluations, documents de projets, entretiens avec les chefs de projets. Elles sont donc parcellaires, l'information étant parfois inaccessible, confidentielle, ou le projet insuffisamment avancé pour tirer des conclusions sur sa mise en œuvre. Ces descriptions de projet n'ont donc aucune valeur d'évaluation, mais visent à susciter la réflexion, mettre en valeur les bonnes idées, et ouvrir des pistes opérationnelles adaptées au contexte sahélien. L'identification des limites auxquelles se heurtent ces initiatives ne remet en aucun cas en cause leur pertinence et n'engage que l'avis de l'auteur de l'étude, ne disposant pas de toutes les informations sur ces projets.

Typologie des catégories de réponse existantes



L'analyse menée dans la partie I de ce rapport a souligné qu'une **éducation insuffisamment inclusive alimentait les dynamiques d'exclusion d'une partie de la population (I.1) en créant des lignes de fractures économiques entre ceux ayant accès à la formation et l'emploi et les autres, mais aussi des lignes de fracture sociales entre des populations n'ayant pas eu accès au même socle de savoirs fondamentaux**. En matière de réponse opérationnelle, les projets visant à développer une éducation plus inclusive se répartissent en deux grandes catégories dans le contexte sahélien : ceux qui cherchent à faire coïncider les objectifs de l'école coranique et ceux de l'école publique dans le parcours pédagogique des élèves (II.1.1), et ceux qui s'adressent aux populations vulnérables, pour des raisons socio-économiques (pastoralisme, précarité), contextuelles (conflit, déplacement) ou encore en raison des discriminations de genre (II.1.2), et visent à réduire les inégalités dont ils sont victimes

Face à l'enjeu de l'insertion professionnelle et économique des jeunes au Sahel (I.2), le défi majeur est celui de l'accompagnement de ces populations aux parcours et aux niveaux de qualification disparates. Il existe une large gamme de réponses opérationnelles qui vise à accompagner le développement des compétences et l'accès à l'emploi, en favorisant les synergies entre les différents acteurs de l'insertion professionnelle et en développant des réponses « sur mesure » pour les profils des jeunes et le contexte local (II.2.1). La spécificité de la région est par ailleurs son économie encore essentiellement rurale, dans laquelle les jeunes trouvent difficilement leur place. A cet égard, **les projets qui cherchent à répondre aux défis de l'insertion professionnelle des jeunes en milieu rural, mérite une attention particulière, notamment parce qu'il s'agit souvent d'approches intégrées, qui**

posent la question du développement local des territoires (II.2.2) et s'affranchissent des logiques sectorielles.

La mauvaise gouvernance, le manque de représentation politique des jeunes (1.4) sont autant des facteurs de frustration, qui alimentent les tensions sociales et générationnelles. Face à ce constat, **les réponses visant à encourager l'engagement des jeunes et les réinvestir d'un rôle social, sont d'autant plus importantes que la frustration qui constitue le terreau du recrutement des groupes radicaux.** Les actions visant à promouvoir l'engagement civique des jeunes comme un moyen d'insertion, à les « responsabiliser » et encourager leur participation politique, offrent des pistes de réponse pour en faire les acteurs du développement inclusif. Par ailleurs, dans une région marquée par la dégradation des conditions sécuritaires et la tentation du radicalisme, les projets visant à renforcer la cohésion sociale et à prévenir les risques de rupture chez des jeunes des régions les plus vulnérables (II.3.2) se sont multipliés. **Souvent portés par les acteurs de la société civile, certains ont le mérite de renouveler l'approche de l'insertion des jeunes en prenant en compte son caractère multidimensionnel,** et sont à analyser avec attention dans une perspective de stabilisation du Sahel.

6- Développer un système éducatif inclusif

Analyse des acteurs

L'éducation de base est assurée par **une diversité d'acteurs**, qui répondent à des attentes et des publics différents. Ces structures se distinguent par :

- **Leur plus ou moins grand degré de relation avec l'Etat** : avec des structures publiques formelles, d'autres sous supervision du ministère de l'Education nationale, d'autres encore complètement informelles échappant à toute forme de contrôle de l'Etat.
- **Le contenu et la langue des enseignements** (français, arabe, langue nationale),
- **Leur rapport à la religion** : des écoles laïques, d'autres incorporant des enseignements religieux dans un curriculum séculier, d'autres offrant un champ d'enseignements coraniques très varié, avec un rapport au savoir différent dans les écoles réformées, plus intellectuel et moins centré sur la simple mémorisation.
- **Les objectifs assignés à l'éducation** : éduquer les enfants en vue de l'insertion sociale et professionnelle, préparer des diplômés d'Etat, former un bon musulman, etc.
- Les conditions matérielles d'apprentissage (infrastructure, matériel didactique) et le niveau des enseignements (hétérogène au sein de chaque catégorie d'école).

Principales limites des politiques publiques d'accès à l'éducation

La scolarisation des enfants a fortement progressé depuis vingt ans dans les pays du Sahel, même si l'accès à l'éducation de base pour tous se heurte à deux limites principales, qui ont été décrites précédemment (I.1) :

- **certaines catégories d'enfants demeurent hors de l'école** en dépit des efforts d'amélioration de l'accès et de la qualité consentis depuis plusieurs décennies,
- **une partie des enfants est scolarisée uniquement dans les écoles arabo-islamiques informelles** qui n'assurent pas la transmission des savoirs de base promus par l'école séculière et l'acquisition de référents communs à tous.

Types d'interventions agissant sur ces limites

Les actions qui cherchent à promouvoir une éducation plus inclusive dans la région se répartissent en deux grandes catégories, en réponse aux limites du système éducatif public mentionnées précédemment :

- **Des projets pédagogiques qui cherchent à faire coïncider les objectifs de l'Etat et ceux des communautés religieuses au cours de la scolarité d'un élève.** Qu'il s'agisse d'appuyer l'Etat dans sa mission d'encadrement écoles arabo-islamiques formelles et sous tutelle, ou d'encadrer les enseignements dispensés dans les écoles informelles.
- **Des projets cherchant à favoriser l'accès à l'éducation des populations déscolarisées et des publics vulnérables :** suite à un conflit, pour des raisons socio-anthropologiques (nomadisme), de genre, économiques, ou géographiques (zones à faible densité de population).

1.1 Concilier les objectifs de l'éducation séculière et islamique

L'idée d'articuler les deux formes d'éducation (islamique et séculière) fait l'objet de réflexions et d'actions de la part des acteurs occidentaux et africains depuis les années 1990 et 2000. Mais les États, bâtis sur des Constitutions laïques alors qu'ils gouvernent des populations profondément religieuses, se trouvent dans une situation ambiguë face à ces enjeux. Il existe néanmoins deux catégories programmes de grande ampleur cherchant à répondre à cet objectif.

Les premiers visent à **intégrer au sein de l'école coranique les objectifs de l'Education Pour Tous ou EPT** (maîtrise des savoirs séculiers – lectures, mathématiques, et de la langue française pour les pays sahéliens), afin de répondre à la double demande éducative des ménages. Ces approches intégrées cherchent à faire des acteurs de l'éducation arabo-islamiques les relais de l'accès à l'éducation pour tous, notamment dans les régions où l'on trouve la plus grande proportion d'enfants hors de l'école. Il s'agit de démarches pilotées et encadrées par le Ministère de l'Education, (la direction de l'éducation informelle ou religieuse quand elle existe) et ses structures déconcentrées. Ces politiques éducatives permettent de **formaliser et encadrer le dialogue entre les acteurs institutionnels et les acteurs de l'éducation coraniques informelle dans leur diversité.** Elles impliquent de créer des systèmes de validation des acquis des élèves et des passerelles vers l'éducation et la formation. Elles demandent aussi un travail d'adaptation de la pédagogie et du volume horaire enseigné aux contraintes des élèves des écoles coraniques pour favoriser l'assimilation des apprentissages. Enfin, elles posent la question des compétences des maîtres des écoles coraniques et de leur formation. De telles initiatives demandent donc des moyens de suivi et de mise en œuvre importants.

Les seconds visent à **garantir l'accès à un socle d'enseignement de base à tous les enfants des écoles coraniques, hors de ces dernières**. L'enjeu commun à ces projets est d'assurer la transmission d'un socle de savoirs fondamentaux à tous les enfants tout en luttant contre les fractures sociales que ce double système éducatif génère. Pour ce faire, elles visent à assurer l'éducation séculière des enfants des écoles coraniques en dehors de ces dernières – de façon alternée (garantir un nombre d'heure par jour/semaine d'accès à l'école séculière pour les élèves des écoles coraniques). Ces initiatives sont pilotées par les ministères de l'Education des pays concernés et requièrent un fort engagement des structures déconcentrées, mais aussi des acteurs de la société civile (parents d'élèves, maitres coraniques, etc.). Elles impliquent de développer des réponses adaptées à chaque pays/région et aux rythmes scolaires des élèves des écoles coraniques. Contrairement à la première catégorie de réponse, ces démarches ne reposent pas sur la réforme des écoles coraniques, mais sur la mise en place d'un parcours pédagogique qui permet aux élèves de fréquenter les deux écoles : publiques et coranique informelle, à l'image du projet mené par le DFID au Nigéria présenté ci-dessous.

A- Education alternée dans les écoles coraniques et non coraniques - (Nigeria) : Le projet ESSPIN¹⁶²

Ampleur du projet : 116MEU, réalisation : 2008-2016, 23 000 élèves ciblés (pour le projet dans sa globalité, dont l'initiative en faveur des écoles coraniques constitue une des composantes)	Bailleur/MOA ¹⁶³ : DFID/ ministère de l'Education nationale
Acteurs impliqués : Acteurs confessionnels, collectivités territoriales, chefferies et acteurs communautaires, comité de parents d'élèves, structures déconcentrés du ministère de l'éducation.	Documents de référence : Tous les documents relatifs au projet se trouvent sur le site : http://www.esspin.org/

Objectif : Le projet ESSPIN est un grand programme de promotion d'une éducation primaire inclusive au Nigeria, dont l'un des volets concerne l'intégration de matières séculières dans les parcours pédagogiques des écoles coraniques communautaires du Nord du Nigeria. C'est ce volet qui fait l'objet de la capitalisation. **L'objectif de ce volet est de développer une réponse éducative qui permette d'atteindre les élèves**

¹⁶² Le projet ESPIN est particulièrement bien documenté, notamment sur le site dédié <http://www.esspin.org/> et dans l'évaluation des programmes éducatifs du DFID au Nigeria disponible en ligne ICAI-Nigeria-Education-report.pdf

¹⁶³ Acronyme pour Maître d'Ouvrage

hors de l'école formelle dans les régions cibles, qui sont largement captée par des écoles coraniques informelles et hors de tout contrôle de l'État.

Contexte : Les régions du Nigeria ciblées par le projet sont celles où la défiance à l'égard de l'école publique est la plus grande, comme l'ont attesté des enquêtes menées sur le terrain par le DFID. En contrepartie, les écoles coraniques captent jusqu'à 70% des élèves localement. Marquées par une grande hétérogénéité, ces structures sont mal connues de l'Etat nigérian. Les élèves qui les fréquentent échappent en majorité au système scolaire public, garant d'un socle de savoirs de base et d'une alphabétisation en anglais. Fort du constat d'un divorce entre les familles et l'école publique, qui souffre d'un déficit d'image dans ces régions, et de l'importance sociale que revêt l'éducation coranique, **le DFID a accompagné le ministère de l'Education du Nigeria dans l'élaboration de solutions adaptées à la demande des communautés et au contexte.**

Populations bénéficiaires cibles : élèves des écoles coraniques, communautés, enseignants.

Stratégie d'intervention : Le projet vise à **accompagner le ministère de l'Education du Nigeria dans la structuration d'une offre pédagogique adaptées aux élèves des écoles coraniques et leur permettant d'acquérir des fondamentaux et de compléter le cycle primaire d'éducation.** Il doit aussi permettre au Ministère de mieux connaître le paysage des écoles coraniques non formelles et développer les structures de l'Etat pour qu'elles assurent au niveau régional un dialogue et un contrôle de ces structures. Il a pour objectif de favoriser l'intégration des enseignements coraniques et séculiers dans un parcours pédagogique adapté à la demande sociale, à tous les niveaux : administratif avec la création d'un organe de coordination dédié en région ; communautaire à travers un dialogue avec les acteurs éducatifs et les familles. Concrètement, les enseignements séculiers sont dispensés dans des écoles « cluster », fédérant quelques heures par jours les élèves de plusieurs écoles coraniques. Le choix de ce mécanisme a reposé sur une analyse des barrières qui empêchaient les acteurs publics de coopérer avec les structures coraniques privées, afin qu'ils participent aux objectifs de l'éducation pour tous : résistance idéologiques des imams et des familles à intégrer l'éducation séculière aux programmes des écoles coraniques, paysages complexe de l'éducation coranique qui demande des réponses adaptées à chaque type d'écoles et ressources contraintes.

Mode opératoire : Le projet a été développé dans les régions de Kano, Kaduna and Jigawa au Nord Nigeria, et a ciblé deux grandes familles d'écoles coraniques : les *Tsangayas* qui dispensent des enseignements uniquement coraniques et ne sont ouvertes qu'aux garçons, et les *Islamiyyas*, des écoles ouvertes aux filles qui incluent déjà des enseignements séculiers dans leurs programmes. Rassemblés dans des clusters (de cinq écoles), les élèves assistent durant une partie de la semaine ou de la journée à des enseignements qui constituent une version tronquée du curriculum d'Etat

(hausa, mathématiques, anglais, sciences), permettant d'obtenir l'examen de fin de primaire en quatre années au lieu de six (réparties sur six ans). Les programmes sont dispensés par des enseignants communautaires. Un organe *ad hoc* d'encadrement des clusters coordonne au niveau régional le programme, assurant notamment le dialogue entre les imams des différents clusters rassemblés dans une structure de concertation locale.

Particularité du projet : Ce programme se démarque par la reconnaissance des écoles coraniques comme des relais d'accès à l'éducation pour tous. Il est adapté aux réalités sociales des régions cibles, mais aussi aux moyens financiers dont dispose le Ministère. Il vise à fournir des réponses sur mesure pour chaque type d'écoles et à trouver solutions techniques peu coûteuses afin que les démarches pilotes puissent être répliquées et appropriées par l'Etat. Son mode d'instruction est aussi spécifique. En effet, sa mise en œuvre a été précédée d'une phase d'analyse des données consolidées sur le secteur de l'éducation coranique, avant de mettre en place les structures administratives de coordination et suivi dans les régions concernées, et enfin de définir comment les matières séculières pourraient être intégrées aux cursus des élèves des écoles coraniques. Le choix d'une approche « alternée » n'a été fait qu'au terme d'une longue consultation des acteurs communautaires, ayant permis de conclure à l'impossibilité de dispenser les enseignements séculiers au sein des écoles coraniques. **Le projet se distingue donc par la progressivité de son approche ainsi que la recherche d'ancrage dans une réalité locale.** Cela est permis par sa durée d'exécution, prévue pour 8 ans, ainsi que grâce aux moyens financiers et humains importants dont dispose ce projet.

Difficultés rencontrées : Les premières expériences d'intégration des matières séculières au sein des écoles s'étaient heurtées à l'hostilité des imams, ce qui a conduit à définir une offre d'enseignements séculiers dans un centre rassemblant les élèves de 5 écoles (clusters), qui s'y rendent une partie de la semaine. Il a cependant été difficile de constituer les clusters, rassemblant des écoles coraniques de types différents. Ce travail a été favorisé par recensement qui avait précédé le lancement du projet et par la création de structures de concertation au niveau régional.

Eléments à retenir :

- Un dispositif novateur, qui **permet d'accompagner l'Etat dans la recherche de modalités pour offrir des enseignements de base aux élèves des écoles coraniques** informelles et créer des passerelles avec les diplômés d'Etat.
- Un processus qui ouvre le **dialogue avec les acteurs religieux et communautaires**, sans renoncer au renforcement de l'Etat.
- Un mécanisme d'instruction reposant sur une concertation locale et visant à développer des solutions de façon progressive, sur la base d'une fine connaissance du terrain.
- Un projet pensé en complémentarité avec le programme « Youth Skill », qui vise à renforcer les apprentissages traditionnels et à structurer les TPE pour favoriser

l'apprentissage et l'embauche des jeunes, leur offrir des débouchés vers l'insertion aux jeunes structures coraniques.

- Un programme conçu pour être pérenne : accompagnement au changement des structures du Ministère, **modèle économique de l'école cluster adapté aux capacités de financements disponibles**, appropriation du programme par les communautés.

B- La politique d'encadrement et modernisation des daaras du ministère de l'Education -MEPEMSLN (Sénégal)

<p>Ampleur du projet : Réforme en cours depuis 2009, vise à cibler 1 millions de jeunes hors de l'école formelle.</p>	<p>Bailleur/MOA : BID, USAID/ MEPEMSLN</p>
<p>Acteurs impliqués : MEPEMSLN, acteurs communautaires, comité de parents d'élèves, structures déconcentrées du ministère de l'éducation, autorités religieuses, daaras et marabouts</p>	<p>Documents de référence : http://www.daara.sn (site officiel) ainsi que de nombreuses études (voir bibliographies)</p>

Objectifs : Cette réforme vise d'une part à encadrer et **contrôler les écoles coraniques informelles, afin contrôler les enseignements dispensés et prévenir les risques de radicalisation** ou d'exploitation des élèves, et d'autre part à les moderniser, afin à long terme de les intégrer dans les objectifs de l'Education pour Tous.

Contexte : Afin d'encourager l'accès à des écoles reconnues par l'Etat à environs un million de jeunes fréquentant les écoles coraniques informelles, le Ministère de l'Education du Sénégal (MEPEMSLN) a introduit dès 2002 des enseignements religieux¹⁶⁴ et l'enseignement de rudiments de la langue arabe dans le curriculum du primaire. Le gouvernement a également mis sur pied, avec de bons résultats, des écoles franco-arabes publiques au niveau élémentaires, destinées à offrir une double éducation dans des structures publiques, sous la supervision de la division de l'enseignement arabe du MEPEMSLN. N'ayant cependant pas réussi à scolariser l'ensemble des enfants allant à l'école coranique non formelle, le gouvernement a décidé en 2009 de créer une nouvelle division du ministère de l'Éducation nationale, l'Inspection des *daaras*, afin de s'assurer que les écoles coraniques dispensent une

¹⁶⁴ La réforme de l'enseignement religieux a été mise en place en 2004 à la suite de la promulgation de la loi 2004-37 qui modifie l'article 4 (alinéa 2) de la loi de 1991 dite Loi d'orientation de l'Education Nationale. L'article 2 de la nouvelle disposition stipule « L'Education Nationale est laïque: elle respecte et garantit à tous les niveaux la liberté de conscience des citoyens. Au sein des établissements, publics et privé d'enseignement, dans le respect du principe de laïcité de l'Etat, une éducation religieuse optionnelle peut être proposée. »

éducation qui ne se concentrerait plus sur la seule mémorisation du Coran. L'objectif à long terme est l'intégration de ces institutions éducatives traditionnelles dans le système officiel.

Population bénéficiaire cible : les élèves des *daraas* sénégalaises, structures informelles dispensant essentiellement l'enseignement du coran. Dans le contexte sénégalais elles se substituent bien souvent à l'enseignement formel de l'élève, qui consacre 5 à 10 heures par jour à la mémorisation du coran et s'adonne à la mendicité.

Stratégie d'intervention : **La politique du MEPEMSLN repose sur l'hybridation des systèmes éducatifs, et la recherche d'un compromis au sein des *daaras*, en les modernisant afin de doter leurs élèves des compétences de base du cycle fondamental.** Elle s'est traduite par la création d'une inspection des *daraas* au sein du MEN en 2008, afin de contrôler les enseignements qui sont dispensés par celles qui sont déclarées et considérées comme « modernisées ». La création de cette inspection s'est accompagnée de l'élaboration d'un cadre réglementaire adapté aux *daraas*, notamment pour définir un curriculum et des exigences pédagogiques adaptées. Ces écoles coraniques modernisées participent de la diversification de l'offre éducative.

Mode opératoire : cette politique de modernisation des *daaras* a été appuyée par différents notamment par la Banque Islamique de Développement, qui finance un projet pilote de daara « modèles » avec le MEPEMSLN, lesquelles pourraient avoir le statut d'établissement public. Concrètement, l'Inspection des *daaras* joue un rôle de recensement des structures enregistrées auprès du MEN, mais aussi de modernisation des *daaras* en matière de projets d'investissement, de programmes, de méthodes, de curricula, de formation des maîtres coraniques, de structures, d'allocation de ressources et d'effectifs, etc. **Le projet doit notamment permettre d'améliorer les conditions d'enseignement, de généraliser le trilinguisme (arabe, wolof, français), mais aussi d'améliorer la gouvernance des établissements coraniques concernés.** La réforme vise aussi à offrir aux enfants une formation ciblée, basée sur le programme des écoles communautaires, et une formation professionnelle. Le projet de modernisation ouvre en effet théoriquement aux enfants plusieurs passerelles possibles de sorte qu'ils puissent : 1) continuer leurs études dans les EFA ou dans un collège classique s'ils obtiennent le Certificat de Fin d'Etude Elémentaire (CFEE); 2) poursuivre des études en arabe (pour ceux qui auront opté de ne pas poursuivre des études en français) ; 3) poursuivre une formation professionnelle dans un Centre de formation professionnelle.

Particularité du programme : **l'approche du MEPEMSLN sénégalais est l'une des plus abouties** en matière d'intégration et de complémentarité des systèmes d'enseignements séculiers et coraniques. Elle témoigne d'une réelle volonté d'encadrement du foisonnement de structures informelles, dans le but d'assurer une éducation de base pour tous. **Elle se distingue par la création d'une structure d'encadrement, l'Inspection des *daaras*, qui coordonne le projet de**

modernisation des *daaras* et travaille en collaboration avec les autorités administratives et les maitres coraniques qui doivent eux aussi recevoir une formation adéquate.

Difficultés rencontrées : Le programme de modernisation des *daaras* du MEPMSLN se heurte aujourd'hui à des difficultés. D'une part la grande majorité des *daaras* ne sont pas enregistrées et échappent encore à tout contrôle. Cette difficulté est en partie liée à la **résistance de certains maitres coraniques à ces réformes**, qui visent aussi à bannir certaines pratiques (la mendicité) et qu'ils perçoivent comme un moyen de juguler leur influence. D'autre part, en ce qui concerne les *daaras* répertoriées, l'Inspection des *daaras* manque de moyens humains et financiers pour assurer son rôle de contrôle et de supervision. Par exemple, son personnel ne comprend pratiquement pas de cadres arabophones en mesure d'assurer la supervision des contenus des enseignements. En dépit de ces difficultés et du manque d'efficacité de l'Inspection des *daaras* ces réformes ont permis « d'inscrire un nombre important d'enfants issus de milieux fortement islamisés et dont les populations ne trouvaient pas l'école française classique apte à satisfaire leurs attentes en matière d'éducation ». ¹⁶⁵

Éléments à retenir :

- Des approches portées par les gouvernements qui cherchent à mieux jouer leur rôle d'encadrement du secteur éducatif.
- Une politique publique qui témoigne **d'une ouverture vers les acteurs communautaires et religieux** et d'une prise en compte de la demande sociale.
- Un processus engagé au Sénégal depuis les réformes éducatives du début des années 2000 et qui s'inscrit dans une perspective à long terme, qui pourrait être accompagné par les partenaires techniques et financiers, notamment afin de renforcer les capacités de l'Inspection des *daaras*, mais aussi d'appuyer l'extension de cette réforme à la majorité des *daaras* du pays.

¹⁶⁵ Diagne, SB., (2008). *Religion and the Public Sphere in Senegal : the Evolution of a Project of Modernity*, In Diagne SB and Umar Muhammad Sani, eds. *Islam and the Public Sphere in Africa: selected proceedings of a conference organized by the Institute for the Study of Islamic Thought in Africa (ISITA)*. Evanston, IL : Program of African Studies, Northwestern University

C- Promotion d'un environnement lettré et alphabétisation fonctionnelle chez les élèves des écoles coraniques (Niger)

Ampleur du projet : 2006-2016, dans 3 régions, plus de 30 000 enfants déjà ciblés.	Bailleur/MOA : UE, DANIDA/Eirene
Acteurs impliqués : Eirene, la direction des enseignements arabe (DEA) du ministère de l'éducation nationale, communautés, autorités religieuses et enseignants des écoles coraniques	Documents de référence : Documents communication sur le projets transmis par Eirene

Objectif : Favoriser **l'alphabétisation des enfants des écoles coraniques informelles** afin de créer des passerelles vers le système éducatif formel.

Contexte : Ce projet a été initié par l'ONG Eirene depuis 2006 afin d'alphabétiser les enfants fréquentant les écoles coraniques informelles, et qui pour la plupart n'ont pas accès au système formel. **Le projet vise aussi à lever les réticences de certaines communautés envers l'« éducation occidentale »** et plus largement envers les savoirs séculiers. Les écoles cibles enseignent le coran principalement oralement, avec pour conséquence un analphabétisme très répandue chez les élèves.

Populations cibles : les enfants et jeunes scolarisés uniquement dans le système coranique informel dans les régions de Maradi, Tillabéri et Diffa.

Stratégie d'intervention : Ce projet cherche à **lever les barrières entre le système éducatif public et le système coranique informel, en sensibilisant les communautés à l'alphabétisation et en développant des méthodes adaptées au public cible.** Le projet a notamment développé une pédagogie de l'alphabétisation appelée AJAMI (transcription des langues maternelles en caractères arabes harmonisés) adaptée au contexte des écoles coraniques. Les actions du projet s'articulent autour de plusieurs axes : l'amélioration des conditions d'apprentissage, la formation des enseignants, l'alphabétisation des élèves et la création d'un environnement lettré (promotion de la lecture) ; le développement institutionnel à travers l'appui à la mise en place et accompagnement des comités de gestion scolaire et associations de mères d'élèves pour la prise en charge de l'éducation. **Les écoles coraniques ciblées par le projet doivent à termes être en capacité d'alphabétiser les élèves et de les orienter vers des formations qualifiantes.** Les enseignants sont les relais de ces changements, ils sont formés à une pédagogie excluant les châtiments corporels et promouvant la lecture.

Mode opératoire : Le projet repose sur un dialogue avec les communautés les plus réfractaires à l'éducation formelle, qui permet de convaincre une partie d'entre elles d'opter pour le choix d'une double éducation. Il implique un travail multi-acteurs, en lien avec les services concernés du ministère de l'Education primaire (Direction de

l'Education non Formelle et Direction de l'Enseignement Arabe), les acteurs communautaires, les représentants des écoles coraniques.

Particularité du projet : Cette approche se distingue d'autres car elle ne cherche pas à réformer en profondeur les écoles coraniques, mais à introduire des méthodes et des pédagogies adaptées à une alphabétisation des élèves, dans la perspective de créer des passerelles vers le secteur formel et de lever les résistances des parents à envoyer leurs enfants à l'école (non coranique). **Indirectement, le projet vise aussi à contrôler la nature des enseignements dispensés, afin de limiter la radicalisation des jeunes au sein de certaines écoles coraniques.** Le PAPEC comporte un important volet de plaidoyer pour encourager le gouvernement à recenser les écoles coraniques, contrôler leur création (aujourd'hui aucune procédure), les enseignements qui y sont dispensés (avec un curriculum adapté) et former les enseignants.

Difficultés rencontrées : le **manque de données sur les écoles coraniques est un vrai frein à un encadrement**, une étude de DANIDA de 2002¹⁶⁶ en comptabilise environs 60 000, mais aucun chiffre actualisé n'est disponible. EIRENE est en train de mener un recensement des écoles coraniques dans 4 régions du Niger, afin de mener un plaidoyer pour une meilleure prise en compte et un contrôle de ces structures. L'autre grande difficulté est la coordination des différents services du ministère de l'éducation primaire. Enfin, ce programme n'a pas encore permis d'aboutir à une méthode d'alphabétisation en français, permettant seulement la sensibilisation des enfants à la lecture en arabe, ce qui ne permet pas à ce stade des passerelles avec le secteur formel.

Éléments à retenir :

- Une expérimentation qui entre dans la droite ligne des politiques éducatives au Niger : d'abord le PDDE (Programme Décennal de Développement de l'Education) à travers son objectif de structuration de 50 000 écoles coraniques et actuellement avec le PSEF (Plan Sectorielle d'Education et de Formation) qui met un accent particulier sur la diversification de l'offre en alphabétisation.
- Une approche adaptée aux régions où la fréquentation de l'école publique se heurte à de fortes résistances des parents et où les taux d'alphabétisation sont les plus bas (l'UE appuie depuis 2014 ce projet dans la région de Diffa pour ces raisons)

¹⁶⁶ Etude et donnée citées dans le rapport ROCARE, Boube M. et Rabou R. (2009). Modernisation des écoles coraniques au Niger – bilan et perspectives, rapport final ROCARE, Ministère des Affaires Etrangères de Pays Bas.

Encadré 39 : La politique inaboutie de modernisation des écoles coraniques au Niger¹⁶⁷

Cette politique lancée en 2003¹⁶⁸ par le MEN visait à introduire des cours de français et de mathématique, à hauteur de 25% du temps d'apprentissage dans les écoles coraniques informelles afin de **créer des « écoles coraniques rénovées »**, supervisées par la direction de l'enseignement arabe du ministère de l'éducation (DEA). Les objectifs du projet étaient de i) contribuer au rehaussement des taux d'alphabétisation et de scolarisation, ii) combattre les aspects négatifs des écoles coraniques traditionnelles comme le phénomène de mendicité, iii). Cette politique a porté ses fruits dans les localités où elle a été mise en place de façon pilote mais n'a pas permis un passage à l'échelle en raison de plusieurs obstacles :

- le manque de concertation entre les deux directions du MEN en charge de la supervision des différentes écoles rénovées (Direction Générale de l'Alphabétisation et de l'Education non Formelle, Direction de l'Enseignement Arabe) ;
- l'insuffisance de la formation des maitres alphabétiseurs, manque de mesure de suivi et d'accompagnement des écoles,
- l'insuffisante implication des leaders religieux dans les prises de décision.

Si cette politique témoigne d'une volonté de l'Etat de mieux suivre et contrôler les enseignements des écoles coraniques, afin d'en faire des relais de l'acquisition des savoirs de base, le manque de moyens alloués a jusque-là limité son impact.

1.2 Favoriser l'accès à l'éducation aux populations vulnérables et exclues

La question de l'exclusion scolaire est complexe au Sahel, en raison de la diversité des déterminants qui y concourent (I.1). Qu'elle soit imputée à un handicap, au genre, à la situation géographique ou au mode de vie, cette inégalité d'accès à l'éducation cristallise les tensions et renforce les fractures sociales. Les réponses analysées dans cette partie ciblent des enjeux spécifiques au contexte (ramener à l'école les élèves après un conflit), au mode de vie d'une population (nomadisme), ou visent à résorber des disparités géographiques (zone à faibles densités) ou de genre. Ils contribuent à lutter contre les inégalités d'accès à l'éducation de base par différents mécanismes : adaptation de l'offre scolaire aux contraintes et mode de vie des populations cibles, mesures incitatives. Ces dernières ne sont pas porteuses de changement structurel du système éducatif, mais ont pour objectif d'y amener des catégories spécifiques de populations ou d'améliorer leur rétention à l'école.

¹⁶⁷ Boube M. et Rabou R. (2009). Modernisation des écoles coraniques au Niger – bilan et perspectives, rapport final ROCARE, Ministère des Affaires Etrangères de Pays Bas.
<http://www.rocare.org/grants/2009/Ecoles%20coraniques%20et%20modernisation%20au%20Niger.pdf>

Les réponses qui visent à adapter l'offre scolaire à la demande des ménages, notamment en y intégrant des éléments liés à l'éducation religieuses des élèves, en modifiant les langues d'apprentissage (langue locales, arabe) ou encore en adaptant les horaires et les calendriers scolaires aux rythmes de vie des groupes sylvo-pastoraux, sont les plus complexes à mettre en œuvre mais aussi ceux qui permettent les meilleurs résultats à long terme et sont porteuses de changement. **Les programmes de remise à niveau pallient aux inégalités de façons plus temporaires**, en offrant la possibilité aux élèves jamais scolarisés ou déscolarisés de réintégrer le système éducatif formel. Ils nécessitent des financements et un accompagnement important des pouvoirs publics. La clé de leur réussite réside dans une articulation avec l'offre formelle et dans le suivi individualisé des élèves. Enfin, un certain nombre de projets cherchent à attirer les enfants hors de l'école en proposant des mesures « incitatives », qui visent le plus souvent à répondre à des barrières à l'accès liées aux résistances familiales. Qu'il s'agisse d'un appui financier, d'une contrepartie alimentaire à l'envoi des enfants à l'école, ils ne changent pas l'offre scolaire mais cherchent à agir sur la demande. Ces dispositifs sont particulièrement utilisés pour favoriser la scolarisation des filles.

1.2.1 Les programmes de rattrapage pour les enfants hors de l'école

D- Le programme de scolarisation accélérée SSA (Mali)

<p>Ampleur du projet : Une méthode mise en œuvre dans 3 pays du Sahel (Burkina Faso, Mali, Niger) depuis 2005 avec un total de 108 000 enfants atteints, un projet UNICEF ciblant reprend cette méthode.</p>	<p>Bailleur/MOA : USAID, UNICEF, diverses ONG/MEN</p>
<p>Acteurs impliqués : Autorités déconcentrées du MEN, collectivités territoriales, communautés, enseignants, IFM, ONG locales</p>	<p>Documents de référence : http://www.hewlett.org/sites/default/files/SSAP_report_April_2015.pdf (évaluation du programme SSA/P dans 3 pays, avril 2015)</p>

Objectifs : L'objectif général de ce projet est **d'accroître le taux de scolarisation au Nord Mali en ciblant les élèves non scolarisés ou déscolarisés, afin de les réintégrer dans le système scolaire après une année de « rattrapage ».**

Contexte : La crise déclenchée en 2012 au Nord Mali a eu pour conséquence une chute dramatique des taux d'accès à l'éducation. Alors qu'avant la crise les indicateurs d'accès étaient supérieurs à la moyenne nationale dans la région Nord, le taux brut de scolarisation (TBS) ont dramatiquement chuté. Déscolarisés durant parfois plusieurs années, les élèves de la région éprouvent des difficultés à s'y réintégrer.

Populations bénéficiaires cibles : Ce programme mis en œuvre avec les financements de USAID et UNICEF dans les régions de Gao, Tombouctou et Kidal, cible les enfants ayant été déscolarisés durant un à trois ans en raison de la crise qui a affecté le Nord Mali en 2012. Plus généralement, **ces approches sont valables pour les populations d'enfants déscolarisés pour des raisons diverses** : conflit, déplacement de population, précarité ou ceux n'ayant jamais été scolarisés et appartenant aux populations les plus vulnérables.

Stratégie d'intervention : **Ce projet repose sur une méthode d'apprentissage accéléré.** Il s'agit d'un enseignement accéléré de 9 mois (une année scolaire) avec 2 mois d'apprentissage en langue nationale et 7 mois en français, qui permet à des enfants non scolarisés ou déscolarisés précoces âgés de 8 à 12 ans d'intégrer ou de réintégrer le système éducatif classique au niveau de la 4^{ème} année de l'école primaire ou du cycle correspondant selon le pays (Burkina, Mali, Niger). Les cours sont dispensés dans des classes ad hoc dont le nombre d'élèves est réduit, par un enseignant ayant bénéficié d'une formation spécifique, selon la méthode et la pédagogie élaborées par la fondation Strømme¹⁶⁹. Dans le cas du projet financé par USAID, il est prévu d'articuler cette approche avec un dispositif d'accompagnement à la formation technique et l'insertion professionnelle, pour les 10% d'élèves qui en moyenne, ne parviennent pas à se remettre à niveau durant cette année passerelle.

Mode opératoire : Le programme implique une synergie entre différents acteurs : une ONG locale ou internationale intermédiaire qui joue un rôle d'accompagnement technique sous la supervision de Strømme, les autorités communales (conseils communaux et services décentralisés de l'Etat) et les autorités scolaires (direction d'école, comité de gestion scolaire, académie).

Particularité du projet : **Cette approche vise à répondre à court terme à la problématique des enfants non scolarisés ou déscolarisés sans attendre que des mesures permettant de rendre plus équitable le système éducatif soient prises.** La méthode de scolarisation accélérée de Strømme se distingue par sa pédagogie, qui recourt notamment aux langues nationales pour favoriser une acquisition rapide de la lecture et l'écriture. D'un point de vue social, cette année passerelle donne un nouvel espoir aux apprenants ainsi qu'à leurs familles, permettant d'envisager une réintégration de l'école (90% d'entre eux) jusqu'à la fin du cycle primaire au moins.

¹⁶⁹ <https://strommestiftelsen.no/en>

Difficultés rencontrées : Le programme de scolarisation accélérée n'a pas encore été évalué au Nord Mali. Il existe par contre une évaluation d'un programme similaire¹⁷⁰, mené auprès de 1000 enfants des régions de Kayes et Bamako avec l'appui de l'UNICEF. L'évaluation de ce programme achevée en 2012 fait état de plusieurs difficultés. Ils soulignent notamment les contraintes qui pèsent sur les élèves du programme à Bamako. **Ces enfants particulièrement vulnérables se retrouvent souvent en situation de devoir choisir entre des activités génératrices de revenus et le suivi des cours, avec pour conséquence une difficulté à subvenir à leurs besoins.** En outre, le programme a rencontré des difficultés liées au recrutement des enseignants, au suivi des conditions d'enseignement (des classes surchargées remettant en cause la valeur ajoutée de la méthode de scolarisation accélérée). Le transfert des dossiers des apprenants vers les écoles élémentaires classiques a aussi connu des difficultés, avec près de 25% des dossiers perdus. Enfin, le suivi du projet par les autorités scolaires a été extrêmement limité et le coût par élève élevé rend difficile la pérennisation de ce programme hors financement extérieurs.

Éléments à retenir :

- **L'approche par la scolarisation accélérée est pertinente dans des contextes variés : dans des régions en situation de post-crise**, comme en dans des espaces urbains marginalisés.
- **Une approche de court terme pragmatique qui est complémentaires des réformes structurelles à long terme** du secteur de l'éducation destinées à le rendre plus équitable.
- **Un mode opératoire qui favorise le renforcement des capacités des acteurs locaux :** ONG intermédiaires, enseignants, cadres du ministère, comités de gestion scolaire.
- Un suivi qualité des enseignements qui peut être assuré par la fondation Strömme.

1.2.2. Les programmes visant à appuyer la scolarisation des filles

Souvent inclus comme une composante transversale des projets, **l'approche des inégalités de genre dans l'accès à l'éducation fait aussi l'objet de réponses spécifiques.** Celles-ci visent à répondre aux principales barrières à la scolarisation des filles, notamment leur « valeur économique » lorsqu'elles restent au foyer et effectuent des travaux domestiques, ce qui amène les parents à considérer leur envoi à l'école comme une perte. Mais il s'agit aussi de **lutter contre les barrières culturelles, avec des traditions de mariages précoces qui conduisent les filles hors de l'école.** Enfin, dans les zones marquées par l'insécurité, elles sont les premières déscolarisées car considérées comme plus exposées. Certaines de ces réponses sont incitatives, comme les dispositifs d'exonération des cotisations des filles ou les dons d'huile du PAM en échange de l'envoi des filles à l'école. D'autres relèvent

d'actions en faveur d'un changement des mentalités et travaillent sur les blocages sociaux. Les deux types de dispositifs peuvent se compléter, afin de **limiter la part des filles déscolarisées, ou d'améliorer leur espérance de vie scolaire**. L'école constitue en effet une première étape vers l'insertion et l'autonomisation. Elle favorise en outre le recul de l'âge du mariage et de la première grossesse chez les filles.

Encadré 40 : Mesures transversales pertinentes pour la scolarisation des filles :

Hormis les approches présentées ci-dessous, les travaux des chercheurs et les expériences des partenaires techniques et financiers¹⁷¹ attestent de quelques dispositions qui ont un impact sur l'accès des filles à l'école et doivent être systématiquement incluses dans les projets de développement et politiques d'éducation :

- la **présence de latrines fonctionnelles réservées aux filles** et disposées loin de celles des garçons¹⁷²,
- la mise en place d'un **dialogue communautaire** autour de l'accès à l'école pour les filles dans les régions où les statistiques révèlent des discriminations liées au genre,
- la sensibilisation des enseignants à la question des disparités de genre et à l'équité,
- la recherche de la **réduction des disparités territoriales**, l'éloignement des écoles du domicile impactant plus la scolarisation des filles que celle des garçons,
- la **sécurité aux abords et dans l'école**, qui lorsqu'elle n'est pas assurée a un impact très négatif sur la scolarisation des filles.

¹⁷¹ UNICEF, (2004). Stratégie pour l'éducation des filles, Fonds des Nations Unies pour l'Enfance, New-York. http://www.unicef.org/french/sowc06/pdfs/strategies_girl_ed.pdf

¹⁷² Kaboré I., Lairez T., Pilon M. (2009). *Genre et éducation au Burkina Faso : enseignement d'une démarche statistique*. Paris : CICRED.

E. Approche intégrée de l'accès à l'éducation pour les filles en zone rurale (Burkina Faso)

Ampleur du projet : Programme mené au Nord Burkina Faso	Bailleur/MOA : USAID, UNICEF, MAE (France) diverses ONG/MEN
Acteurs impliqués : Autorités déconcentrées du MEN, collectivités territoriales, communautés (CGS, AME), enseignants, ONG locales	Documents de référence : Entretien avec un cadre du ministère de l'Education Nationale

Objectif : lutter contre les disparités d'accès à l'éducation liées au genre en milieu rural.

Contexte : Au Burkina Faso, la gratuité de l'enseignement primaire instauré en 2008 a engendré un goulot d'étranglement pour l'accès au secondaire, en particulier pour les filles : 31% des filles du primaire entrent en 6e et 17% terminent le sous-cycle. Les taux nets de scolarisation (TNS) demeurent inférieurs à ceux des garçons, même au primaire (61%).

Populations cibles : les filles des zones rurales (centre Nord et Plateau central), mais aussi les enseignants et les communautés.

Stratégie d'intervention : Le projet repose sur **quatre axes d'intervention stratégique, qui doivent permettre de répondre aux obstacles structurels à la scolarisation des filles.** I) Soutien à la scolarisation des filles issues des familles les plus pauvres et/ou vulnérables par un **allègement des coûts liés à leur scolarisation** et des mesures de soutien scolaire ; ii) **renforcement des capacités des enseignants** pour leur permettre de prendre en charge les besoins spécifiques des filles et des garçons, et créer un environnement sain et protecteur au niveau de l'école iii) **prévention et réponse aux violences basées sur le genre** au milieu scolaire, campagne nationale d'implication des adolescentes et des jeunes filles dans la lutte contre la violence en milieu scolaire, forum régional des Associations de mères d'élèves (AME) sur la lutte contre la violence basée sur le genre en milieu scolaire ; iv) mobilisation pour l'abandon des pratiques traditionnelles néfastes, **campagne nationale « zéro grossesse en milieu scolaire ».**

Mode opératoire : un projet porté par le MEN, avec le financement de l'UNICEF et faisant intervenir les différents acteurs du système éducatifs à tous les niveaux (national, régional, local) ainsi que les communautés.

Particularité du projet : **une approche intégrée** qui cherche à répondre à l'enjeu de la scolarisation des filles en améliorant l'offre scolaire et en favorisant la demande, à travers un travail de sensibilisation mené à l'échelle local et national.

Difficultés rencontrées : Les résultats du projet font ressortir une meilleure participation des filles bénéficiaires du projet, une amélioration de leurs performances scolaires et une prise de conscience générale de la problématique des violences de genre en milieu scolaire. Cependant, **les coutumes sociales semblent persister, avec de forts taux de mariages et de grossesses précoces**, témoignant de la difficulté à transformer ces pratiques par des actions de sensibilisation.

Éléments à retenir :

- Un programme dont l'objectif principal est de réduire les disparités de genre et qui a donc un effet de levier fort, en agissant de façon intégré à tous les niveaux, du local au national.
- Une approche qui cherche à prendre en compte les barrières au maintien des filles à l'école, qu'elles soient sociales ou financières.

F. Le dispositif incitatif « huile de motivation » (Mali)

Ampleur du projet : Un volet du projet nutrition du PAM au Mali, 10 000 filles visées	Bailleur/MOA : PAM
Acteurs impliqués : Autorités déconcentrées du MEN, collectivités territoriales, communautés (CGS, AME), enseignants, ONG locales	Documents de référence : Entretien avec le PAM à Bamako (juillet 2015)

Objectif : Inciter les familles à faire retourner les filles à l'école et à les y maintenir.

Contexte : **L'occupation djihadiste au nord du Mali en 2012 s'est accompagnée du retrait de presque toutes les filles de l'école.** En dépit de la stabilisation d'une bonne partie du territoire, les inégalités d'accès ne se sont pas résorbées.

Populations cibles : les ménages précaires, les jeunes filles déscolarisées pendant la crise.

Stratégie d'intervention : le projet fait partie d'un **vaste programme de financement des cantines scolaires dans le Nord du Mali**, qui doit accompagner le retour des enfants à l'école en leur fournissant un repas par jours. Dans les écoles où l'écart est fort entre les garçons et filles (moins de 40% de filles), le dispositif « huile de motivation » est mis en place. **Les filles qui enregistrent une présence d'au moins 80% du temps requis par mois reçoivent un bidon de 5 litres d'huile.** Le projet vise plus de 10 000 filles, afin de favoriser leur assiduité à l'école.

Mode opératoire : Le programme est inscrit dans le Plan Intérimaire du MEN du Mali. Le PAM définit un panier alimentaire et la ration individuelle à fournir durant l'année scolaire, en lien avec les Comités de Gestion Scolaire (CGS), qui sont formés à la gestion de la cantine scolaire. Les écoles ciblées par le projet sont tenues d'enregistrer aussi le nombre d'enfants présents, afin d'effectuer un suivi de l'assiduité des élèves – notamment des filles. **Pour assurer l'exécution du projet, le PAM travaille avec des ONG locales qui encadrent les CGS dans la gestion des cantines et le suivi des ressources.**

Particularité du projet : Une approche pertinente dans des contextes post-crise où les taux d'accès à l'école et l'assiduité des élèves ont connu une forte baisse, qui impacte généralement plus les filles que les garçons, mais qui ne présente pas d'innovation ou de particularité.

Difficultés rencontrées : **le dispositif « huile de motivation » est assez simple d'exécution mais nécessite un suivi de l'assiduité des filles par les maitres** qui fait parfois défaut. La difficulté consiste plus à pérenniser l'assiduité des filles à l'école lorsque le projet prend fin, raison pour laquelle un travail de sensibilisation est mené en parallèle auprès des communautés pour faire valoir les retombées positive de la scolarisation des filles.

Eléments à retenir :

- Une mesure d'incitation qui permet **d'éviter une déscolarisation trop longue des filles tout en introduisant un dialogue avec les communautés** pour mieux comprendre les déterminants de l'exclusion scolaire des filles,
- Des dispositifs simples qui favorisent le contrôle de l'assiduité des élèves par les maitres et renforcent les CGS,
- Un coût de mise en œuvre faible pour un impact significatif en termes d'assiduité des filles

G- Tutorat des filles des communautés pastorales (Niger)

Ampleur du projet : un projet pilote limité à quelques communes de la région d'Agadez (Niger)	Bailleur/MOA : Fondations privées/ RAIN
Acteurs impliqués : Communautés, autorités déconcentrées du ministère de l'Education, leaders et familles	Documents de référence : http://rain4sahara.org/node/452

Objectif : Favoriser l'accès à l'éducation primaire et secondaire des jeunes ruraux, particulièrement des filles, dans les communautés nomades du Niger

Populations cibles : jeunes filles/populations nomades/femmes âgées de la communauté.

Contexte : Dans le nord Niger, l'accès à l'éducation des filles, notamment des communautés pastorales, est limitée. **L'éloignement des écoles, les contraintes familiales, mais aussi les grossesses précoces, ont un impact très négatif sur la rétention des filles.**

Stratégie d'intervention : Le projet repose sur la mise en place d'une relation entre les filles et des femmes plus âgées « mentors », relais pour promouvoir l'accès à l'éducation, l'hygiène, l'autonomie.

Mode opératoire : Le principe est de **favoriser le maintien des filles des communautés nomades à l'école, en impliquant un « mentor » dans le suivi de chaque fille.** Le « mentor » est une femme de la communauté, qui joue un rôle d'interface entre l'école et les parents afin de favoriser le maintien de l'élève. Elle appuie aussi l'élève dans l'acquisition de compétences techniques (artisanat, agriculture) en vue d'une insertion future. Les mentors jouent aussi un rôle de transmission des savoirs en matière d'hygiène et de santé, de planning familial, de façon à limiter les grossesses précoces des jeunes filles. **Le projet appuie par ailleurs le mentor pour qu'elle développe une petite activité pourvoyeuse de revenus** et accède au crédit. Ce modèle repose sur la culture nomade de transmission par les aînés.

Particularité du projet : **Un projet qui repose sur la revitalisation d'un mode de transmission communautaire**, afin d'introduire du changement au sein de toute la communauté pour lever les barrières à la scolarisation des filles.

Difficultés rencontrées : Le projet repose sur l'engagement des femmes mentors, qui se voient appuyées pour développer des activités génératrices de revenus, son modèle économique demande donc un suivi de proximité qui rend difficile le passage à l'échelle.

Éléments à retenir

Une approche qui repose sur les structures sociales existantes et implique les femmes aînées pour une meilleure appropriation du sujet.

1.2.3. Les réponses adaptées aux populations pastorales

Les populations nomades pastorales de la zone sahélo-saharienne rencontrent de nombreuses difficultés pour scolariser leurs enfants ou avoir accès à un service de formation, le système formel d'éducation étant inadapté à leur mode de vie et à leurs attentes. Des programmes nationaux et des projets locaux en faveur de l'éducation et de la formation des populations nomades (toutes géographies et activités confondues) existent. Ces derniers proposent soit une adaptation du système formel au contexte de vie des populations – adaptation de l'infrastructure d'accueil (fixe, mobile, saisonnière), de l'offre d'enseignement (calendrier scolaire ou de formation, langue et programmes d'enseignements, pédagogies alternatives) – soit la mise en place d'une offre alternative (programme d'enseignement spécifique ou simple alphabétisation fonctionnelle). Le travail de capitalisation mené par Stéphanie Dos Santos¹⁷³ a notamment permis de faire émerger les conclusions suivantes : en termes d'impact, **les programmes ou projets multisectoriels de développement des zones pastorales avec une composante éducation et/ou formation apportent une réponse plus efficace** ainsi qu'en témoignent leurs meilleurs résultats en termes d'effectifs scolarisés et de plus grande adhésion des populations. En termes de fonctionnement et de mise en œuvre, le choix des enseignants apparaît déterminant et l'implication des parties prenantes nécessaire à la construction de l'offre.

¹⁷³ Dos Santos, S., (2013). Education et formation des populations nomades. Problématiques, bilan et perspectives. Actes du Colloque : Elevage Pastoral, une contribution durable au développement et à la sécurité des espaces saharo-sahéliens. Du 27-29 mai 2013, Ndjamena-Tchad, 162 p.

H. Les programmes d'écoles mobiles de Delta Survie/UNICEF au Mali

Ampleur du projet : un projet ciblant 20 000 enfants des régions de Mopti et Tombouctou	Bailleur/MOA : Unicef et DDC/Delta Survie
Acteurs impliqués : Communautés pastorales, communes, collectivités territoriales	Documents de référence : Document de projet

Objectif : donner accès à l'éducation aux enfants des populations de semi-nomades, notamment éleveurs Touaregs, peuls et pêcheurs bozos, grâce à un dispositif de classes démontables, temps scolaire sur mesure, recrutement des enseignants adaptés. Le dispositif s'accompagne d'un encouragement à la scolarisation des filles, notamment à travers la sensibilisation et l'alphabétisation des mères d'élèves.

Contexte : Zone de référence intellectuelle de l'enseignement islamique par le passé, la région du Mali qui longe le fleuve Niger de Djenné à Tombouctou s'est retrouvée confrontée à l'introduction de l'école publique, dont une partie des enfants sont restés exclus. C'est notamment le cas des populations pastorales ou de pêcheurs bozos, dont le calendrier scolaire est inadapté au rythme de vie. Les écoles fixes se trouvent de surcroît souvent éloignées des lieux de résidences de ces populations, qui se déplacent plusieurs fois par ans. En dernier lieu, la résistance des familles et la précarité sont des raisons supplémentaires qui expliquent le faible taux de scolarisation des élèves de ces populations.

Populations cibles : les enfants de 6-8 ans pour les garçons et 6-10 ans pour les filles, des populations pastorales (peule) ou de pêcheurs (bozos), semi-nomades de la région de Mopti et Tombouctou, ainsi que les mères de ces enfants pour les programmes d'alphabétisation fonctionnelle.

Stratégie d'intervention : La stratégie repose sur le développement d'une offre éducative adaptée au mode de vie de ces populations, reposant sur des classes mobiles, qui peuvent être démontées jusqu'à trois fois par an. Ces structures légères (deux tentes pour un cycle fondamental), permettent aussi de répondre aux caractéristiques démographiques de ces espaces (peu densément peuplés). Le rythme scolaire est adapté aux rythmes des communautés, ainsi que le calendrier hebdomadaire et les dates de vacances scolaires. **L'enjeu est de permettre aux élèves d'assister aux cours sept mois par an selon un calendrier qui correspondent aux obligations et aux déplacements communautaires.** Les écoles nomades respectent le plus possibles les valeurs socio-professionnelles de la communauté, afin de maximiser la rétention des enfants dans le système scolaire et de leur donner une éducation fondamentale. Les programmes enseignés sont conformes au programme du ministère de l'Education. Les écoles sont aussi considérées comme

des points de repère pour la communauté, à proximité desquelles des activités liées à l'hygiène, la santé, la mobilisation sociale, peuvent se développer. Un programme de développement d'activités génératrices de revenus autour des écoles améliorera les conditions de vie des populations et la rétention des enfants à l'école.

Mode opératoire : le projet est mis en œuvre par l'ONG Delta Survie en collaboration avec l'UNICEF. Les professeurs des écoles mobiles sont rémunérés par les collectivités territoriales, mais le projet leur verse un supplément d'indemnités afin de compenser les contraintes liées au déplacement, à l'éloignement du foyer d'origine. Les enseignants sont aussi recrutés en privilégiant des profils intégrés aux communautés cibles. L'identification des élèves à scolariser est menée par les animateurs de l'ONG Delta Survie.

Particularité du projet : un projet qui a la particularité d'adapter le calendrier et le temps scolaire aux « Eggirdi », c'est-à-dire les itinéraires de populations peuls, bozos, Touaregs ; tout en s'inscrivant dans la politique de l'éducation du ministère de l'Education nationale. **Cette approche a permis de démontrer que Les populations nomades et semi-nomades ne sont pas réfractaires à l'école publique mais ont besoin de modalités d'enseignement adaptées.** Si elle a été mise en œuvre à une petite école à ce stade, elle permet de faire du plaidoyer en faveur de la scolarisation des nomades.

Difficultés rencontrées : **Le dispositif est insuffisamment pris en charge par l'Etat**, qui finance les enseignants sur la base d'un salaire standard, sans prise en compte des indemnités d'éloignement. Les écoles sont par ailleurs trop peu connectées avec les dispositifs de formation technique pour optimiser l'insertion des élèves sortants.

Éléments à retenir :

- Un mode opératoire qui peut être répliqué dans les régions pastorales du Sahel, en intégrant des classes mobiles aux programmes d'accès à l'éducation.
- **Un projet qui démontre que le développement à proximité des écoles d'activités génératrices de revenus, d'adduction d'eau et de santé publique permettent d'accroître l'assiduité des élèves des communautés nomades.**
- Un volet d'alphabétisation fonctionnelle des parents peut avoir un effet de levier important sur l'assiduité des élèves.

I. Le Programme Régional d'Education et Formation des Populations Pastorales en zones transfrontalières- PREPP (Régional)

<p>Ampleur du projet : Un programme régional de 12 ans (2013-2025) ciblant 18 000 éleveurs dans les zones frontalières pastorales du Sahel.</p>	<p>Bailleur/MOA : DDC/Association pour la promotion de l'Élevage au Sahel et en Savane (APESS)</p>
<p>Acteurs impliqués : Organisations régionales (CEDEAO, UEMOA, CEMAC, UEMAC), ONG locale « opérateurs de zone », organisations pastorales, acteurs locaux (chefs traditionnels, communes, services techniques déconcentrés)</p>	<p>Documents de référence : http://apess.org/index.php?option=com_content&view=article&id=273&Itemid=150 résumé du projet</p>

Objectif : Parvenir à une **meilleure intégration sociale, politique et économique des populations pastorales des zones transfrontalières par l'éducation et la formation professionnelle**, notamment à travers les sous-objectifs suivants :

- permettre aux éleveurs transhumant (15 ans et +) d'accéder à un système éducatif pertinent favorisant leur développement économique et leur permettant de s'affirmer comme citoyens ;
- créer des comités de gestion de projets territoriaux existant dans chaque zone transfrontalière et gèrent les questions éducatives au niveau local ;
- accompagner les Etats et institutions africaines régionales (CEDEAO, CEMAC, UEMOA, UEMAC) pour qu'ils allouent des ressources à l'éducation en milieu pastoral.

Populations bénéficiaires cibles : les éleveurs transhumants (15 ans et plus) n'ayant pas bénéficié d'une éducation de base et vivant dans les zones frontalières.

Stratégie d'intervention : Les éleveurs accèdent très difficilement à l'éducation et à la formation, en raison de : l'incompatibilité du système éducatif avec leur mobilité et l'inadaptation des programmes existant à leurs valeurs et besoins. Le Programme Régional d'Education et Formation des Populations Pastorales en zones transfrontalières (PREPP) concerne les dans 5 zones transfrontalières d'Afrique de l'Ouest (Burkina Faso/Bénin/Togo, Mali/Burkina Faso, Niger/Bénin, Tchad/Niger, Mauritanie/Mali) et vise à leur offrir une offre éducative de proximité adaptée, afin qu'ils puissent bénéficier d'une éducation fonctionnelle et de formations professionnelles. Les enseignements sont dispensés par des ONG selon les régions : dans les terroirs d'attache avant les départs en transhumance, ii) dans les sites de transit durant la transhumance ou iii) dans les sites retour en fin de transhumance. Les enseignements sont dispensés une partie de l'année seulement, en fonction des mouvements des éleveurs. Concernant le développement des compétences techniques et professionnelles (DCTP), l'enjeu est de soutenir le développement d'offres de formation de proximité, diversifiées, flexibles/modulaires, certifiées à terme. La formation démarre avec un bilan de compétences permettant aux jeunes de

se projeter dans un horizon de 10 ans et d'identifier les formations utiles à leurs projets (insertion dans le milieu privilégiée).

Mode opératoire :

Au niveau local, des ONG spécialisées en éducation et appelées « opérateurs de zone » conçoivent et mettent en œuvre les offres éducatives. Elles collaborent avec les acteurs locaux (chefs traditionnels, communes, services techniques déconcentrés) des deux pays et formulent un plan d'action annuel d'appui à l'éducation des populations pastorales. Au niveau national, les Ministères de l'Education et de la Formation professionnelle des pays touchés par le programme sont impliqués dans le suivi-évaluation à travers leurs structures déconcentrées. Les structures centrales sont membres du cadre d'orientation du programme au niveau sous régional et sont responsabilisées dans la perspective d'intégrer l'éducation des populations pastorales dans les programmes et budgets nationaux. Au niveau sous régional, l'Association pour la Promotion de l'Elevage au Sahel et en Savane (APESS) assure la coordination du programme, le renforcement de compétences des parties prenantes et le dialogue auprès des Etats et des institutions africaines (CEDEAO, UEMOA, CEMAC, UEMAC). Le désengagement de la DDC est prévu selon la logique suivante : i) en phase 1, la maîtrise d'ouvrage du programme est assurée par l'APESS, organisation africaine sous-régionale qui renforce les compétences des acteurs locaux (comités de gestion transfrontaliers) afin qu'ils assument le portage du programme en phase 2, ii) Les Etats (structures centrales et déconcentrées des Ministères de l'Education, Formation, Elevage) et les institutions régionales sont impliqués dans le programme dans la perspective d'allocations budgétaires au profit de l'éducation des populations pastorales.

Particularité du projet : Ce projet se distingue i) par sa dimension régionale et son ciblage des zones transfrontalières, ii) par sa durée et son envergure, iii) par l'appui à une éducation fonctionnelle tournée vers des publics de jeunes adultes essentiellement. **Le mode opératoire engage des acteurs du niveau local au niveau régional, avec un fort accent porté sur l'appropriation du projet et une stratégie de désengagement de la DDC claire.**

Difficultés rencontrées : Seuls les résultats de la phase pilote et diagnostic du PREPP sont disponibles à ce jour, ils attestent des difficultés suivantes :

- **manque de volonté politique de certains Etats** et institutions régionales par rapport à l'éducation/formation des populations pastorales et manque de soutien financier ;
- difficultés liées à la **persistance de la crise malienne et propagation de l'insécurité dans la sous-région**, qui limite les interventions dans certaines zones ;
- **difficulté de coordination** des différentes zones et de l'ensemble des acteurs impliqués dans le programme sous régional (programme lourd devenant ingérable).

Eléments à retenir :

- **Une approche territoriale des problématiques d'éducation** (à l'échelle des zones transfrontalières cibles) qui est particulièrement pertinente pour répondre à l'enjeu de la scolarisation des populations pastorales mais pourrait aussi inspirer des programmes de formation et d'insertion professionnelles dans des zones d'insécurité.
- **Un programme multi acteurs** qui articule le renforcement des capacités des États dans la prise en compte de ces questions éducatives, le plaidoyer et des interventions au niveau local en faveur des acteurs de la société civile.
- **Le ciblage d'une population « à risque » au Sahel, les jeunes, déscolarisés, de plus de 15 ans, résidant dans des espaces à faible densité offrant peu d'opportunités professionnelles, qui constituent une cible privilégiée des recrutements des groupes armés.**
- Une offre éducative qui part de l'analyse des besoins des jeunes, en vue d'une éducation fonctionnelle adaptée au contexte, aux moyens disponibles, aux attentes sociales.

7- Accompagner l'insertion professionnelle et économique des jeunes

Analyse des acteurs

Le parcours d'insertion professionnelle des jeunes les confronte à de nombreux acteurs, qu'il importe de connaître pour mieux appréhender cette question dans sa globalité, notamment :

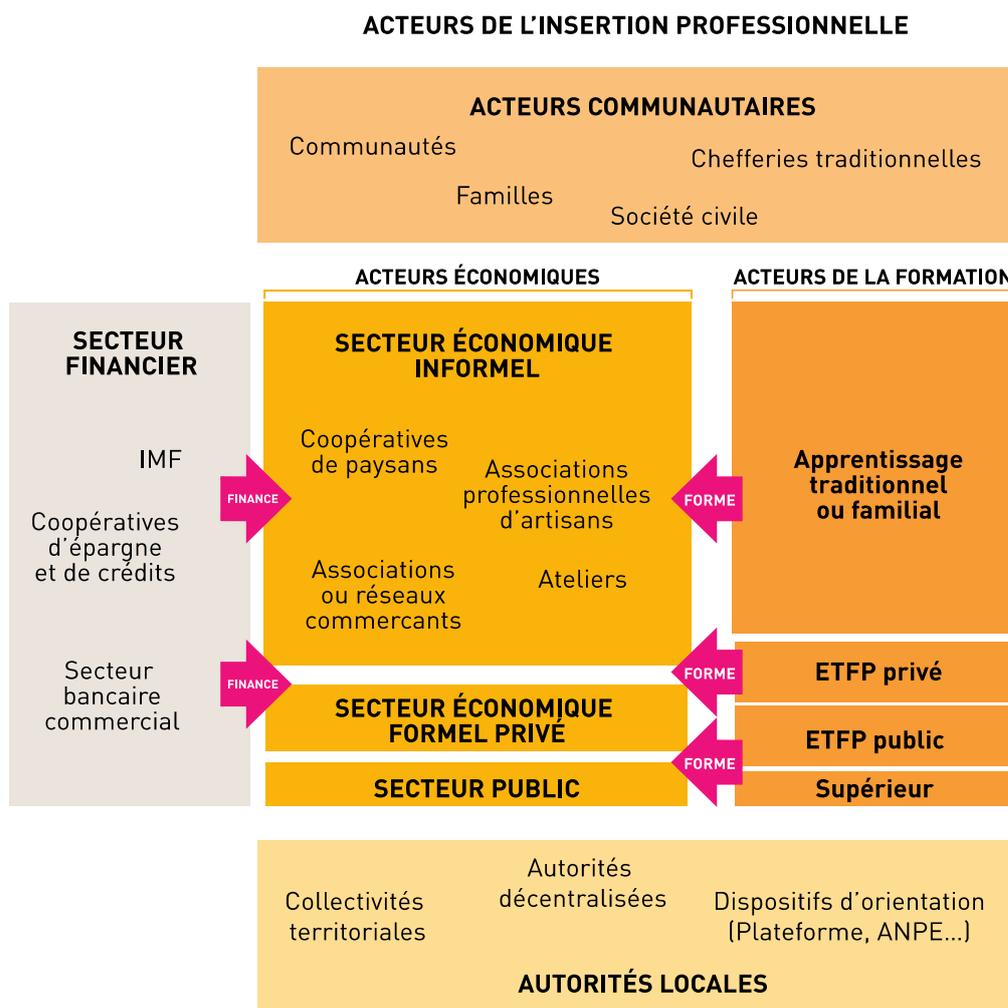
les acteurs de la formation professionnelle et de l'enseignement technique : On distingue deux types d'acteurs principalement, publics et privés. Les structures de formation professionnelles et d'enseignement techniques publics ont des capacités d'accueil encore largement insuffisantes pour faire face à l'afflux de jeunes sortis de l'école primaire, secondaire ou non scolarisés mais en âge de travailler. A côté de ces structures coexiste une offre privée, hétérogène. Certaines structures délivrent des diplômes d'État d'autres sont non reconnues. Les dispositifs d'apprentissage informels par demeurent d'importants pourvoyeurs de formation dans la sous-région.

les acteurs communautaires : dont l'influence sur les possibilités d'insertion est importante, parce qu'ils jouent un rôle clé dans l'orientation du jeune. Ce sont aussi bien les pouvoirs traditionnels (chefferies locales, aînés), les commerçants influents, les acteurs confessionnels. Dans les pays sahéliens, les réseaux de commerçants et d'artisans musulmans constituent souvent des réseaux d'insertion professionnelle pour les jeunes, qui fonctionne par affiliation (à la même mosquée, au même groupe ethnique ou familiale). Souvent sous-estimée, l'influence des acteurs communautaires est prépondérante dans les parcours d'insertion. Certains projets s'arriment à ces structures pour développer des solutions à l'emploi des jeunes dans le tissu économique local.

les acteurs publics locaux : représentation des services décentralisés des ministères en charge des questions d'emploi et de jeunesse, les collectivités territoriales sont les acteurs qui connaissent le mieux le tissu économique des territoires qu'ils administrent. Les structures de formation, d'insertion ou d'orientation qu'ils supervisent sont des organes clés dans les dispositifs de proximité, qu'il importe d'accompagner pour une meilleure prise en charge de l'insertion des jeunes dans tous les territoires, y compris les périphéries urbaines et les zones rurales délaissées.

les acteurs du secteur financier : l'accès à un capital de départ étant souvent un frein à l'insertion des jeunes, notamment dans le secteur informel encore prédominant, ces acteurs sont des partenaires clés de programmes d'insertion. Leur faiblesse s'accompagne souvent d'un moindre dynamisme entrepreneurial.

le secteur privé : Qu'il s'agisse du secteur formel, minoritaire mais offrant des emplois qualifiés, ou du secteur informel, qui constitue la majorité de l'économie des pays sahéliens, le secteur privé est un acteur clé de la formation et l'insertion des jeunes. Parties prenante dans la définition des filières porteuses, acteur de la formation lorsque l'alternance est développée, mais aussi pourvoyeur d'emploi, il est représenté à travers des associations, des organisations paysannes, des coopératives, des syndicats ou chambres consulaires (de commerce, agricole) mais aussi de façon plus informelle des groupements d'ateliers.



Acteurs de l'insertion professionnelle¹⁷⁴, Clara Arnaud.

Principales limites des politiques publiques d'insertion professionnelle des jeunes

Au Sahel, **les politiques publiques de l'emploi se focalisent sur le secteur privé formel et l'emploi dans la fonction publique**, devenu marginal par rapport à la quantité de jeunes sur le marché du travail. En contrepoint de ces pénuries d'emploi pérennes, les gouvernements mettent en place des actions ciblées destinées à « occuper » les jeunes : promotion de l'auto emploi, démarche HIMO, emploi

¹⁷⁴ Définitions : ETFP (Enseignement Technique et Formation Professionnelle), ANPE (Agence Nationale pour l'Emploi), IMF (Institution de Microfinance)

contractuel de courte durée (parfois une journée, une semaine). Les principales limites identifiées de ces politiques publiques sont les suivantes :

- **des politiques publiques tournées vers le secteur « moderne » et formel avec une faible, voire une absence de prise en compte du secteur informel notamment agricole ;**
- **l'insuffisance de politiques d'emploi et d'insertion en milieu rural** ou dans certaines zones périphériques urbaines générant de fortes inégalités territoriales ;
- la mise en place de **programmes sectoriels faiblement articulés** : les politiques de formation professionnelle, les politiques de création d'emploi par les travaux d'infrastructures à haute intensité de main-d'œuvre et les politiques de promotion de l'emploi autonome ;
- **le manque d'initiative d'appui intégré à l'entrepreneuriat**, qui permettrait de lever les barrières à l'entrée (foncière, financière, juridique, de formation) ;
- l'absence de dispositifs d'orientation et d'accompagnement à destination des jeunes.

Types d'interventions agissant sur ces limites

Des avancées importantes en matière de connaissance des déterminants de l'insertion ont amené à reconsidérer l'approche traditionnelle de l'offre et de la demande de travail, en accordant davantage d'attention à la question de l'accompagnement des parcours d'insertion des jeunes. On voit ainsi se développer de plus en plus **de dispositifs visant à aider les processus de transition vers la vie active des jeunes, en agissant sur les différents déterminants de ces parcours**. Conçus en réponse aux lacunes des grandes politiques sectorielles de développement de l'emploi, de l'entrepreneuriat ou de la formation, ils sont souvent portés par les OSC locales ou internationales, et visent à traiter différemment le sujet de l'insertion professionnelle, dans un esprit de développement local inclusif. **Ces interventions cherchent notamment à mieux coordonner les actions des acteurs (formels et informels) de la formation et de l'emploi, mais aussi à s'adapter à la réalité des économies des territoires où elles se déploient**. On distingue des initiatives répondant à deux enjeux clés :

- **Favoriser l'insertion en articulant mieux les parcours de formation à un projet professionnel adapté** au contexte économique local. Ces interventions consistent notamment à développer des offres d'orientation des jeunes, ou à appuyer des dispositifs de formation mieux articulés aux besoins et aux opportunités économiques des zones d'intervention.
- **Développer des réponses adaptées à l'enjeu de l'insertion des jeunes en milieu rural**, afin de lutter contre le désœuvrement, les migrations (exode rural, migrations saisonnières, ou transnationales) en offrant des perspectives de développement local. Qu'ils s'agissent des habitants des zones à faible densité ou des zones rurales densément peuplée, les espaces ruraux sahéliens connaissent en effet une problématique de départ de masse des jeunes, liée en partie à la difficulté à s'insérer et à un manque de valorisation de l'emploi agricole.

2.1 Articuler l'acquisition de compétences et l'insertion professionnelle

Outre le manque de formation des jeunes, **l'un des principaux problèmes identifiés est le manque d'articulation entre les dispositifs de formation et l'emploi**. Alors que la formation technique et professionnelle doit fournir aux jeunes un ensemble de compétences directement exploitables sur le marché du travail au travers de deux principaux canaux : l'apprentissage d'un côté et l'enseignement technique et professionnel (ETFP) de l'autre, la plupart des sortants s'insèrent avec difficultés. Les dispositifs associant à la formation l'apprentissage se sont développés dans les années 1990 et 2000, sur la base de l'analyse des besoins des acteurs économiques et offrent une alternative intéressante avec une meilleure insertion à la clé. Ils sont encore peu développés cependant. Globalement, **l'enjeu est dans les pays sahéliens d'arriver à proposer des réponses en matière d'accompagnement des jeunes, jusqu'à leur insertion effective dans une activité génératrice de revenus**.

Ainsi, les projets offrant aux jeunes un accompagnement global vers l'emploi, cherchant à articuler formation et insertion, sont-ils particulièrement pertinents dans ce contexte. Ces approches se distinguent par leur **prise en compte de l'ensemble des difficultés auxquelles se heurtent les jeunes dans leur parcours d'insertion**. Plusieurs dispositifs méritent une attention particulière dans les contextes économiques sahéliens :

- Les projets répondant à l'enjeu d'orientation et d'accompagnement des jeunes, considérant l'insertion comme un processus global et individualisée, notamment les plateformes pour l'emploi.
- Les projets qui visent à renforcer l'employabilité des jeunes à travers des dispositifs de formation adaptés à leur profil, leurs compétences et en interaction forte avec le tissu économique local.

2.1.1 Les dispositifs multiservices d'accompagnement à l'insertion

Les dispositifs de plateforme rencontrent des bons résultats, dans différents contextes sahéliens, bien qu'ils aient généralement été mis en œuvre à petite échelle. Ils répondent en effet à l'enjeu d'une prise en charge globale de l'insertion. **Ouverts et non sélectifs ces dispositifs accompagnent les jeunes par des appuis directs (orientation/formation), mais aussi par la mobilisation des ressources de leur environnement, afin de faciliter leur accès à l'emploi**. La multiplication de ces dispositifs permettrait d'optimiser l'insertion des jeunes dans le tissu économique des territoires ciblés. Ces services accessibles aux jeunes même les plus démunis sont en effet capables de faire l'interface entre les jeunes, les employeurs, les structures publiques et privés de formation, les collectivités locales et les fournisseurs de services aux entreprises.

Les trois expériences présentées ci-dessous permettent de **mieux comprendre le rôle clé de ces structures et leur fort ancrage dans les territoires** où elles sont implantées. Soucieux des attentes, des besoins, des contraintes et des aspirations des

jeunes accompagnés, ces dispositifs de proximité révèlent la dimension sociale de l'insertion professionnelle. Ils démontrent aussi la pertinence d'une approche transversale dans les parcours d'insertion : de l'accueil et de l'écoute active à l'accompagnement dans l'emploi ou dans la création de son activité, en passant par l'aide à la mobilité, la remise en confiance ou encore la valorisation des compétences. L'incorporation de ces structures, souvent initiées par des ONG, dans les politiques publiques de l'emploi et de la formation, est un enjeu clé.

J. L'insertion de proximité dans quartiers de Nouakchott (Mauritanie)

<p>Ampleur du projet : plus de 5000 jeunes accueillis en 4 ans dans les 3 antennes du projet à Nouakchott, budget 653 000 euros.</p>	<p>Bailleur/MOA : AFD, conseil régional d'Ile de France/ Gret</p>
<p>Acteurs impliqués : collectivités locales, acteurs socioprofessionnels, acteurs financiers, centres de formation publics ou privés, associations de jeunes</p>	<p>Documents de référence : Le Bissonnais A. (2010). <i>Accompagner l'insertion professionnelle des jeunes au Niger : état des lieux et pistes d'action</i>, Coll. Études et travaux, série en ligne n° 26, Nogent sur Marne : Éditions du Gret.</p>

Objectif : L'objectif de Cap Insertion est de proposer **une approche globale de l'insertion en offrant des services d'accompagnement aux jeunes dans trois antennes de proximité des quartiers périphériques de Nouakchott.**

Contexte : En Mauritanie, les secteurs économiques clés de l'économie n'ont pas été à la hauteur des fortes prévisions de croissance et d'emploi et près de 90% de l'économie relève encore du secteur informel. Le pays connaît par ailleurs une urbanisation extrêmement rapide. **L'exode rural a entraîné une concentration des populations et des jeunes dans les zones urbaines.** 60 % de la population a moins de 25 ans et parmi ces jeunes plus de la moitié sont au chômage, confrontés à un nombre d'emplois limités ainsi qu'à un manque de qualification. L'éducation et la formation technique et professionnelle se trouvent désormais au cœur des politiques nationales pour l'emploi et le développement économique.

Populations cibles : Les jeunes de 15 à 35 ans des quartiers périphériques de Nouakchott ciblés par le projet. Il s'agit de quartiers marqués par des taux d'inactivité des jeunes très important.

Stratégie d'intervention : Le dispositif repose sur **des centres d'orientation de proximité, délivrant des services aux jeunes**. Les conseillers insertion et les chargés de mission des centres du projet Cap Insertion interviennent sur différentes dimensions :

- accueil, information et orientation des jeunes sur les métiers porteurs, sur la définition de leur objectif professionnel et l'élaboration de leur parcours d'insertion ;
- accès à la formation : préparation des jeunes pour les concours d'entrée en formation (centres de formation publics) ; mise en relation avec les centres de formation privés ;)
- accès à l'entreprise : appui à la recherche de stages et d'emplois (recherche et diffusion d'offres) ;
- techniques de recherche d'emploi (préparation aux entretiens, rédaction de CV, etc.)
- formations courtes et insérantes par des praticiens expérimentés (assistant de direction, coiffure, teinture, validation des compétences en mécanique automobile, sensibilisation à l'auto-emploi).

L'accueil dans les antennes est individualisé et ouvert à tous les jeunes du quartier âgés de 15 à 35 ans. Ils y ont accès à une écoute et aux offres diffusées, ainsi qu'à un suivi personnalisé, du lancement de leur recherche à leur insertion effective dans un emploi. **Outre la prise en charge individuelle, l'antenne est aussi un lieu de rencontre et de réseau**, au travers notamment des tables-rondes organisées sur les métiers. Elles sont l'occasion de rencontrer des entreprises ou des centres de formation en rapport avec ces métiers. L'autre rôle du dispositif est en effet celui de facilitateur. Cap Insertion met les jeunes en lien avec les différents acteurs : les entreprises, les collectivités, les centres de formations, les leaders de quartiers.

Mode opératoire : le projet repose sur **une forte interaction entre les différents acteurs impliqués dans l'insertion des jeunes et leur mise en réseau**. Pour ce faire, la coordination du projet est assurée au sein d'un comité qui se réunit 4 fois par an et comprend des jeunes, des leaders de quartier, des mairies, des entreprises informelles, représentants du patronat mauritaniens. Mis en œuvre par le GRET, le projet a pour vocation à être incorporé aux politiques publiques pour favoriser sa pérennisation. **Il repose en effet sur l'implication d'institutions publiques dans la mise en œuvre opérationnelle et le suivi du dispositif technique** : l'Institut National de Promotion de la Formation Technique et Professionnelle INAP-FTP et l'Agence Nationale Pour l'Emploi des Jeunes (ANAPEJ). De même, les mairies ont été dès le début impliquées dans le comité de suivi, ainsi que la CUN (Communauté Urbaine de Nouakchott) à l'échelon supérieur. Grâce à ce travail de sensibilisation et de mobilisation, les collectivités locales peuvent intervenir pendant le parcours d'insertion du jeune : si la mairie est informée d'une difficulté rencontrée par un jeune (économiques ou sociales) ayant des impacts sur les démarches engagées, elle peut contacter l'antenne ou la coordination du projet afin qu'une réponse soit apportée. Les antennes du projet entretiennent également des liens forts avec le patronat et les entreprises du secteur informel local, mais aussi avec les acteurs financiers, banques et IMF qui sont des partenaires clés de l'insertion des jeunes. Enfin, **au niveau communautaire, le projet repose sur une forte mobilisation des leaders et**

associations de jeunes, qui agissent comme des relais auprès des populations bénéficiaires. L'implication de ces acteurs communautaires a permis de toucher les jeunes les plus éloignés des dispositifs institutionnels.

Particularité du projet : La particularité de ce projet est son approche territoriale de l'insertion et son mode opératoire multi acteur. **Destinées à maximiser les possibilités offertes aux jeunes par l'économie locale, les antennes travaillent en étroite relation avec tous les acteurs du territoire.** Les collectivités territoriales sont particulièrement ciblées comme des acteurs clés de l'insertion des jeunes. Le projet a été mis en œuvre dans une logique ascendante : de l'expérimentation locale à sa diffusion plus large pouvant aller jusqu'à l'élaboration de politiques nationales.

Difficultés rencontrées :

- **La coordination entre les différents acteurs engagés a parfois pu poser problème, faisant émerger des conflits locaux ou des tensions.** A titre d'exemple, la CUN s'est progressivement imposée comme un acteur adéquat pour porter le projet mais a hésité à s'impliquer dans un dispositif susceptible d'empiéter sur les prérogatives de l'État.
- **le transfert de la maîtrise d'ouvrage des antennes du GRET à l'État mauritanien peut faire peser à moyen terme un risque sur sa viabilité économique et sa pérennisation.** Un financement des antennes à moyen terme qui peut être assurée par la CUN mais dépendants des partenaires techniques et financiers internationaux, en raison de la faiblesse de ses moyens.
- l'approche territoriale de l'insertion a parfois montré ses limites : réseaux d'influence locale (socio-ethnique et/ou politique) favorisant l'accès de certains jeunes ; systèmes de corruption locaux limitant l'accès de certains jeunes aux dispositifs d'aide financière aux jeunes, conflits entre politiques locales et nationales.
- le projet a rencontré **des difficultés pour mobiliser les associations de jeunes,** faiblement structurées à Nouakchott.

Éléments à retenir :

- un projet avec **un fort ancrage territorial,** mobilisant toutes les ressources et les acteurs présent à l'échelle du quartier et de la ville (notamment les mairies), une réponse locale à l'enjeu de l'insertion.
- **un projet qui appuie le décloisonnement des acteurs opérationnels** grâce un cadre de concertation qui fait dialoguer secteur public/privé, acteurs de la formation formelle/informelle, acteurs financiers et de la société civile, ainsi que des représentants des associations de jeunes.
- **un ancrage dans les politiques nationales de l'emploi et une recherche de mobilisation et d'appropriation par les acteurs à tous les niveaux ;** avec un transfert du dispositif prévu du GRET à l'Etat dès le début du projet.
- un modèle d'antenne à bas coût (17 000 euros/an de coûts directs de fonctionnement, hors coûts des formations) pour un effet de levier important en matière

d'insertion des jeunes, qui pourrait permettre d'accompagner des projets d'appui à l'ETFP ou de développement économique local.

K. La Plateforme d'insertion des jeunes urbains (Tchad)

<p>Ampleur du projet : 1600 jeunes ciblés dans 4 quartiers de N'Djamena, 1000 pour le parcours d'insertion citoyenne, 400 pour la formation professionnelle pour un budget de 731 000 euros, durée 3 ans</p>	<p>Bailleur/MOA : Financement AFD, UE, Essor/ MOA Essor</p>
<p>Acteurs impliqués : centres de formation publics et privés, collectivités territoriales, acteurs publics de l'ETFP, ministères en charge de la jeunesse et de l'emploi (à travers l'ONAPE, le FONAJ), acteurs de la société civile</p>	<p>Documents de référence : Rapport d'évaluation du projet <i>Jeun'Action</i>, juillet 2015 (AFD).</p>

Objectif : améliorer l'insertion sociale et économique des jeunes de quatre quartiers de N'Djamena par la mise en œuvre de **dispositifs socio-éducatifs, de formation et d'insertion professionnelle**, ainsi que par le renforcement des capacités des organisations communautaires dans ces domaines.

Contexte : Essor intervenait déjà dans les quartiers ciblés par ce projet à N'Djamena, marqués par une forte précarité sociale : manquant cruellement d'infrastructures, de réseaux d'assainissement, d'électricité et d'accès à l'eau, **les jeunes y sont concernés par la violence, la délinquance, l'analphabétisme et le chômage, ainsi que le mariage précoce** avec un fort impact sur leur scolarisation. Ils sont en proie à un fort taux d'inactivité et une précarité préoccupante, sans que des dispositifs de formation ou d'emploi adaptés leur soient proposés.

Populations cibles : les adolescents (14-18 ans) et les jeunes vulnérables de quatre quartiers défavorisés de N'Djamena.

Stratégie d'intervention : le projet repose sur une longue présence dans ces quartiers de l'ONG Essor qui a développé des structures de proximité pour encadrer les jeunes, animer leur vie sociale et citoyenne et promouvoir leur insertion professionnelle. Un des volets du projet consiste en un accompagnement socio-éducatif, à travers un relais de maisons de jeunes dans les quartiers (voir partie III). En ce qui concerne la formation et l'insertion, le programme repose sur une vision intégrée qui se traduit par : i) **l'identification des jeunes vulnérables dans des Bureaux Formation Emploi (BFE)** placés dans les quartiers, ou grâce au réseau de Maisons de jeune ; ii) **l'orientation de ces jeunes vers des formations courtes (3-6 mois)** adaptées en lien avec des centres de formation professionnelle et le financement de

leur formation à 90% ; iii) **le suivi de la formation des bénéficiaires et un accompagnement post-formation**. Les jeunes sont encadrés dans leur recherche d'un stage, qui peut être financé par des programmes publics d'appui aux jeunes sans emploi. L'ONG dispose pour cela d'un réseau d'entreprises partenaires, principalement des grandes entreprises du secteur formel. Les jeunes peuvent aussi bénéficier d'un accompagnement vers l'auto-emploi. Sur la base de cette expérience et des méthodologies d'accompagnement établies, ESSOR est actuellement en train de développer une plateforme institutionnelle avec les acteurs publics de la formation et l'insertion professionnelle (ONAPE, FONAPE) – en charge de collecter la taxe de formation professionnelle au Tchad, centres de formation professionnelle), ainsi que le Fonds national d'appui à la jeunesse (FONAJ) – destiné à appuyer l'entrepreneuriat et des programmes de microfinance.

Mode opératoire : Le projet est aujourd'hui porté par ESSOR, à travers les structures de proximité que l'ONG a développé (Maison de Jeune, Maison de quartier, Bureau Formation Emploi), même si le dispositif plateforme doit lui permettre d'être approprié par les organismes publics en charge de la formation et de l'insertion des jeunes. Les structures de proximités reposent sur un travail conjoint avec les mairies, les associations de quartiers, les leaders et organisations communautaires. L'ONG Essor constitue aujourd'hui l'interface entre ces structures ancrées localement et les entreprises partenaires, les centres de formation professionnelle, les dispositifs d'accompagnement à l'emploi et à la création d'entreprise. Son rôle principal est la mise en œuvre de synergies entre ces différents acteurs et l'accompagnement. Les formations sont délivrées par des centres de formation publics.

Particularité du projet : Le parcours d'orientation et de formation des jeunes proposé par ESSOR repose sur **une solide connaissance de terrain des contraintes qui pèsent sur l'insertion professionnelle des jeunes** dans les quartiers cibles. Cette approche très spécifique à un territoire urbain particulier est une des singularités et des forces du projet. Le réseau de partenaires du projet est particulièrement étoffé, qu'il s'agisse **des partenariats privés** (comprenant des grands groupes, Accor dans l'hôtellerie, Bouygues, etc.) ou **des partenariats et des synergies avec les structures publiques** en charge de l'insertion et la formation des jeunes. A travers ce réseau de partenaires et la méthodologie d'accompagnement développée, le projet ambitionne de répondre à l'enjeu de l'insertion de façon intégrée.

Difficultés rencontrées : Le projet se heurte à plusieurs difficultés, identifiées dans l'évaluation mais aussi par le chef de projet contacté lors d'un entretien téléphonique :

- les résultats en matière d'insertion : 40% de jeunes s'insèrent au terme de l'accompagnement, un chiffre bien au-dessus de la moyenne des dispositifs de formation mais encore insatisfaisant étant donné la qualité de la formation et de l'accompagnement dispensés ;

- **des capacités d'accueil du projet insuffisantes par rapport à la demande des jeunes**, un dispositif qui devrait être mieux accompagné par les structures de l'Etat pour passer à l'échelle et être pérennisé,
- des partenariats avec les structures publiques pertinents mais inégaux, du fait du manque d'engagement de certaines institutions et de désaccord sur le modèle économique et la prise en charge à moyen et long terme du projet ;
- les formations dispensées, si elles sont fortement qualifiantes et de qualité, ne sont pas encore certifiées. Ce point pose un problème pour la validation des acquis sur le marché de l'emploi.

Eléments à retenir :

- **Un projet qui cible les jeunes les plus vulnérables** qui échappent assez largement aux dispositifs de l'ETFP et aux initiatives publiques d'accompagnement vers l'emploi.
- Une expérience ancrée dans les quartiers précaires de N'Djamena, qui articule engagement citoyen et insertion professionnelle.
- **Un dispositif d'accompagnement peu couteux** et qui peut avoir un fort effet de levier sur d'autres programmes (d'appui à l'entrepreneuriat, à la formation).
- **Un projet qui a tissé des partenariats institutionnels et privés diversifiés** et joue un rôle de renforcement des capacités de ces structures à se coordonner et de mutualisation des moyens.

L. Les plateformes d'orientation régionales (Niger)

<p>Ampleur du projet : 19 plateformes existent administrées par le ministère de l'ETFP du Niger – 10 000 jeunes touchés en 2016.</p>	<p>Bailleur/MOA : Ministère de l'ETFP, + financements DDC, DUE, Lichtenstein/Swisscontact, Afrique Fondation Jeune</p>
<p>Acteurs impliqués : services publics, collectivités territoriales, associations, fédérations professionnelles, artisans, centres de formation publics et privés</p>	<p>Documents de référence : « Accompagner l'insertion professionnelle des jeunes au Niger », Etudes et travaux n°26, GRET</p>

Objectif : Les Plateformes d'insertion ont pour objectif **d'accompagner le parcours des jeunes à travers un travail d'accueil, de formation, de construction d'un projet professionnel et de mise en relation avec les bons acteurs.**

Contexte : Conséquence de la structure du marché du travail, largement informel et de la démographie, **le taux d'activité des jeunes est particulièrement bas au Niger**. Les emplois qu'ils occupent sont en majorité temporaires, informels et précaires, qu'ils soient ruraux ou urbains¹⁷⁵. Leur niveau de formation, mais aussi de connaissance du monde de l'entreprise et d'information est très faible, de telle sorte que les emplois ou les opportunités économiques locales sont souvent méconnues. Forte de ce constat, l'ONG Afrique Fondation jeunes (AFJ), basée à Niamey, a entamé en 2008 une expérience d'accompagnement des jeunes avec la première plateforme.

Populations cibles : Les jeunes (sans distinction d'âge à condition qu'ils se considèrent comme encore « dépendants ») sans emploi et sans activité, en priorité non formés. La première plateforme s'est développée à Niamey mais des antennes sont en cours d'implantation dans 19 communes du pays.

Stratégie d'intervention : les plateformes sont **des centres d'accès libre, conçues pour fonctionner à une échelle très locale**. La structure accueille les jeunes et les accompagne dans **un travail personnalisé d'écoute, d'information, de découverte des métiers et d'orientation**, mais aussi de préparation à la recherche d'emploi, de médiation, de **mise en relation les partenaires adéquats** (centres d'alphabétisation, de formation, ANPE, dispositifs d'aide à la création d'entreprise). L'espace offre aussi des prestations d'alphabétisation fonctionnelle, d'ateliers et de suivi de création d'entreprise, essentiellement dans le but de redonner confiance aux jeunes et le mobiliser dans leur travail de recherche d'emploi. Il les accompagne dans leurs démarches d'inscription à des formations, de constitution de dossiers, de CV. Le coût de structure est relativement faible puisque ces plateformes ne demandent pas un équipement important, leur travail consistant essentiellement à tisser des réseaux reposant sur une connaissance du tissu économique local, **créer des synergies entre les initiatives publiques, privées et communautaires**.

Mode opératoire : Aujourd'hui, ce dispositif appuyé par Swisscontact, est en train d'être transféré au ministère de l'ETFP. Il s'agit **d'un exemple intéressant de transfert d'une innovation, au départ portée par une petite ONG nigérienne, à l'Etat nigérien**, convaincu de la pertinence du dispositif. Les partenaires du ministère vont progressivement se désengager, laissant la gestion des plateformes aux autorités déconcentrées du ministère de l'ETFP. Les plateformes participent d'un large programme de développement d'une offre de formation et d'appui à l'insertion de proximité, piloté par le ministère et appuyé par DDC (voir plus loin).

¹⁷⁵ Données 2012 ANPE Niger, Enquête ENESI.

Particularité du projet : la particularité de la Plateforme est la souplesse du dispositif d'accompagnement et son fonctionnement en réseau avec tous les acteurs de l'insertion, afin de maximiser les possibilités offertes aux jeunes par l'économie locale (y compris informel).

Difficultés rencontrées : la plateforme pilote de Niamey s'est heurtée à plusieurs obstacles, notamment **la difficulté à pérenniser les réseaux de relations, la question du modèle économique et de la plateforme mettant en risque sa pérennité**. Elle s'est aussi heurtée à la difficulté à répondre aux fortes attentes d'un public de jeunes cumulant d'importantes barrières à l'entrée dans l'emploi.

Éléments à retenir :

- La Plateforme telle qu'élaborée par AFJ et diffusée au Niger sous l'égide du Ministère de l'EPT offre un accompagnement personnalisé, qui correspond à la diversité des profils et des attentes des jeunes et répond à un réel besoin des jeunes.
- Une structure qui a l'échelle locale peut avoir un fort effet de levier en valorisant les compétences et les potentiels d'emploi existants grâce à un réseau de relations.
- **Un modèle facilement transposable et peu coûteux** qui peut accompagner des projets d'appui aux dispositifs de formation professionnelle.

2.1.2 Les offres d'amélioration de l'employabilité des jeunes

M. Le projet de rénovation des apprentissages traditionnels (Mauritanie)

Ampleur du projet : 1,8 MEU, durée 3 ans, cible 600 jeunes et 100 maîtres d'apprentissage dans 4 villes de Mauritanie	Bailleur/MOA : AFD/ Gret, Institut National de la Formation Technique et Professionnelle (Inap-FTP)
Acteurs impliqués : les centres de formation professionnelles, les maîtres artisans, les collectivités territoriales, le ministère de l'Emploi et la Formation Professionnelle.	Documents de référence : Document de projet (AFD).

Objectif : Le Pafpa vise à renforcer l'employabilité des jeunes par le **développement d'une offre de formation par apprentissage améliorée, articulée avec le système formel d'ETFP** et capable de fournir les compétences professionnelles dont les entreprises, en particulier celles du secteur informel, ont besoin pour améliorer leurs capacités de production et leurs revenus.

Contexte : En Mauritanie, **croissance de la population et phénomène d'urbanisation se conjuguent pour exercer des pressions considérables sur les systèmes d'éducation et le marché de l'emploi**. Les jeunes représentent une part croissante de la population et les économies ont d'autant plus de mal à absorber leur

afflux sur le marché du travail qu'ils n'ont que de faibles niveaux de qualification à proposer. Les systèmes de l'ETFP, qui constituent une partie importante de la réponse potentielle à cette demande, rencontrent des limites aussi bien en termes d'adéquation de la formation à la demande des milieux professionnels qu'en termes de capacité d'accueil. **La formation post-primaire des jeunes passe aujourd'hui essentiellement par l'apprentissage au sein de micro et petites entreprises (MPE) du secteur informel.**

Populations cibles : Le Pafpa intervient au niveau de quatre types d'acteurs : les jeunes (de 14 à 30 ans) en apprentissage traditionnel, les maîtres artisans, les centres de formation professionnelle, et les directions techniques publiques en charge de la formation professionnelle. Il est mis en œuvre en Mauritanie dans les villes de Nouakchott, Atar, Boghé et Rosso.

Stratégie d'intervention : Le projet vise à **former des jeunes en développant des liens entre la formation par apprentissage traditionnel (chez un maître artisan) et le système formel de l'ETFP.** Pour ce faire, la stratégie du projet consiste à assurer aux jeunes apprentis en entreprise un complément de formation théorique en centre (seule 20% de la formation est effectuée en centre) afin qu'ils puissent passer le Certificat de compétences au bout de neuf mois de formation. L'enjeu est d'améliorer et reconnaître des modes de formation extrêmement efficaces en matière d'insertion, puisque délivrées par les entreprises qui constituent le tissu économique local. Quatre filières sont concernées : le BTP, les services, l'artisanat de production, l'agropastoral.

Mode opératoire : Le projet est mis en œuvre avec l'appui du GREP par l'INAP-FTP, un établissement public à caractère administratif sous tutelle du Ministère de l'Emploi, de la Formation Professionnelle et des Nouvelles Technologies (MEFPNT) créé en 2002. Il a un rôle de conseil en ingénierie de formation professionnelle, d'observatoire et d'analyse des besoins de compétences de l'économie du pays et assure la gestion du fonds de cofinancement de la FTP pour les entreprises mauritaniennes, formelles et informelles. Six Centres de Formation Professionnelle (CFP) sont en charge de la mise en œuvre des programmes de formation par apprentissage, en lien avec les organisations professionnelles et les entreprises impliquées.

Particularité du projet : le projet repose sur **l'amélioration de dispositifs de formation traditionnels existants, nécessitant peu d'équipement puisque les apprenants sont formés à 80% sur le lieu de leur travail.** L'insertion des apprenants est favorisée par la forte interaction qu'ils entretiennent avec les acteurs du secteur privé et leurs compétences, très opérationnelles à la sortie de la formation.

Difficultés rencontrées : évaluation en cours de finalisation (disponible en janvier à DPO). La principale difficulté identifiée est relative à la disparité des compétences des apprenants au sortir de la formation, et au niveau de qualification des maîtres apprentis.

Eléments à retenir :

- Une approche de **l'insertion des jeunes par l'apprentissage qui mobilise les acteurs du secteur privé informel, tout en renforçant les institutions publiques.**
- Un montage facilement reproductible qui permet d'atteindre une large population, y compris de jeunes vulnérables – avec **des formations courtes assurant une insertion rapide.**
- **Un modèle de formation à bas coût**, nécessitant un équipement restreint et reposant sur la mobilisation des équipements du secteur privé informel.

2.2 Développer des dispositifs de formation/insertion adaptés au milieu rural

Certains programmes tentent de répondre au double enjeu de l'insertion des jeunes ruraux et d'une meilleure valorisation économique du potentiel des zones rurales, l'un étant indissociable de l'autre. Il s'agit non seulement de créer des opportunités professionnelles et d'offrir aux jeunes des moyens de subsistance, mais aussi de redonner de l'attractivité aux zones rurales, en valorisant et modernisant les filières agricoles et en diversifiant les activités. **Ces initiatives qui impliquent de réhabiliter symboliquement le secteur agricole**, qui souffre d'un déficit de perception chez une large partie des jeunes, considérant l'exode comme une solution aux difficultés qu'ils cumulent. Car en l'absence d'offre scolaire et de formation adéquates, de services publics performants et d'opportunités dans le secteur économique formel, le premier défi auquel ces programmes font face est celui de la perte d'espoir et d'engagement des jeunes ruraux. Enfin, parce **qu'il s'agit de lever des barrières multiples (familiales, financières, foncières, de compétence) pour insérer ce public de jeunes**, ces projets se distinguent souvent par une approche intégrée, multisectorielle, qui pourrait être forte d'enseignements pour développer des projets d'insertion des jeunes dans d'autres espaces, comme certaines zones périurbaines marginalisées.

2.2.1 Des offres de formation adaptées monde rural

N. Diversification des offres de formation des jeunes en milieu rural (Niger) Programme d'appui à la formation professionnelle rurale (FOPROR)

<p>Ampleur du projet : 7 000 apprenants ciblés, dans 2 régions au Niger, durée 5 ans</p>	<p>Bailleur/MOA : DDC, BM, Swisscontact, Luxdev, avec les partenaires gouvernementaux (Ministères de l'EPT, agriculture)</p>
<p>Acteurs impliqués : MEPT, collectivités territoriales, directions régionales de l'ETFP, opérateurs de formation, comité de gestion des écoles, organisations professionnelles et de paysans, institutions financières</p>	<p>Documents de référence : Document de présentation de la phase 2 du FOPROR (DDC), entretien avec l'équipe projet.</p>

Objectif : Contribuer à **améliorer des conditions de vie des jeunes ruraux** dans les régions de Dosso et Maradi par la mise en place d'un système de formation et d'insertion professionnelle de proximité.

Contexte : Le Niger est confronté au **problème majeur de l'orientation professionnelle des jeunes**. La nature du marché du travail est multiple (rural, public, privé, formel et informel) et varie fortement d'une région à l'autre. Or, la politique sectorielle de la formation professionnelle prend encore insuffisamment en compte la diversité des profils des apprenants, mais aussi des opportunités d'emploi. Essentiellement rural, le Niger dispose d'une offre de formation en région insuffisamment développée, accentuant le désœuvrement et la précarité des jeunes et les contraignant aux migrations saisonnières. Dans les régions de Dosso et Maradi, 500 000 jeunes de 12 à 17 ans, déscolarisés pour beaucoup d'entre eux, sont en attente d'offres de formation et d'insertion. **Les dispositifs de formation professionnelle ne répondent pas aux besoins économiques et aux attentes des populations des deux régions.** En outre, faute de compétences, le potentiel agricole ou des métiers qui gravitent autour de l'agriculture, est sous-exploité. Cette situation est d'autant plus préoccupante que ces régions sont soumises à un risque d'instabilité sociale majeur. Une récente prise en compte de cette problématique a entraîné une réflexion sur la diversification des dispositifs de proximité, portée par le ministère de l'Enseignement Technique et Professionnel (MEPT).

Populations cibles : les jeunes filles et garçons non scolarisés ou déscolarisés âgés de 12 à 30 ans vivant en milieu rural ou dans des villes secondaires des régions de Dosso et Maradi.

Stratégie d'intervention : Le développement de la formation professionnelle sur le plan régional doit **fournir aux acteurs économiques des dispositifs de formation qui répondent aux besoins des économies locales**. La stratégie du programme est

de développer des partenariats entre ces structures pour développer une offre de formation de proximité adaptée aux besoins et au-delà, une offre d'insertion pour accompagner chaque jeune. Concrètement, **le projet appuie des actions d'information et d'orientation, de formation professionnelle rurale, d'accompagnement vers l'insertion dans l'emploi et d'accès au financement**. Pour ce faire, le projet FOPROR repose sur l'appui à six dispositifs de formation, ayant fait l'objet d'expérimentation en phase 1.

- 1) **l'apprentissage de type dual** : une formule d'apprentissage en deux ans auprès d'un maître apprenti, en lien avec un centre de formation professionnelle,
- 2) **les sites intégrés de formation agricole (SIFA)** : un dispositif de formation « sans mur », situé directement dans un environnement cultivable ou exploitable, sur lequel s'organise des formations agro-sylvo-pastorales pour des jeunes ruraux de 12-30 ans déscolarisés, dans un domaine favorable à leur employabilité au niveau local. Le cycle de formation dure huit mois, en alternance avec la pratique sur les terres des parents durant la saison des pluies.
- 3) **Les centres de formation et de développement communautaires (CFDC)** : ils dépendent du ministère de l'EPT, s'adressent aux jeunes déscolarisés ou non scolarisés et sont fortement intégrés aux besoins des communautés. Les formations qualifiantes de 2 ans sont essentiellement techniques mais prennent en compte les aspects complémentaires d'alphabétisation et de culture générale.
- 4) **La formation initiale professionnalisante** : elle se caractérise par des formations de 1 à 3 mois axées sur la pratique, auprès de jeunes sans formation dans un domaine artisanal ou agricole.
- 5) **La formation continue qualifiante** : des formations modulaires de très courte durée (1-4 semaines) axées sur la pratique pour les jeunes avec emploi, mais l'exerçant sans véritables compétences.
- 6) **La plateforme d'information professionnelle et d'accompagnement des jeunes** (voir K « plateforme d'insertion » au Niger).

Mode opératoire : **Le programme soutient des dispositifs de formation complémentaires et implique une large gamme d'acteurs**, notamment : l'Etat par l'entremise du MEPT, les collectivités territoriales qui ont récemment été investies d'attribution dans le financement et la coordination de la formation professionnelle, les organisations socioprofessionnelles, les opérateurs de la formation, les parents d'élèves, communes et acteurs communautaires. Le projet est supervisé par Swisscontact, qui en a la MOA et joue un rôle d'interface entre ces acteurs, les mobilise et leur permet de s'approprier les objectifs du projet et les méthodologies.

Particularité du projet : Le programme Foprpor propose une prise en charge global des publics cibles, avec une offre combinant des services d'information et d'orientation, de formation professionnelle rurale, d'accompagnement vers l'insertion et d'accès aux financements. Concernant la formation **la particularité du projet est de reposer sur un dispositif offrant une large palette de choix, selon le niveau de compétences du jeune et son projet**. La coexistence de ces dispositifs n'est possible et viable que

parce qu'ils reposent sur un modèle à bas coût, à l'instar des SIFA, qui permettent de former en agriculture des jeunes avec un investissement en infrastructure et matériel quasi-nul et une efficacité très forte (formation en alternance) en termes d'acquisition de compétences et d'insertion. En outre, **le mode opératoire du projet engage tous les acteurs publics et privés locaux, les incitant à une meilleure coordination et prise en compte de l'enjeu de l'insertion des jeunes.** Enfin, appropriée par l'Etat, ce modèle de « pluri-dispositifs » de formations en région pourrait être dupliqué à l'échelle du pays à moyen terme, si les résultats sont satisfaisants.

Difficultés rencontrées : Parmi les difficultés rencontrées, les principales sont les suivantes :

- Le **financement des formations n'est pas pérennisé**, initialement il devait s'inscrire dans les plans communaux, ce qui a été difficile à rendre effectif.
- La gestion du nombre de bénéficiaires, sachant que le nombre de jeunes de la classe d'âge visés par le projet était très important dans la région (600 000 jeunes) et les capacités d'absorption limitées.
- Le blocage des activités de terrain lié à des **litiges fonciers** sur l'implantation des SIFA. La question des statuts fonciers de ces centres a fait l'objet de discussions avec les communes et les autorités régionales, afin de mettre en place des mécanismes d'acquisitions foncières au profit de la formation
- **La concertation parfois difficile entre les parties prenantes**, notamment dans un contexte de déconcentration des services du MEPT non abouti.
- L'abandon des formations par certains bénéficiaires, en raison de leur situation économique et alimentaire, qui a conduit à chercher des synergies avec les programmes des acteurs humanitaires (PAM, UNICEF, Save the Children, etc.) afin d'améliorer leur rétention.

Eléments à retenir :

- **Un dispositif global d'accompagnement du jeune** dans son parcours d'insertion au niveau décentralisé et rural, pour répondre aux enjeux de l'exode rural, l'inactivité et la précarité des jeunes.
- Des dispositifs de formation complémentaires, tournés vers l'acquisition de compétences et l'insertion professionnelle dans le milieu d'origine des bénéficiaires.
- Un projet **ancré dans les plans de développement communaux** visant à renforcer les capacités des acteurs déconcentrés, décentralisés de la formation professionnelle.
- Un **modèle économique à bas coût** et mobilisant les compétences locales pour des formations qualifiantes courtes, dans une recherche de maximisation coûts/résultats.
- Un programme approprié par le MEPT et qui pourrait se décliner à l'échelle nationale.

2.2.2 Les approches intégrées formation et emploi

O. Projet de création d'emploi/activité des jeunes ruraux (Mali)

Ampleur du projet : 600 jeunes formés	Bailleur/MOA : Helvetas
Acteurs impliqués : les collectivités territoriales, les centres de formation, les chambres consulaires d'agriculture et des métiers, les Organisations Paysannes, les bénéficiaires (jeunes), les agences chargées de la formation et l'accompagnement des jeunes	Documents de référence : Document de projet « BAARA : développement des compétences et insertion socio-économique des jeunes en milieu rural » (Helvetas)

Objectif : Contribuer à l'insertion des jeunes ruraux dans le développement socio-économique local des cercles de Bla San et Tominian, afin de **limiter l'exode rural à travers une offre de formation professionnelle innovante qui réponde aux besoins/centres d'intérêts des jeunes ainsi qu'aux exigences du milieu rural**, par l'identification des potentialités offertes et par la diversification agricole, la transformation des produits et leur commercialisation, et par la création de services-conseils aux agriculteurs et entrepreneurs ruraux.

Contexte : **L'insertion des jeunes ruraux au Mali se heurte à de fortes** contraintes : des modes de production agricoles peu productifs, soumis aux hiérarchies sociales et aux contraintes d'accès au foncier, un très faible niveau de qualification des jeunes et une offre de formation inadaptée à la demande locale, une dévalorisation symbolique des métiers agricoles, liée notamment au faible dynamisme entrepreneurial en milieu rural. **En résulte un fort exode rural, surtout des jeunes, saisonnier ou définitif, vers les villes mais aussi hors du Mali.** Dans un contexte économique affecté par la crise, la revalorisation des espaces ruraux comme des territoires offrant des possibilités d'insertion est une priorité.

Populations cibles : Les jeunes ruraux des districts de Tominian et Bla San (région de Ségou).

Stratégie d'intervention : Le projet repose sur **la maximisation de l'utilisation des ressources, humaines, institutionnelles, économiques, existantes.** Les jeunes sont formés dans les centres de formation ou instituts existants sur le territoire, qui reçoivent un appui pour développer des formations adaptées à la valorisation des filières clés identifiées au préalable localement. **Les bénéficiaires de la formation sont aussi accompagnés dans leur installation professionnelle, qu'il s'agisse de moderniser les exploitations familiales existantes, ou de s'engager dans la création d'une activité.** Les activités de formation sont mises en œuvre en alternance, en lien avec les acteurs du secteur privé, artisans, agriculteurs et les

centres de formation. La formation s'intègre dans un programme d'insertion, définie en lien avec un projet professionnel soutenu par la communauté. Dans le cas de la modernisation des exploitations agricoles familiales, les chefs de famille sont mis à contribution. Pour les jeunes qui choisissent de se lancer dans l'entrepreneuriat, le projet a développé une méthodologie d'accompagnement qui repose sur l'absence de « kit de démarrage » d'activité. Certains dispositifs ont aussi été développés pour permettre le lancement dans l'élevage : les encadreurs de stage des apprenants confient au jeune entrepreneur un stock d'animaux d'embouche, dont les bénéfices de la vente sont partagés, permettant ainsi au jeune de se constituer un capital. En outre, l'approche du projet BAARA est complétée dans les mêmes cercles par les acquis du projet JIGIYA, qui appuie la diversification agricole et l'accès au marché pour les exploitations agricoles familiales (37 000 exploitations ciblées). Ce projet mené en parallèle favorise donc l'acceptation par les communautés des changements apportés par les jeunes entrepreneurs. Il développe des compétences en matière de chaîne de valeur agricole, de transformation agro-alimentaire et d'accès aux marchés.

Mode opératoire : Le programme repose sur **l'accompagnement d'un projet d'insertion intégré dans l'économie locale**. Dans ce processus, les acteurs communautaires et les familles sont mis à contribution pour accompagner l'insertion des jeunes, notamment en leur fournissant un appui financier, matériel ou en facilitant leur accès au foncier. Les chambres consulaires et organisations d'orientation publiques (ANPE) sont aussi mobilisées. L'ONG Helvetas joue principalement un rôle de coordinateurs entre les différents acteurs engagés et apporte des méthodologies de formation et d'appui au développement agricole. Le projet repose sur **une approche valorisant les ressources existantes, dans une optique de pérennité du projet**.

Particularité du projet : Une approche articulant l'amélioration de l'offre de formation professionnelle et l'appui au secteur privé. Le projet met notamment l'accent sur la **valorisation des filières agricoles existantes et la promotion de l'auto emploi**. Il cherche donc à accroître l'employabilité des jeunes, mais à créer des opportunités à l'échelle d'un territoire qui n'en offre pas assez pour assurer la rétention des jeunes formés. **A travers l'appui à l'entrepreneuriat, cette approche concourt à la réhabilitation symbolique du monde rural.**

Difficultés rencontrées : L'une des principales difficultés rencontrées dans la mise en œuvre du projet a été la mobilisation de jeunes entrepreneurs ruraux, dans un contexte malien marqué par une réelle dévalorisation des professions agricoles et des métiers affiliés chez les jeunes. Un travail de sensibilisation, mené avec l'aide des communes, a été nécessaire pour outrepasser cette barrière. Par ailleurs, le projet nécessite une coordination entre les acteurs complexe à mettre en œuvre, dont l'ONG s'est assurée.

Eléments à retenir :

- une **réponse intégrée à l'enjeu de l'insertion des jeunes ruraux à l'échelle d'un territoire** avec une recherche d'impact à court terme, notamment en matière de création d'activités,
- le **renforcement des capacités des acteurs locaux** (collectivités, acteurs de la FP, secteur privé, organisations paysannes).
- en matière d'insertion des jeunes, un projet qui propose un **accompagnement global dans la construction d'un projet réalisable avec les contraintes** (foncières, familiales, financières) **locales**,
- un travail de réhabilitation symbolique et de **revalorisation des espaces agricoles dans la perception des jeunes** afin de juguler l'exode rural et leur désengagement de l'économie locale.

P. Formation professionnelle, insertion et appui à l'entrepreneuriat des jeunes ruraux (Mali)

<p>Ampleur du projet : 2015-2023, déployé sur 8 régions, 52M euros cible 100 000 jeunes (dont 19 400 bénéficieront des dispositifs de formation préprofessionnelle, 30.000 de programme d'alphabétisation et plus de 65 500 des dispositifs de formation-insertion).</p>	<p>Bailleur/MOA : FIDA/Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle</p>
<p>Acteurs impliqués : collectivités territoriales, directions régionales du ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle secteur privé rural, centres de formation, institutions financières, organisations paysannes, ONG locales.</p>	<p>Documents de référence : Document de projet, site du projet http://ruche-fier.org/ (en cours d'élaboration en janvier 2016)</p>

Objectif : **faciliter l'accès des jeunes ruraux à des opportunités d'insertion et d'emplois attractifs et rentables dans l'agriculture et les activités économiques connexes.**

Contexte : Chaque année, environ 180 000 jeunes ruraux arrivent sur le marché du travail au Mali avec des difficultés extrêmes à trouver des débouchés professionnels. Cette situation conduit les jeunes à fuir les zones rurales à la recherche d'opportunités, que ce soit dans les grandes villes ou à l'étranger. Toutefois, la disponibilité en emplois décentés dans les centres urbains est faible et le secteur informel ne peut leur offrir que des activités précaires. **Beaucoup de jeunes sont prêts à rester en milieu rural plutôt que de migrer à condition de recevoir des appuis adaptés pour développer leurs propres activités économiques.** Malheureusement l'offre actuelle de formation

rurale n'est pas en phase avec les besoins en ressources humaines. A ces contraintes s'ajoutent les difficultés d'accès au financement et un appui-conseil de qualité.

Populations cibles : Le projet cible les jeunes ruraux de 15 à 40 ans en quête d'une situation professionnelle. Au sein de cette cible, il distingue deux catégories : les pré-adultes de 15-17 ans pour lesquels des dispositifs de formation préprofessionnelle adaptés sont prévus, afin de les préparer à l'insertion ; les jeunes âgés d'au moins 18 ans répondant à des profils ou trajectoires différents et qui seront appuyés dans leur choix soit pour initier une activité génératrice de revenus (AGR) ou promouvoir une micro-entreprise rurale (MER).

Stratégie d'intervention : Le projet repose sur trois composantes, afin de promouvoir une vision intégrée de l'insertion des jeunes :

- Le **renforcement de l'offre de formation préprofessionnelle et professionnelle au niveau régional.**

- **Insertion et appui aux initiatives des jeunes ruraux.** L'objectif est d'appuyer les initiatives économiques de jeunes ruraux dans la production agricole et ses activités amont, aval et connexes qui recèlent des potentialités d'emploi et de revenus. Le projet prévoit notamment : le **soutien à l'innovation et à la commercialisation**, le **renforcement des services financiers ruraux**, le **développement de services d'appui conseil et de suivi des jeunes** et enfin le renforcement des services financiers ruraux (microfinance). Il appuiera également le montage de projet des jeunes ruraux et leur accès aux financements à travers la mise en œuvre d'un dispositif d'appui en trois étapes : (i) appui à la formulation de projets pertinents ; (ii) préparation à la mise en œuvre des projets par un accès à une formation adaptée et à des financements ; et (iii) accompagnement de la mise en œuvre des projets sur 18 mois.

Mode opératoire : En ce qui concerne le calendrier de mise en œuvre, le projet adopte une démarche séquentielle permettant de couvrir progressivement les huit régions du Mali. L'ensemble des activités développées sont conçues dans un souci de pérennité. **Les actions dans le domaine de la formation professionnelle s'inscrivent notamment dans le système national** et participent aux objectifs de la rénovation en cours. En termes de montage, le projet est placé sous tutelle du Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, qui en assure la maîtrise d'ouvrage. Les conseils régionaux et services techniques déconcentrés du ministère en région jouent un rôle central dans le pilotage. Les centres de formation, d'alphabétisation fonctionnelle, et les dispositifs préprofessionnels (Maisons Familiales Rurales) sont impliqués dans la composante formation. Les institutions financières, les prestataires d'appui aux entreprises, mais aussi les organisations paysannes, sont renforcées pour devenir des relais de l'insertion des jeunes. Au niveau local les ONG sont des relais pour faciliter la réalisation et la mobilisation villageoise.

Particularité du projet : Ce projet est innovant dans le paysage malien parce qu'il propose une entrée par l'insertion des jeunes : dans de nombreux projets, les jeunes ont accès à la formation mais ne sont pas ensuite accompagnés dans leur activité économique. Dans ce projet, l'accompagnement des jeunes se fait à la carte, une fois qu'ont été évalués leurs différents besoins en termes de formation technique, de gestion et de financement. Conçu pour lever les barrières qui s'oppose à l'accès à une activité de subsistance, **le projet propose différentes formes d'insertion : activités génératrices de revenus, salariat, micro-entreprises rurales, selon le profil des jeunes et les opportunités locales.** L'autre spécifié du projet est institutionnelle, puisqu'il est mis en œuvre dans une **perspective d'appui à la décentralisation et de renforcement des capacités des acteurs régionaux.** Les coordinations régionales du projet vont notamment renforcer les capacités techniques des conseils régionaux, dans lesquels elles seront logées, pour piloter les secteurs de la formation et de l'insertion professionnelle des jeunes ruraux en coordination avec les services déconcentrés de l'Etat, les représentants des producteurs, les ONG, les opérateurs privés, etc.

Difficultés rencontrées : Ce projet a été lancé effectivement en 2015, il n'est donc pas possible à ce stade d'identifier les difficultés et de statuer sur les résultats obtenus. On peut souligner le risque de concurrence entre les acteurs, et la complexité du pilotage d'un projet d'une telle ampleur.

Éléments à retenir :

- **Un programme qui mobilise une diversité de dispositifs de formation** (apprentissage, offre de type durable, formation, formation professionnelle diplômante, MFR), pour appuyer des parcours d'insertion variés vers l'entrepreneuriat, le salariat, le développement d'AGR, l'insertion dans des chantiers HIMO, selon le profil des jeunes.
- **Une démarche de grande envergure, intégrée, qui articule développement économique et insertion**

8- Encourager l'insertion sociale et politique des jeunes

Problématique de l'insertion sociale et politique

L'insertion est un processus global, qui ne saurait se réduire à l'accès à l'emploi. **Les trajectoires de ruptures sociales sont aussi caractérisées par le rejet de la classe politique, des ordres sociaux et des hiérarchies lignagères** ; en somme par la difficulté à se sentir citoyen actif. Certaines politiques publiques de la jeunesse ont pris en compte cet enjeu, faisant de l'engagement des jeunes dans la société un objectif clé. C'est le cas par exemple du document de *Politique Nationale de la Jeunesse du Niger*, en cours d'élaboration, et qui se donne pour but de contribuer à faire des jeunes nigériens des deux sexes, des citoyens « socialement mieux intégrés, économiquement épanouis, politiquement engagés et qui participent efficacement au

développement du Niger. » La coexistence des termes de « politiquement engagés » et « socialement intégrés » à côté de l'enjeu d'insertion économique témoigne d'une prise de conscience du caractère complexe de l'insertion. Cet enjeu apparaît également dans un autre document cadre de la politique nigérienne, le *Plan de Développement Economique et Social* (PDES), qui comprend un programme de participation des jeunes au développement qui met l'accent sur « l'implication des jeunes dans le développement durable, le volontariat jeunesse et dans le processus de prise de décision. » **L'autonomisation n'est donc pas qu'un processus économique, passant par l'accès à l'emploi, mais bel et bien une dynamique complexe, avec ses dimensions sociales : elle passe par l'acquisition de compétences professionnelles, mais aussi de « compétences de vie ».**

Limite des initiatives publiques

Concrètement, ces orientations politiques sont en général faiblement suivies de mesures tangibles et de résultats, à l'exception de programmes d'incitation à la participation politique qui sont parfois développés mais excèdent rarement l'enjeu d'une participation électorale. A une échelle plus locale, **les organisations de la société civile (OSC) sont celles qui ont le plus fait valoir la nécessité de mettre en œuvre des actions pour encourager l'engagement des jeunes, promouvoir ou rétablir le vivre ensemble, remettre la citoyenneté au cœur des parcours d'insertion.** Dans un contexte sahélien marqué par la multiplication des zones d'insécurité, ces initiatives prennent souvent la forme d'actions préventives pour les jeunes risquant de faire le choix de trajectoires de rupture sociale, s'engageant dans les groupes armés, mais aussi de programmes « palliatifs » pour les combattants démobilisés, réfugiés et autres victimes de violence ou encore les jeunes en cours de « radicalisation ». Destinés à favoriser la réinsertion de ces groupes cibles, ces projets ont vocation à limiter le risque de déstabilisation des équilibres sociaux induits par les crises. Ainsi **les actions mises en œuvre en faveur de l'insertion sociale des jeunes sont-elles souvent dictées par l'urgence du contexte, alors même que leur nécessité s'impose de façon générale.**

Types d'intervention agissant sur ces limites

Ainsi pourrait-on tenter d'énumérer quelques-uns des moyens, non exhaustifs, d'insertion sociale et politique des jeunes :

- **l'accès à des moyens conventionnels de participation politique** à l'échelle locale ou nationale et à une représentation auprès des pouvoirs publics locaux et nationaux,
- **l'appartenance à des réseaux de sociabilité** formels ou informels, qu'ils relèvent d'associations, de groupes religieux, de rassemblement informels ou d'activités sportives,
- **l'accès à des moyens d'information** (média, internet) et de communication (mobile),
- la participation à un **dialogue intergénérationnel** au sein de la communauté.

Analyse des acteurs

Les acteurs confessionnels : ils jouent un rôle prépondérant dans des sociétés où l'identité est fortement déterminée par l'appartenance religieuse, de même que les réseaux de sociabilité. Ils peuvent constituer des interlocuteurs clés pour accéder aux jeunes et constituer des « passeurs », en raison de l'écoute dont ils bénéficient auprès de ces derniers. À l'opposé, lorsqu'ils sont porteurs de discours de rupture et de violence, leur action peut être extrêmement négative sur les trajectoires des jeunes. C'est le cas d'une partie des imams wahhabites qui prêchent un discours de violence.

La famille/la communauté : Ces acteurs constituent le premier cercle dans lequel les jeunes évoluent : famille, communauté (religieuse, ethnique, villageoise) avec ses hiérarchies et ses ordres établis. Au-delà de la famille, les chefferies traditionnelles continuent de tenir un rôle prépondérant, parfois reconnu par l'État (c'est le cas au Niger où une loi de 2015 qui a révisé le statut du chef traditionnel pour en faire un auxiliaire de l'administration publique, notamment dans l'administration de la justice). Lorsque les relations familiales sont marquées par une rupture des échanges intergénérationnels, les jeunes sont plus vulnérables aux discours radicaux, qui se placent en rupture avec l'environnement familial.

Les médias locaux et nationaux : Par leur existence, ou au contraire leur absence, et selon le degré de liberté dont ils jouissent, ils conditionnent en partie la capacité des jeunes à être informés, notamment de leurs droits, à se mobiliser et à prendre des décisions. Dans un contexte régional marqué par un très fort taux d'analphabétisme, les médias écrits sont les moins consultés par les jeunes, au détriment de la radio et de la télévision et des TIC.

Les associations de jeunes : Qu'elles prennent la forme de plateformes de rencontres et d'échange, des lieux de sociabilité, d'expression politique et de militantisme, ou qu'elles promeuvent la culture ou la pratique sportive, ces associations lorsqu'elles existent constituent des « soupapes de sécurité » permettant aux jeunes de s'exprimer et de faire entendre certaines revendications. En milieu rural, leur maillage est encore faible, elles sont plus concentrées dans les grandes villes.

Les acteurs publics locaux : collectivités territoriales, fonctionnaires, ils incarnent l'État pour les jeunes. Leurs actions peuvent contribuer à accroître la participation des jeunes à la gouvernance locale, ou au contraire à l'en exclure davantage.

Les ONG : nationales, internationales, confessionnelles ou non, sont des acteurs engagés auprès de la jeunesse, qui ont développé des méthodologies et des approches adaptées aux enjeux de l'insertion sociale des jeunes et contribuent à promouvoir leurs droits.

3.1 Promouvoir l'engagement civique et politique comme moyen d'insertion

Ces actions disparates ont pour point commun **de faire de la « responsabilisation » des jeunes le levier de leur insertion socio-économique**. Cette responsabilisation passe par l'acquisition d'outils et de compétences de vie, qui doivent leur permettre de

devenir des citoyens actifs et favoriser leur engagement dans la communauté, et au-delà la société, dans laquelle ils vivent.

3.1.1 Les projets de promotion de la citoyenneté et de responsabilisation des jeunes

Des programmes qui combinent engagement civique et insertion, postulant que pour accéder à l'emploi il est nécessaire de développer des « savoir-être » et non seulement des savoir-faire. Ces projets visent aussi à rétablir du lien social entre différentes catégories de populations

Q. Le Parcours Citoyen des jeunes urbains (Tchad)

<p>Ampleur du projet : 1200 jeunes ciblés, 4 infrastructures communautaires renforcées, une action de 3 ans, un volet intégré dans le projet Jeun'Action (voir II.2)</p>	<p>Bailleur/MOA : AFD/ESSOR – l'Université Populaire (ONG tchadienne)</p>
<p>Acteurs impliqués : Essor, l'Université Populaire (UP), les mairies, la direction de l'insertion sociale des jeunes du ministère de la culture, de la jeunesse et des sports, l'INSJ (centre de formation dépendant du ministère)</p>	<p>Documents de référence : Rapport d'évaluation du projet Jeun'Action</p>

Objectif : Le volet parcours citoyen du projet offre des activités d'insertion socio-éducatives au sein de structures communautaires à 1200 jeunes de 14-18 ans dans des quartiers précaires de Ndjamenas et développer des Maison des Jeunes (MDJ).

Contexte : Le volet « parcours citoyen » du projet Jeun'Action (voir partie II.2) s'inscrit dans le développement par l'ONG Essor, d'activités centrées sur le développement de la socialisation des jeunes et la **création d'espaces de dialogue au sein de la société civile**. Le projet Jeun'Action (2012-2015) qui a succédé au projet Tremplin (2009-2011) a permis de **démultiplier les actions de socialisation des jeunes à destination de quatre quartiers**. Il s'inscrit dans un contexte socio-économique difficile, marqué par le sous-emploi des jeunes et l'absence de perspective dans les quartiers les plus défavorisés de la capitale. Face à cette situation, les parcours marqués par un décrochage (sortie de l'école, prostitution, délinquance) sont nombreux. Par ailleurs, ces quartiers se caractérisent aussi par l'absence de lieux de socialisation hors de la famille, souvent marquée par des tensions intergénérationnelles.

Populations cibles : les jeunes de 14-18 ans de quatre quartiers défavorisés de Ndjamenas.

Stratégie d'intervention : L'intervention d'ESSOR repose sur le développement de structures (les Maisons des Jeunes) et de compétences (les éducateurs communautaires) au niveau des quartiers les plus précaires de Ndjamenas, afin de les

doter de capacités d'accompagnement des jeunes dans leur insertion sociale. L'enjeu est de leur faire changer le regard qu'ils portent sur eux-mêmes et les perspectives qui s'offrent à eux. **Le projet repose sur le postulat que les « compétences de vie », aptitude à s'engager, construire et porter des projets, s'intégrer dans la communauté, s'exprimer, peuvent s'acquérir et prépare l'insertion socio-professionnelle.** Au cours d'un parcours de six mois dit « citoyen », les jeunes sélectionnés sur des critères de vulnérabilité sociale participent à des ateliers thématiques, accompagnés par des animateurs recrutés dans le quartier. Ces ateliers portent sur le vivre-ensemble, la santé, la famille, la vie du quartier, le développement d'un projet professionnel. Des activités sportives ou culturelles sont aussi proposées. **Un réseau des anciens permet de fédérer les jeunes et de les orienter vers un parcours d'insertion professionnelle.** Dans la pratique, le suivi des sortants du parcours citoyen et le relais par l'insertion professionnelle n'est pas toujours assuré.

Mode opératoire : Le projet est porté par ESSOR, qui a développé une méthodologie au fil de ses interventions passées, avec l'appui de l'Université Populaire, ONG locale compétente en matière d'alphabétisation et de développement urbain. Il est développé en étroite collaboration avec les mairies des quartiers ciblés où sont implantés les Maisons des Jeunes, qui accueillent les bénéficiaires, organisent les ateliers et constituent à moyen terme un lieu d'accueil et d'échange. **Le ministère de la Jeunesse et des Sports est le point d'ancrage du projet,** notamment au travers du centre de formation INSJ qui contribue à la formation des éducateurs communautaires.

Particularité du projet : Un projet qui s'adresse à une cible très particulière, avec une prise en compte de leurs besoins spécifiques, les adolescents vulnérables des quartiers précaires de Ndjamena. **Il est novateur dans son approche de l'insertion, qui repose sur le développement de « compétences de vie » en parallèle des compétences professionnelles.** A travers les Maisons des Jeunes, il propose un lieu de socialisation autre que la famille et l'école et offre un appui très individualisé, qui permet de réorienter des parcours de rupture (retour à l'école, sortie de la prostitution, etc.). L'autre particularité de ce volet parcours citoyen est qu'il s'articule avec le volet plateforme d'insertion du projet « Jeun'Action » (voir Partie II.2 K).

Difficultés rencontrées : **Les principales difficultés ont trait à l'appropriation et la pérennisation du projet par les structures publiques.** Le manque d'implication des partenaires institutionnels, notamment les mairies fait notamment peser un risque sur la pérennisation des actions. Il n'y a en effet pas de perspective de prise en charge institutionnelle du programme alors que le financement n'est pas assuré par les bénéficiaires. Par ailleurs, le manque d'engagement des parents d'un certain nombre de jeunes conduit à de l'absentéisme et limite l'impact du parcours.

Eléments pertinents :

- Un programme qui permet de **développer un « savoir-être » et pas uniquement des « savoir-faire » pour rompre les barrières à l'entrée de l'emploi** des jeunes des quartiers défavorisés, leur donner confiance, créer du lien social,
- Une intervention qui se conjugue avec la formation professionnelle afin de **prendre en compte la dimension globale de l'insertion**,
- Un « parcours citoyen » de **faible coût pour un fort impact** auprès des bénéficiaires, qui se traduit par un changement de comportement : la reprise de l'école pour ceux et celles qui l'avaient quittée, l'abandon de la prostitution pour les jeunes filles, la création d'AGR, etc.

R. Volontariat national et insertion des jeunes diplômés (Mali)

<p>Ampleur du projet : durée 3 ans (2009-2012), 1,7 MUSD, 3 régions cibles dans une première phase (Mopti, Kayes, Sikasso) et 300 volontaires</p>	<p>Bailleur/MOA : PNUD et Gouvernement Malien/ Ministère de la Jeunesse et des Sports/Direction National de la Jeunesse</p>
<p>Acteurs impliqués : Ministère de la Jeunesse et des Sports/Direction National de la Jeunesse, les collectivités territoriales, les organisations de la société civile, les communautés d'accueil des volontaires</p>	<p>Documents de référence : Document de projet : http://www.undp.org/content/dam/mali/docs/Gouv/Document%20de%20projet%20CNPV.pdf</p>

Objectif : Le projet vise à **appuyer le gouvernement malien dans ses efforts d'élaboration d'un cadre juridique et réglementaire indispensable à la mise en place d'un Centre National pour la Promotion du Volontariat (CNPV)** pour le développement à travers le vote d'une loi à l'Assemblée Nationale, et à mobiliser les ressources humaines actives en encourageant 300 jeunes diplômés à contribuer au processus de développement socio-économique du pays et acquérir à cette occasion des expériences, de nouvelles compétences et une plus grande confiance en soi.

Contexte : L'emploi des jeunes demeure une préoccupation majeure du Gouvernement malien. La forte croissance démographique (environ 2,2% par an) accélère l'afflux de jeunes sur le marché du travail pendant que l'urbanisation croissante alimentée par l'exode rural et le retour d'émigrés crée une forte demande d'emplois. Le chômage touche toutes les catégories, y compris les jeunes diplômés, don l'employabilité est faible dans un marché du travail étroit. **Le volontariat est peu développé au Mali et non encadré, alors qu'il permet aux jeunes de se doter des expériences qui manquent souvent à la mise en valeur de leurs diplômes** et à une vraie insertion professionnelle.

Populations cibles : Les jeunes qualifiés sans emploi de 21 à 35 ans.

Stratégie d'intervention : La stratégie du projet repose sur **la promotion du volontariat comme un mode d'insertion de la jeunesse, de renforcement de l'engagement des jeunes et de la cohésion sociale et un levier de développement local**. Il vise à structurer et promouvoir le volontariat au Mali à une double fin : favoriser l'insertion des jeunes qualifiés en leur donnant une expérience pratique visant à renforcer leurs compétences, prendre confiance en eux ; et appuyer le développement local dans les communautés d'accueil des volontaires. Pour ce faire, le projet vise d'une part à appuyer le gouvernement dans la mise en œuvre d'un Centre Nationale de la Promotion du Volontariat et élaborer le cadre réglementaire qui devra le régir, d'autre part à développer des liens avec les organisations de base communautaires, organisations de la société civile, et collectivités territoriales susceptibles d'accueillir les volontaires. Le but du projet est que les volontaires renforcent leurs compétences, acquièrent une expérience, tout en œuvrant au service du développement local et en renforçant leur engagement civique et social. Le type de tâches sur lesquelles les volontaires peuvent être mobilisés est diversifié : renforcement des capacités organisationnelles des organisations de base, élaboration de plans de développement communaux, de programmes d'action dans des domaines prioritaires, mise en place ou gestion de ces activités (santé, alphabétisation, agriculture). Les volontaires effectuent leur mission en lien avec des OSC locale. A l'issus d'un volontariat d'un maximum de deux ans, durant lequel il reçoit une indemnité, le volontaire est appuyé par le CNPV et ses partenaires dans la conduite de son projet d'insertion professionnelle.

Mode opératoire : La mise en œuvre du programme reposera sur le CNPV, structure dotée d'une autonomie juridique (dépendant du ministère de la Jeunesse et des Sports) qui aura des représentations régionales : les Antenne Régionales des Volontaires (ARV). Celles-ci sont chargées d'identifier les collectivités, OSC ou organisations communautaires à renforcer et les actions sur lesquelles mobiliser des volontaires, et d'identifier ces derniers.

Particularité du projet : Un projet qui cible les jeunes qualifiés en apportant une réponse qui leur est spécifique. Ces jeunes sont en effet souvent en difficulté pour s'insérer du fait du manque d'une première expérience professionnelle pour valoriser leurs compétences théoriques. En outre, ils sont relativement autonomes et compétents ce qui permet d'envisager de les mobiliser en appui à des structures locales. Le projet est original dans la mesure où **il articule le développement local avec l'insertion des jeunes qualifiés, faisant de l'expérience de volontaire un tremplin vers l'emploi ou l'auto-emploi**. Il cherche à renforcer l'engagement civique de ces jeunes et la cohésion sociale, en promouvant les échanges d'expériences.

Difficultés rencontrées : non renseigné

Eléments pertinents :

- Une approche originale qui consiste à **promouvoir le volontariat comme un moyen d'acquisition de compétences** pratiques, d'engagement et une porte d'entrée vers l'emploi des jeunes qualifiés, avec de bons résultats pour les 300 premiers volontaires,
- **Une approche qui articule l'engagement civique, le renforcement des collectivités locales/OSC et l'insertion des jeunes diplômés,**
- Dans sa phase 2, le projet vise à mobiliser des volontaires pour des missions de consolidation de la paix au nord Mali (lancement de l'appel en mai 2015).

S. Projet de responsabilisation des jeunes « My rights my voice » (Mali, Niger)

<p>Ampleur du projet : un projet déployé dans 8 pays dont le Mali et le Niger, pour le Niger, le projet cible la région de Tilabéry sur une durée de 3 ans et touche 7 000 jeunes (60% de filles)</p>	<p>Bailleur/MOA : Oxfam International</p>
<p>Acteurs impliqués : ONG locales (VIE, Dimol, ASO-EPT), les associations de jeunes (fadas), les enseignants, les acteurs communautaires de base (parents, chefferies traditionnelles)</p>	<p>Documents de référence : Le site du programme, http://myrightsmyvoice.ning.com/page/key-resources#case, programme « mid-term review »</p>

Objectif : faire des enfants et des jeunes des « citoyens actifs », les « responsabiliser » afin qu'ils connaissent leurs droits (notamment en matière de santé et d'éducation), sachent les revendiquer et bénéficient d'outils de dialogue et de construction de leur projet personnel. Un accent particulier est porté sur les jeunes filles.

Contexte : Le contexte nigérien est marqué par **un fort taux d'analphabétisme, avec une estimation à 1 million du nombre d'enfants hors de l'école**. Les jeunes sont donc très faiblement éduqués et encore moins informés, notamment en matière de santé sexuelle et reproductive, ainsi qu'en ce qui concerne leurs droits (éducation, santé). Par ailleurs, ils se trouvent en position de subordination sociale, dans une société patriarcale, marqué par la domination des aînés. Tous ces facteurs concourent à une déresponsabilisation et à une perte de confiance des jeunes.

Populations cibles : les jeunes de 11-25 ans vulnérables de la région de Tilabéry.

Stratégie d'intervention : Le projet repose sur la « responsabilisation » (le terme d'*empowerment* est plus approprié) des jeunes afin d'en faire des citoyens actifs et des acteurs de changement, qui puissent faire valoir leurs propres droits. A travers la **sensibilisation à leurs droits, en matière d'éducation mais aussi de santé** (notamment reproductive), le projet vise à doter les jeunes des connaissances et des compétences pour les revendiquer ; et au-delà, à les préparer à devenir des citoyens actifs. Les enjeux liés aux violences sexuelles, mariages forcés, grossesses précoces et sortie de l'école, sont notamment abordés. Pour ce faire, le projet repose sur plusieurs composantes :

- La « **responsabilisation** » des jeunes et des jeunes leaders à travers des **formations délivrées au sein des écoles ou des fadas** (des groupes de sociabilité informels) sur les enjeux de la santé reproductive et sexuelle et de l'accès à l'éducation ; le renforcement des capacités des jeunes leaders, à travers par exemple la création d'émissions de radio produites par ces-derniers.
- Un travail destiné à **favoriser le changement de mentalité au sein de la communauté** (chefferies, parents, professeurs d'écoles) afin d'améliorer leur connaissance sur les droits des enfants et des jeunes mais aussi de les promouvoir à travers des « leaders de changement », identifiés localement.
- **L'appui aux développements des politiques publiques que les droits des enfants et des jeunes soient mieux pris en compte**, notamment en faisant évoluer le curriculum de l'école publique afin d'y inclure l'éducation civique et l'éducation à la santé. Enfin, le projet comprend un volet de renforcement des capacités (de plaidoyer, de formation) des acteurs de la société civile engagés dans sa mise en œuvre (ONG partenaires).

Mode opératoire : **Le projet repose sur la mobilisation des acteurs de la société civile.** Les actions de sensibilisation, de plaidoyer et de mobilisation communautaires sont assez largement mises en œuvre sur le terrain par des ONG partenaires nigériennes. Afin de mobiliser les jeunes, le projet s'ancre dans des structures de sociabilité que sont les fadas, créant des espaces de concertation au sein de ces réseaux. Ces espaces constitués de 25 jeunes, sont utilisés pour que les jeunes échangent sur les enjeux les concernant et transmettent les savoirs accumulés lors des formations, avec l'appui des ONG partenaires. Le recours à la radio et aux nouvelles technologies (portable, internet) permet de diffuser plus largement les messages véhiculés par le projet.

Particularité du projet : Ce projet est innovant dans son mode opératoire très participatif. **Les jeunes bénéficiaires sont investis de la responsabilité de contribuer à la promotion de leurs propres droits.** Ce renversement de perspective les place en situation de responsabilité dans la mise en œuvre des activités. L'autre particularité du projet est de concentrer son action sur le renforcement des capacités des acteurs communautaires, afin d'en faire les moteurs du changement des politiques publiques en matière de droit des jeunes à l'éducation et à la santé. Le plaidoyer au

niveau du gouvernement ne s'effectue qu'en relai des actions engagées par ces acteurs communautaires.

Difficultés rencontrées : Sur certains sujets, le projet se heurte à des résistances sociales, ainsi qu'au manque d'appropriation par les politiques publiques. Par ailleurs, en dépit d'une attention portée à la question du genre, l'évaluation a démontré la difficulté à mobiliser des jeunes femmes leaders.

Éléments pertinents :

- **Un projet d'appui à l'insertion des jeunes à travers le renforcement de leurs capacités et leur responsabilisation sur des sujets clés** de politique publique (santé, éducation) et la mobilisation de tous les acteurs de la société civile.
- Une approche « soft » qui pourrait s'articuler avec des projets d'éducation, de formation professionnelle, de santé, et avoir un effet de levier sur l'efficacité de ces programmes.
- **Un projet ancré dans les structures locales** (fadas, chefferies) pour une meilleure appropriation.

3.1.2 Les programme de promotion de l'engagement politique des jeunes

Ils visent à faire émerger des jeunes leaders ou à valoriser la participation politique des jeunes à tous les niveaux, dans des pays où les relations intergénérationnelles sont marquées par la domination des aînés et un désengagement des plus jeunes dans la prise de décision.

T. Initiative de promotion des jeunes leaders (régional)

Ampleur du projet : un ensemble d'initiative de promotion du leadership des jeunes, entrepreneurs ou leaders politiques à l'échelle de 50 pays d'Afrique	Bailleur/MOA : USAID
Acteurs impliqués : entreprises privées, jeunes entrepreneurs ou militants politiques	Documents de référence : https://youngafricanleaders.state.gov/

Objectif : Faire émerger des jeunes leaders africains, aussi bien dans le domaine politique qu'en matière d'investissement privé – afin d'accroître le pouvoir des jeunes dans la prise de décision, la gouvernance, dans 50 pays africains, y compris au Sahel.

Contexte : Le continent africain est celui qui a la population la plus jeune, alors que les représentants politiques sont en moyenne très âgés. Au Sahel particulièrement, ce manque de représentativité des élites alimente la désaffection des jeunes du champ politique, leur manque d'engagement par des moyens conventionnels (vote notamment), ainsi que leur faible engagement dans les partis.

Populations cibles : Les jeunes de 25 à 35 ans ayant déjà fait la preuve de leurs capacités de leaders au sein d'organismes privés, publics ou civiques et manifesté une forte volonté de mettre leurs compétences et leurs talents au service de leurs concitoyens afin de renforcer le lien social.

Stratégie d'intervention : Le projet repose sur plusieurs actions de promotion et d'appui à ces jeunes leaders, notamment :

- **Le développement de centres régionaux de leadership**, dont un pour le Sahel à Dakar : ces centres sont destinés à fournir des formations de qualité aux jeunes leaders, offrir un soutien aux entrepreneurs sélectionnés (notamment en matière d'accès aux financements et aux technologies), de développer des réseaux d'expertise et de soutien au service des jeunes leaders.

- L'octroi de « bourses Mandela » : **des bourses d'échange aux Etats-Unis** afin de compléter la formation de ces jeunes, les aider à développer des réseaux, les mettre en relation avec un « mentor » plus âgé et en charge de les accompagner dans leur projet personnel et professionnel ;

- L'accès au réseau YALI : un réseau social permettant de créer des synergies en ligne entre les jeunes leaders africains, mais aussi de disposer de cours en ligne, de l'accès à un réseau social. La mise en réseau doit permettre de renforcer les capacités de ces jeunes leaders et de les aider à mutualiser leurs expériences, en matière d'accès au financement, de développement de projets, etc.

Le programme dispose en outre d'un fonds de 5M de dollars pour financer des actions pertinentes, création d'ONG ou d'entreprises, portées par les boursiers Mandela.

Mode opératoire : Ce projet repose assez largement sur l'identification par les ambassades de candidats potentiels, dans divers champs d'action (entrepreneuriat, société civile, politique).

Particularité du projet : Un projet qui cible une catégorie très restreinte de la jeunesse, afin de promouvoir des jeunes au plus haut niveau en matière de politique et d'économie et d'en faire les porteurs d'un changement. **Le projet repose sur le postulat que l'émergence de jeunes leaders serait bénéfique à la promotion des intérêts économiques et sociaux de la jeunesse.**

Difficultés rencontrées : Lancée en 2014, il est difficile d'évaluer l'impact ce projet.

Éléments pertinents : Une approche du renforcement des capacités des jeunes leaders, destinée à les responsabiliser, en faire les acteurs du changement économique et institutionnel.

Encadré 41 : Alternative Espaces Citoyens, promouvoir la participation politique par l'information

Alternative Espaces Citoyens travaille dans le domaine de l'éducation à la citoyenneté, à travers notamment sa station de radio basée à Niamey et ses cercles d'études implantés dans toutes les régions du pays. L'organisation utilise également d'autres moyens tels que les documentaires vidéos, les technologies de l'information et de la communication, le théâtre de rue, les activités de formation et les conférences publiques pour promouvoir les valeurs démocratiques au sein de la population et plus spécifiquement auprès des populations de jeunes. Active aussi dans le domaine de l'information citoyenne, l'organisation a dénoncé de nombreux scandales de corruption. Elle promeut dans les régions les plus défavorisées, la participation politique des jeunes. L'un de ses projets phares consistait à promouvoir les TIC comme des moyens de sensibiliser les citoyens aux enjeux de politiques publiques et d'encourager la démocratie.

3.2 Prévenir les risques de rupture sociale, (ré)intégrer les jeunes en décrochage

Cette catégorie de projets s'adresse aux jeunes **dans les zones marquées par les crises ou de fortes vulnérabilités (instabilité, afflux de réfugiés)**. Ces projets visent à prévenir le risque de crise en renforçant la cohésion sociale, sensibilisant les jeunes, afin de limiter les trajectoires de ruptures, mais aussi en réintégrant ceux qui ont déjà franchi le pas de l'engagement radical ou de la violence armée. Ils articulent la prévention de crise et l'insertion socio-économique des jeunes.

3.2.1 Promouvoir le vivre ensemble dans les zones fragiles

Promue par l'ONG Care, la notion de « vivre ensemble » recoupe différentes compétences sociales qu'il est possible de transmettre, afin de juguler les dynamiques de crise. Recourant à des acteurs locaux, ces projets sont souvent circonscrits à un territoire, avec une approche très qualitative.

U. Promouvoir le vivre ensemble dans les zones de crise (Niger) CARE REVE

<p>Ampleur du projet : Projet de 18 mois, montant 1,1 MEU mis en œuvre dans 4 régions du Niger (Diffa, Maradi, Niamey, Zinder)</p>	<p>Bailleur/MOA : financement DUE sur l'Instrument de Stabilité phase II/ CARE International Niger et SOS Civisme, en appui à la Haute Autorité à la Consolidation de la Paix.</p>
<p>Acteurs impliqués : Les institutions et organisations cibles accompagnatrices du projet sont : la Direction Générale des Affaires Politiques et Juridiques (DGAPJ), le Conseil Supérieur de la Communication (CSC), le Conseil Islamique du Niger (CIN), le Comité de Dialogue Inter et Intra Religieux (CDIR), les médias, les associations de jeunes, les organisations religieuses.</p>	<p>Documents de référence : « Rapport sur le Diagnostic Organisationnel des Comités de Dialogue Interreligieux de Niamey, Maradi, Zinder et Diffa », M Mohamadou Lawane Garba, septembre 2014 ; Evaluation du projet REVE, octobre 2015</p>

Objectif : L'objectif global de l'action est de **contribuer à la consolidation de la paix et à l'amélioration de la stabilité sociale et politique au Niger**. Le projet « Revalorisation du Vivre Ensemble » (REVE) a pour objectif spécifique de créer les conditions favorables pour une amélioration de l'environnement institutionnel et réglementaire, et du climat social dans quatre régions du Niger (Diffa, Maradi, Niamey, Zinder), en agissant sur les tensions intergénérationnelles et religieuses.

Contexte : Le projet a été conçu pour contribuer aux actions engagées par la HACP (Haute Autorité à la Consolidation de la Paix) pour la mise en œuvre de la Stratégie de Développement et de Sécurité dans les Zones Sahélo-Sahariennes (SDS) du Niger, et particulièrement le Projet d'Appui à la Paix et à la Stabilité (PAPS). Ils constituent une réponse de l'Etat du Niger à la situation d'insécurité qui prévaut dans certaines zones du Sahel. **Ce contexte sous régional hautement volatile impacte en effet le Niger qui, au cours de l'année 2015 a été confronté à des défis multiples et porteurs de menaces sérieuses pour la cohésion sociale.** Il s'inscrit dans la composante 4 intitulée « Promotion de la tolérance et du dialogue intra et interreligieux » de l'Instrument de Stabilité de l'Union Européenne phase II (IdS2) dont l'objectif général est « l'atténuation des risques d'insécurité et d'instabilité dans les régions nord-ouest et sud-est du Niger ». Le Projet REVE aborde particulièrement **la problématique du dialogue religieux**, peu prise en compte dans les projets au Niger, dans une perspective de prévention des conflits et renforcement de la cohésion sociale, tout particulièrement en ciblant les jeunes.

Populations cibles : Le projet REVE a initialement ciblé comme bénéficiaires finaux, les associations de jeunes (filles et garçons) et les organisations religieuses des départements de Zinder, Diffa et Maradi, avant d'y ajouter la région urbaine de Niamey.

Stratégie d'intervention : La stratégie développée par Care International Niger en partenariat avec l'ONG SOS Civisme Niger s'inspire des acquis capitalisés par ces ONG et leurs partenaires institutionnels intervenant au Niger ou ailleurs sur le thème de « dialogue des cultures » au sens large. Elle vise à articuler renforcement des autorités de régulation religieuse, des associations de base, et le dialogue intercommunautaire, dans une perspective de prévention des crises et de promotion de la paix. Le projet est structuré autour de trois activités principales, avec une attention portée sur les populations de jeunes :

- **Le renforcement des cadres institutionnels** régissant l'activité religieuse au Niger (Direction des Affaires Religieuses, Conseil Islamique du Niger) pour qu'ils jouent mieux leur rôle. Cette activité a notamment permis de légiférer sur la nomination des imams par les chefs traditionnels, de structurer le CIN, d'encadrer les médias sur les questions religieuses.
- **L'appui aux cadres de dialogue religieux** (inter et intra), création d'espaces de dialogue appuyés par des ONG, sensibilisation aux extrémismes religieux.
- **L'appui aux organisations de base de jeunes filles et jeunes garçons** engagées dans la promotion de la paix, en formant les jeunes leaders associatifs, finançant des micro-projets et des projets d'alphabétisation. Ce volet du projet a pour objet de lutter contre l'instrumentalisation des jeunes, souvent utilisés comme « bras armé » des groupes extrémistes.

Mode opératoire : Mis en œuvre par le tandem d'ONG SOS Civisme et Care International Niger, le projet REVE vient soutenir les objectifs de la Haute Autorité à la Consolidation de la Paix qui est en assure la maîtrise d'œuvre et de SDS Sahel Niger. REVE est supporté par les partenaires suivants : le Conseil Supérieur de la Communication (CSC), la Direction des Affaires religieuses (DAR) du Ministère de l'Intérieur de la Sécurité Publique, de la Décentralisation et des Affaires Coutumières et Religieuses, le Conseil Islamique du Niger (CIN), l'Alliance des missions et églises évangéliques du Niger (AMEEN). Localement, les collectivités territoriales, notamment les communes, sont des interlocuteurs clés pour pérenniser des actions pour certaines inscrites dans leur Plan de Développement Communaux.

Particularité du projet : **Les activités d'appui aux cadres de dialogues inter et intra religieux développées dans ce projet sont très novatrices et pertinentes** dans un contexte où ni les partenaires techniques et financiers, ni même l'État, ne travaillaient sur ces sujets. Avant l'intervention de CARE, le terrain était laissé aux ONG internationales religieuses (musulmanes et chrétiennes) avec des actions sporadiques et peu coordonnées au niveau national. Sur ce volet, l'évaluation du projet témoigne de **résultats intéressants en matière de cohésion sociale : le projet a favorisé le rapprochement entre les différentes Eglises, entre ces églises et les communautés musulmanes, mais aussi au sein de l'islam entre les différentes confréries rivales** (salafiste, rigoriste, wahhabite, tidjane, khadri, senousi...). Concernant le volet d'appui aux organisations de base des jeunes, le projet aussi a montré des résultats très intéressants. Le financement des micros projets leur donne

l'occasion de réaliser activement leurs engagements et leurs idées pour la construction de la paix. Il les responsabilise et leur confère une place dans la société. La formation « en cascade » de jeunes leaders, qui eux même jouent les « passeurs » auprès d'autres jeunes, contribue à structurer des réseaux de solidarité entre eux. **Enfin, à travers le renforcement des associations de jeunes, le projet a aussi un impact favorable sur la résolution des conflits locaux** (foncier, liés aux ressources, à l'usage des services sociaux) et sur la capacité de médiation et de dialogue.

Difficultés rencontrées : Le projet a rencontré un certain nombre de difficultés, parmi lesquelles :

- la difficulté à inscrire le suivi de ces activités dans les projets des communes, limitant la pérennité des actions à moyen terme,
- le **manque de moyens effectifs** de la DAR et le faible ancrage institutionnel du CIN, ainsi que le cadre juridique et administratif insuffisant, qui limitent l'encadrement des pratiques religieuses,
- la difficulté à faire appliquer les textes de loi votés dans le cadre du projet,
- le suivi des micro-projets des associations de jeunes, rendu difficile par le contexte sécuritaire dégradé dans certaines zones,
- les **conflits d'intérêt** entre les chefferies traditionnelles et les imams qui ont parfois rendu difficile la mise en œuvre sur le terrain, même si globalement le projet a favorisé l'échange et la coordination entre ces formes de pouvoirs concurrentielles.

Eléments pertinents :

- Le projet répond à un besoin crucial d'appui technique et financier des structures religieuses, des associations des jeunes et des institutions partenaires du projet,
- Il s'agit **d'une approche innovante, partant des organisations de base communautaires**, mais avec un **aspect de structuration de l'encadrement des pratiques religieuses par l'Etat** – y compris à travers un corpus de lois, qui l'inscrit dans une perspective de renforcement de l'Etat.
- Le projet articule aussi **des actions en faveur de l'engagement social des jeunes et le dialogue interreligieux**, dans une perspective de lutte contre le radicalisme.
- Il sera relayé par un autre projet (ESPOIR) visant notamment à renforcer les systèmes communautaires de prévention et règlement des conflits dans les zones frontalières du Nigeria.

V. Programme d'insertion des jeunes dans les zones frontalières fragilisées par le conflit malien (Niger/Mali)

Ampleur du projet : projet dans la région de Tilabéry au Niger et zone frontalière avec le Mali, a ciblé 350 jeunes en 3 ans	Bailleur/MOA : SIDA/ IRC
Acteurs impliqués : les centres de formation professionnelles, les artisans et commerçants, les IMF, les ONG locales	Documents de référence : Document de projet

Objectif : L'objectif du projet est **d'insérer les jeunes de 12-25 ans dans la zone de Tilabéry au Niger, en les dotant de compétences techniques et de compétences de vie**. Les jeunes sont ciblés sur des critères de vulnérabilité, une partie des bénéficiaires étant des réfugiés maliens. Ce programme est articulé avec des actions de scolarisation des enfants réfugiés, notamment dans les camps.

Contexte : Suite à la crise Malienne, environ 50 000 maliens se sont déplacés au Niger, dans la région de Tilabéry. Ces populations rencontrent de grandes difficultés pour s'insérer ou subvenir à leurs besoins, sont particulièrement vulnérables. Leur situation met par ailleurs en péril les équilibres sociaux déjà précaires, créant des tensions autour des ressources et des opportunités économiques disponibles. L'afflux de réfugiés a donc aussi précarisé les jeunes locaux, dans une région marquée par un faible dynamisme économique et les répercussions de la crise malienne (rupture des échanges, fermeture de frontières).

Populations cibles : les jeunes de 12-25 ans, réfugiés maliens et locaux, et sans activité.

Stratégie d'intervention : l'appui aux jeunes repose sur **une stratégie articulant l'acquisition de compétences de vie et de compétences professionnelles**, afin de favoriser leur insertion dans le tissu économique local informel ou d'encourager l'auto-emploi. Les modules de formation professionnelle sont courts et délivrés par les formateurs d'IRC, selon un plan d'affaire qu'il développe en lien avec un projet professionnel. Les compétences de vie et l'apprentissage sont délivrés par un commerçant ou un artisan ou un agriculteur « mentor » qui suit chacun des jeunes. En fin de parcours les jeunes reçoivent un kit pour démarrer une activité et bénéficient d'un suivi.

Mode opératoire : Le projet mobilise le secteur privé informel local, les structures de formation professionnelle quand elles existent, pour délivrer une prestation adaptée au profil des jeunes ciblés.

Particularité du projet : un dispositif d'insertion rapide, sur mesure, destiné à agir de façon palliative pour limiter les risques de rupture sociale chez les jeunes vulnérables.

Difficultés rencontrées :

- Certaines créations d'activités se sont soldées par des faillites,
- Tensions entre les bénéficiaires et les non bénéficiaires du projet qui ont généré des vols (notamment du matériel des kit).

Éléments pertinents :

- Une méthodologie reposant sur **une vision intégrée de l'insertion**, qui passe par l'acquisition de compétences de vie et de compétences professionnelles.
- **Une tentative d'articuler réponse à l'urgence et insertion socio-professionnelle avec un accompagnement des bénéficiaires.**

W. Paix à travers le développement-PDEV (Burkina Faso, Niger, Tchad)

<p>Ampleur du projet : 2011-2016, budget 61,6 MUSD, soutien aux jeunes leaders de 220 communes.</p>	<p>Bailleur/MOA : USAID/consortium avec International Relief & Development, Equal Access International, et le Salam Institute for Peace and Justice</p>
<p>Acteurs impliqués : les OSC, les pouvoirs publics locaux, les acteurs religieux, les jeunes leaders, les médias locaux</p>	<p>Documents de référence : http://www.ird.org/assets/landingpage/files/PDev-II-Jan-Mar-2015-Qly-Rept_FINAL-4-29-2015.pdf</p>

Objectif : **renforcer la résistance à l'extrémisme violent en renforçant le pouvoir d'action des jeunes, en promouvant des voix modérées, et en soutenant les organisations et les gouvernements locaux à travers le Burkina Faso, le Niger et le Tchad.**

Contexte : Ce programme fait suite au PDEV I, qui visait à réduire les vulnérabilités des populations du Tchad, Niger et Burkina Faso et accroître leur résilience face aux extrémismes violents. Dans sa phase II, il cible tout particulièrement les jeunes, parmi lesquels recrutent les groupes extrémistes. Le projet se déploie dans des zones sensibles aux extrémismes violents, selon une méthodologie développée par USAID pour identifier les publics vulnérables. **Dans un contexte marqué par une réponse essentiellement sécuritaire à l'enjeu de la radicalisation, le projet vise à se démarquer par une approche préventive en donnant aux acteurs locaux, notamment les jeunes, les moyens de résister à ces idéologies et d'être acteur du développement local.** Il tente d'apporter des réponses à la mauvaise gouvernance, au manque de représentativité des jeunes et à la faiblesse des organisations de la société civile et la pénurie d'accès à l'information, qui rendent très

vulnérables aux discours extrémistes les populations dans les zones sélectionnées, marquées par les incursions de Boko Haram et des tensions interreligieuses fortes.

Populations cibles : Les jeunes vulnérables des zones ciblées par le projet, les acteurs de la société civile et les gouvernements locaux, les médias, les leaders religieux.

Stratégie d'intervention : Elle repose sur le renforcement de capacités et de l'information de la société civile, notamment des jeunes à travers des activités complémentaires.

1) **Le renforcement des capacités de « leadership » des jeunes** : ce volet comporte des actions en faveur de tous les jeunes, notamment afin de promouvoir la scolarisation et l'alphabétisation ; et des actions ciblées sur de potentiels « leader ». Ces derniers reçoivent des formations à l'éducation civique, au leadership, afin d'accroître leur participation à la vie politique et aux décisions locales et d'améliorer la représentativité des jeunes. Ces leaders sont aussi appuyés dans le développement et la mise en œuvre de « plan d'action », qui engagent les jeunes dans des actions en faveur de la communauté. Ce volet comporte aussi un programme de communication sociale, recourant à des outils novateurs comme le théâtre participatif, accessibles à tous les publics.

2) **Promouvoir les voix des acteurs religieux et politiques modérés** à travers des activités de médiation sociale, dialogues interreligieux et intercommunautaires ; la promotion de médias, l'éducation civique et à la paix (notamment dans les écoles coraniques) et la promotion d'un discours de paix et d'une « information positive ». Ce volet du projet s'adresse aux leaders religieux modérés dont le rôle est fondamental en matière de cohésion sociale. Ils sont formés à la propagation de messages de paix et de tolérance, à la promotion de l'éducation. La radio est notamment utilisée comme outil de diffusion des messages, avec un accent mis sur la formation technique mais aussi sur la déontologie journalistique. Des émissions destinées à la prévention de la radicalisation ainsi qu'au renforcement des associations de jeunes sur ces sujets ont été élaborées.

3) **Améliorer les capacités de la société civile** : renforcer les organisations de base de la société civile, en matière de plaidoyer et de redevabilité afin qu'elles se fassent le relai des citoyens. Le projet les appuie en renforçant leur organisation et leur visibilité, en les dotant d'outils comme les médias sociaux et en les formant à des techniques de mobilisation citoyenne. L'accent a notamment été porté sur la participation politique et citoyenne des jeunes, afin de renforcer les compétences des OSC sur ces sujets clés.

4) **Renforcer les gouvernements locaux** : à travers les radios et médias sociaux, des formations et des actions de renforcement de capacités, développer la transparence et la redevabilité des gouvernements locaux, mais aussi améliorer la connaissance des pouvoirs publics locaux en matière de participation citoyenne. Le programme accompagne ainsi à l'échelle locale les politiques de décentralisation des pays cibles.

Mode opératoire : La mise en œuvre de ce projet repose sur un consortium d'ONG aux compétences complémentaires, en appui aux acteurs publics locaux, à la société civile et aux organisations communautaires de base, notamment confessionnelles.

Particularité du projet :

Ce projet propose **une approche innovante de la prévention de crise, concentrée sur le renforcement des capacités et sur l'engagement des acteurs de la société civile, en contrepoint de réponses très sécuritaires**. Il met notamment l'accent sur le renforcement des médias, afin de lutter contre les messages de violence véhiculés par les groupes extrémistes et diffusés à travers les réseaux sociaux, la téléphonie par certains groupes religieux. Il fait appel à une large palette d'outils et de méthodologies pour appuyer l'émergence d'acteurs locaux engagés dans la promotion de la paix : jeunes leaders, chefs religieux, médias, pouvoirs publics locaux. Certaines méthodes (renforcement du leadership des jeunes par le théâtre participatif) sont innovantes et ont démontré leur efficacité. Enfin, concernant les jeunes, le projet est concentré sur leur engagement citoyen et politique et sur le renforcement de leurs capacités d'expression ainsi que l'accès à l'information.

Difficultés rencontrées : La plus grande des difficultés rencontrées par le projet est la **dégradation de la situation sécuritaire dans les zones ciblées par Boko Haram**. Les rapports d'exécution font état en 2015 de la dégradation des relations inter-religieuses au Niger (violence à l'égard des communautés chrétiennes). En dépit des actions préventives, **le projet se heurte donc à l'exacerbation des tensions dans les zones ciblées**. Reposant largement sur des acteurs locaux, le reporting et le suivi de certaines activités ont également été pointés du doigt comme insuffisants.

Éléments pertinents :

- **L'ancrage local du projet, à travers les zones de vulnérabilité** dans trois pays, permet d'avoir un fort effet de levier sur les dynamiques religieuses,
- Le projet financé par USAID mérite d'être capitalisé car il apporte des méthodologies et des pistes opérationnelles afin de lutter contre les canaux socioreligieux de la radicalisation. Certaines des activités développées pourraient l'être de façon transversale dans un projet sectoriel ciblant la formation ou l'emploi, dans les zones vulnérables.

3.2.2 Réintégrer les jeunes en difficultés

X. La Stratégie d'Insertion des rapatriés forcés de Lybie, du Nigeria, de la Côte d'Ivoire et d'Algérie (Stratégie pour le Développement et la Sécurité des zones sahélo-sahariennes au Niger SDS).

<p>Ampleur du projet : l'axe 5 de la SDS concernant les rapatriés forcés dispose d'un budget de 40 MEU, elle touche prioritairement 6 des 8 régions du Niger: Tillabéry, Tahoua, Agades, Maradi, Zinder et Diffa.</p>	<p>Bailleur/MOA : financement Etat/UE/autres partenaires techniques et financiers (Danemark, UN)</p>
<p>Acteurs impliqués : les collectivités territoriales, le secteur privé, les organisations de la société civile</p>	<p>Documents de référence : http://www.sds-sahelniger.ne</p>

Objectif : L'objectif général de la SDS Sahel-Niger est de contribuer au développement économique et social au Niger et des zones sahariennes et sahélo-sahariennes en particulier, en créant les bases durables de paix, de sécurité et de développement. Dans le cadre de ce programme, l'un des axes d'intervention est **l'insertion des rapatriés forcés de Lybie, du Nigeria, de la Côte d'Ivoire et d'Algérie, afin d'assurer la cohésion sociale dans les zones de retour.**

Contexte : La problématique de l'insécurité dans le Nord et le Nord-Est du Niger est complexe. **Le Nord Tillabéry est en proie aux violences intercommunautaires entre éleveurs nigériens et maliens et constitue la zone de pénétration d'Al-Qaeda au Maghreb Islamique (AQMI) au Niger.** Les zones Nord de Tahoua et d'Agadez font partie des itinéraires des trafiquants de tout genre. Les montagnes de l'Air servent de zones de repli aux bandes armées. Dans les zones Est de Zinder et de Diffa, la rébellion Toubou a laissé des conflits intercommunautaires non cicatrisés. La situation d'insécurité récurrente dans les zones ciblées est davantage aggravée depuis plusieurs mois par le **retour massif dans des conditions difficiles plus de 225 000 nigériens**, contraints de revenir au pays dans des conditions extrêmement difficiles. Cette situation constitue un facteur de tensions supplémentaires dans les zones de forte concentration, dont la situation alimentaire est déjà critique. Il s'agit particulièrement des régions de Tahoua, Agadez, Tillabéry, Zinder et Diffa. Par ailleurs, les conflits en Libye et en Côte d'Ivoire ont eu pour conséquence de freiner les échanges commerciaux dans les zones concernées, créant ainsi un important manque à gagner.

Populations cibles : Les rapatriés forcés de Lybie, du Nigeria, de la Côte d'Ivoire et d'Algérie. Les données sur ces rapatriés confirment que ce sont essentiellement de jeunes hommes (moyenne d'âge 27 ans d'après l'OIM Niger)

Stratégie d'intervention : Il s'agit **d'assurer la prise en charge effective de ces cas humanitaires que constituent les rapatriés forcés en vue de créer un environnement favorable à leur réinsertion socioéconomique** et annihiler les risques sur l'aggravation de la situation sécuritaire dans les zones ciblées, à travers :

1) **L'appui à l'installation des ménages** dans leurs zones respectives par l'évaluation et l'identification des ménages rapatriés en situation difficile, l'appui à la création de logements décents au profit des rapatriés vulnérables.

2) La **promotion d'opportunités sociales et économiques** au profit des rapatriés au niveau local par le biais de : cash Transfert, distribution des semences et distribution ciblée des vivres, création et mise en place des fonds communaux d'initiatives locales et de soutien en matériel agricole.

3) La **création des conditions pouvant assurer une sécurité alimentaire** et l'accès à l'emploi, de manière durable aux rapatriés forcés, victimes de la guerre en Libye et en Côte d'Ivoire, des violences politiques et religieuses du Nigéria et des refoulés d'Algérie. Cette action se conjugue avec les autres pour renforcer les capacités de résilience des rapatriés forcés et des ménages extrêmement vulnérables aux risques d'insécurité alimentaire et de désarticulation socioéconomique.

Mode opératoire : Le projet SDS est suivi par un comité de pilotage placé sous la tutelle du Cabinet du Premier Ministre. Ce comité de pilotage comprend la Haute Autorité à la Consolidation de la Paix, le Haut-Commissariat à l'Initiative 3 N (Les Nigériens Nourrissent les Nigériens), les ministères techniques, les Organisations du secteur privé et de la société civile et les partenaires au développement.

Particularité du projet : Il s'agit d'une stratégie nationale, dont l'axe d'appui aux rapatriés forcé a pour particularité la prise en compte globale de cette problématique complexe, afin d'articuler sécurité et développement dans des régions vulnérables.

Difficultés rencontrées : le **manque de financement et de coordination** entre les différents acteurs impliqués sur le terrain.

Éléments pertinents : Une stratégie de prise en compte des rapatriés forcés au Niger qui propose **une réponse intégrée à la question de la réinsertion** et dont les résultats et évaluations pourraient présenter un intérêt à titre de capitalisation d'expériences. Un axe stratégique du projet SDS qui ne cible pas exclusivement les jeunes mais qui en raison de la sociologie des rapatriés, s'adresse à eux en majorité

Y. La réinsertion des jeunes Touaregs démobilisés de la région d'Agadez, dans le cadre du projet « développement et sécurité dans le massif de l'Aïr »

Ampleur du projet : un projet à l'échelle de la vallée de Tidène, montant 618 000 euros, 12 000 bénéficiaires, dont 40 combattants démobilisés, (2013-2017)	Bailleur/MOA : AFD et mécènes/ Puits du Désert, ONG Tidène
Acteurs impliqués : les communautés locales, les collectivités territoriales, les chefferies Touaregs.	Documents de référence : document de projet DPO

Objectif : Le projet a pour objectifs principaux d'améliorer les conditions alimentaires et de sécurité des populations cibles du massif de l'Aïr dans la région d'Agadez. Il vise aussi à consolider la paix en redonnant l'espoir d'une activité économique à la frange de population encore instable et en attente d'une réinsertion dans sa région d'origine, notamment les jeunes Touaregs démobilisés suite à la chute du régime de Kadhafi.

Contexte : Le projet s'inscrit dans une zone géographique, le nord Niger où les indicateurs de développement sont les plus bas du pays, lui-même figurant parmi les plus pauvres de la planète : seulement 5 % de la population locale dispose d'un accès amélioré à l'eau potable, 50 % de cette population est confrontés à des épisodes de malnutrition et de famine pendant les périodes de soudure. **L'arrivée des retournés de Lybie depuis 2011 a accru l'instabilité de la zone, par ailleurs soumise à l'activité des groupes terroristes et en proie aux trafics illicites.**

Populations cibles : Les populations de la vallée de Tidène (12 000 personnes), en particulier les 40 ex-combattants ayant participé à la dernière rébellion ou des Touaregs de retour suite aux conflits libyens ainsi que leurs familles, soit environ 400 personnes. Ce sont en majorité de jeunes chefs de famille (âge moyen de 35 ans) précédemment engagés dans l'armée nigérienne ayant déserté en 2007 et se retrouvant depuis 2009 sans travail et sans ressources. Ils vivent aujourd'hui de petits travaux temporaires. Ils ont été sélectionnés, par le Président de l'association des ex-combattants, parmi les 150 membres de l'association, en fonction de leur motivation et de leur pauvreté.

Stratégie d'intervention : Il s'agit d'un projet de conception classique d'accès à l'eau et à des activités génératrices de revenus, dans la perspective d'améliorer la sécurité alimentaire des bénéficiaires mais aussi la stabilité du nord Niger. Il comprend trois composantes :

- 1) L'amélioration de l'accès à l'eau potable et de la situation des populations concernées (12 000 personnes) par la réalisation de 5 puits villageois.
- 2) Le développement d'activités génératrices de revenus (AGR) avec la construction de 20 puits maraîchers, créations de 60 jardins maraîchers, formation des agriculteurs, appui à la production et à la commercialisation.

3) L'introduction de l'usage du foyer amélioré.

La spécificité de ce projet est **qu'il cible une quarantaine de jeunes Touaregs démobilisés de Lybie, et leur offre de se réinsérer dans le cadre du volet AGR du projet**. A l'issue d'une négociation menée en lien avec les leaders Touaregs locaux, les bénéficiaires s'engagent à rendre les armes en échange d'une formation à l'agriculture. Leur réinsertion passe donc par le développement d'une alternative économique aux métiers des armes qu'ils pratiquaient.

Mode opératoire : L'ONG Puits du Désert se repose largement pour la réalisation sur les compétences et la connaissance du terrain de l'ONG Tidène, qui regroupe des hommes et femmes de la Vallée. Les populations locales n'ayant pas les capacités suffisantes pour participer financièrement au projet, se charger de nourrir et d'héberger les ouvriers et techniciens, comme elles le font pour chaque projet dans la zone. La mairie participe notamment en nature par le don de 60 terrains d'un hectare environ chacun. Elle est également membre du comité de gestion.

Particularité du projet : **La prise en compte de l'enjeu de stabilisation et de réinsertion dans le cadre d'un projet de développement local est novatrice**. Elle s'effectue au travers de la sélection d'une quarantaine d'ex-combattants parmi les bénéficiaires.

Éléments pertinents :

- Le Programme de « puits maraîchers » qui comporte un volet appui à l'insertion de jeunes Touaregs leur offre **un parcours de transition entre le métier des armes et le retour à la vie civile**. Ce processus n'est possible que dans la mesure où le projet est mis en œuvre par des acteurs de la société civile nigérienne.
- **Un ancrage local, avec une inscription dans les Plans Communaux.**

Encadré 42 : volet déradicalisation de la stratégie de l'UE au Sahel (2011-2013)

L'UE avait prévu dans son 4^e pilier des activités de « déradicalisation ». La faible connaissance de ce sujet et le fait qu'ils relèvent de responsabilités régaliennes, a limité la mise en œuvre d'actions. En Mauritanie par exemple, une réunion rassemblant des personnalités locales influentes pour recenser des actions de « déradicalisation » avait permis d'identifier un projet strictement destiné à lutter contre l'extrémisme violent : « *soutenir le ministère des Affaires islamiques dans la formation des imams* », tandis que les autres actions retenues relevaient du développement (aider à l'intégration des jeunes...). Globalement, les actions de déradicalisation relèvent plus aujourd'hui d'initiatives pilotes que d'expériences d'envergure. Des projets menés en prison n'ont pas encore prouvé leur efficacité sur les jeunes en voie de radicalisation, mais servent à réintégrer ceux qui sont déjà passés à l'acte.

Partir III – Recommandations

Région marquée par une croissance démographique avoisinant les 3% par an, le Sahel se distingue par la jeunesse de sa population. La caractérisent aussi la montée de l'insécurité, notamment sous l'effet de groupes terroristes installés dans la zone, et le désœuvrement des jeunes, dont une proportion très importante selon les territoires (estimée à plus de 50% au Niger en 2009)¹⁷⁶, serait hors de l'emploi et de la formation. **Dans ce contexte, l'insertion des jeunes, leur contribution à un développement économique et sociale durable, est une priorité de premier ordre pour les gouvernements des pays concernés. Elle est aussi devenue un enjeu de sécurité majeur pour ces Etats et leurs partenaires techniques et financiers,** notamment dans un contexte d'internationalisation des activités des groupes terroristes transnationaux qui ont fait du Sahel une de leur région d'implantation. On a décrit en partie I la complexité du processus d'insertion des jeunes dans les sociétés sahéniennes, les enjeux qu'elle représentait en terme de stabilité, de cohésion sociale et de développement économique, et les déterminants qui y concourraient, ou au contraire l'entravaient. Face à cet enjeu reconnu unanimement comme une priorité pour assurer la stabilité des sociétés et le développement régional du Sahel, les gouvernements et les partenaires techniques et financiers ont développé une large gamme de réponses et d'outils d'intervention, dont la partie II de la présente étude a établi une typologie. Outre la pertinence plus ou moins grande de ces réponses dans les contextes où elles sont mobilisées, **il convient de s'interroger sur le positionnement à adopter en réponse à la question de l'insertion de la jeunesse au Sahel.** Les orientations présentées sommairement dans cette dernière partie pourront contribuer à cette réflexion et à l'élaboration d'une gamme de projets répondant aux évolutions rapides du contexte sahéni et à l'urgence d'une prise en charge globale de la question de l'insertion des jeunes.

¹⁷⁶ D'après Saadatou A. Sangare, macroéconomiste, pour la GIZ, d'après des données de l'ANPE Niger

1- Principe d'action

Sur la base des éléments d'analyse et des pistes opérationnelles présentées précisément, les projets en faveur de l'insertion des jeunes pourront prendre en compte les grands principes d'intervention suivants :

1) Développer des réponses multisectorielles :

L'enjeu de l'insertion des jeunes est à la croisée de nombreux facteurs et appelle des réponses multisectorielles, afin de décloisonner les champs éducatif, économique, politique, religieux, d'intervenir sur les dimensions de la gouvernance et du développement local et de mieux articuler les différentes étapes de leurs parcours.

2) Avoir une approche territoriale :

Les réponses apportées doivent reposer sur une analyse et une bonne compréhension des contextes locaux ou régionaux de l'inclusion des jeunes et à l'adaptation aux opportunités, aux contraintes et aux freins spécifiques à leur insertion socio-économique et politique, selon les territoires ciblés.

3) Diversifier les acteurs impliqués :

La diversification des acteurs impliqués dans les projets est nécessaire pour une réponse efficace, engageant notamment les acteurs confessionnels, les organisations de base communautaires, la société civile, les médias ainsi que le secteur privé informel et les collectivités territoriales.

4) Faire de l'acquisition des compétences fondamentales une priorité en renforçant l'éducation

Priorité doit être donnée à l'accès à une éducation de base de qualité pour tous, notamment en concentrant les efforts sur les territoires (urbains/ruraux) où le niveau d'accès à l'éducation est le plus faible, et en accompagnant les politiques de modernisation et d'encadrement du système éducatif informel, notamment arabo-islamique. Il s'agit d'un enjeu clé aussi bien pour assurer le développement des compétences, que pour garantir la cohésion sociale et la stabilité régionale.

5) Travailler au réengagement des jeunes dans la société :

La question du réengagement des jeunes dans la société et celle de leur aptitude à la prise de décision doivent être traitées de façon transversale afin d'améliorer l'efficacité des programmes sectoriels et d'articuler insertion des jeunes et prévention des crises.

2- Recommandations

Les principes d'action énoncés ci-dessus peuvent se traduire par un certain nombre de recommandations pratiques concernant tout autant le champs d'action, les modes opératoires, que les acteurs à impliquer dans les programmes ou leur temporalité. Ces recommandations, non exhaustives, visent avant tout à ouvrir des pistes de réflexion pour décloisonner les approches de l'insertion des jeunes, mieux cibler les besoins spécifiques à ces bénéficiaires.

2.1- Prise en compte du contexte d'intervention

L'inclusion de la jeunesse, comme processus socio-économique, est liée à une dynamique de reconnaissance et d'accueil dont les déterminants sont différents selon les territoires et leur histoire. La bonne appréhension du contexte d'intervention passe par l'analyse des déterminants spécifiques de ce processus, la mobilisation des acteurs clés, et le ciblage efficace des bénéficiaires et des géographies d'intervention. Elle suppose en particulier de caractériser le contexte économique et de l'emploi, notamment à travers l'équilibre entre secteurs formel et informel. Elle nécessitera de continuer à approfondir la connaissance des problématiques liées à l'insertion de la jeunesse ; ou plutôt « des jeunesses », car c'est aussi la diversité des profils et des aspirations des jeunes qu'il importe de comprendre.

2.1.1 Acteurs à mobiliser

Complexe, multidimensionnelle, s'inscrivant dans la durée (de l'enfance à l'autonomisation, sur plusieurs décennies de la vie d'un individu), l'insertion des jeunes est un processus qui requiert la mobilisation de nombreux acteurs, publics ou privés, notamment dans une perspective de mise en réseau. Bien souvent, ces acteurs se méconnaissent ou interagissent insuffisamment ensemble. C'est le cas par exemple des acteurs éducatifs et de ceux de la formation ; des acteurs publics et du secteur privé notamment informel ; des pouvoirs publics locaux et des acteurs confessionnels. Les programmes devront être conçus de façon à mobiliser des acteurs diversifiés, comme ont su le faire un certains grands programmes décrits en partie II,

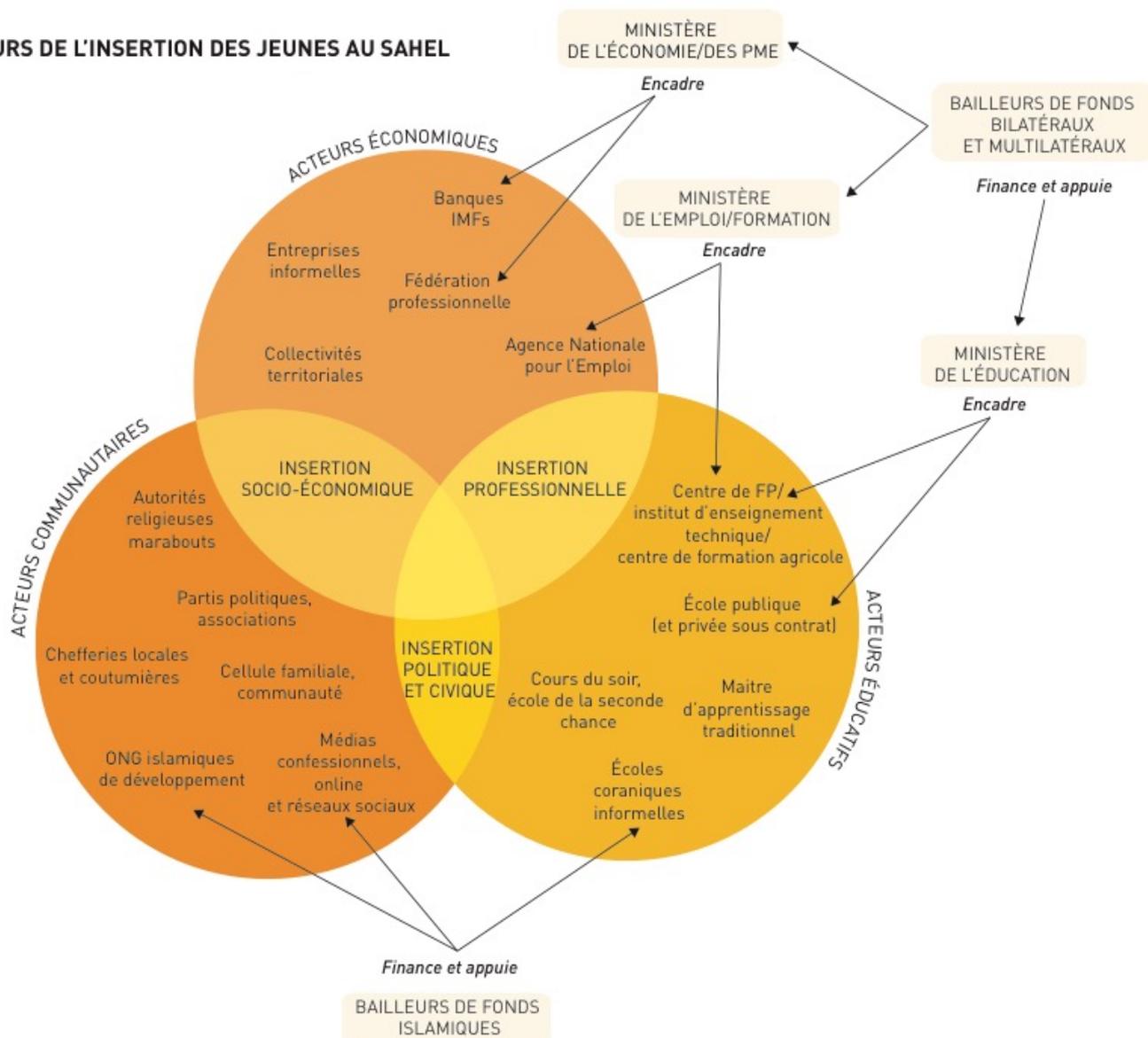
i) Développer des approches multi-acteurs, en mobilisant notamment :

- **Les structures issues de la société civile** (associations de jeunesse notamment) qui connaissent les contraintes qui s'imposent aux jeunes et constituent des médiateurs entre les parties prenantes mais aussi des relais pour un meilleur ciblage, une appropriation des activités du projet et un suivi rapproché. L'enjeu de renforcement des capacités de ces organisations devra être pris en compte dans un contexte de concurrence avec certaines ONG confessionnelles politisées et porteuses de clivages sociaux.
- **Les acteurs du secteur économique**, notamment informel, au travers des chambres de commerce, coopératives et organisations qui les représentent. Il est nécessaire de développer une bonne connaissance de ce secteur pour mettre à

profit les opportunités des tissus économiques locaux, les maximiser et les rendre accessible aux jeunes

- **Les acteurs de l'éducation, y compris ceux de l'éducation informel** (notamment arabo-islamique), ainsi que les acteurs de la formation professionnelle (formelle et informelle, réseaux d'apprentissage notamment), dont certains peuvent être intégrés aux objectifs d'instruction et de formation de la jeunesse. Ces acteurs seront mobilisés et mis en réseau, dans une double perspective : améliorer les opportunités d'insertion pour les élèves déjà scolarisés, et atteindre les élèves hors de l'école.
- **Les acteurs confessionnels**, pouvoirs locaux religieux, associations, afin d'en faire des relais de la promotion de l'éducation pour tous, de la cohésion sociale et du processus d'autonomisation et d'émancipation des jeunes, sans que celui-ci passe par des revendications violentes
- **Les pouvoirs publics régionaux /locaux**, services déconcentrés et collectivités territoriales, dans une optique de renforcement de leurs capacités, d'une meilleure prise en charge locale des questions d'insertions des jeunes. Les collectivités territoriales notamment constituent des acteurs très pertinents, fortement connectées à tous les autres acteurs de l'insertion des jeunes et disposant d'une excellente connaissance du terrain.
- **Les acteurs de la recherche**, notamment au niveau national, qui doivent devenir des partenaires pour mener des réflexions transversales et opérationnelles sur la transformation du fait religieux, les mécanismes de radicalisation des jeunes, les barrières à l'insertion socio-professionnelles.

ACTEURS DE L'INSERTION DES JEUNES AU SAHEL



Sources : Clara Arnaud

2.1.2 Bénéficiaires à cibler

L'analyse des déterminants de l'exclusion de la jeunesse a permis de mesurer la **grande diversité des situations des jeunes, de leurs parcours, et des obstacles qui s'opposent à leur insertion**. Les programmes devront clairement cibler certains profils de jeunes et proposer des réponses adaptées à chacun d'entre eux. Il sera nécessaire d'identifier les jeunes qui cumulent frustration et sentiment d'exclusion en priorité pour les réinscrire dans le projet collectif commun, sans négliger d'appuyer les

jeunes disposant de plus de ressources, afin qu'ils constituent des forces économiques et politiques motrice pour toute une génération. Les choix de ciblage ne seront pas exclusifs, mais devront permettre d'apporter des réponses taillées sur mesure, loin de la perception de la « jeunesse » comme une catégorie uniforme.

i) Définir des réponses à l'enjeu de l'insertion des jeunes qui cumulent les vulnérabilités et échappent souvent aux grands programmes des politiques publiques, en analysant les contraintes qui s'opposent à leur insertion selon leur niveau de qualification, leur parcours scolaire, les données socio-économiques du milieu dans lequel ils ont été élevés et leur niveau d'accès à des services publics et à l'information. Il importe notamment d'identifier, cibler et appuyer les jeunes hors de l'école, la formation et l'emploi, qui sont les cibles prioritaires des groupes radicaux.

ii) Développer des réponses spécifiques pour les jeunes les plus qualifiés, afin de promouvoir le développement de leurs projets professionnels et d'appuyer l'émergence d'une élite économique, politique, entrepreneuriale, qui agisse comme une « locomotive » pour la jeunesse.

iii) Développer des programmes adaptés pour les jeunes ruraux afin de répondre aux enjeux d'emploi de masse et de valorisation de l'agriculture sahélienne, notamment en luttant contre la « dévalorisation symbolique » du monde agricole et offrant des parcours de formation et d'insertion articulés à des réponses de développement local.

iv) Prendre en compte dans tous les programmes les besoins des jeunes déplacés internes, réfugiés, migrants en transit, dans les zones d'accueil de ces populations, notamment les démobilisés (de Lybie, du Mali) qui sont susceptibles de mettre en péril la cohésion sociale. Dans une zone de forte mobilité, marquée par l'explosion du nombre de réfugiés et déplacés suite aux conflits, des populations en transit vers le Nord, ainsi que par la déstabilisation des migrations saisonnières, cet enjeu devra être systématiquement pris en compte dans la phase d'instruction des projets.

2.1.3 Territoires d'intervention

L'analyse des dynamiques d'exclusion, tout comme des pistes opérationnelles y répondant fait clairement ressortir la **nécessité de mettre en œuvre des réponses adaptées à la réalité et la diversité des territoires qui coexistent au sein des mêmes pays et régions**. Si certains projets sectoriels sont pertinents et méritent d'être mis en œuvre à l'échelle d'un pays (éducation, emploi, réforme foncière), il est nécessaire d'aborder aussi la question de l'insertion des jeunes par le territoire.

i) Mettre en œuvre des projets à l'échelle déconcentrée afin d'appuyer les processus de décentralisation, de renforcer la prise en charge locale de la question de l'insertion de la jeunesse. Cette approche permettra de développer **des réponses spécifiques aux contraintes de chaque territoire** et aux disparités au sein d'une même région. Les projets mis en œuvre à l'échelle régionale permettront de travailler dans une perspective de lutte contre les disparités territoriales à une échelle fine (inégalités entre les « départements », communes, vallées, etc.). Cette approche ne pourra être mise en œuvre qu'en améliorant la connaissance des acteurs de structures déconcentrés et des collectivités territoriales, ainsi que du tissu économique local.

ii) Développer des projets transfrontaliers afin de prendre en compte la réalité des territoires, des modes de vies et des économies locales, notamment dans la perspective de répondre à l'enjeu de prévention des crises dans les zones frontalières vulnérables.

Pour simplifier la mise en œuvre d'opérations multi-pays à l'échelle d'un territoire frontalier, des initiatives pilotes pourront être déployées en mobilisant des ONG ou en finançant directement des acteurs privés et de la société civile.

Ces approches peuvent être pertinentes pour répondre à des enjeux de prévention de crise et de stabilisation de certaines zones fragiles, mais aussi pour adresser les questions d'insertion des populations mobiles (nomades, pêcheurs, commerçants), où des communautés résidant dans ces zones, dont les activités économiques sont par nature ou par nécessité transfrontalières.

iii) Réserver des moyens pour les zones les plus faiblement intégrées afin de lutter contre les disparités territoriales qui entretiennent le ressentiment, qu'il s'agisse de territoires densément peuplés ou non. Devront faire l'objet d'une attention particulière :

- Les marges urbaines des capitales et les villes secondaires peu intégrées, qui concentrent une population jeune, peu qualifiée, faiblement investie dans la vie politique locale, susceptible de s'engager dans des activités illicites ou d'être fortement précarisée
- Les espaces ruraux marginalisés, dont les zones pastorales.

iv) Intervenir dans les zones d'instabilité, marquées par la prédominance de réponses de court terme sécuritaires et humanitaires n'offrant pas de solutions pérennes aux problèmes de la jeunesse et à celui plus spécifique de son engagement dans des mouvements violents. Les partenaires techniques et financiers de développements sont attendus dans les zones d'instabilité, pour mener des actions articulant prévention de crise et développement, notamment en faveur des jeunes.

- Travailler sur la mise en place de solutions économiques de court et de long termes pour les jeunes, dans une perspective de stabilisation et de développement.
- Agir sur les tensions communautaires et religieuses avec la société civile.

2.2 – Champs opérationnels

2.2.1 Accès à un socle de compétences de base pour tous

i) Appuyer le développement d'un secteur éducatif de qualité :

Appuyer le secteur éducatif formel et informel afin d'améliorer la qualité et la gouvernance du secteur, et d'accroître l'offre afin de répondre à l'enjeu démographique du Sahel.

- Accompagner la décentralisation et travailler sur la gouvernance de l'éducation au niveau déconcentré ainsi qu'au niveau local.

- Accompagner les réformes des curricula, notamment en ce qui concerne l'intégration des langues locales dans les cursus afin de favoriser l'alphabétisation et la réussite scolaire.
- Renforcer les mécanismes de recrutement et de formation, y compris continue, des enseignants, notamment dans les zones rurales les moins attractives où la qualité de l'offre éducative fait souvent défaut et pousse les familles à retirer les enfants de l'école.

Développer des réponses à l'enjeu du relèvement du système éducatif formel dans les contextes de sortie de crise.

ii) Travailler sur le continuum éducation-formation-insertion :

- Créer des liens entre l'éducation de base (primaire et secondaire) et des formations qualifiantes, afin de répondre aux attentes des familles d'une plus grande interrelation entre école et perspective d'emploi.
- Appuyer la diversification des compétences du collège et du lycée, développer/rénover les offres d'apprentissage afin de préparer l'insertion des élèves.
- Appuyer le développement de mécanismes de concertation entre ces acteurs éducatifs et de la formation au niveau local

iii) Lutter contre l'exclusion scolaire

- Développer des réponses pédagogiques mixtes pour les élèves des écoles coraniques, en accompagnant les stratégies des pays concernés (alternance école coranique/publique, modernisation des écoles coraniques).
- Mettre en place des dispositifs de rattrapage/remédiation (type classes passerelles) permettant de réintégrer dans le système éducatif des enfants qui en sont exclus (déplacés, enfants hors de l'école, élèves des régions en crise).
- Appuyer le déploiement de solutions adaptées aux populations pastorales des zones à très faible densité,
- Travailler avec les organisations de base communautaires pour de résorber les inégalités de genre (notamment accès au secondaire) et d'améliorer la rétention des filles à l'école

iv) Travailler sur l'acceptation de l'école par les communautés

- Travailler sur la perception de l'école avec les communautés, notamment les parents d'élèves, les autorités religieuses et les pouvoirs publics locaux afin de favoriser la scolarisation de tous les élèves.
- Développer des offres d'alphabétisation fonctionnelle pour les parents d'élèves et pour les adolescents/jeunes adultes n'ayant pas été scolarisés afin de favoriser un environnement lettré dans des régions marquées par de forts taux d'analphabétisme.

v) Faire de l'école le relais de la prévention de crise :

- Introduire des composantes de dialogue inter et intra religieux dans les curricula des élèves, notamment dans les zones vulnérables et former les enseignants à ces thématiques.
- Appuyer les politiques publiques de recensement des écoles coraniques informelles et d'encadrement des enseignements qui y sont dispensés. Accompagner les expériences pilotes de réformes et de modernisation de certaines d'entre elles.

2.2.2 Développement des compétences favorisant l'employabilité et l'insertion

Le manque d'adéquation entre les compétences des jeunes et les besoins du marché de l'emploi est un obstacle majeur à leur insertion. Il est nécessaire d'appuyer le développement d'offres de formation permettant d'améliorer l'employabilité des jeunes, disponibles sur tout le territoire, et adaptées d'une part aux réalités socio-économiques locales, d'autre part à la diversité des profils des jeunes ciblés et de leurs besoins.

i) **Décliner des offres de formation et d'accompagnement vers l'insertion diversifiées** afin de répondre à l'hétérogénéité des besoins des jeunes, avec un fort ancrage territorial :

- Valoriser les modes de formations nécessitant peu d'infrastructures, formation agricole en champs école, alternance ; qui sont plus faciles à pérenniser.
- Développer les apprentissages par alternance, y compris avec le secteur informel, afin d'améliorer l'employabilité des jeunes dans les régions les plus fragiles.
- Favoriser la création d'activités en développant des formations courtes en montage de projets, entrepreneuriat, « alphabétisation » financière.
- Travailler dans une perspective de renforcement des capacités des acteurs de la formation au niveau régional et local, et de mise en réseau de ces derniers.

ii) Déployer des **dispositifs locaux d'orientation et d'accompagnement multiservices**, pour créer des synergies entre les acteurs de proximité et coordonner leurs actions, mieux articuler dans les parcours des jeunes : l'orientation en fin de scolarisation de base, la formation, en particulier technique et professionnelle et la recherche d'un emploi ou la création d'une activité économique

2.2.3. Appui à un développement économique pourvoyeur d'emploi

Dans des économies faiblement productrices d'emploi, très largement informelles et rural, le développement d'opportunités est une nécessité pour répondre à l'équation de l'«occupation » et de l'insertion de la jeunesse.

i) **Articuler la formation-insertion des jeunes avec des actions de développement local intégré, pourvoyeuses d'opportunités professionnelles et économiques :**

- appui à l'entrepreneuriat,
- accès aux financements et au foncier,
- accès aux services publics de base,
- renforcement des capacités de gouvernance locale.

ii) Renforcer et structurer le secteur informel

- Appuyer la structuration des filières et chaînes de valeurs agricoles et l'intensification du secteur, pour lui permettre d'offrir des perspectives aux jeunes.
- Accompagner les collectivités territoriales dans leur rôle de structuration des acteurs économiques, en lien avec les politiques économiques ou sociales nationales.
- Appuyer le développement des TPE et leur accès à des offres de services.

iii) Optimiser les ressources localement disponibles

- Développer les approches HIMO dans les contextes des pénuries d'emplois ou d'insécurité afin de prévenir les logiques de ruptures sociales et d'accompagner l'insertion, notamment vers l'auto-emploi. Ces activités peuvent accompagner des programmes de développement locaux (aménagement, réhabilitations de route, infrastructures de quartiers ou aménagements hydro-agricoles).
- Maximiser les ressources agricoles disponibles en accompagnant les jeunes agriculteurs.

2.2.4 Responsabilisation et mobilisation des jeunes

Face à la défiance des jeunes envers les pouvoirs publics, à leur sentiment de n'être ni représentés ni écoutés et dans un contexte marqué par de fortes tensions intergénérationnelles, il est urgent de mener des actions en faveur d'un réengagement de la jeunesse, de sa responsabilisation et de sa représentation politique.

i) Promouvoir la participation civique et politique des jeunes :

- Appuyer le renforcement des capacités des associations de jeunes.
- Mener activités de plaidoyer pour la participation politique des jeunes.
- Mettre en place de micro-projets de développements locaux engageant les jeunes, en liens avec les pouvoirs publics locaux.
- Créer des espaces de débats et d'échange citoyens.

ii) Développer des activités contribuant à favoriser **la cohésion sociale, l'estime de soi et la prise de décision**, notamment dans les territoires et auprès des populations les plus marginalisées :

- activités sportives et culturelles,
- médias et communication,
- sensibilisation sur des sujets clés (éducation, genre, environnement, droits),
- activités de promotion de la paix,
- activité de médiations inter-religieuses.

iii) **Incorporer dans les programmes l'usage des médias**, des réseaux sociaux, supports mobilisateurs pour atteindre les jeunes et dont ils sont familiers.

2.2.5 Gouvernance locale

Le sujet de la gouvernance apparaît comme une des récriminations majeures de la jeunesse à l'égard des Etats et un facteur de contestation et de rupture sociale. Outre le traitement des aspects de gouvernance sectorielle dans les projets ciblant l'éducation, l'emploi, la cohésion sociale, il importe de développer des projets spécifiques. L'enjeu est d'améliorer la gouvernance locale, en y intégrant les enjeux de déclinaisons des politiques nationales de la jeunesse.

i) Appuyer le renforcement de la gouvernance au niveau communal, en intégrant l'enjeu de la participation de la jeunesse comme un objectif clé; former et mobiliser les pouvoirs publics locaux aux enjeux de la jeunesse, notamment en intégrant au niveau des Plans de Développement Communaux les grandes orientations des politiques publiques de la jeunesse, quand elles existent (ex : Niger).

ii) Renforcer les capacités des collectivités territoriales, notamment dans une optique de lutte contre la corruption et de redevabilité, afin d'améliorer la perception des pouvoirs publics et le niveau d'accès aux services.

2.3 – Mode opératoire

Il est nécessaire pour répondre aux attentes de la jeunesse, de travailler dans une logique de restauration de la confiance dans les institutions, et de réhabilitation du politique.

2.3.1 Echelle et temporalité des programmes

I) Développer **des approches à plusieurs échelles**, faisant le lien entre les politiques publiques et stratégies nationales avec la mise en œuvre de leur déclinaison au niveau régional et local.

- Intégrer dans tous les projets des volets de renforcement de la gouvernance des services déconcentrés des ministères et des collectivités territoriales en lien avec les champs d'action du projet, afin de renforcer leurs capacités de planification et de suivi des activités.
- Renforcer le dialogue entre les administrations centrales et déconcentrées, mais aussi le dialogue interministériel au niveau central, afin de décloisonner le travail des administrations.
- Travailler au niveau des communes pour une appropriation optimale des interventions et une articulation à leur niveau des politiques et programmes nationaux

ii) Favoriser les **approches progressives et flexibles** afin de répondre à l'évolution du contexte et d'accompagner le changement dans une perspective de plus long terme, notamment en développant des programmes par phases qui permettent d'approfondir les diagnostics des besoins.

- Introduire des phases de diagnostic dans les programmes pour favoriser un démarrage rapide en poursuivant l'approfondissement de l'instruction et le processus d'appropriation par toutes les parties prenantes

- Conserver des enveloppes non affectées pour renforcer les activités les plus efficaces.

2.3.2 Modalités d'instruction

i) Améliorer la connaissance du contexte et des acteurs :

- Prévoir des études socio-anthropologiques durant la phase d'identification et d'instruction pour appréhender les contraintes d'insertion des jeunes spécifiques au contexte
- Développer des grilles d'analyse pour mieux prendre en compte les diversités territoriales au sein d'une même région cible. Ces grilles permettraient d'identifier des réponses adaptées aux contraintes territoriales (coûts, modalités de suivi, montage, acteurs impliqués). Le projet de mise en place d'un « diagnostic territoriale » (Gaël Giraud) devra être suivi avec attention car il pourrait constituer un outil intéressant.

ii) Promouvoir des **modes d'instruction plus participatifs** pour améliorer l'appropriation des projets :

- Systématiser la concertation avec les autorités déconcentrées et les acteurs communautaires, notamment au moyen d'ateliers d'évaluation des besoins
- Impliquer dans ces concertations les futurs bénéficiaires (jeunes ciblés) afin de mieux appréhender leurs perceptions du contexte et de leurs besoins.

2.3.4 Montage de projet

i) **Recourir aux compétences des ONG**, à la fois pour traiter de nouvelles problématiques, dépasser les frontières sectorielles et de la mise en œuvre des programmes quand la Maîtrise d'Ouvrage nationale n'est pas suffisamment en capacité, sans renoncer à l'enjeu de prise en compte du renforcement des capacités de cette dernière pour qu'elle puisse à long terme assumer son mandat.

ii) **Mettre en œuvre des projets à l'échelle régionale**, en plaçant les collectivités territoriales en position de Maîtrises d'Ouvrage.

2.3.5 Suivi, capitalisation et évaluation

- Capitaliser sur les programmes mis en œuvre en faveur de la jeunesse pour **développer la connaissance des mécanismes d'insertion et d'exclusion** :
- Réserver des enveloppes pour associer la recherche au suivi des projets afin de développer la connaissance des dynamiques d'insertion des jeunes et des obstacles qui s'y opposent, ainsi que des mécanismes d'appropriation des projets.
- Évaluer l'impact des projets ex-post sur les trajectoires d'un échantillon de jeunes représentatifs suivis du lancement du projet à sa clôture, et si possible au-delà (un an après au moins)

Bibliographie

- AFD (2014). *Youth Employment in Sub-Saharan Africa*, Africa Development Forum, publication conjointe Agence Française de Développement et Banque Mondiale
- AFD (2015). *Le numérique au service de l'éducation en Afrique*, Savoir communs, n°17, Agence Française de Développement, Agence Universitaire de la Francophonie, Orange et UNESCO.
- AFD, (2016). Les dispositifs d'emploi des jeunes en Afrique : enjeux, typologies et mise en œuvre, Ouvrage conjoint Gret - AFD, à paraître dans Etudes de l'AFD.
- Antoine P., Razafindrakoto M., Roubaud F. (2001). *Contraints de rester jeune ? Évolution de l'insertion dans trois capitales africaines : Dakar, Yaoundé, Antananarivo*, Autrepart n°18
- Apard E. (dir.) (2013). *PERILA NN, Evaluation des risques au Niger et sur l'axe Niger-Nigeria*, rapport de synthèse pour l'AFD, IFRA Nigéria, LASDEL Niger.
- Apard E. (2015). Boko Haram, le Djihad en vidéo, *Politique Africaine* n°138, p135-162, Paris : Editions Karthala.
- Apard. E, (2015), Trans-Islam: Rapport Intermédiaire, Analyse des dynamiques religieuses transfrontalières entre le Niger et le Nigeria, Ibadan: IFRA. (non publié)
- BAD (2012). *African Economic Outlook: Promoting Youth Employment*, Banque Africaine de Développement, African, OECD Development Centre, UNDP et UNECA.
- BAD (2014). *African Economic Outlook*, Banque Africaine de Développement, African, OECD Development Centre et UNDP.
- Barlet S., Huyghe S., Gauron A. (2013). *L'insertion des jeunes en Afrique Subsaharienne : de quoi parle-t-on ?* L'Actualité des services aux entreprises n°25. Paris : GRET.
- Beaujeu R., Kolie M., Sempere JF. et Uhder C. (2011). *Transition démographique et emploi en Afrique subsaharienne*, A savoir n°5. Paris : AFD.
- BIT, BAD, OIT, (2014) Cartographie et diagnostic de l'emploi des jeunes au Burkina Faso, contribution au Colloque National de l'Emploi de décembre 2013, Ouagadougou.
- Bonnecase V. (2015). Sur la chute de Blaise Compaoré. Autorité et colère dans les derniers jours d'un régime. *Politique africaine*. n° 137, p. 151-168. Paris : Karthala.
- Bonnecase V., Brachet J. et al. (2015). Crises et chuchotements au Sahel, *Politique africaine*. n°130. Paris : Karthala.
- Bonnecase V. Politique des prix, vie chère et contestation sociale à Niamey : quels répertoires locaux de la colère ? *Politique africaine* n°130, p. 89-111.
- Botiveau R., Cooper B. (2013) De quoi la crise démographique au Sahel est-elle le nom ? *Politique africaine* n°130, p. 69-88.
- Boube M. et Rabou R. (2009). Modernisation des écoles coraniques au Niger – bilan et perspectives, rapport final ROCARE, Ministère des Affaires Etrangères de Pays Bas.
- Bouju J. (1999). Innovation et découpage territorial : enjeux politiques autour de la délimitation administrative des communes rurales (Burkina Faso). In : Chauveau Jean-

- Pierre (ed.), Cormier Salem Marie-Christine (ed.), Mollard Eric (ed.). *L'innovation en agriculture : questions de méthodes et terrains d'observation*. Paris : IRD, p. 231-240.
- Braud P. (2006). *Sociologie politique*, Paris, L. G. D. J. p. 379.
- Charmes J. (2008). Concepts, measurement and trends, chapter 2 of Johannes P. Jütting and Juan R. de Laiglesia : *Is Informal Normal? Towards more and better jobs in developing countries*, An OECD Development Centre Perspective, Paris, p. 27-62.
- Choplin A. (2008) La Mauritanie à l'épreuve de l'islamisme et des menaces terroristes, *EchoGéo* n°5
<https://echogeo.revues.org/4363#quotation>
- Ciavolletta R. (2009). Mauritanie, Entre démocratisation et coup d'État : hégémonie et subalternité, *Politique Africaine* n°19. Paris : Karthala.
- Collectif, (2002). Dictionnaire mondial de l'islamisme, Paris : Plon
- Collier P. (2006). *Economic causes of civil conflicts and their implications for policy*, Oxford Economic Papers n°51, pp. 168-83.
- Collier P., Hoeffler A. (2004). Aid, Policy and Growth in Post-Conflict Societies. *European Economic Review* n°48, 1125-45.
- Collier P. (2007). *The bottom billion : why the poorest countries are failing and what can be done about it*. New York : Oxford University Press.
- CONFEMEN (2012). Qualité de l'éducation pour tous, constats et perspectives. <http://www.confemen.org>
- CONFEMEN (2010). Rapport d'activité de la Confemen. <http://www.confemen.org>
- Compaoré M., Pilon M. (2009). *Les cours du soir au Burkina Faso*, Document préparé pour le Rapport mondial de suivi sur l'éducation pour tous 2010 "Atteindre les marginalisés" Unesco, 19 p. <http://unesdoc.unesco.org/images/0018/001866/186618f.pdf>.
- Compaoré F., Compaoré M., Lange MF, Pilon, M. (2007). La question éducative au Burkina, Regards Pluriels, Suisse.
- Cramer C., (2011), *Unemployment and participation in violence, background paper for WRD*, SOAS University, unpublished
- D'Aiglepierre R., Bauer A. (2015). *La demande éducative en Afrique, le choix de l'éducation arabo-islamique*, Paris : AFD Research Paper Series (publication à venir).
- D'Aiglepierre R. (2013). *L'enseignement privé en Afrique subsaharienne : enjeux, situations et perspectives de partenariats public-privé*, A savoir n° 22. Paris : AFD.
- D'Aiglepierre R. (2012). Exclusion scolaire et moyens d'inclusion au cycle primaire à Madagascar, UNICEF.
- Darankoum LC. (2014). *Emploi des jeunes au Burkina Faso : état des lieux et perspectives*, Ministère de la Jeunesse, de l'Emploi et de la Formation du Burkina Faso. Rapport élaboré pour la Conférence des ministres du PQIP/DCTP, Abidjan.
- Daum C. (2015). L'autonomisation des cadets sociaux dans la région de Kayes, *Le Mali Contemporain*, Paris : IRD, p. 441.

- Dia H. (2015). Les diplômés en langue arabe au sein de l'élite sénégalaise : du symbolique à l'académique. *Cahiers de la recherche sur l'éducation et les savoirs*, n°14, p.187-206.
- Diarra Sékou, O., Lange MF. (1998). *La diversification de l'offre et la demande d'éducation au Mali*. Présenté au colloque "Savoirs et développement" Bondy, 25-27 Mars.
- Debos M. (2013). *Le métier des armes au Tchad. Le gouvernement de l'entre-guerres*, Paris : Karthala, coll Les Afriques, 256 p.
- DFID (2015). *Islamiyya, Qur'anic and Tsangaya Education*, ESSPIN Briefing note n°4.03. <http://www.esspin.org/resources/briefing-notes> (février 2016)
- Delaunay D., Pilon M. et Boyer F. (2012). Migration patterns, education and demographic transitions in two Sahelian capitals: Ouagadougou and Niamey in 2010 (communication orale), présenté à *Conference on Education, Mobility and Migration: People, ideas and resources. British Association for International and Comparative Education (BAICE)*, Cambridge.
- Dechery C., Jean M. and Ralston L. (2015). *Trafficking and fragility in West Africa*. Washington DC : World Bank Group.
- Diagne SB. (2008). Religion and the Public Sphere in Senegal: the Evolution of a Project of Modernity, In *Islam and the Public Sphere in Africa: selected proceedings of a conference organized by the Institute for the Study of Islamic Thought in Africa (ISITA)*. Evanston, IL. : Program of African Studies, Northwestern University.
- Djavad S.I, Navtej, D. (2008). *Stalled Youth Transitions in the Middle East: A Framework for Policy Reform*. Washington, DC & Dubai: Wolfensohn Center for Development and Dubai School of Government.
- Diouf M., Collignon R. (2001). Les jeunes du Sud et le temps du monde : identités, conflits et adaptations, *Autrepart* (n° 18), p. 5-15.
- Dos Santos S. (2013). Education et formation des populations nomades. Problématiques, bilan et perspectives. *Actes du Colloque : Elevage Pastoral, une contribution durable au développement et à la sécurité des espaces saharo-sahéliens*, Ndjamena, 162 p.
- Dougnou D. (2008). *Ecole et décentralisation : le cas du Mali*, Paris : UNESCO, Institut International de Planification de l'Education.
- Fancello S. (2007). Les défis du pentecôtisme en pays musulman (Burkina Faso, Mali), *Journal des africanistes*, n°77, p 29-53.
- Fregosi F. (2005). Les musulmans laïques en France : une mouvance plurielle et contradictoire, *Maghreb-Machrek*, 185 : 33-43.
- Gandolfi S. (2003). L'enseignement islamique en Afrique noire, *Cahiers d'études africaines*, n°169-170, Paris : Editions EHESS.
- Gérard E. (1993). Le développement des medersas au Mali : le signe d'une réorientation de la demande scolaire, *Education, changement démographique et développement*, Colloque et séminaires ORSTOM. http://horizon.documentation.ird.fr/exldoc/pleins_textes/pleins_textes_6/colloques2/39329.pdf (février 2016)
- Gérard E. (1997). Les médersa : un élément de mutation des sociétés ouest-africaines, *Politique étrangère*. Volume 62, n°4, p. 613-627.

- Gérard E. (1993). Le développement des medersas au Mali. Le signe d'une réorientation de la demande scolaire. In *Education, changements démographiques et développement*, ed. Patrick Livenais et Jacques Vaugelade. Paris: éditions de l'Orstom, 131-144.
- Gilliard P. (2003). *Mendier ou mourir ? Dynamiques spatiales de l'extrême pauvreté au Niger*, Travaux et recherches n°26, Suisse : Université de Lausanne.
- Grégoire E. (1992). *The Alhazai of Maradi : Traditional Hausa Merchants in a Changing Sahelian City*, Boulder Colorado, USA : Lynne Rienner Publisher.
- Grégoire E. *Dangers extérieurs, dangers intérieurs: le Niger face au radicalisme islamique*, EchoGéo, Sur le Vif, [http:// echogeo.revues.org/14192](http://echogeo.revues.org/14192), (avril 2015)
- Guengant JP. (2011). Comment bénéficier du dividende démographique ? *A savoir* n° 9. Paris : AFD.
- Guengant JP., Stührenberg L. (2013). *Poser la question de la démographie en Afrique de l'Ouest*, Grain de Sel n° 59-62, p. 45-46.
- Guengant JP. (2013). *Population, développement et dividende démographique au Tchad : replacer la population au centre des trajectoires de développement*, Paris : IRD
- Guengant JP., May John F. (2014). *Les défis démographiques dans les pays sahéliens*, Études n°6. Paris : SER.
- Gudrun O., Henrik U. (2011). *Education and Civil Conflict: a review of the quantitative, empirical literature*, UNESCO, Background Paper prepared for the Education for All Global Monitoring Report.
- Gurr TR. (1970). *Why Men Rebel*. Princeton, NJ: Princeton University Press.
- Hesse C. and Cavanna S. (2010). *Modern and Mobile. The future of livestock production in Africa's drylands*, International Institute for Environment and Development and SOS Sahel International UK.
- Hiernaux P. et al., (2014). Quelle accessibilité aux ressources pastorales du Sahel ? L'élevage face aux variations climatiques et aux évolutions des sociétés sahéliennes, *Afrique contemporaine* n° 249, p. 21-35.
- Higazi A., Brisset-Foucault F. (2013). *Les origines et la transformation de l'insurrection de Boko Haram dans le Nord du Nigeria*, *Politique africaine* n° 130, p. 137-164
- Holder G. (2015). Introduction. Vers un espace public religieux : pour une lecture contemporaine des enjeux politiques de l'islam en Afrique, *L'islam, nouvel espace public religieux*, Paris : Karthala, p. 5-20.
- Holder G., Ousmane C. (2012). Madani Haïdara et l'association islamique Ançar Dine, *Cahiers d'études africaines*, n°206-207, p. 389-425. Paris : Editions EHESS.
- Holder G., Saint-Lary M. (2013). Enjeux démocratiques et (re)conquête du politique en Afrique. De l'espace public religieux à l'émergence d'une sphère islamique oppositionnelle, *Cahiers Sens public* n°15-16, p. 187-205.
- Holder G. (dir.) (2015). *L'Afrique des laïcités : Etat, religion et pouvoirs au sud du Sahara*. Paris : IRD, Editions Tombouctou.
- Holder G. (2009). *L'islam, nouvel espace public en Afrique*, Paris : Karthala, coll. les terrains du siècle, 312 p.
- Humeau P., Lozneau S. (2014). Ecoles coraniques et éducation pour tous, quels partenariats possibles ? Qualé : étude interne AFD

Idrissa R. (2015). Jeunesse négligée : ajournement de la modernité et quête d'alternative au Niger, Université de Niamey, (non publié).

International Crisis Group (ICG), (2005). *L'islamisme en Afrique du nord IV: Contestation islamiste en Mauritanie: Menace ou bouc émissaire ?* Rapport Moyen-Orient/Afrique n°41. Bruxelles : ICG. <http://www.crisisgroup.org/fr/regions/moyen-orient-afrique-du-nord/afrique-du-nord/mauritania/041-islamism-in-north-africa-4-the-islamist-challenge-in-mauritania.aspx> (février 2016)

International Crisis Group (ICG), (2013). *Niger : un autre maillon faible dans le Sahel ?* Rapport Afrique n°208. Bruxelles : ICG. <http://www.crisisgroup.org/~media/Files/africa/west-africa/niger/208-niger-un-autre-maillon-faible-dans-le-sahel.pdf> (février 2016).

International Crisis Group (ICG), (2015). *Cameroun : la menace du radicalisme religieux*, rapport Afrique n°229, Bruxelles : ICG.

<http://www.crisisgroup.org/fr/regions/afrique/afrique-centrale/cameroun/229-cameroon-the-threat-of-religious-radicalism.aspx>

Issa S. (2014). The State of Education in Muslim Societies and its Implications for Peace-Building and Youth Development : The case of Cameroun, Chad and Niger, Cameroun : University of Maroua, (unpublished communication).

Issa S. (2006). *La prise d'otages aux confins du Cameroun, de la Centrafrique et du Tchad une : nouvelle modalité du banditisme transfrontalier*, Polis/R.C.S.P./C.P.S.R. vol. 13, -n°1, p119-145.

Kaboré I., Lairez T., Pilon M. (2009). *Genre et éducation au Burkina Faso : enseignement d'une démarche statistique*. Paris : CICRED.

Kane O. (2012). L'islamisme d'hier et d'aujourd'hui. Quelques enseignements de l'Afrique de l'Ouest, *Cahiers d'études africaines* n°206-207, p. 545-574. Paris : Editions EHESS.

Kieffer J. (2006). *Les jeunes des « grins » et la campagne électorale à Ouagadougou*, Politique Africaine, n°101, p63-82. Paris : Karthala.

Kobiané JF. (2009), *La non-scolarisation des enfants issus de populations marginalisées au Burkina Faso : Ampleur, causes et initiatives des pouvoirs publics*. Document de référence préparé pour le Rapport mondial de suivi sur l'Éducation pour tous 2010 - Atteindre les marginalisés. Paris : UNESCO.

Langewiesche K. (2011). *Le dialogue interreligieux au service du développement*, Bulletin de l'APAD, n°33. Paris : APAD.

Lasseur, M. (2013). Relire la géographie de l'islam subsaharien, *Commentaire* n°143, p. 501-508. Paris : Commentaire SA.

Launay R., (2012). *Babou, Cheikh Anta : Fighting the Greater Jihad*, *Cahiers d'études africaines*, n°206-207,

[http:// etudesafricaines.revues.org/14379](http://etudesafricaines.revues.org/14379)

Le Bissonnais A. Ould Meine H. (2012). *Etude d'impact simplifiée de Cap Insertion en Mauritanie*, Nogent sur Marne : Editions du Gret.

Le Bissonnais A. (2010). *Accompagner l'insertion professionnelle des jeunes au Niger : état des lieux et pistes d'action*, Coll. Études et travaux, série en ligne n° 26, Nogent sur Marne : Éditions du Gret.

Bernard, J. Lecomte, (2014). *Jeunes ruraux en Afrique de l'Ouest*, GRAD Réseau des Organisations de Paysans et Producteurs d'Afrique de l'Ouest/ROPPA

Luntumbue M. (2012). *Criminalité transfrontalière en Afrique de l'Ouest*, Bruxelles : GRIP

Marc A., Neelamn V, Mogaka S. (2015). *The challenge of security and stability in West Africa*, Africa Development Forum.

McLean L., Fraser, E. (2009). *Youth exclusion, violence, conflict and fragile states*, Report prepared for DFID's Equity and Rights Team, Final report.

Mercy Corps (2015). *Youth and consequences: Unemployment, Injustice and Violence*, Portland: Mercy Corps.

Mohamed Salih MA, (2009). *Islamic NGOs in Africa: The Promise and Peril of Islamic Voluntarism*, Occasional paper, Centre of African Studies, Université de Copenhague, 29 p.

Mohamadou A. (2004). *Foncier agro-pastoral, conflits et gestion des aléas climatiques au Niger, cas de Dakoro et Abalak*, *Etudes et Travaux* n°26, Niamey: LASDEL.

Mounkaila O. (2007). *Etude sur les talibés et la situation des écoles coraniques en milieu rural*, rapport préparé pour la Caritas Développement Niger (non publié).

Newman A. (2015). *Embracing the Qur'an, contesting reformist ideology: Reactions to girls' Islamic education in a Senegalese village*, University of Sussex, contribution au colloque ECAS

OCDE (2013). *Conflits liés aux ressources et terrorismes : Deux facettes de l'insécurité*, Éditions OCDE.

OECD, SWAC. (2009) ? *Regional Challenges of West African Migration: African and European Perspectives*, *West African Studies*, OECD Publishing, Paris.

<http://dx.doi.org/10.1787/9789264056015-en>

Olivier de Sardan JP. (2016). *Le comportement des agents publics du Niger : un Etat des lieux*, rapport réalisé pour le Haut-Commissariat à la Modernisation de l'Etat, Niamey : LASDEL.

Olivier de Sardan JP. (2008). *La crise alimentaire vue d'en bas. Synthèse des recherches menées sur sept sites au Niger*, In *La crise alimentaire au Niger, Afrique contemporaine*, n°225, p. 271-274.

Oyefusi A. (2008), *Education, Studentship, and the Disposition to Civil Unrest among Youths in Resource-Abundant Regions: Evidence from Nigeria's Delta*, paper presented at the conference on 'Youth Exclusion and Political Violence: Breaking the Link and Engaging Young People Positively in Development', Centre for the study of Civil War (CSCW) at the Peace Research Institute, Oslo (PRIO), 4–6 December.

Oyefusi A. (2008). *Oil and the Probability of Rebel Participation Among Youths in the Niger Delta of Niger*, *Journal of Peace Research*, vol. 45 n°4, p. 539-555.

PASEC (2014). *Rapport d'évaluation diagnostique au Mali 2011/2012*, CONFEMEN <http://www.confemen.org/le-pasec/rapports-et-documents-pasec/les-plaquettes-du-pasec/>

PASEC (2015). *PASEC 2014, Performance des systèmes éducatifs en Afrique Subsaharienne francophone : Compétences et facteurs de réussite au primaire*. CONFEMEN

- Phélinas P. (2014). Comment mesurer l'emploi dans les pays en développement ? *Revue Tiers Monde*, n°128, p 15-33.
- Piga A. (2002). *Dakar et les ordres soufis, processus socioculturels et développement urbain au Sénégal contemporain*, Paris : L'Harmattan.
- Pilon M., Compaoré F. (2015). *L'évolution du secteur privé dans l'enseignement primaire au Burkina Faso depuis 2000*, extrait du Colloque International sur l'Education, Gouverner l'école aux Suds : Politiques, acteurs et pratiques 5, 6 et 7 février 2015, Bordeaux, Les Afriques dans le Monde (LAM), Institut d'Etudes Politiques de Bordeaux.
- Pilon M., Lesclingand M., Jacquemin M. (2012). Entre école et travail : genre et mobilités juvéniles en milieu rural malien au cours des dernières décennies (communication orale), présenté à Conférence de la Canadian Association of African Studies : Africa in transformation: Africa of individuals, Africa of generations, Québec.
- Pilon M., Lesclingand M. (2015). Family dynamics and migration among children and youth in a rural area of Mali, document de travail, Paris : IRD.
- Pratchett L., Thor L., Wingfield M., Lowndes V. and Jabbar R. (2010). *Preventing Support for Violent Extremism through Community Intervention: A Review of the Evidence*. London: UK Department for Communities and Local Government.
- Raleigh C., Dowd, C. (2013). *The myth of global Islamic terrorism and local conflict in Mali and the Sahel* African Affairs, 112, p. 498-509
- Ramer C. (2011). *Unemployment and participation in violence, background paper for WRD*, SOAS University, unpublished.
- RESEN (2010). *Rapport d'Etat sur le système éducatif du national*, République Islamique de Mauritanie.
- RESEN (2010). *Rapport d'Etat sur le système éducatif du national*, République Islamique de Mali.
- RESEN (2007). *Rapport d'Etat sur le système éducatif du national*, République Islamique du Tchad.
- Roy E. (2015). Al Akhawayn University, *Islamizing the Public Sphere through the Education of Pious Citizens in Bamako's Medersas*, présentation au colloque, ECAS, Paris.
- Roy, O. (2014). Al-Qaida et le nihilisme des jeunes, *Esprit* n°, p. 112-116
- Savane L. (2015). *Le pouvoir décisionnel de la jeunesse au Mali, la représentation élitare en question/ Le renouveau des élites politiques au Mali*, Centre d'Études Politiques d'Europe Latine (CEPEL), Université de Montpellier, document de travail
- Salehi I. Djavad, Navtej, D. (2008). *Stalled Youth Transitions in the Middle East: A Framework for Policy Reform*. Washington, DC & Dubai: Wolfensohn Center for Development and Dubai School of Government
- Sambe B. (2013). *Radicalisation islamiques et enjeux sécuritaires au Sahel : de l'influence wahhabite au terrorisme*, Bruxelles : European Foundation for Democracy.
- Sawadogou AM. (2015). *Enjeux de la scolarisation dans la région Sahel au Burkina Faso*, AFD Ouagadougou, note interne.
- Saint Larry M. (2012). Du wahhabisme aux réformismes génériques : renouveau islamique et brouillage des identités musulmanes à Ouagadougou, *Cahiers d'Etudes Africaines*, n° 206-207.

Sene M. (2014). *La participation politique de la jeunesse en Afrique au Sud du Sahara : Le cas du Sénégal*, Université Rennes 1, Canada

Simon J. (2011). *Le Sahel comme espace de transit des stupéfiants. Acteurs et conséquences politiques*, *Hérodote* 3/2011 (n°142), p. 125-142.

Seignobos C. (2014). Boko Haram : innovations guerrières depuis les monts Mandara, *Afrique Contemporaine* n°252, p149-169

Soares Benjamin F. (2004). Islam and Public Piety in Mali, in *Public Islam and the Common Good*, Armando Salvatore and Dale Eickelman. Leiden: Brill.

Sommers M. (2009). Africa Young's Unabites : Challenging Realities in a Changing region, UNICEF/ADAP.

Sounaye A. (2011). L'Islam au Niger: éviter l'amalgame, *Humanitaire* n°28. <http://humanitaire.revues.org/1023>

Sounaye A. (2009). Ambiguous secularism : Islam, laïcité and the state in Niger, *Revue internationale d'anthropologie et de sciences humaines*, n°58, p41-58.

Sounaye A. (2011). La « discothèque » islamique : CD et DVD au cœur de la réislamisation nigérienne, *Ethnographiques.org*, n°22.

<http://www.ethnographiques.org/2011/Sounaye> (9 février 2016)

Sounaye A. (2011). *Doing Development the Islamic Way in Contemporary Niger*, Bulletin de l'APAD n°33.

Sounaye A. (2012). Heirs of the Sheikh Izala and its Appropriation of Usman Dan Fodio in Niger, *Cahiers d'études africaines*, n° 206-207, p. 427-447

Sounaye A. (2009). Islam, État et Société : à la recherche d'une éthique publique au Niger, In René Otayek and Benjamin Soares, eds. *Islam, Etats et sociétés en Afrique*. Paris : Karthala.

Swisscontact, (2012). Recensement du potentiel humain et identification du potentiel économique de la région de Dosso, (étude interne).

Téwendé L., Ouedraogo, Tallet B. (2014). L'emploi des jeunes ruraux : entrepreneuriat agricole et création d'emplois dans le sud du Burkina Faso, *Autrepart* n° 71, p.119-133.

Thyne C. (2006). ABC's, 123's, and the Golden Rule: The Pacifying Effect of Education on Civil War, 1980–1999, *International Studies Quarterly* n°50, p733-754

Touati S. (2011). L'islam et les ONG islamiques au Niger, Institut Français des Relations Internationale, *Les carnets du CAP*, p 137-164.

Touré I. (2014). Jeunesse, mobilisations sociales et citoyenneté en Afrique de l'Ouest. Étude comparée des mouvements de contestation "Y'en a marre" au Sénégal et "Balai citoyen" au Burkina Faso, *Conférence internationale sur Jeunesse, réseaux sociaux et mouvements sociaux en Afrique - Tunis*, Acte de colloque, Codesria, 36 p.

Triaud JL, Leonardo Villalón (dir.) (2009). Économie morale et mutations de l'islam, *Afrique contemporaine*, n°231, p. 25.

UNESCO, (2015). Examen national 2015 de l'éducation pour tous : Sénégal <http://unesdoc.unesco.org/images/0023/002316/231652f.pdf>

UNESCO, (2015). Examen national 2015 de l'éducation pour tous : Mali <http://unesdoc.unesco.org/images/0023/002310/231079f.pdf>

UNESCO, (2015). Examen national 2015 de l'éducation pour tous : Niger
<http://unesdoc.unesco.org/images/0022/002299/229952F.pdf>

UNESCO, (2011). La crise cachée : les conflits armés et l'éducation, Paris : éditions de l'UNESCO.

UNICEF, (2004). Stratégie pour l'éducation des filles, Fonds des Nations Unies pour l'Enfance, New-York.

http://www.unicef.org/french/sowc06/pdfs/strategies_girl_ed.pdf

USAID, (2008). *The Development Response to Violent Extremism and Insurgency: Putting Principles Into Practice*, Washington D.C : USAID.

USAID, (2014). *Youth in Development: Realizing the Demographic Opportunity*, Washington, D.C : USAID.

Vigneron, D. (2016). *Changement politique et espace urbain en Afrique de l'Ouest*, Note d'Analyse du GRIP, Bruxelles : GRIP.

<http://www.grip.org/fr/node/1922>

Villalon L., Bodian M. (2012). *Religion, demande sociale et réformes éducatives au Sénégal*, Research report, Africa Power and Politics, Université de Floride : Centre pour les Etudes Africaines.

Villalon L., Bodian M. (2012). *Religion, demande sociale et réformes éducatives au Mali*, research report, Africa Power and Politics, Université de Floride : Centre pour les Etudes Africaines.

Villalon L., Bodian M. (2012). *Religion, demande sociale et réformes éducatives au Niger*, research report, Africa Power and Politics, Université de Floride : Centre pour les Etudes Africaines.

Villalon L. (2009). Democracy in muslim contexts : What Africa can bring to the discussion ? *Insight Turkey* vol n°11, Turkey : Ankara.

Vitale M. (2012). Trajectoires d'évolution de l'islam au Burkina Faso, *Cahiers d'études africaines*, n° 206-207, p. 367-387, Paris: Editions de l'EHESS.

Précédentes publications de la collection

Notes techniques n°1	Panorama des inégalités hommes – femmes dans le monde (Juin 2015)
Notes techniques n°2	La Commission du Mékong face à un tournant – Quelle place pour l'aide française (Septembre 2015)
Notes techniques n°3	Quelle efficacité environnementale de la certification pêche et aquaculture « durable » ? (Septembre 2015)
Notes techniques n°4	Vérité des prix ou socialisation de la couverture des coûts ? (Octobre 2015)
Notes techniques n°5	Accompagnement technique et renforcement des capacités : leçons de l'expérience (Octobre 2015)
Technical Reports n°6	Actors and networks of agroecology in the Greater Mekong Subregion (October 2015)
Technical Reports n°7	Creating Alliances to Accelerate Commercially Viable Sanitation (November 2015)
Notes techniques n°8	La recherche française sur l'éducation dans les pays en développement : un état des lieux (Novembre 2015)
Technical Reports n°9	Facilitating green skills and jobs in developing countries
Notes techniques n°10	Étude sur le développement de l'entrepreneuriat social à Madagascar
Notes techniques n°11	Ecole et Santé de la reproduction Une recherche-action dans les départements du Littoral et de l'Atlantique au Bénin (novembre 2014 – juillet 2015)

Notes techniques n°12

Observation spatiale pour l'agriculture en Afrique :
potentiels et défis

Notes techniques n°13

Améliorer la prise en compte de la nutrition dans les projets
de développement rural et de santé

Notes techniques n°14

Villes et stratégies climatiques : cinq cas d'études

Qu'est-ce que l'AFD ?

L'Agence Française de Développement (AFD), institution financière publique qui met en œuvre la politique définie par le gouvernement français, agit pour combattre la pauvreté et favoriser le développement durable.

Présente sur quatre continents à travers un réseau de 72 bureaux, l'AFD finance et accompagne des projets qui améliorent les conditions de vie des populations, soutiennent la croissance économique et protègent la planète.

En 2014, l'AFD a consacré 8,1 milliards d'euros au financement de projets dans les pays en développement et en faveur des Outre-mer.

Agence Française de Développement
5 rue Roland Barthes – 75598 Paris cedex 12
Tél : +33 1 53 44 48 86 – www.afd.fr

Conception et réalisation : Elsa MURAT, AFD